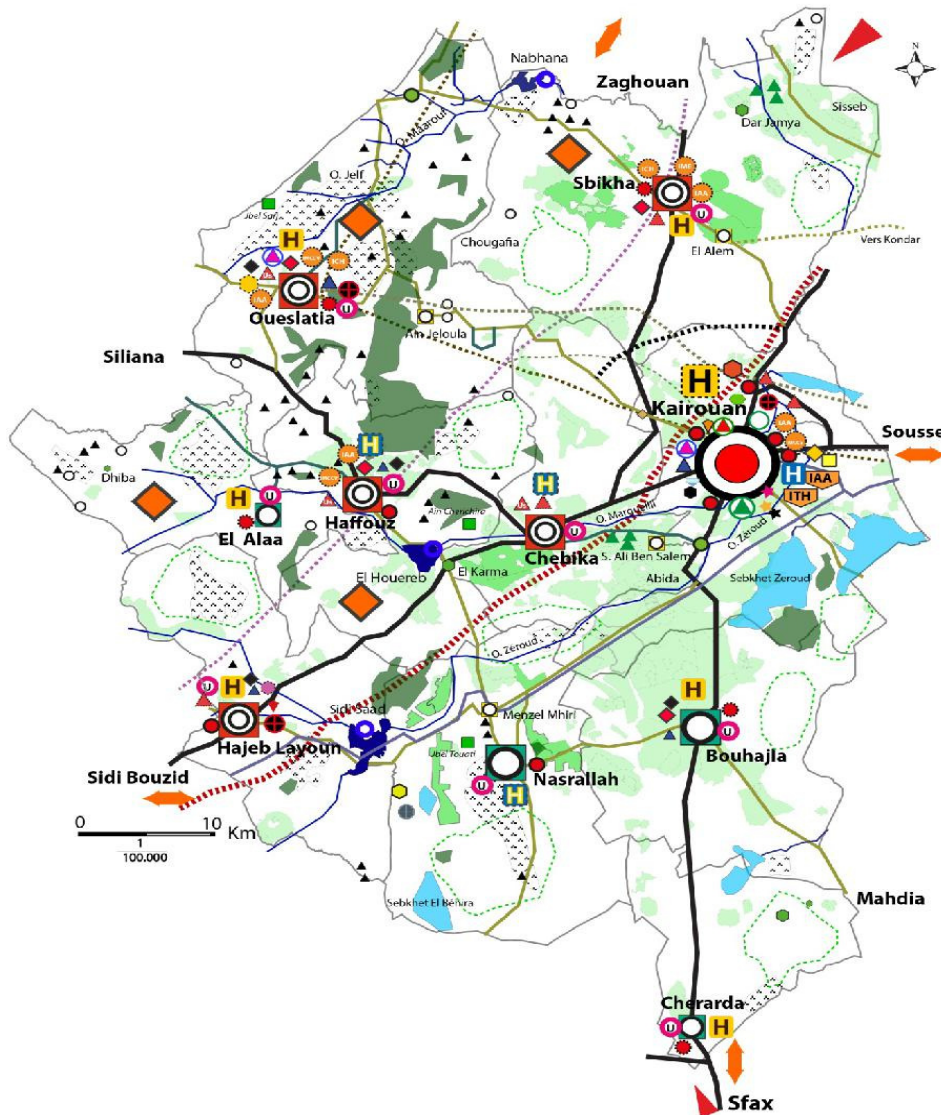


REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DE L'HABITAT ET DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



*ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE  
DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT DE KAIROUAN*

RAPPORT FINAL

Janvier 2016

Le présent document constitue le rapport final de l'étude du Schéma directeur d'aménagement et de développement (SDAD) du gouvernorat de Kairouan

Cette étude a été initiée et est coordonnée par la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT), représentée par :

- M. Fethi Ben Aissa, Directeur Général de l'Aménagement du Territoire
- M. Mustapha Aissaoui, Directeur des études d'Aménagement du Territoire

Ont participé à cette étude :

- Jaafar Elaouani-Chérif : Chef de projet
- Hamadi Tizaoui : Géographe économiste
- Mohamed Ali Ragoubi : Géographe urbaniste
- Rabah Boukhalfa : Agro-économiste
- Abdessatar Ben Ahmed : Géographe cartographe
- Lotfi Hechmi : Cartographe

# Sommaire

<b><u>1</u></b>	<b><u>Introduction au Schéma directeur d'aménagement et de développement du gouvernorat de Kairouan</u></b> .....	<b>1</b>
1.1	Contexte et objectifs de l'étude.....	1
1.2	Les objectifs de l'étude du SDAD du gouvernorat de Kairouan.....	1
1.3	Cadrage général: dimensions nationales de la région.....	2
<b><u>2</u></b>	<b><u>Le milieu physique</u></b> .....	<b>3</b>
2.1	Les grands ensembles morphologiques.....	3
2.1.1	La zone nord-ouest du gouvernorat : une zone montagneuse.....	4
2.1.2	La zone Sud-ouest du gouvernorat : une zone accidentée.....	4
2.1.3	La zone Sud-est du gouvernorat : une zone de hautes plaines.....	4
2.1.4	La zone Nord-est du gouvernorat.....	5
2.1.5	Vue d'ensemble du Kairouanais.....	6
2.2	Le climat et l'hydrologie.....	6
2.2.1	Le climat.....	6
2.2.2	Le réseau hydrographique.....	9
<b><u>3</u></b>	<b><u>Le milieu humain</u></b> .....	<b>11</b>
3.1	Le système de peuplement.....	11
3.1.1	Le poids régional et national du gouvernorat de Kairouan.....	11
3.1.2	Le poids démographique par délégation.....	13
3.2	Mobilité spatiale et migrations.....	14
3.3	La croissance de la population par milieu et les perspectives démographiques.....	20
3.3.1	L'urbanisation.....	20
3.3.2	Les projections de la population.....	23
3.4	Le niveau de vie.....	24
3.4.1	La pauvreté.....	24
3.4.2	Le développement économique régional : une vue synthétique.....	26
3.5	Dynamique de l'emploi dans le gouvernorat de Kairouan.....	27
<b><u>4</u></b>	<b><u>Dynamique sectorielle</u></b> .....	<b>32</b>
4.1	L'agriculture.....	32
4.1.1	Analyse des potentialités du secteur agricole.....	32
4.1.2	Evolution de la production en quantité et en valeur.....	37

4.1.3	Evaluation des investissements publics et privés dans le secteur agricole .....	39
4.1.4	Les contraintes au développement agricole .....	41
4.1.5	Les programmes en cours et les nouveaux projets agricoles.....	42
4.2	L'industrie.....	43
4.2.1	Problématique.....	44
4.2.2	La dynamique des industries manufacturières à Kairouan .....	44
4.2.3	Les institutions en charge du secteur industriel à Kairouan .....	50
4.3	Le tourisme, l'artisanat et les loisirs.....	53
4.4	Les services.....	55
4.4.1	Les services marchands .....	55
4.4.2	Les services non marchands : l'Administration .....	57
<b>5</b>	<b><u>Environnement, Espace naturel et patrimoine .....</u></b>	<b>59</b>
5.1	Les ressources en sols, les problèmes d'affectation et les mesures de conservation .....	59
5.1.1	Les ressources en sols et leur exploitation actuelle .....	59
5.1.2	Les mesures de conservation de l'espace naturel.....	60
5.2	Les ressources végétales et les problèmes de dégradation.....	60
5.3	Les ressources en eau et les problèmes de mobilisation et de gestion.....	60
5.4	Le degré de vulnérabilité de la région face à certains risques majeurs .....	61
5.5	La qualité de l'environnement urbain dans le gouvernorat.....	62
5.5.1	Assainissement des eaux usées.....	62
5.5.2	La gestion des déchets ménagers .....	63
5.5.3	La qualité de l'air .....	65
5.5.4	Protection des villes contre les inondations .....	65
5.5.5	Les espaces verts dans le gouvernorat de Kairouan .....	66
5.5.6	Conclusion .....	67
<b>6</b>	<b><u>Problématique du développement du gouvernorat et scénarii d'aménagement</u></b>	<b>68</b>
6.1	Rappel des principales conclusions du diagnostic.....	68
6.2	Un gouvernorat peu intégré économiquement et territorialement.....	69
6.3	Identification des territoires ayant des développements spécifiques, vocation et actions pour leur renforcement.....	70
6.4	La problématique générale d'aménagement et de développement du gouvernorat.....	79
6.4.1	Les actions envisagées.....	80
6.4.2	Les instruments de mise en œuvre .....	81



6.4.3	Développer les activités et l'emploi .....	81
6.4.4	Les équipements et infrastructures, zones d'activités et de services pour renforcer et développer le gouvernorat.....	84
6.5	Scénarii d'évolution du gouvernorat de Kairouan .....	85
6.5.1	Le scénario d'accompagnement (Scénario A) .....	85
6.5.2	Le scénario de la Fracture territoriale (Scénario B).....	91
6.5.3	Le Scénario retenu : le Scénario de rattrapage et mise à niveau.....	95
<b>7</b>	<b><u>Stratégie d'aménagement et de développement .....</u></b>	<b>101</b>
7.1	La ville de Kairouan : une ville à requalifier .....	101
7.1.1	Aspects de l'évolution urbaine et démographique .....	101
7.1.2	Formations socio-spatiales : monographies et recommandations.....	103
7.1.3	L'orientation de l'étalement urbain .....	105
7.1.4	Les équipements socio-collectifs.....	108
7.1.5	L'économie locale.....	109
7.1.6	Consolidation du rayonnement de Kairouan à l'échelle nationale .....	110
7.2	Infrastructures de transport.....	110
7.2.1	Les routes et l'infrastructure viaire .....	110
7.2.2	Les chemins de fer.....	120
7.2.3	Le développement de la logistique .....	120
7.3	Les autres infrastructures.....	121
7.3.1	L'eau et l'assainissement.....	121
7.3.2	Les infrastructures de collecte et de gestion des déchets solides .....	122
7.3.3	Les parcs urbains et les parcs naturels .....	123
7.4	Environnement et ressources naturelles .....	123
7.4.1	La problématique des ressources naturelles.....	123
7.4.2	Les ressources en sols et leurs limites.....	124
7.4.3	Les ressources en forêts et parcours et leurs limites .....	124
7.4.4	Les ressources animales dans le gouvernorat de Kairouan .....	125
7.4.5	Les ressources en eau et leurs limites .....	125
7.4.6	La vulnérabilité environnementale .....	127
7.5	Activités industrielles .....	130
7.5.1	Contribution du secteur industriel au développement du gouvernorat de Kairouan	130
7.5.2	Rappel de la problématique du secteur industriel à Kairouan.....	130
7.5.3	Rappel des Orientations Stratégiques (OS) du secteur industriel de Kairouan .....	130

7.5.4	Contenu du plan d'action industrie du gouvernorat de Kairouan .....	131
7.6	Le tourisme.....	147
7.6.1	Le tourisme culturel .....	147
7.6.2	Promouvoir l'écotourisme et le tourisme de santé .....	147
7.7	Les équipements socio-collectifs.....	147
7.7.1	Le secteur de la santé et sa mise à niveau .....	147
7.7.2	Education.....	148
7.7.3	Amélioration de la qualité de vie dans les communes.....	150
<b><u>8</u></b>	<b><u>Le Schéma d'aménagement et de développement du gouvernorat.....</u></b>	<b><u>152</u></b>
8.1	Récapitulatif de la stratégie de développement .....	152
8.1.1	Orientations générales de la stratégie de développement.....	152
8.1.2	Les axes fondateurs de la stratégie .....	152
8.1.3	Les résultats visés .....	154
8.2	Les implications spatiales du SDAD .....	154
8.2.1	Les mutations du système des localisations (peuplement, activités) au niveau de l'ensemble du gouvernorat .....	154
8.2.2	Les mutation du système régional de relations et d'interaction .....	155
8.2.3	Les mutations au niveau de l'environnement et du zonage agricole.....	155
<b><u>9</u></b>	<b><u>Le Plan-programme.....</u></b>	<b><u>156</u></b>
9.1	La dynamisation des activités de production.....	156
9.1.1	Le développement agricole et rural .....	156
9.1.2	Le développement industriel .....	158
9.1.3	Le tourisme.....	160
9.2	Le renforcement des infrastructures .....	161
9.2.1	Les infrastructures de transport.....	161
9.2.2	Les infrastructures de mobilisation des eaux.....	162
9.2.3	Autres infrastructures .....	162
9.3	L'armature urbaine.....	162
9.3.1	Renforcer Kairouan dans la fonction de Capitale du Centre-Ouest .....	163
9.3.2	Développer et renforcer les petites et moyennes villes .....	163
9.3.3	Développer les centres élémentaires et les centres de base.....	164
<b><u>10</u></b>	<b><u>Mesures institutionnelles et d'accompagnement.....</u></b>	<b><u>166</u></b>
10.1	Une agence régionale de développement économique et sociale .....	166
10.1.1	Situation actuelle et perspectives .....	166

10.1.2	Description du projet.....	167
10.2	La Banque des régions.....	167
10.2.1	Situation actuelle et perspectives .....	167
10.2.2	Description et composantes du projet.....	168

## **ANNEXES**

Annexe 1 : Plan-Programme

Annexe 2 : Carte du SDAD

## Liste des tableaux

Tableau 2.1: Températures à la station de Kairouan SM (°) .....	7
Tableau 2.2: Evaporation au bac à la station de Kairouan SM (mm) (°) .....	7
Tableau 2.3: Vitesses des vents à la station de Kairouan (m/s).....	7
Tableau 2.4: Les précipitations moyennes à Kairouan .....	8
Tableau 3.2: Evolution de la population totale .....	12
Tableau 3.3: Evolution de la croissance démographique.....	12
Tableau 3.4: Evolution de la population par délégation (1984-2009) .....	13
Tableau 3.5: Evolution de la part des délégations de Kairouan ville dans le total de la population .....	14
Tableau 3.6: Soldes migratoires de Kairouan et des gouvernorats du Centre-Ouest (1989-2009) .....	15
Tableau 3.7: Répartition régionale des sortants de Kairouan (%).....	16
Tableau 3.8: échanges migratoires inter-gouvernorats (2004-2009).....	17
Tableau 3.9: Evolution de la population communale et taux d'urbanisation (1984-2009) .....	20
Tableau 3.10: Répartition de la population selon le milieu 1984 – 2004.....	20
Tableau 3.11: Evolution de la taille démographique des villes de Kairouan (1984-2009).....	22
Tableau 3.12: Principales caractéristiques du marché de travail à Kairouan 1984-2009.....	28
Tableau 4.1: Evolution des cultures pluviales.....	34
Tableau 4.2: Evolution des périmètres irrigués dans le gouvernorat de Kairouan.....	34
Tableau 4.3: Evolution des effectifs du troupeau .....	36
Tableau 4.4: Evolution de la production agricole en valeur aux prix courants .....	37
Tableau 4.5: Evolution comparée de la production agricole du gouvernorat de Kairouan .....	38
Tableau 4.6: Productions en irrigué comparées aux productions totales 2011.....	38
Tableau 4.7: Investissements publics directs dans la région de Kairouan et du CO.....	40
Tableau 4.8: Part des investissements publics dont a bénéficié .....	40
Tableau 4.9: Réalisations du PDRI .....	40
Tableau 4.10: Evolution des investissements privés .....	41
Tableau 4.11: Les investissements selon la source de financement type B et C .....	41
Tableau 4.12: Financement du projet FCGBV.....	43
Tableau 4.13: Créations nettes d'emplois dans les industries manufacturières au sens large .....	44
Tableau 4.14: Evolution des créations d'entreprises et d'emplois industriels nets .....	45
Tableau 4.15: Répartition des industries manufacturières à Kairouan par régime et par secteur.....	46
Tableau 4.16: Répartition géographique des industries manufacturières à Kairouan .....	48
Tableau 4.17: Répartition géographique des zones industrielles dans le gouvernorat de Kairouan, 2013.....	51
Tableau 4.18: Situation comparée entre Kairouan et Tunisie .....	53
Tableau 4.19: Répartition géographique des points de commerce à Kairouan, 2011 .....	56
Tableau 4.20: Répartition géographique par délégation des agences bancaires à Kairouan, 2011 .....	57
Tableau 4.21: Effectif des actifs occupés dans les services non marchands .....	58
Tableau 5.1: Les ressources en eau du gouvernorat de Kairouan se présentent comme suit : .....	61
Tableau 5.2: Etat de vulnérabilité de la région.....	62
Tableau 5.3: Données de l'assainissement de Kairouan année 2012 .....	63
Tableau 5.4: Production moyenne de déchets solides par commune .....	64
Tableau 5.5: Caractéristiques des crues de septembre/octobre 1969 .....	65
Tableau 5.6: Tableau des projets de protection des villes contre les inondations .....	66
Tableau 5.7: Les espaces verts par délégation .....	67
Tableau 6.1: Une géographie économique et sociale du gouvernorat de Kairouan : un territoire en déséquilibre .....	71
Tableau 6.2: Géographie économique et sociale des délégations de Kairouan .....	73
Tableau 6.3: Opportunités par secteurs d'activité .....	83
Tableau 6.4 Scénario A : les orientations générales.....	87
Tableau 6.5: Scénario B : les orientations générales.....	92
Tableau 6.6: Scénario C : les orientations générales.....	97
Tableau 7.1: Kairouan - Evolution des surfaces urbanisées (1930-2000).....	102
Tableau 7.2: Intervention publique dans les quartiers non réglementaires à Kairouan.....	104
Tableau 7.3: Bilan de l'accidentologie dans le Gouvernorat de Kairouan et en Tunisie (2007-11).....	115
Tableau 7.4: Données sur les STEPs de Kairouan année 2010 .....	122
Tableau 7.5: Etat des ressources en eau à 2012 .....	125
Tableau 8.1: Le chômage dans le gouvernorat de Kairouan .....	154

## **Liste des figure**

Figure 1.1:Le gouvernorat de Kairouan dans le territoire national .....	2
Figure 2.1: Limite et découpage administratif du gouvernorat de Kairouan.....	3
Figure 2.2:Carte des reliefs du gouvernorat de Kairouan.....	5
Figure 2.3 : Carte des étages bioclimatiques du gouvernorat de Kairouan .....	9
Figure 3.1 : Evolution de la population des gouvernorats du Centre-Ouest (en 1000 hbt) .....	12
Figure 3.2 : Flux migratoires sortants (2004-2009) .....	18
Figure 3.3: Flux migratoires entrants (2004-2009) .....	19
Figure 3.4: Taux de pauvreté dans le gouvernorat de Kairouan, 2012.....	24
Figure 3.5: Nombre des familles nécessiteuses par 1000 habitants (2011).....	25
Figure 3.6: Taux de dépendance par délégation (2012) .....	25
Figure 3.7: l'indicateur de développement régional par délégation .....	27
Figure 3.8: Le taux de chômage à Kairouan, 2004 .....	29
Figure 4.1: Carte d'occupation des sols .....	33
Figure 4.2: Carte des périmètres irrigués .....	35
Figure 4.3: Répartition géographique des entreprises et des emplois à Kairouan par délégation, par régime et par destination de produit, 2013.....	49
Figure 4.4: Répartition géographique des zones industrielles dans le gouvernorat de Kairouan, 2013 .....	51
Figure 7.1: Extension de la ville de Kairouan .....	101
Figure 7.2: Le site de Sabra : un espace archéologique en voie d'urbanisation .....	107
Figure 7.3: Le réseau routier classé du gouvernorat de Kairouan .....	112
Figure 7.4: Les flux de circulation en 2012 .....	113
Figure 7.5: Projet de l'autoroute du Centre-Ouest .....	117
Figure 7.6: Consolidation des infrastructures de transport.....	118
Figure 7.7: Actions pour un environnement durable.....	129
Figure 7.8: Actions pour un développement industriel .....	146
Figure 9.1: Actions sur l'armature urbaine .....	165

## Liste des abréviations

AFI	: Agence Foncière Industrielle
ANME	: Agence Nationale de Maîtrise de l'Energie
ANGED	: Agence Nationale de Gestion des Déchets
ANP	: Agence National de Protection du Patrimoine
ANPE	: Agence Nationale de Protection de l'Environnement
ANME	: Agence Nationale de Maîtrise de l'Energie
ANGED	: Agence Nationale de Gestion des Déchets
ANP	: Agence National de Protection du Patrimoine
ANPE	: Agence Nationale de Protection de l'Environnement
APIA	: Agence de Promotion des Investissements Agricoles
APII	: Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation
ARDES	: Agence Régionale de Développement Economique et Social
BFPME	: Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises
BR	: Banque des Régions
BTS	: Banque Tunisienne de Solidarité
CATU	: Code d'Aménagement du Territoire et d'Urbanisme
CONNECT	: Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie
CR	: Conseil Régional
CRDA	: Commissariat Régional de Développement Agricole
DGAT	: Direction Générale de l'Aménagement du Territoire
EGCElec	: Etablissement Gros Consommateurs d'Electricité
GDA	: Groupement de Développement Agricole
GIF	: Groupement Interprofessionnelle des Fruits
GIL	: Groupement Interprofessionnelle des Légumes
GMG	: Groupement de Maintenance et de Gestion
GR	: Génie Rural (CRDA)
INS	: Institut Nationale de la Statistique (Tunisie)
ITCEQ	: Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives
MEHAT	: Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire
OSC	: Organisation de la Société Civile
ONAS	: Office National de l'Assainissement
PCAM	: Programme d'Appui à la Compétitivité des entreprises
PDRT	: Plan Directeur Régional des Transports
PDU	: Plan des Déplacements Urbains
PGCD	: Plan Communal de Gestion des Déchets
PREDD	: Plan Régional De Développement Durable
PPI	: Périmètre Public Irrigué
PPP	: Partenariat Public Privé
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAU	: Sol Agricole Utile
SCOT	: Schéma de Cohérence Territoriale
SDARE	: Schéma Directeur d'Aménagement des Régions Economiques
SONEDE	: Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux
STEG	: Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz
SICAR	: Société d'Investissement à Capital Risque
SIDCO-SICAR	: Société d'Investissement et de Développement du Centre Ouest
SMSA	: Société Mutuelle de Services Agricoles
SNIT	: Société Nationale Immobilière de Tunisie
SPROLS	: Société de Promotion des Logements Sociaux
TDR	: Termes de référence

UTAP : Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche  
UTICA : Union Tunisienne pour le Commerce, l'Industrie et l'Artisanat  
ZDR : Zone de Développement Régional  
ZDRP : Zone de Développement Régional Prioritaire  
ZI : Zone Industrielle

# **1 INTRODUCTION AU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT DE KAIROUAN**

## **1.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE**

Le *Schéma directeur d'aménagement et de développement* du gouvernorat de Kairouan est un document d'aménagement et de développement de l'espace territorial du gouvernorat. Il définit les orientations stratégiques pour le territoire régional et fixe les principaux objectifs d'aménagement et d'équipement en cohérence avec les options arrêtées au niveau national par le SDATN et au niveau régional par le SDARE Centre-Ouest.

L'étude du SDAD analyse l'évolution de l'économie et de la population du gouvernorat pour dégager les orientations et les propositions en vue de son développement équitable et durable à moyen et long terme.

## **1.2 LES OBJECTIFS DE L'ETUDE DU SDAD DU GOUVERNORAT DE KAIROUAN**

Le schéma directeur d'aménagement et de développement du gouvernorat est un document stratégique qui dessine les grandes perspectives et priorités régionales pour les prochaines décennies. C'est un outil d'aménagement du territoire qui doit permettre de mobiliser toutes les synergies au service d'un projet collectif et partagé. Le SDAD du gouvernorat a pour ambition de proposer une vision à court, moyen et long termes pour tous les domaines de développement économique et social.

A cet effet, les principaux objectifs assignés à l'étude d'aménagement et de développement du gouvernorat sont de :

- faire de la région un pôle actif de développement ;
- promouvoir les activités dans cette région de l'intérieur du pays et faire de l'emploi une priorité ;
- assurer un rythme plus élevé des créations d'entreprises et une nouvelle impulsion aux exportations ;
- doter la région d'une infrastructure performante et mise à niveau ;
- créer des conditions de vie meilleures afin de retenir la population et notamment les cadres ;
- améliorer la compétitivité de la région, ce qui permettra la promotion de l'investissement et la diversification de la base économique ;
- assurer l'intégration territoriale du gouvernorat ;
- et enfin, renforcer la décentralisation et l'autonomie des structures et organisations régionales.

Le SDAD du gouvernorat doit amorcer des initiatives concrètes, et se traduire par un "plan-programme ou un projet de région", à ce titre il fixe des objectifs avec des délais de réalisation et des moyens de mise en œuvre. Sa réalisation s'appuie sur l'approche contractuelle à tous les niveaux d'acteurs, en premier lieu le niveau déconcentré de l'administration.



### 1.3 CADRAGE GENERAL: DIMENSIONS NATIONALES DE LA REGION

Le gouvernorat de Kairouan est localisé au centre de la Tunisie et couvre une superficie territoriale de 657 700 ha et accueille 540.000 habitants soit approximativement 5,3% de la population nationale.



Figure 1.1: Le gouvernorat de Kairouan dans le territoire national

## 2 LE MILIEU PHYSIQUE

### 2.1 LES GRANDS ENSEMBLES MORPHOLOGIQUES

Le gouvernorat de Kairouan est un territoire de plaines et de collines. Il appartient à la région naturelle des steppes et se caractérise par un bioclimat semi-aride. Le gradient d'aridité croît du Nord au Sud du gouvernorat.

Du point de vue morphologique il est possible de répartir le territoire de Kairouan en 4 zones de morphologie homogène :

- La zone du Nord-ouest du gouvernorat comprend les délégations de Oueslatia, Partie Nord de Haffouz, et partie Nord d'El Alaa,
- La zone du Sud-ouest du gouvernorat comprend les délégations de Hajeb Layoun, Partie Sud de Haffouz, et partie Sud d'El Alaa, la partie ouest de la délégation de Nasrallah,
- La zone du Sud-est du gouvernorat comprend les délégations de Chrarda, Bouhajla, Chebika, et la partie Est de la délégation de Nasrallah,
- La zone Nord-est du gouvernorat se compose des délégations de Kairouan Nord, Kairouan Sud, et Sbkha.

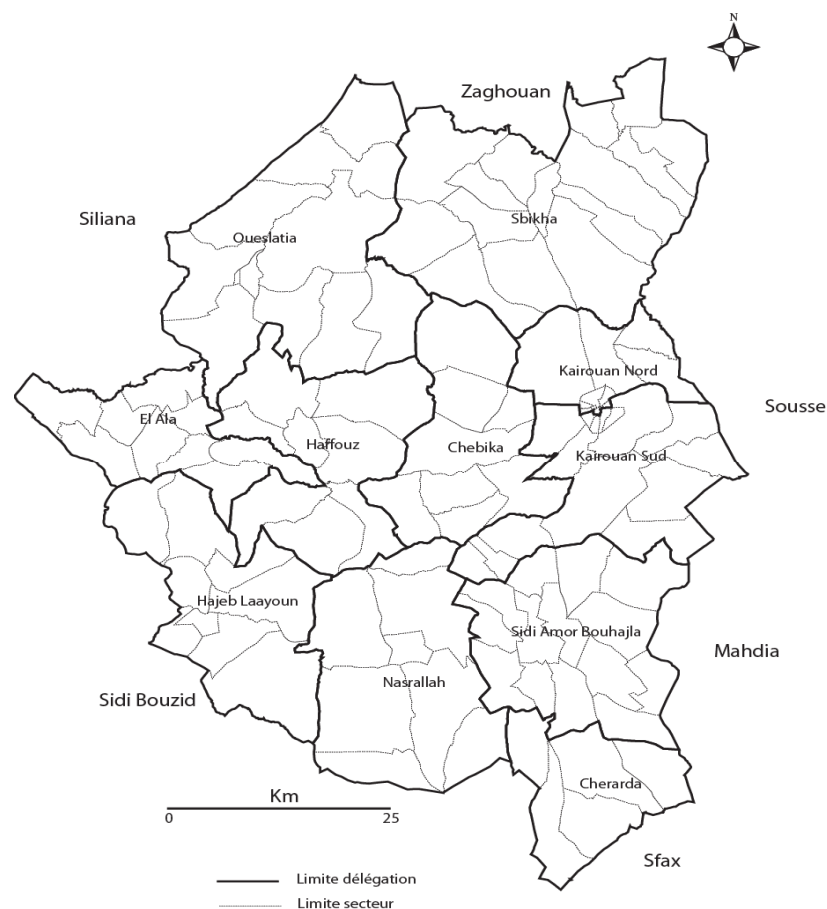


Figure 2.1: Limite et découpage administratif du gouvernorat de Kairouan

### **2.1.1 La zone nord-ouest du gouvernorat : une zone montagneuse**

Cette zone appartient au système agraire de la Dorsale Tunisienne. Elle couvre la délégation d'Oueslatia, la partie nord de la délégation de Haffouz et El Alaa. Elle se situe dans l'étage bioclimatique du semi-aride inférieur. Elle représente le château d'eau du gouvernorat.

C'est une zone à relief accidenté : l'altitude moyenne est supérieure à 500m avec des pentes supérieures à 25% et une érosion très active dans le bassin versant de Nebhana. C'est la zone forestière la plus dense mais elle subit une forte pression humaine et animale.

La zone subit une dégradation du milieu naturel par pression humaine et animale malgré l'importance des ressources forestières, à cause de l'étranglement des exploitations agricoles (petite agriculture de montagne), de l'importance de l'élevage qui dépend des ressources fourragères naturelles. Ceci aggrave la dégradation des ressources naturelles.

Cette petite agriculture de montagne comprend le développement d'une arboriculture en sec parfois dans des conditions édaphiques inadéquates. Ainsi, la pauvreté des ressources en eau et en sol ne favorise pas la diversification de l'agriculture.

Cependant, l'importance des ressources forestières et paysagères recèle des opportunités évidentes pour l'écotourisme.

### **2.1.2 La zone Sud-ouest du gouvernorat : une zone accidentée**

Elle appartient au système agraire de la haute steppe et couvre les délégations de Hajeb Layoune, la partie sud de Haffouz et le Sud d'El Alaa et l'ouest de la délégation de Nasrallah. Elle se localise dans l'étage bioclimatique semi-aride supérieur. C'est une zone d'érosion et de transport de matériaux.

C'est une zone de relief accidenté, dont l'altitude moyenne est comprise entre 300 et 500 m avec une érosion forte à moyenne au niveau des deux bassins versants des barrages d'El Houareb et Sidi Saàd. Elle comprend une région à steppe d'alfa dégradée. Le cheptel exerce une forte pression sur ses ressources végétales.

Son système de production est basé sur l'élevage en parcours (ovins-caprins) et sur les grandes cultures. La superficie agricole utile moyenne des exploitations agricoles est de 4 ha.

Sur le plan foncier : les terres de parcours sont de propriété collective et appartiennent au domaine de l'Etat (forestier et privé). La structure des exploitations agricoles est étroite.

La zone connaît une dégradation des ressources naturelles (sol, et couvert végétal) provoquée par la surexploitation des ressources naturelles et la forte dynamique de l'érosion.

### **2.1.3 La zone Sud-est du gouvernorat : une zone de hautes plaines**

Le sud-est du gouvernorat de Kairouan fait partie du système agraire de la basse steppe. Elle couvre les délégations de : Chrarda, Bouhajla, Chbika et la partie-est de la délégation de Nasrallah. Elle est située dans l'étage bioclimatique de l'aride supérieur.

C'est une zone de hautes plaines d'altitude moyenne entre 200 et 300 m. Elle abrite de riches réserves en eaux mais de qualité moyenne à médiocre (salinité élevée).

Par ailleurs, elle est peu ou pas affectée par l'érosion en raison de son relief plat. Le système de production est polyvalent (basé sur l'arboriculture et les grandes cultures en sec et des cultures irriguées).

Sur le plan foncier, les terres sont en majorité de propriété privée avec une superficie agricole utile moyenne des exploitations agricoles de 7 ha.

En résumé, la zone est riche en eau, mais cette eau est de qualité médiocre et non utilisable dans son état actuel.

## 2.1.4 La zone Nord-est du gouvernorat

Cette zone du Nord-est du gouvernorat de Kairouan est comprise dans le système agraire de la basse steppe. Elle se compose des délégations de Kairouan Nord, Kairouan-Sud et Sbikha. Elle fait partie de l'étage bioclimatique de l'aride supérieur. C'est une zone de basses plaines d'altitude moyenne de 100 m environ et qui sont en contact direct avec les sebkhas (avec un gradient Ouest-Est). C'est aussi une zone d'épandage des matériaux transportés des bassins versants de Zeroud et Maguellil <sup>(1)</sup>.

Le système de production de cette zone est basé sur l'élevage en parcours steppiques, des cultures en irrigué et l'arboriculture.

La tenure foncière est prédominée par la propriété privée des terres agricoles.

Dans cette zone, les ressources naturelles sont marquées par l'épuisement de leur potentiel : surexploitation des ressources des nappes et dégradation de la qualité de certaines d'entre elles (notamment celles qui en contact avec les sebkhas). D'autre part, certains périmètres connaissent des problèmes d'hydromorphisme (périmètre de Aïn Boumorra).

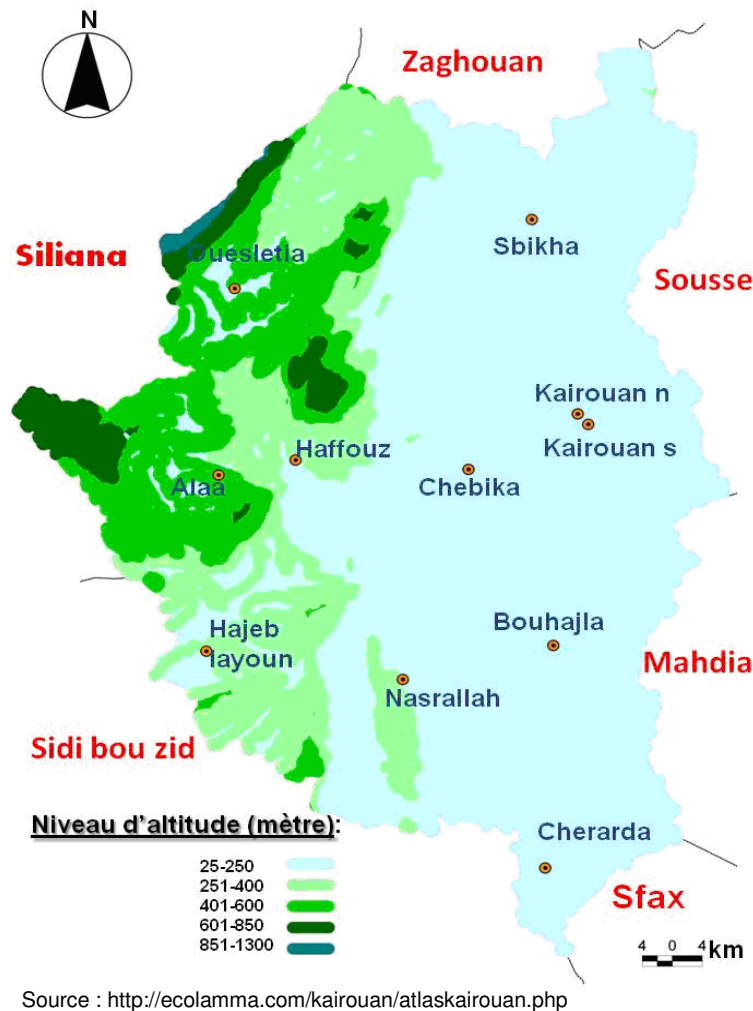


Figure 2.2: Carte des reliefs du gouvernorat de Kairouan

<sup>1</sup> ) Source : MEDD, 2006 « Programme d'Action Régional pour la Lutte Contre la Désertification, Gouvernorat de Kairouan » février 2006, par Med Elloumi. 86 p

## 2.1.5 Vue d'ensemble du Kairouanais

Globalement le gouvernorat de Kairouan se répartit en deux grandes zones : l'est et l'ouest. L'ouest est caractérisé par la succession de 3 grands bassins versants qui se prolongent à l'est dans leurs zones d'épandage respectives puis par les réceptacles endoréiques des eaux formés par les sebkhas et les dépressions.

Entre ces deux zones Ouest (à relief accidenté) et Est du gouvernorat (à relief de basses plaines) on note une zone de transition des hautes plaines qui va du Sud au Nord du gouvernorat et qui est constitué par les terres les plus fertiles et où se concentrent les périmètres irrigués.

La problématique des ressources naturelles se présente ainsi :

- L'Ouest du gouvernorat est une zone de protection des ressources en sols et du couvert végétal.
- Et l'Est est une zone de sauvegarde des ressources en eaux, de valorisation et de consolidation de la production agricole.

La problématique globale des ressources dans le gouvernorat de Kairouan peut être posée comme suit :

- La mobilisation des ressources a atteint un niveau élevé et se trouve dans un état d'équilibre fragile dont la préservation est rendue de plus en plus difficile par la position clé du secteur agricole qui occupe une grande partie de la population et reste un moteur du développement régional.
- La gestion des ressources naturelles (eaux, sols, végétation) est à la croisée des chemins <sup>(2)</sup>:
  - Soit continuer la mobilisation des ressources et leur exploitation de manière intensive avec des risques de dégradation irréversibles (perte de sol, du couvert végétal, baisse du niveau piézométrique et salinisation des nappes, etc.. ;
  - Soit se donner les moyens et le temps de réflexion pour poser une stratégie alternative qui préserve les acquis et ouvre des perspectives pour l'avenir.

Tels sont, donc, les termes de cette problématique de gestion stratégique des ressources naturelles et du développement régional de Kairouan.

## 2.2 LE CLIMAT ET L'HYDROLOGIE

### 2.2.1 Le climat

Le gouvernorat de Kairouan se répartit entre deux étages bioclimatiques :

- i. L'étage bioclimatique semi-aride inférieur qui caractérise la zone Nord du gouvernorat avec les délégations de Sbikha, Oueslatia et Haffouz, avec des précipitations moyennes entre 300 et 400 mm/an.
- ii. L'étage bioclimatique aride supérieur : qui caractérise les autres délégations à l'ouest et au sud du gouvernorat : El Alaa, Hajeb Layoune, Kairouan, Chebika, Nasrallah, Bouhajla et Chrarda, où les précipitations annuelles sont entre 200 et 300 mm.

Le gradient d'aridité croît du Nord au Sud du gouvernorat. Les paramètres climatiques peuvent être caractérisés comme suit :

La température moyenne varie entre 5 et 21°C en hiver et entre 25 et 42°C en été.

---

<sup>2</sup> ) Source : MEDD, 2006 « Programme d'Action Régional pour la Lutte Contre la Désertification, Gouvernorat de Kairouan » février 2006, par Med Elloumi. 86 p

## La température

Les températures maximales et minimales moyennes ainsi que la température moyenne mensuelle au niveau de la station de Kairouan (1950 – 2003) sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 2.1: Températures à la station de Kairouan SM (3)

Températures	J	F	M	A	M	J	Jt	At	S	O	N	D	Moy
Tmax °C	16,9	18,3	20,6	23,4	28,4	33,5	37,0	36,7	32,1	26,7	21,7	17,9	<b>26,1</b>
Tmin °C	6,2	6,7	8,4	10,7	14,3	18,4	20,9	21,6	19,5	15,3	10,5	7,3	<b>13,3</b>
Tmoy °C	11,5	12,5	14,5	17,0	21,4	25,9	28,9	29,1	25,8	21,0	16,1	12,6	<b>19,7</b>

Sources : INM

- Les étés sont chauds, avec des valeurs moyennes généralement supérieures à 26°C et les maxima moyens se situent entre 34 et 37 °C.
- L'hiver est relativement froid avec des valeurs moyennes oscillant entre 11 et 13°C et les minima moyens se situent entre 6 et 7°C.

Ces valeurs moyennes cachent des valeurs extrêmes de la température aussi bien en hiver qu'en été, et qui constituent des contraintes voire des limites pour certaines cultures. En effet, la température minimale absolue peut descendre à -3°C, alors que la température maximale absolue peut atteindre +46°C.

## L'Evaporation

L'évaporation adoptée est celle de la station de mesure au bac de Kairouan SM. Les résultats obtenus sont présentés ci-après.

L'évaporation enregistre son maximum au mois de juillet (232 mm), tandis que le minimum est enregistré au mois de janvier (78 mm). L'évaporation moyenne annuelle à la station de Kairouan SM, est de 1598 mm.

Tableau 2.2: Evaporation au bac à la station de Kairouan SM (mm) (4)

Mois	J	F	M	A	M	J	Jt	At	S	O	N	D	Annuelle
Evaporation	78,2	87,1	116,5	121,8	157,6	196,2	231,8	201,8	137,8	103	85,1	80,7	<b>1598</b>

Sources : INM

## Les vents

Les vitesses moyennes et maximales instantanées du vent, enregistrées à la station de Kairouan SM sur une période de 53 ans (1950-2003), sont indiquées dans le tableau suivant (5):

Tableau 2.3: Vitesses des vents à la station de Kairouan (m/s)

Mois	J	F	M	A	M	J	Jt	At	S	O	N	D	Moy
Vitesse moy	2,1	2,2	2,2	2,3	2,4	2,5	2,4	2,1	2,1	1,9	1,9	2,0	<b>2,2</b>
Vent max instantanée	8,2	8,9	9,3	9,8	10,0	10,4	10,2	10,1	9,4	8,1	7,8	8,0	<b>9,2</b>

Sources : INM

La principale source de vents est la direction Nord -Nord-Ouest. Les vents froids en hiver sont rarement accompagnés de pluie. De plus la région est ouverte aux influences sahariennes sans aucun obstacle naturel. On enregistre des vents chauds et secs du Sud et Sud-ouest qui

<sup>3</sup> ) Source : INM cité in « Actualisation de l'étude de planification des aménagements CES du gouvernorat de Kairouan » CRDA de Kairouan 2010.

<sup>4</sup> ) Source : INM cité in « Actualisation de l'étude de planification des aménagements CES du gouvernorat de Kairouan » CRDA de Kairouan 2010.

<sup>5</sup> ) Source : INM cité in « Actualisation de l'étude de planification des aménagements CES du gouvernorat de Kairouan » CRDA de Kairouan 2010.

occasionnent du sirocco qui souffle en été pendant 21 jours par an. On enregistre aussi des vents Sud-est tempérés et souvent accompagnés de pluies.

#### Pluviométrie

Du point de vue pluviométrique, le gouvernorat de Kairouan se situe entre les isohyètes 200 et 400 mm de pluie par an. La pluviométrie annuelle varie entre 250 et 400 mm/an en allant du Nord au Sud.

La région connaît aussi des phénomènes climatiques fréquents comme la grêle et le gel (température baissant en dessous de 0°C) au cours des mois d'octobre, avril et mai. .

Les plans d'eau connaissent une forte évaporation estimée à 800 mm/an, alors que l'évapotranspiration est estimée à 1598 mm/an. D'une façon générale le gouvernorat connaît une perte d'eau de 1000 mm/an <sup>(6)</sup>.

Tableau 2.4: Les précipitations moyennes à Kairouan

(de 1950 à 2003)		
Mois	Pluie mm/mois	Jour de pluie
janvier	24,3	6
février	22,9	6
mars	33,7	8
avril	30,9	7
mai	22,3	6
Juin	09,7	4
Juillet	04,2	1
août	12,2	3
septembre	43,9	6
octobre	49,3	7
novembre	31,6	6
décembre	29,5	6
Année	313,5	64

Source : MEDD, 2009 « Rapport régional sur l'état de l'environnement dans le gouvernorat de Kairouan », octobre 2009.

La pluviométrie annuelle varie selon les délégations et l'étage bioclimatique auquel elles se rattachent avec une variabilité dans le temps (d'année en année).

Tab. 2.5 : Pluviométrie annuelle par délégation

Zonage	Délég.	Superf. Terri. Ha	moy 1950-03 mm/an	2007 mm/an	2008 mm/an	2009 mm/an	2010 mm/an	2011 mm/an	Moy. 2007-11 Mm/an
Centre-est	Kairouan	82 820	296	346	208	350	262,3	397	310
centre	Chbika	51 600	281	331	168,5	360	263,5	452	309
Nord-est	Sbikha	103 930	394	376,3	173,8	397	346	468,5	359
Nord-ouest	Oueslatia	90 820	318	387,1	255,2	450	338,9	510	377
	Haffouz	59 590	313	444,3	285,2	284,3	310	452	348
	El Alaa	37 900	312	479,2	353	424	475,1	608,5	442
Sud-ouest	Hajeb	60 740	320	370	532,8	300	347,7	505	396
Sud-est	Bouhajla	64 660	265	349	171,5	415	202	335,7	290
	Chrarda	35 360	248	288,5	182	384	238	322	277
Sud	Nasrallah	70 280	320	312	128,5	350	235,4	352,2	283
	Moy./total	657 700	307	368,34	245,9	371,4	301,9	440,3	339

Source : le gouvernorat de Kairouan en chiffres (ODCO), et rapports annuels du CRDA de Kairouan

<sup>6</sup> ) Source : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, 2009 « Rapport régional sur l'état de l'environnement dans le gouvernorat de Kairouan » octobre 2009, téléchargé en mai 2013.



Comme l'indique ces données de pluviométrie par délégation et localisation on voit bien la graduation descendante de la pluviométrie en allant du Nord-ouest (Oueslatia, Haffouz, El Alaa) de 348 mm/an à 442 mm/an, au Nord-est (Sbikha moyenne de 359 mm/an), au centre et au centre-est (Chebika et Kairouan) puis au Sud (Bouhajla, Nasrallah et Cherarda) à l'exception de Hajeb El Ayoune au Sud-ouest en contre-bas de la zone montagneuse.

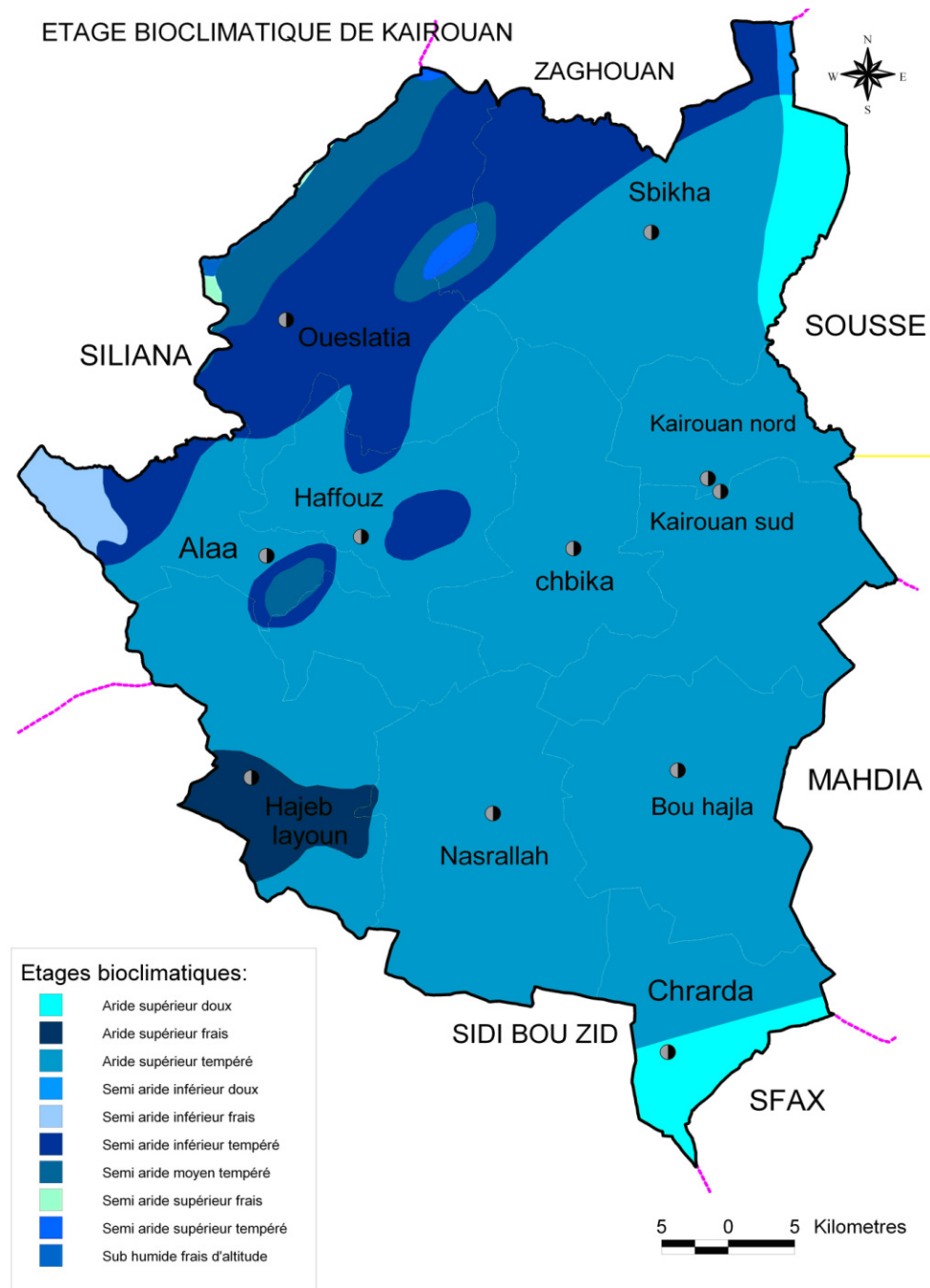


Figure 2.3 : Carte des étages bioclimatiques du gouvernorat de Kairouan

## 2.2.2 Le réseau hydrographique

Le réseau hydrographique du gouvernorat de Kairouan se compose de 3 grands oueds qui drainent trois grands bassins versants : au nord l'oued nebhana, au centre l'oued Marguellil et plus au Sud l'oued Zeroud :



- L'oued Nebhana prend sa source sur les plateaux de Kessra, traverse le Djebel oueslat puis les plaines de Sbikha pour s'étaler dans la plaine d'El Alam.
- L'oued Marguellil qui draine les montagnes boisées de Makthar et Kessra, traverse l'anticlinal Oueslat, la plaine d'El Houareb et puis se plonge dans la plaine de Kairouan.
- L'oued Zérooud, le plus important dans la Tunisie centrale. Il prend sa source à Aïn Loubira dans les hauteurs de la Dorsale à 1100 m d'altitude, à son départ sous le nom de oued El Htab, ensuite oued Zeroud s'allonge sur un parcours de 225 km pour finir dans la plaine de Kairouan et ensuite dans la sebkha El Kelbia.

## 3 LE MILIEU HUMAIN

### 3.1 LE SYSTEME DE PEUPEMENT

En 1981 le géographe H. Sethom résumait l'organisation du système de peuplement du Kairouanais par une formule très elliptique en évoquant le rôle prépondérant d'un « îlot moderne », la ville de Kairouan, au sein d'une zone « rurale » et « répulsive »<sup>7</sup>. Plus de trente années après ce constat, les profondes dynamiques démographiques qu'à connues la région (croissance démographique, urbanisation et migration) consacrent un système de peuplement fortement contrasté où la dyptique Kairouan ville et sa région s'érige en une structure fondamentale.

Cette opposition devenue « classique » dans l'organisation du Kairouanais entre d'une part Kairouan et d'autre part sa région justifie que l'on s'interroge sur les causes de son immuabilité relative et sa pérennité depuis au moins une trentaine d'années ainsi que les formes spatiales qu'elle revêt au niveau des densités humaines, de la répartition de la population sur le territoire régional, du système des mobilités locales et régionales et les incidences directes sur la croissance de la population et la structure démographique régionale.

#### 3.1.1 Le poids régional et national du gouvernorat de Kairouan

La population du gouvernorat de Kairouan était de 546.200 habitants en 2004, représentant 5,5% de la population totale du pays et 40,3% de celle du Centre-ouest. En 2014, l'effectif de la population était de 570.569 habitants et représentait 40,0% de celui du Centre-Ouest et 5,3% de celui du pays.

L'évolution démographique globale de Kairouan et de sa région (1975-2014) est présentée dans les tableaux suivants :

**Tableau. 3.1 : Evolution de la population totale**

Année	1975	1984	1994	2004	2014
Population totale	333 400	421 600	532 706	546 209	570 569

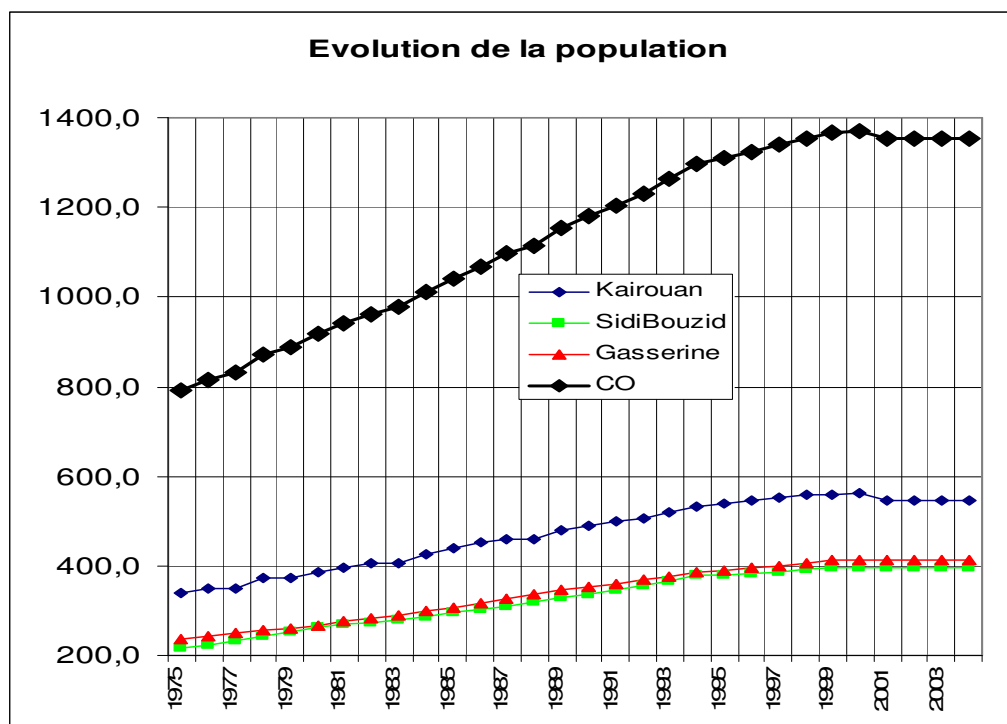
Source, INS, 1966-2009

En somme, et sur une période de trois décennies (1975-2014), l'ampleur de la décélération démographique confirme la transition démographique que connaît le Kairouanais passant ainsi d'un espace de croissance démographique soutenue à un espace de croissance modérée. La chute de la fécondité ainsi que l'ampleur des dynamiques migratoires auront été d'une importance capitale dans le changement profond du régime démographique du gouvernorat.

Toutefois, si la prépondérance démographique de Kairouan dans sa grande région, est toujours un fait spatial marquant, des signes de recul relatif sont à signaler. Ainsi de 42% en 1984, la part de Kairouan dans la population du Centre-Ouest est passée à moins de 40% en 2014. L'ampleur du recul du poids démographique relatif de Kairouan est plus tangible comparée au niveau national où la part du gouvernorat est passée de 6,10% en 1984 à 5,24% en 2014.

<sup>7</sup> Kassab A., Sethom H., Les régions géographiques de la Tunisie, Publications de l'Université de Tunis, 1981, p.281

Figure 3.1 : Evolution de la population des gouvernorats du Centre-Ouest (en 1000 hbt)



Toutefois, si la décélération démographique est une tendance confirmée par les statistiques récentes, l'évolution démographique globale de Kairouan et de sa région inscrite sur longue période (1956-2009) montre la succession de deux périodes aux caractéristiques différentes :

- Jusqu'à 1994 les différents recensements et enquêtes effectués depuis l'indépendance montrent que la croissance démographique du Kairouanais reste soutenue. Le taux de croissance annuel pour la période 1975-1984 était de 2.64% (contre une moyenne nationale de 2.48%) alors que pour la période 1984-1994 on enregistrerait un taux de 2.36% (la moyenne nationale était de 2.34%) ce qui représentait, dans le contexte démographique tunisien de l'époque un profil de croissance nettement supérieur à la moyenne nationale.

Tableau 3.1: Evolution de la population totale

Année	1966	1975	1984	1994	2004	2014
Population totale	278 324	333 400	421 600	532 706	546 209	570 569

Source, INS, 1966-2009

- Depuis 1994, la chute de la croissance démographique est perceptible et on assiste à une chute des taux enregistrés : 0.25% (contre une moyenne nationale de 1.21%) pour la décennie 1994-2004 et à peine 0.44% pour la période 2004-2014 pour une moyenne nationale de 1.03%.

Tableau 3.2: Evolution de la croissance démographique

Période	1975-1984	1984-1994	1994-2004	2004-2014
Taux de croissance annuel (%)	2,64	2,37	0,25	0,44

Source, INS, 1975-2009

En somme, et sur une période de trois décennies (1975-2014), l'ampleur de la décélération démographique confirme la transition démographique notable qu'a connue le Kairouanais passant ainsi d'un espace de croissance démographique soutenue à un espace de faible croissance. La chute de la fécondité ainsi que l'ampleur des dynamiques migratoires auraient été d'une importance capitale dans le changement profond du régime démographique du gouvernorat.

### 3.1.2 Le poids démographique par délégation

L'étude du système de peuplement Kairouanais sur la base de l'évolution du poids relatif de chaque délégation depuis 1984 montre des inégalités sensibles entre les espaces locaux.

Le premier fait marquant concerne le renforcement de la primauté des délégations de Kairouan ville dans le système de peuplement régional. Totalisant 106.841 habitant en 1984 les délégations de Kairouan Nord et Sud représentaient 25,34% de la population totale du gouvernorat. Cette primauté s'est remarquablement renforcée depuis deux décennies puisque les deux délégations voient leur poids relatif passer de 27.53% de la population totale du Kairouanais en 1994 à 30.07% en 2004. L'enquête nationale de la population et de l'emploi de 2009 confirme cette **lourde tendance à la concentration** puisque les deux délégations totalisaient 182106 habitants soit 32.24% du total de la population du gouvernorat.

Tableau 3.3: Evolution de la population par délégation (1984-2009)

Délégation	Population 1984	% du total	Population 1994	% du total	Population 2004	% du total	Population 2009	% du total
KAIROUAN NORD	55 830	13,2	73 773	13,9	83 794	15,3	94 033	16,7
KAIROUAN SUD	51 011	12,1	72 916	13,7	80 444	14,7	88 073	15,6
SBIKHA	50 819	12,1	65 298	12,3	67 315	12,3	69 302	12,3
OUESLATIA	34 040	8,1	41 110	7,7	36 195	6,6	32 807	5,8
CHBIKA	27 948	6,6	33 991	6,4	33 889	6,2	34 172	6,1
HAFFOUZ	34 152	8,1	41 322	7,8	43 792	8,0	46 284	8,2
ALAA	30 533	7,2	34 667	6,5	31 773	5,8	29 812	5,3
BOU HAJLA	54 440	12,9	69 903	13,1	70 589	12,9	71 854	12,7
NASRALLAH	33 025	7,8	38 789	7,3	37 112	6,8	36 334	6,4
HAJEB EL AYOUN	26 247	6,2	34 609	6,5	35 403	6,5	36 362	6,4
CHRARDA	23 562	5,6	26 331	4,9	25 903	4,7	25 873	4,6
<i>Total</i>	<i>421 607</i>	<i>100,0</i>	<i>532 709</i>	<i>100,0</i>	<i>546 209</i>	<i>100,0</i>	<i>564 906</i>	<i>100,0</i>

Source, INS, 1984-2009

L'autre fait notable est la stabilité, voire la baisse de la part relative des autres délégations dans le total de la population du gouvernorat. Ainsi les délégations de Bou Hajla, Nasrallah, Oueslatia, Cherarda, El Alaa ou Chebika voient leurs parts relatives dans la population totale du gouvernorat diminuer entre 1994 et 2009 d'une façon notoire. Les délégations de Sbikha et Hajeb Laayoun enregistrent une stabilité relative de leurs parts respectives dans le total de la population du gouvernorat avec toutefois les prémices d'un début de diminution. Seule la délégation de Haffouz se distingue par le renforcement relatif de son poids démographique en voyant sa part dans le total du gouvernorat passer de 7,76% en 1994 à 8.19% en 2009.

Cette disparité dans le poids démographique des délégations reste, visiblement, entièrement conditionnée par les rythmes de la croissance de la population à l'échelle des espaces locaux. Les cartes de la croissance démographique depuis 1984 montrent, pour les délégations, des trajectoires différentes en étroite liaison avec les spécificités des sociétés locales et des dynamiques socio-économiques propres à chaque unité.

- Les délégations de l'agglomération de Kairouan enregistrent toujours des taux de croissance supérieurs à 1.3% amplifiant ainsi la dynamique sélective qui profite essentiellement à Kairouan ville. Ainsi la ville de Kairouan apparaît comme le noyau de peuplement le plus attractif en termes de croissance démographique. Dans le sillage de Kairouan ville, et bénéficiant d'un effet d'axe les délégations de Chebika et de Haffouz se distinguent des autres délégations en gardant des taux de croissance démographique positifs dépassant 0.5%.
- Le reste des délégations, et malgré quelques légères différences, continuent à avoir des taux de croissance nuls ou franchement négatifs. El Alaa et Sbikha se remarquent par des taux négatifs particulièrement creusés (El Alaa -1.39%) attestant d'une véritable déprise démographique et une incapacité de leurs chefs-lieux à retenir leur population ou attirer d'autres.

Ainsi, durant une période de trois décennies (1984-2009), la dynamique démographique aurait été celle d'une transition profonde qui a profité, en termes de croissance, essentiellement à la ville de Kairouan et quelques autres centres secondaires comme Haffouz et Chebika.

Tableau 3.4: Evolution de la part des délégations de Kairouan ville dans le total de la population

Délégation	Population 1984	% du total	Population 1994	% du total	Population 2004	% du total	Population 2009	% du total
Kairouan nord	55 830	13,24	73 773	13,85	83 794	15,34	94 033	16,65
Kairouan sud	51 011	12,10	72 916	13,69	80 444	14,73	88 073	15,59
Total Kairouan	106 841	25,34	146 689	27,54	164 238	30,07	182 106	32,24
Commune de Kairouan	92 690	21,98	102 634	19,27	117 903	21,59	128 215	22,70
Total	421 607	100	532 709	100	546 209	100	564 906	100

Sources : « Recensements généraux de la population », INS

Le poids des délégations de Kairouan Nord et Sud (le Grand Kairouan) dans le total de la population du gouvernorat s'est vu remarquablement augmenter passant de 25.34% en 1984 à 32.24% en 2009. La commune de Kairouan proprement dit garde une place prépondérante dans le système de peuplement régional en accaparant, d'une façon constante, plus de 1/5 de la population du gouvernorat. Cette dichotomie qui oppose Kairouan à sa région en termes de potentiel démographique est le trait le plus saillant du système de peuplement régional. Elle est fondatrice d'une *structure régionale en centre/périphérie très accusée où le différentiel démographique reflète les écarts socio-économiques régionaux à l'intérieur du gouvernorat.*

### 3.2 MOBILITE SPATIALE ET MIGRATIONS

D'un gouvernorat à faible mobilité migratoire pendant les années 70, le Kairouanais est vite passé à une situation déficitaire avec des départs massifs vers les régions voisines. Au cours des vingt dernières années (1989-2009) la migration a constitué, donc le principal facteur influent sur l'évolution de la population du gouvernorat. Le solde migratoire négatif, avec les autres gouvernorats de la Tunisie, de -14975 pour la période 1989-1994 a connu une forte intensification durant la période 1999-2004 pour atteindre -23824 en 2004. Les estimations de 2009 indiquent, en revanche, un solde migratoire négatif en baisse par rapport à période 1 (1999-2004), soit un effectif de -19 536.

Tableau 3.5: Soldes migratoires de Kairouan et des gouvernorats du Centre-Ouest (1989-2009)

Gouvernorat	Entrants 1989-1994	Entrants 1999-2004	Entrants 2004-2009	Sortants 1989-1994	Sortants 1999-2004	Sortants 2004-2009	Solde 1989-1994	Solde 1999-2004	Solde 2004-2009
Kairouan	5 775	8 843	3493	20 750	32 667	23029	-14 975	-23 824	-19536
(% du total)	35,48	39,94	42,21	43,79	43,81	38,87			
Sidi Bouzid	5 284	5 997	2752	12 425	20 525	13944	-7 141	-14 528	-11192
(% du total)	32,47	27,08	33,26	26,22	27,53	30,86			
Kasserine	5 216	7 302	2030	14 210	21 370	13682	-8 994	-14 068	-11652
(% du total)	32,05	32,98	24,53	29,99	28,66	30,28			
Centre-Ouest	16 275	22 142	<b>8275</b>	47 385	74 562	<b>45190</b>	-31 110	-52 420	-36915

Source : INS

Pris dans son contexte régional, le gouvernorat de Kairouan se différencie sensiblement des autres gouvernorats du Centre-Ouest. Bien que les trois gouvernorats aient gardé, pendant la période 1989-2009, un profil migratoire déficitaire, la situation de Kairouan se distingue nettement de Sidi Bouzid et de Kasserine sur plusieurs aspects de la mobilité.

- Le gouvernorat de Kairouan a vu sa part des sortants du Centre-Ouest vers les autres régions augmenter de 41,7% pour la période (1979-1984) à 43,8% durant la période (1999-2004) et ce, malgré la baisse relative de son poids démographique (41,8% en 1984, 40,3% en 2004). Les estimations de l'enquête nationale de la population et de l'emploi de 2009 indiquent le début d'un recul hypothétique de la part de Kairouan dans le volume total des sortants du Centre-Ouest puisque elle se situe à 38,8% pour un poids démographique qui tombe pour la première fois sous la barre de 40% de la population totale du Centre-Ouest.
- A l'opposé, les deux autres gouvernorats de la région Centre-Ouest ont vu leurs parts dans le total des sortants de la région augmenter pour dépasser, pour les deux, la barre symbolique de 30% en 2009 ( 30,86 pour Sidi Bouzid et 30,28% pour Kasserine).

Ces remarques qui traitent des aspects macro-géographiques de la mobilité du Kairouanais et de la région Centre-Ouest n'ont rien d'anodin. En effet, si la tendance d'une chute des effectifs des départs se confirme dans l'avenir (les projections indiquent la division du solde négatif par deux d'ici 2024 soit -9194 personnes) le gouvernorat de Kairouan retrouvera un certain dynamisme démographique qui mettra fin à une période, relativement longue, de recul démographique. Les estimations de 2009 peuvent être lues comme les prémices d'un début de transition migratoire qui complète et achève la transition démographique amorcée pour Kairouan, il y a un quart de siècle.

Toutefois, si la mutation quantitative au niveau des effectifs des entrants et sortants du gouvernorat de Kairouan est attesté par les chiffres, un autre aspect important de la mutation migratoire est à chercher dans la restructuration spectaculaire, sur une période de trente ans, des directions des flux migratoires et leurs champs géographiques.

Tableau 3.6: Répartition régionale des sortants de Kairouan (%)

Région	Kairouan		
	1979-1984	1999-2004	2004-2009
Grand Tunis	27,5	15,7	15,05
Nord-Est	17,5	15,2	14,54
Nord-Ouest	6	2,7	3,03
Centre-Ouest	5,2	2,5	0,7
Centre-Est	38,5	59,1	65,11
Sud-Ouest	3,2	1,6	0,7
Sud-Est	2,1	3	2,53
Tunisie	100	100	100

Source, INS, 1979-2009

En effet, c'est au niveau des directions préférentielles des sortants que les changements sont les plus marquants. Le Grand Tunis, qui attirait durant la période 1979-1984 : 27,5% des sortants kairouanais, n'attire plus en 2009 que 15%. L'attraction de la région Nord-Est pour les migrants kairouanais enregistre, pour la même période, un recul significatif passant de 17,5% en 1979 à 14,5% en 2009.

C'est la région Centre-Est, par contre, qui devient le principal foyer d'accueil pour la migration kairouanaise en accaparant, pour la période 2004-2009, plus de 65% des sortants. Les effets de proximité et des traditions migratoires vers le Sahel et la région sfaxienne expliquent, en grande partie, cette géographie des directions migratoires préférentielles qui reflète, en filigrane, le poids des anciennes pratiques migratoires et leur forte impulsion sous les effets conjugués de la métropolisation littorale et les disparités du développement économique et sociale.

Tableau 3.7: échanges migratoires inter-gouvernorats ( 2004- 2009)

Gouvernorat	Sortants 2009	Entrants 2009	Solde 2009
Tunis	1 375	717	-658
Ariana	262	19	-243
Ben Arous	987	0	-987
Manouba	245	16	-229
<i>Grand Tunis</i>	<b>2 869</b>	<b>752</b>	<b>-2 117</b>
Nabeul	2 116	292	-1 824
Zaghouan	159	179	20
Bizerte	293	51	-242
<i>Nord Est</i>	<b>5 437</b>	<b>1 274</b>	<b>-4 163</b>
Béja	0	37	37
Jendouba	202	18	-184
Kef	151	135	-16
Siliana	315	89	-226
<i>Nord Ouest</i>	<b>668</b>	<b>242</b>	<b>-426</b>
Gasserine	154	349	195
Sidi Bouzid	355	258	-97
<i>Centre-Ouest</i>	<b>509</b>	<b>607</b>	<b>98</b>
Sousse	4 489	442	-4 047
Monastir	3 479	131	-3348
Mahdia	280	273	-7
<i>Sahel</i>	<b>8 248</b>	<b>846</b>	<b>-7 402</b>
Sfax	1 973	214	-1759
<i>Centre Est</i>	<b>10 221</b>	<b>1 060</b>	<b>-9 161</b>
Gafsa	144	38	-106
Tozeur	10	36	26
Gbili	38	18	-20
<i>Sud Ouest</i>	<b>192</b>	<b>92</b>	<b>-100</b>
Gabès	81	93	12
Mednine	340	88	-252
Tataouine	116	0	-116
<i>Sud Est</i>	<b>537</b>	<b>181</b>	<b>-356</b>
<i>Total</i>	<b>23 029</b>	<b>3 493</b>	<b>-14 071</b>

L'analyse des flux migratoires (2004-2009) à l'échelle des gouvernorats, confirme les remarques précédentes puisque ce sont les gouvernorats du Sahel central (Sousse et Monastir) qui attirent la masse la plus importante de sortants kairouanais. Sousse, gouvernorat contiguë de Kairouan, attire une masse de 4489 migrants soit plus de 25% du total des sortants kairouanais. La dimension, presque exclusivement littorale de la migration kairouanaise apparaît clairement si on totalise l'ensemble des sortants kairouanais vers les gouvernorats de Sousse, Monastir, Nabeul et Sfax soit 69% du total des sortants. Cette dimension littorale se renforce plus si on tient compte des gouvernorats du Grand Tunis soit 85% du total des sortants.



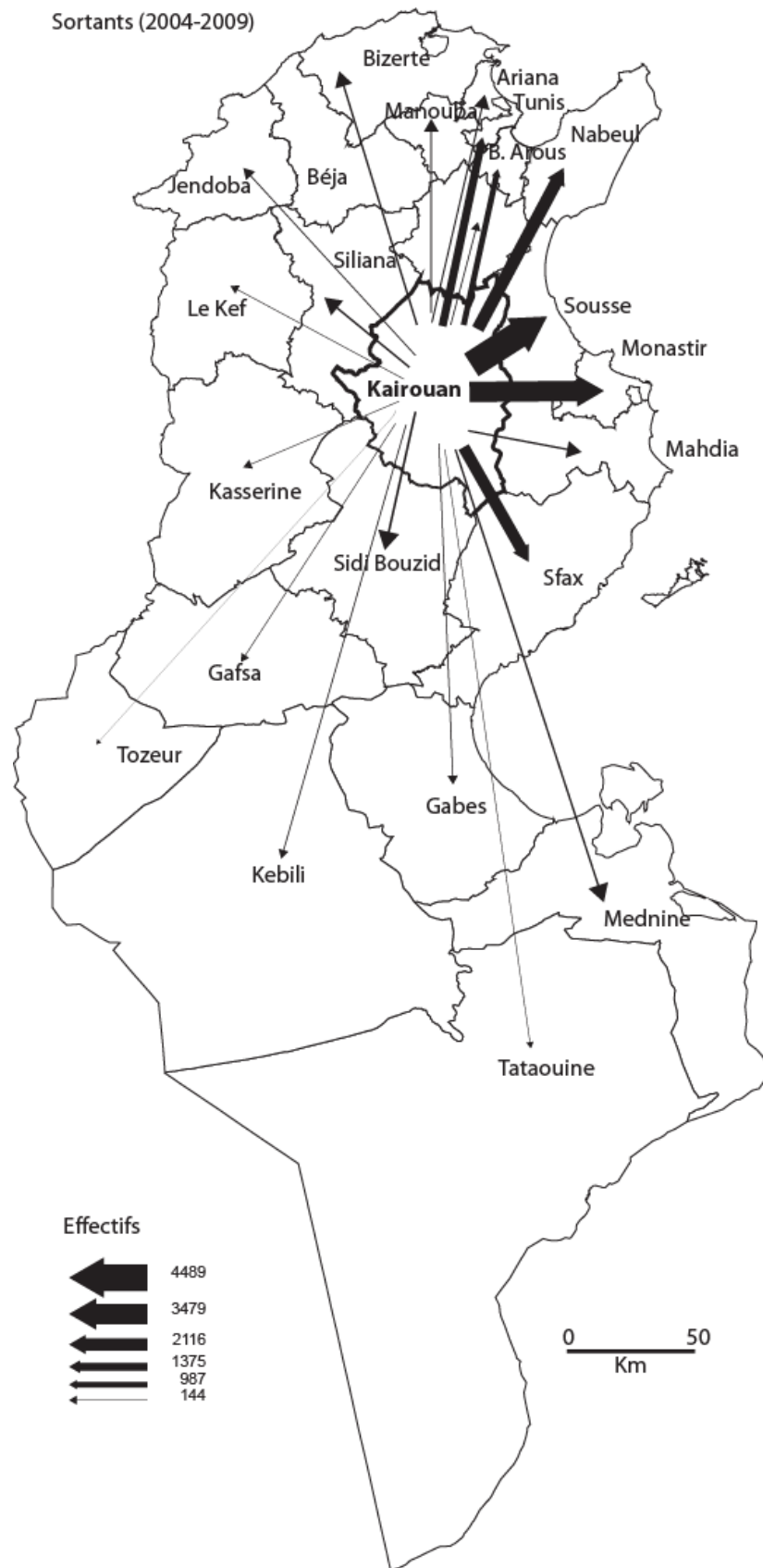


Figure 3.2 : Flux migratoires sortants (2004-2009)

Entrants (2004-2009)

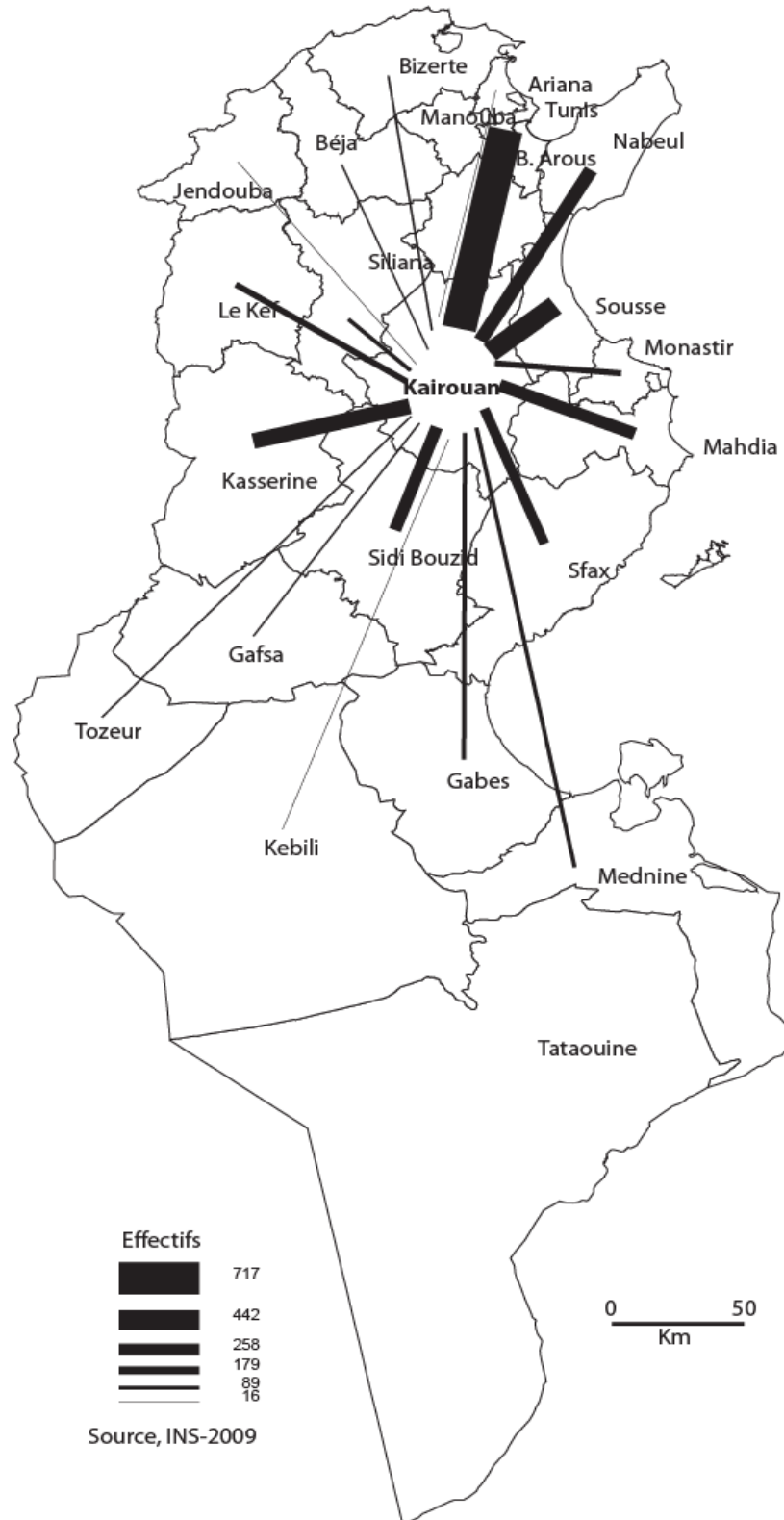


Figure 3.3: Flux migratoires entrants (2004-2009)

### 3.3 LA CROISSANCE DE LA POPULATION PAR MILIEU ET LES PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES

#### 3.3.1 L'urbanisation

Avec un taux d'urbanisation de 33% en 2009, le gouvernorat de Kairouan reste globalement un espace à dominante rurale et cela malgré l'évolution indéniable du taux d'urbanisation qui est passé de 25,5% en 1984 à 29,3 en 1994 pour atteindre en 33 en 2009.

Tableau 3.8: Evolution de la population communale et taux d'urbanisation (1984-2009)

Année	Population Totale	Population communale	Taux d'urbanisation
1984	421 600	107 442	25,48 %
1994	532 700	156 000	29,28 %
2004	546 200	173 692	31,80 %
2009	556 702	183 618	33,00 %

Source, INS, 1984-2009

Toutefois, la moyenne enregistrée cache, en vérité, une grande disparité entre les délégations du gouvernorat. Une cartographie détaillée du poids communal de chaque délégation et du taux d'urbanisation permettra de comprendre les disparités locales et les logiques d'évolution propres à chaque délégation.

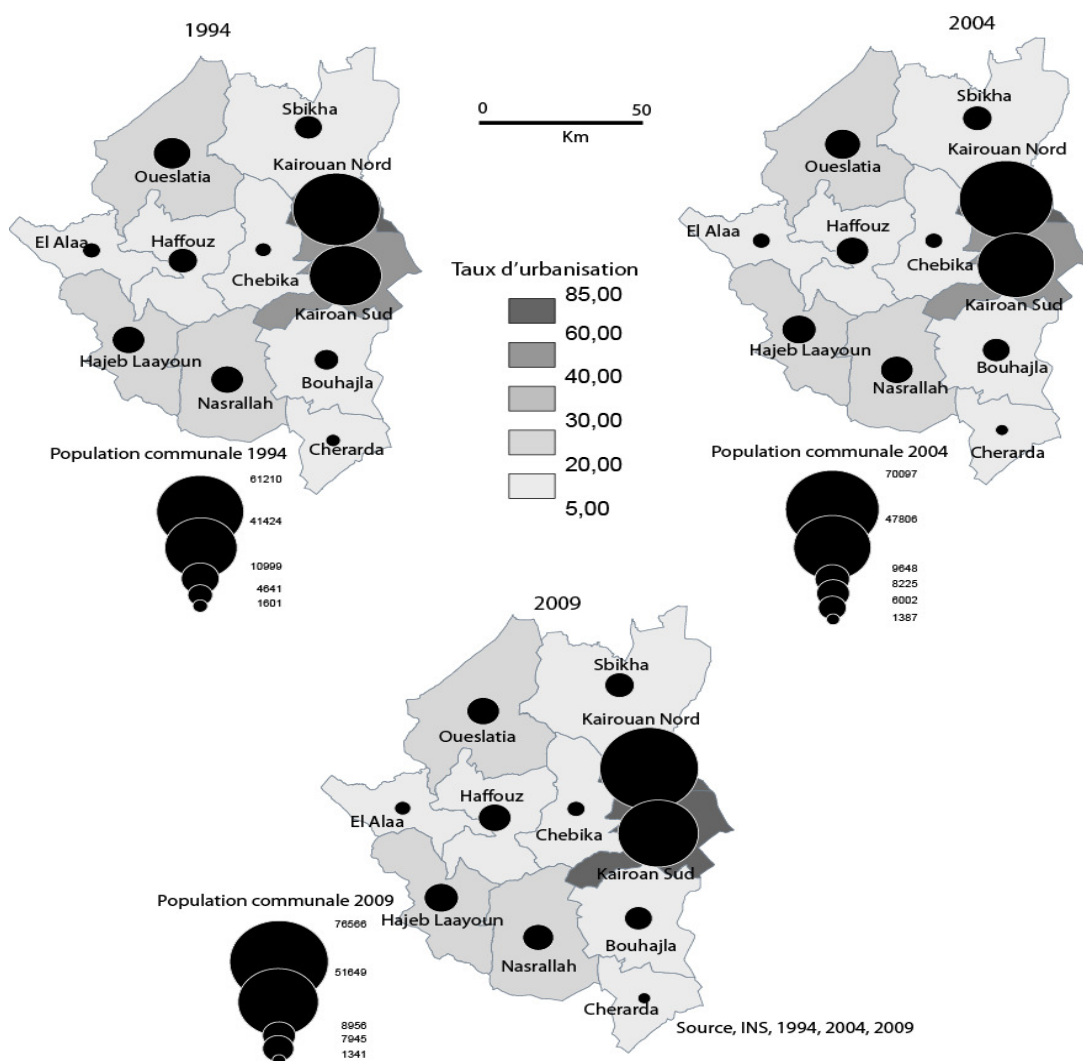
Tableau 3.9: Répartition de la population selon le milieu 1984 – 2004

Délégat.	1984		1994		2004		2009		Taux de la population communale en%		
	Communal	Non communal	Communal	Non communal	Communal	Non communal	Communal	Non communal	1994	2004	2009
Kair. N	45 874	9 956	61 210	12 563	70 097	13 697	76 566	14 806	83.0	83.7	83,80
Kair. S	26 380	24 631	41 424	31 492	47 806	32 638	51 649	34 083	56.8	59.4	60,24
Sbikha	3 536	47 283	6 299	58 999	6 776	60 539	7 087	61 429	9.6	10.1	10,34
Oueslatia	8 180	25 860	10 999	30 111	10 095	26 100	8 956	24 524	26.8	27.9	26,75
Chebika	-	27 948	2 258	31 733	2 505	31 384	2 563	31 284	6.6	7.4	7,57
Haffouz	4 198	29 954	6 877	34 445	8 225	35 567	8 987	36 445	16.6	18.8	19,78
El Ala	2 335	28 198	2 741	31 926	2 657	29 116	2 357	27 739	7.9	8.4	7,83
Bouhajla	2 284	52 156	4 641	65 262	6 002	64 587	6 369	64 633	6.6	8.5	8,97
Nasr'Allah	4 489	28 536	8 898	29 891	8 410	28 702	7 945	28 243	22.9	22.7	21,95
El Hajeb	5 765	20 482	8 960	25 649	9 648	25 755	9 798	26 068	25.9	27.3	27,32
Cherarda	-	23 562	1 601	24 730	1 387	24 516	1 341	24 324	6.1	5.4	5,23
<b>Total Gouvt</b>	<b>103 041</b>	<b>318 566</b>	<b>155 908</b>	<b>376 801</b>	<b>173 608</b>	<b>372 601</b>	<b>183 618</b>	<b>373 578</b>	<b>29.3</b>	<b>31.8</b>	<b>33</b>

L'analyse du niveau d'urbanisation par délégation permet donc, de dégager une structure régionale fortement duale : face aux deux délégations de Kairouan ville et ses périphéries immédiates, les autres délégations se démarquent par une faible urbanisation. En 2009, abstraction faite des délégations de Kairouan Nord et Sud, toutes les autres délégations se situent en dessous de la moyenne régionale. La situation ne semble pas beaucoup bouger entre 1994 et 2009 et les cartes confectionnées montrent une stabilité remarquable. Toutefois trois ensembles de délégations peuvent être différenciés :

- Le premier groupe est constitué par les délégations de Kairouan Nord (84%) et de Kairouan Sud (60,2%) et possédant des taux d'urbanisation qui dépassent largement 50%. Il s'agit en grande partie de la zone communale de Kairouan et de ses espaces d'épaulement. Ces deux délégations totalisent 70% de la population communale du gouvernorat.
- Le deuxième groupe est constitué par les délégations de Hajeb Laayoun (27,3%), Nasrallah (22%) qui contient deux centres communalisés à savoir Nasrallah et Menzel Mhiri et Oueslatia (26,7%). Ces trois délégations abritent 15% de la population communale.
- Le troisième groupe est formé enfin par le reste des délégations dont le taux d'urbanisation ne dépasse pas 20% à l'image de Cherarda (6.1% en 1994 et 5,2 en 2009), Bouhajla (9%), El Alaa (7,8%), et Chebika (7,5%). Les raisons de ce niveau particulièrement bas de l'urbanisation est à rechercher ans la chute de la croissance démographique naturelle (la fécondité) et l'ampleur des courants migratoires qui ont profité à Kairouan ville et à d'autres espaces régionaux.

Population communale et évolution du taux d'urbanisation  
1994-2009



### 3.3.1.1 Villes et agglomérations urbaines

Le poids limité de la population urbaine dans le Kairouanais ne semble pas avoir autorisé l'émergence d'un réseau de ville de taille démographique respectable. Seule la ville de Kairouan s'impose avec une population qui a atteint 128.215 habitants en 2009. Aucune autre ville n'a pu dépasser le seuil fatidique de 10.000 habitants. La primauté démographique de Kairouan est attestée par la part de la ville dans la population urbaine du gouvernorat : en 1984 la ville de Kairouan s'accaparait 74,5% de la population urbaine totale. Cette part diminue passablement en 1994 pour se situer à 65,8% pour partir de nouveau en hausse (68% en 2004 et 69,8% en 2009).

Tableau 3.10: Evolution de la taille démographique des villes de Kairouan (1984-2009)

Nom	Population 1984	Population 1994	Population 2004	Population 2009
Ain Jeloula		1 856	1 651	1 443
Bouhajla	2 284	4 641	6 002	6 369
Chebika	1 288	2 258	2 505	2 563
Cherarda	340	1 601	1 387	1 341
El Ala	2 335	2 741	2 657	2 357
Haffouz	4 198	6 877	8 225	8 987
Hajeb	5 765	8 960	9 648	9 798
<b>Kairouan</b>	<b>92 690</b>	<b>102 634</b>	<b>117 903</b>	<b>128 215</b>
Ml Mhiri	2 752	3 365	3 356	3 229
Nasrallah	4 489	5 533	5 054	4 717
Oueslatia	6 793	9 143	8 444	7 513
Sbikha	1 467	6 299	6 776	7 087

Source, INS, 1984, 1994, 2004 et 2009

Cette forte dynamique de concentration qui caractérise la géographie des villes dans le gouvernorat de Kairouan s'explique par des rythmes de croissance, durant les 25 dernières années, qui ont touché les villes de la région d'une manière très sélective.

### 3.3.1.2 Le peuplement rural

Entre 1984 et 1994, la population rurale du gouvernorat de Kairouan a enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de 1,7 %. Toutefois, le rythme de croissance de la population rurale est marqué par une forte disparité entre les délégations et selon la situation avant et après 1994.

Durant la période 2004-2009 le gradient Est/Ouest s'amplifie encore. A une structure en gradient Est/Ouest se succède une structure complexe ou la délégation de Kairouan Nord se détache de l'ensemble. Il s'agit de l'espace périurbain de la ville de Kairouan qui profite de l'extension de l'agglomération sur ses alentours. Une diagonale « intermédiaire » émerge constitué par les délégations de Chebika, Nasrallah et Cherarda dont la croissance de la population rurale est légèrement négative.

Plus à l'ouest, les délégations d'El Alaa et Oueslatia plongent dans une croissance fortement négative de leur population rurale ce qui implique la stagnation voire le recul de leur population rurale et l'amplification de la dynamique du dépeuplement des campagnes.

### 3.3.2 Les projections de la population

Prévoir l'évolution de la population d'un espace donné n'est pas une opération simple car elle exige la prise en compte de plusieurs facteurs complexes. Théoriquement le système démographique et son évolution est le résultat d'une interaction entre plusieurs éléments. Les éléments structurels de l'évolution d'un système démographique sont la croissance naturelle (natalité et mortalité), le solde migratoire, la fécondité et l'espérance de vie à la naissance. Ce sont précisément ces éléments qui ont été mobilisés, dans une étude de L'INS publiée en 2007, pour proposer une projection de l'évolution de la population tunisienne jusqu'à l'horizon 2024.

En suivant la même démarche nous proposons ici trois hypothèses de l'évolution probable de la population du gouvernorat de Kairouan jusqu'à l'horizon 2030. L'hypothèse la plus « plausible » sera détaillée pour pouvoir dégager ses répercussions sur la répartition de la population par âge et par milieu.

**La première hypothèse** dite « théorique » est celle d'une évolution constante de la population du gouvernorat sur la base du taux de croissance enregistré entre 2004-2009 soit 0,70% par an. Ce taux repose sur les indicateurs démographiques de base suivants :

- \* Un taux brut de natalité égal à 19,1‰
- \* Un taux brut de mortalité égal à 6,8‰
- \* un taux de croissance naturelle égal à 1,22%
- \* Un indicateur synthétique de la fécondité de 2,38
- \* Un solde migratoire pour la période 2004-2009 de -19523 personnes.
- \* Une espérance de vie à la naissance égale à 71,3 ans

Tablant sur une population additionnelle de 3739 personnes/an, cette hypothèse prévoit une population totale du gouvernorat de Kairouan égale à 606.039 habitants en 2020 et 643.433 habitants en 2030 soit une population additionnelle de 78527 personnes pour la période 2009-2030.

**La deuxième hypothèse** repose sur la probabilité d'une diminution sensible du solde migratoire négatif pour se situer à -2500 personnes/ans et où l'indicateur synthétique de la fécondité gardera son niveau actuel. Le taux de croissance annuel moyen est fixé alors à 0,85% ce qui donne une population globale du gouvernorat égale à 617.724 habitants à l'horizon 2020 et une masse de 665.741 habitants en 2030 soit une population additionnelle de 100.000 habitants entre 2009-2030. Cette deuxième hypothèse, qui table sur l'effondrement des départs migratoires n'est soutenable que si le solde migratoire négatif actuel (-4500 personnes par ans) soit divisé par deux durant la période 2009-2030, ce qui est, dans l'état actuel, très peu probable.

**La troisième hypothèse**, beaucoup plus plausible, et qu'on retiendra ici est celle avancée par l'INS tablant sur une baisse modérée de la fécondité, un taux de croissance annuel moyen pour la période 2009-2030 de 0,65 % et un solde migratoire négatif annuel moyen pour la période 2009-2030 de l'ordre de -2800 personnes. Cela impliquerait plusieurs répercussions sur l'évolution du poids démographique du gouvernorat, la répartition de la population par âge et par milieu de résidence.

Au niveau du poids démographique du gouvernorat. Cette hypothèse prévoit une population totale du gouvernorat égale à 607.400 habitants en 2020, 624.100 en 2024 et 649.140 habitants en 2030. La population additionnelle entre 2009 et 2030 serait donc de 87.640

personnes. Cela fera passer le poids démographique de Kairouan dans le total national de 5,4% en 2009 à 5,2% en 2030.

Par milieu de résidence, si on adopte une hypothèse de croissance du taux d'urbanisation de 1,2 % tous les cinq ans retenue par l'INS dans l'élaboration des projections à l'horizon 2024 la population communale totale du gouvernorat de Kairouan serait de 229.400 en 2024 ce qui porte le taux d'urbanisation du gouvernorat à 36,8%.

### 3.4 LE NIVEAU DE VIE

L'évolution du niveau de vie dans le gouvernorat de Kairouan est approchée ici selon trois indicateurs socio-économiques : Le taux de pauvreté, le nombre de familles nécessiteuses pour 1000 habitants et le taux de dépendance économique. Le croisement de ces indicateurs avec d'autres données socio-économiques permet de cartographier les disparités de développement régional dans le gouvernorat de Kairouan à l'échelle des délégations.

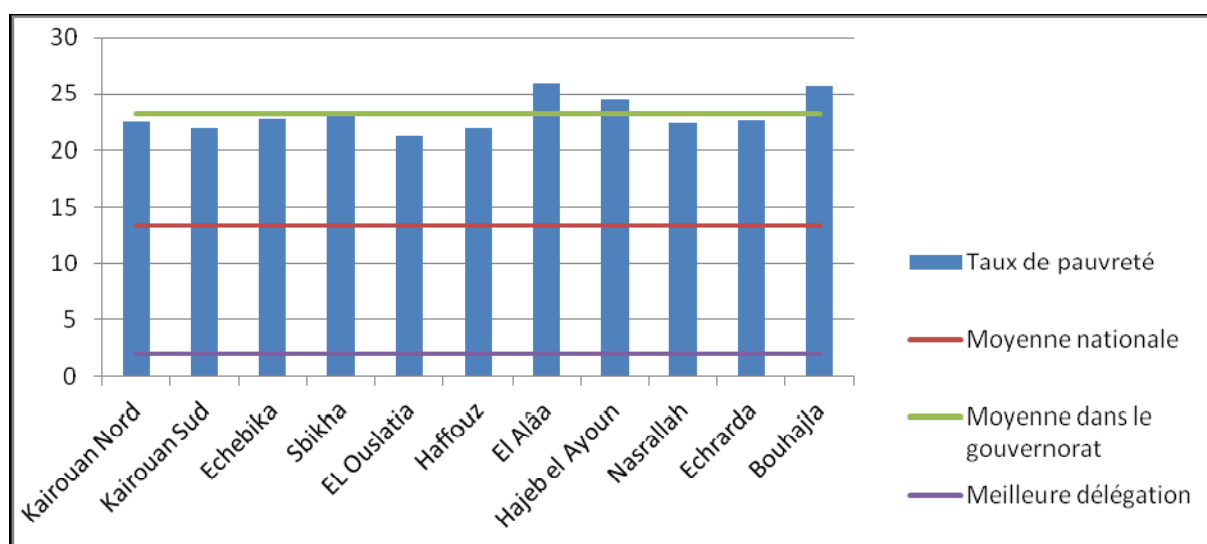
#### 3.4.1 La pauvreté

L'enquête sur le budget et la consommation des ménages réalisée par l'INS en 2005, définit les ménages pauvres ceux dont les dépenses par an et par personne sont inférieures ou égales à 489 dinars pour les habitants des grandes villes, 429 dinars dans les autres zones urbaines et 378 dinars dans les zones rurales.

Le taux de pauvreté dans la région du Centre-Ouest était de 12,8 %, contre un taux moyen national de 3,8 %. Ainsi, le gouvernorat de Kairouan appartenait à la région la plus défavorisée du pays. Ce constat est aujourd'hui confirmé par les chiffres publiés par le Ministère du Développement Régional et de la Planification concernant les taux de pauvreté par délégation.

Le taux de pauvreté dans le gouvernorat de Kairouan est estimé à 23,5 % en 2012, il est nettement plus élevé que le taux moyen national, qui se situe autour de 13,5 %.

Figure 3.4: Taux de pauvreté dans le gouvernorat de Kairouan, 2012



Toutefois, la moyenne du gouvernorat cache des inégalités relatives entre les délégations. Les délégations d'El Alaa et de Bouhajla enregistrent les taux de pauvreté les plus élevés dépassant le seuil symbolique de 25% de la population locale. Dans l'ensemble, aucune délégation n'enregistre un taux en dessous de la moyenne nationale, soit 13,5%. La faiblesse

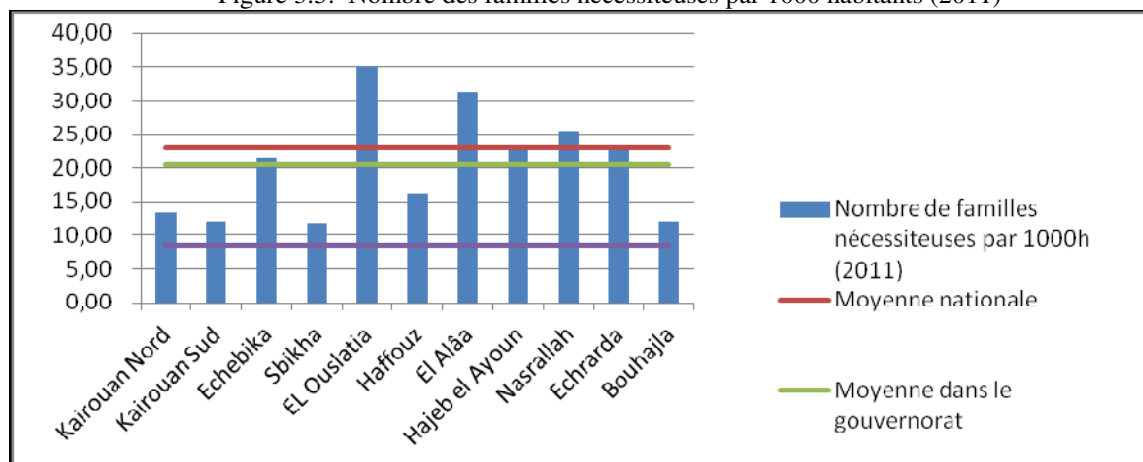


des ressources économiques et le niveau rudimentaire d'accumulation de la richesse ne permet pas, visiblement, une réelle récession de la pauvreté.

Le deuxième indicateur retenu ici pour mesurer la pauvreté est celui du nombre de familles nécessiteuses par 1000 habitants. Une famille nécessiteuse est définie statistiquement en tant que famille bénéficiant de carte des soins à tarif réduit et éligible également à l'aide scolaire et autres formes.

La moyenne du gouvernorat, située à 20‰, est légèrement en dessous de la moyenne nationale située quant à lui à 23‰. Toutefois, loin d'être uniforme, la géographie de la répartition des familles nécessiteuses par délégation montre des différenciations sensibles.

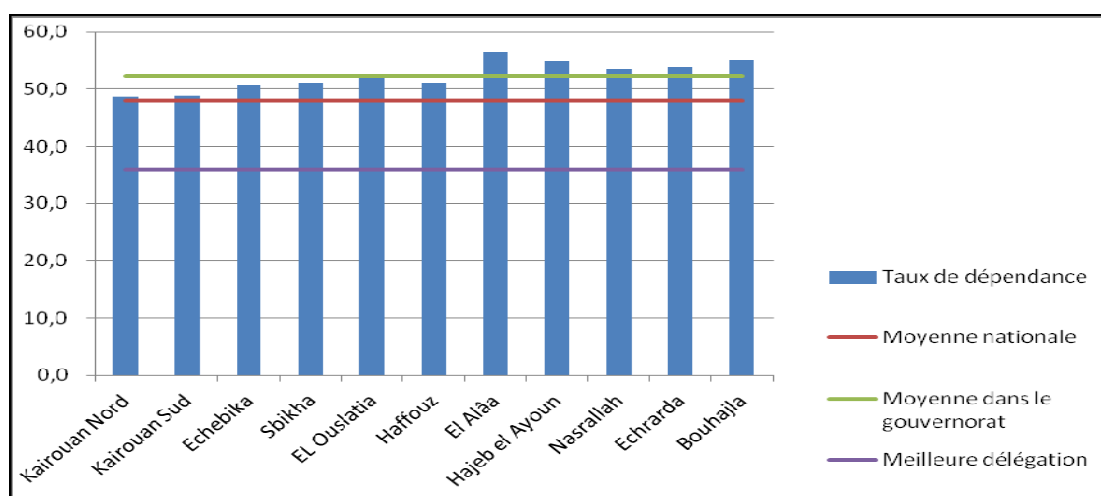
Figure 3.5: Nombre des familles nécessiteuses par 1000 habitants (2011)



Les délégations de Oueslatia (35‰) et d'El Alaa (32‰) se démarquent nettement des autres délégations par leurs ratios élevés. Le caractère rural et désenclavé de ces délégations est un facteur aggravant de la pauvreté et de sa diffusion.

Le troisième indicateur, retenu ici, est le taux de dépendance économique. *Le taux de dépendance économique est le rapport entre la population des jeunes et des personnes âgées (moins de 20 ans et 60 ans et plus) et la population en âge de travailler (20 à 59 ans). Il est défavorable (ou « fort ») lorsqu'il est supérieur à 50.*

Figure 3.6: Taux de dépendance par délégation (2012)



Le taux de dépendance par délégation dans le gouvernorat de Kairouan est partout supérieur à la moyenne nationale (48%) en 2012. Les délégations d'El Alaa, Hajeb Laayoun, Nasrallah,



Cherarda et Bouhajla ont des taux de dépendance qui dépassent la moyenne du gouvernorat (52%). Les effets des départs migratoires qui touchent essentiellement la population en âge de travailler se fait largement sentir au niveau de la dépendance économique d'une partie importante de la population.

Le croisement des trois indicateurs retenus ici pour mesurer les aspects de la pauvreté permet d'insister sur quelques remarques importantes :

- La pauvreté se manifeste d'abord dans des conditions de vie difficiles (déséquilibre entre revenus et dépenses, logements indécents, isolement et enclavement). A cet égard, l'ensemble des délégations sont touchées. La pauvreté dans le milieu urbain nécessite des interventions d'envergure.
- Le taux du chômage élevé et la diffusion du travail précaire associés à l'absence d'une couverture sociale amplifient la dépendance économique des familles et des ménages.
- L'insuffisance du capital économique et la faiblesse des ressources (épargne, propriété...) constitue un vrai handicap pour l'amélioration du niveau de vie que se soit dans le milieu rural ou urbain.
- L'insuffisance du capital professionnel et de formation entrave le développement économique et la capacité à entreprendre.

### **3.4.2 Le développement économique régional : une vue synthétique**

Pour évaluer le niveau de développement économique et social au niveau national et régional une étude du Ministère du développement régional proposait en 2012 une combinaison de 26 variables démographiques, économiques, sociales et d'équipement. Le traitement statistique a ensuite permis de calculer un indicateur synthétique de développement régional (IDR) qui va de 0,00 (situation d'indigence totale de développement) à 1,00. Le classement de l'ensemble des délégations de la Tunisie par Rang met en évidence le niveau de marginalisation et de sous-développement des délégations du gouvernorat.

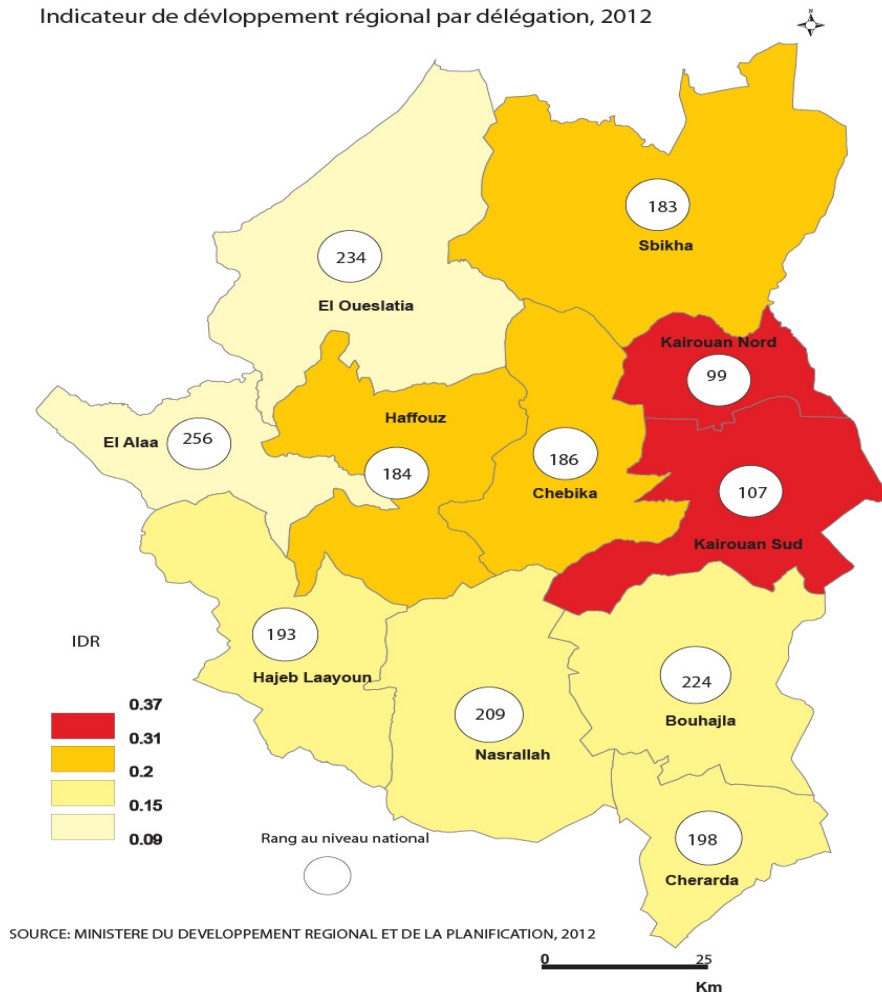


Figure 3.7: L'indicateur de développement régional par délégation

### 3.5 DYNAMIQUE DE L'EMPLOI DANS LE GOUVERNORAT DE KAIROUAN

Le chômage a baissé à Kairouan non pas à cause de l'amélioration de la capacité de cette région en matière de création d'emplois, mais plutôt, suite à une très forte décélération du croît de sa population active. En effet, la population active (15 ans et plus) a régressé, entre 1994 et 2004, d'environ 5000 actifs, alors que la population active occupée est restée stationnaire (130.000 actifs), avec un taux de croissance quasi nul (0,05%). Mécaniquement, la régression de la population active occupée a impacté la demande additionnelle et les créations d'emplois qui ont toutes deux reculé à Kairouan. Cette tendance s'explique par :

- ✓ La réalisation de Kairouan d'un solde migratoire négatif ;
- ✓ L'intensification des effets de la rétention scolaire aussi bien dans le secondaire que dans le supérieur,
- ✓ Et enfin, par la faiblesse des taux d'activité de la population de la tranche d'âge 60 ans et plus suite à la généralisation progressive de la couverture sociale par les systèmes de sécurité sociale tant public que privé.

Tableau 3.11: Principales caractéristiques du marché de travail à Kairouan 1984-2009

		Population totale	Population en âge actif	Population active	Population active occupée	Effectif du chômage
Kairouan	1984	425 030	237 000	122 610	105 560	17 050
	1994	530 725	328 155	161 920	130 240	31 680
	2004	546 209	378 181	155 909	130 906	25 003
	2009	556 702	398 956	165 972	148 064	17 907
Centre-Ouest	1984	1 012 080	552 730	282 090	235 710	46 380
	1994	1 296 021	783 567	366 160	290 572	75 588
	2004	1 353 993	927 636	387 896	321 267	66 629
	2009	1 393 226	993 387	417 448	362 014	55 436

Source : « Recensements généraux de la population », INS et Enquête population emploi 2009.

Bref, la baisse de la demande additionnelle d'emplois à Kairouan a déguisé l'impact du fort ralentissement des créations nettes d'emplois sur le chômage. Donc, avec un taux de chômage parmi les plus faibles au pays, le gouvernorat de Kairouan n'est pas économiquement prospère.

Au contraire, cet indicateur doit être lu autrement : il traduit la dépression démographique de ce gouvernorat qui est en train de perdre ses populations actives occupées les plus dynamiques aux profits d'autres régions relativement plus prospères.

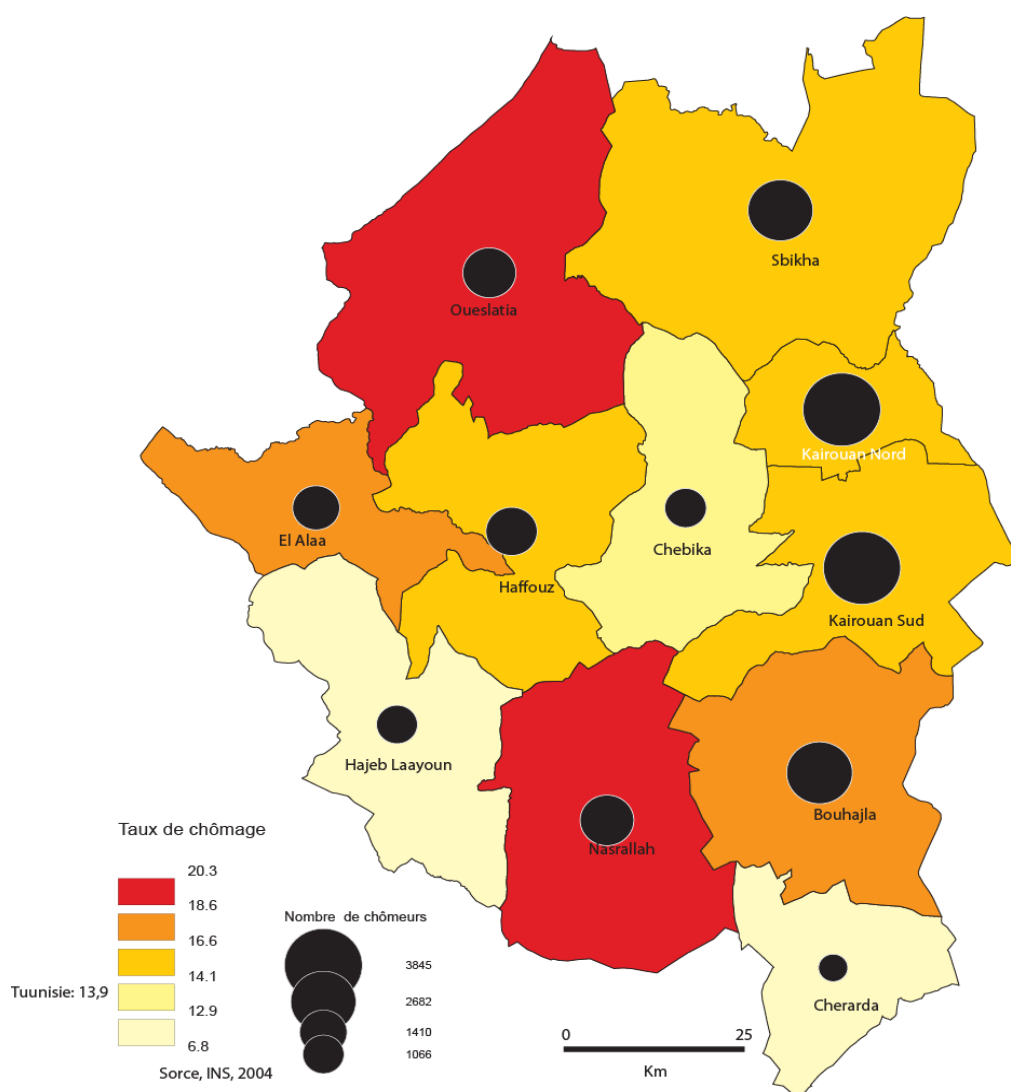
Mais on peut mesurer la dynamique du marché de l'emploi de Kairouan par deux indicateurs : celui du taux d'activité spécifique et le taux brut d'activité. Ces deux taux donnent une idée précise sur le niveau d'activité par genre et le niveau d'activité globale. Ce qui est en terme micro-économique plus significatif : plus ces taux sont élevés, plus les actifs par ménages ont la chance de s'inscrire sur le marché d'emploi et de trouver effectivement un travail.

Le taux d'activité spécifique a baissé à Kairouan de 52% en 1994 à 42% en 2009 (Tunisie : de 51% à 46). Par genre, le taux d'activité a baissé de 83,5% à 71% pour les hommes et de 19% à 17% pour les femmes (contre respectivement 70%-69% et 22-25% pour toute la Tunisie).

En termes de taux brut d'activité, Kairouan est à six points du taux national moyen 31,3%. Par rapport à d'autres gouvernorats, surtout ceux proches du Sahel, il est à dix points et parfois plus. Ce taux d'activité faible surtout pour les femmes est très *contrasté à l'intérieur de l'espace du gouvernorat : un axe oriental qui s'étend de Sbikha en passant par Kairouan Nord et Sud jusqu'à Chrarda. La délégation de Bouhajla* coupe la continuité de cet axe. Ces délégations ont un taux brut d'activité proche de la moyenne nationale. Toutes les délégations de l'Ouest du gouvernorat souffrent du taux d'activité proche de la moyenne régionale et parfois très faible pour Nasrallah et El Alaa. On observe la même configuration spatiale pour les taux d'activité spécifique par délégation. La carte du chômage ne reflète que très peu la réalité de l'activité et du dynamisme économique à Kairouan, elle met plutôt le point sur l'état migratoire de chaque délégation : les délégations qui réalisent les taux de chômage les plus faibles, en 2004, (El Hajeb, Chrarda, Chbika) sont les plus touchées par l'émigration.

Les délégations où la population est moins encline à migrer et les plus spatialement immobiles réalisent les taux de chômage les plus élevés (Bouhajla, Nasrallah, El Alaa, Oueslatia). Au contraire, les délégations du Nord-Est du gouvernorat, Sbikha et les deux délégations de Kairouan enregistrent des taux de chômage modérés.

Figure 3.8: Le taux de chômage à Kairouan, 2004



Les créations nettes d’emplois sont faites essentiellement à Kairouan par l’agriculture, les services et très secondairement par les industries manufacturières.

Entre 1984 et 2009, l’agriculture Kairouanaise a perdu plus de 6.000 emplois. Seul l’emploi des femmes a repris entre 1994 et 2009. L’Enquête Population Emploi enregistre une reprise fulgurante, mais douteuse, des ces créations d’emploi (+ 14 500) : 11 500 pour les hommes et 2800 pour les femmes. Mais toutes les estimations les plus sérieuses prévoient une croissance stationnaire de l’activité agricole entre 2004 et 2009, sinon une très légère augmentation. Bref, l’agriculture reste à Kairouan le plus grand créateur d’emploi, mais en dynamique c’est un secteur en stagnation. En termes de caractérisation territoriale, l’activité agricole marque la vie et l’économie régionale. Kairouan enregistre en effet, un ratio d’actifs agricoles pour 100 actifs occupés de 31 (14 uniquement pour toute la Tunisie). A l’intérieur du gouvernorat, deux délégations sont en deçà de la moyenne nationale, Kairouan Nord et El Alaa. Le faible taux de Kairouan Nord s’explique par une sérieuse diversification de la base économique par les industries et les services. Aux contraire à El Alaa, la faiblesse des ressources naturelles (sols agricoles fertiles, eaux) et humaines minorent le volume des actifs dans le secteur agricole. Les autres délégations enregistrent une prédominance écrasante des actifs dans l’agriculture

qui varient entre le 1/5 des actifs à Kairouan Sud et Haffouz jusqu'au plus des 4/10 dans les délégations du Sud et du Nord du gouvernorat.

Le plafonnement des créations d'emplois à Kairouan peut s'expliquer par :

- 1) Le quasi arrêt de l'extension des périmètres irrigués dans ce gouvernorat qui s'est stabilisé dans les 50 000 ha depuis le début des années 2000. L'agriculture en sec est quant à elle saturée et ne peut plus progresser ;
- 2) Devant le renchérissement des prix de l'eau pour l'irrigation et des intrants agricoles, les politiques publiques d'encouragement à l'agriculture irriguée sont annulées ;
- 3) Mais ce qui retient encore beaucoup de paysans dans les campagnes de Kairouan, c'est plutôt le pullulement des programmes de développement rural : Programmes de Développement Rural Intégré (PDRI), Programme de Développement Agricole Intégré (PDAI), Les Programmes de Gestion des Ressources Naturelles (PGRN), Les programmes gérés par La Banque Tunisienne de Solidarité, etc.

En conclusion, trois enseignements peuvent être retenus :

- 1- Le repli du chômage à Kairouan n'est qu'apparent, et il ne résulte guère d'une amélioration des créations d'emplois mais plutôt d'une régression du taux d'activité et de la demande additionnelle d'emplois et d'une amplification de la rétention scolaire dans les niveaux secondaire et plus récemment supérieur.
- 2- La diversification du tissu économique à Kairouan est en cours de réalisation via le secteur industriel et les services marchands ; c'est-à-dire les secteurs modernes, productifs et entraînants avec 10% des actifs pour l'industrie et 14,15% pour les services marchands. Ces deux activités sont concentrées dans la ville de Kairouan.

Au-delà d'une prédominance de l'activité agricole au niveau de la région de Kairouan, on peut dresser une typologie de ses délégations selon l'activité :

- 1) Les délégations à dominante agricole : Il s'agit des délégations d'Echbika, de Sbikha, de Hajeb El Ayoun, Cherarda, Bouhajla et de Oueslatia. Ces délégations sont surreprésentées dans l'activité agricole (+29% des actifs dans l'agriculture). Si l'on excepte Chebika, El Hajeb et Bouhajla, toutes les délégations de cette catégorie, possèdent des taux d'actif dans les BTP supérieurs à la moyenne régionale. Ces délégations, souffrent enfin d'une faiblesse dans le reste des secteurs (services marchands, services non marchands, industrie et autres services). L'activité dans ces délégations est restée traditionnelle, paysanne dominée par l'agriculture et les BTP.
- 2) La délégation de Nasrallah est économiquement déprimée puisque seulement le quart de la population active occupée travaille dans l'agriculture, un peu du tiers dans les BTP, le 1/5 dans les services non marchands. Les industries manufacturières, les services marchands et les autres services sont pratiquement absents.
- 3) Les délégations avec emploi dominant dans les BTP et les services (El Alaa et Haffouz). Dans ces deux délégations les actifs occupés dans les BTP dépassent les 29% (la moyenne régionale est de 22%), mais elles sont « surreprésentées » dans les activités des services (les services marchands pour El Alaa et les services non marchands pour Haffouz). Les actifs dans l'agriculture et dans les industries manufacturières sont relativement faibles.
- 4) Les délégations à dominante dans les services et l'industrie. Il s'agit des délégations de Kairouan Nord et de Kairouan Sud. Seules ces deux délégations ont connu un début de la diversification de leurs bases économiques avec plus de 1/7 de leur

population active dans les services et plus 1/8 à 1/7 dans l'industrie. Les actifs dans l'agriculture et dans les BTP sont relativement faibles par rapport à la moyenne régionale et tendent de se rapprocher de la moyenne nationale. Apparemment, l'économie urbaine de la première ville de la région, Kairouan est derrière cette diversification croissante et confirmée (tableaux et cartes).

## 4 DYNAMIQUE SECTORIELLE

L'objectif était de faire le bilan des activités économiques du gouvernorat et d'analyser les potentialités existantes et le degré de compétitivité de la région. C'est sur cette base que sont prises les mesures de renforcement, de mise à niveau, d'accompagnement de la base économique du gouvernorat.

Dans ce qui suit on procède à l'analyse de l'ensemble de l'activité économique du gouvernorat et de sa contribution à l'économie nationale.

### 4.1 L'AGRICULTURE

Au niveau de l'agriculture, le bilan-diagnostic s'attache à :

- ✓ analyser les potentialités naturelles, les infrastructures agricoles et les contraintes du secteur ;
- ✓ évaluer l'évolution et la structure des investissements publics et privés ;
- ✓ dresser la carte de la compétitivité régionale sur la base des études engagées par le Ministère de l'Agriculture. Il faudra ainsi comparer la structure de la compétitivité des produits et des exploitations agricoles à celle des investissements. Les investissements agricoles se dirigent-ils vers les productions compétitives ou vers les productions non compétitives ? On pourra ainsi comparer l'efficacité de l'orientation des investissements agricoles dans la région.

#### 4.1.1 Analyse des potentialités du secteur agricole

Le secteur agricole dans le gouvernorat de Kairouan se compose de trois sous-secteurs de production : celui de l'agriculture pluviale, de l'agriculture irriguée et de l'élevage.

##### 4.1.1.1 L'agriculture pluviale

La superficie agricole totale de 615 000 ha <sup>(8)</sup> se composaient de 434 000 ha de terres labourables et 181 000 ha de terres forestières, de parcours et de nappes alfatières. Les terres labourables (434 000 ha) se composent de terres cultivées sur 336 000 ha et de jachère sur 98 000 ha (chiffres de 2008/09<sup>(9)</sup>).

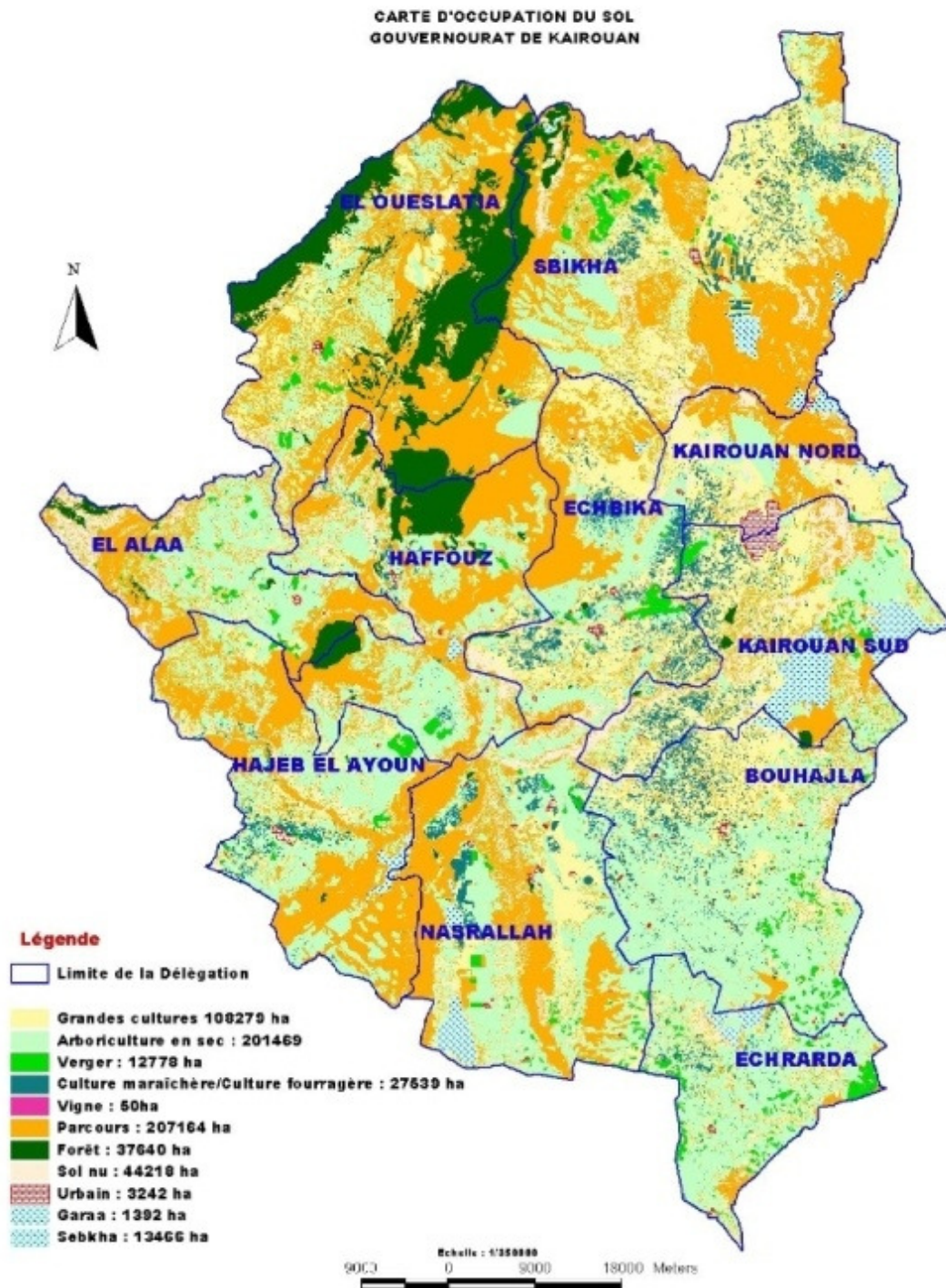
Les terres cultivées se composaient de 217 700 ha d'arboriculture et 118 300 ha de cultures annuelles et une jachère de 98 000 ha (chiffres de la campagne 2008/09). L'arboriculture se compose de 163 700 ha d'oliviers (99% d'oliviers à huile), de 41 000 ha d'amandiers (dont 29 000 ha en association avec l'olivier) et 13000 ha d'autres espèces fruitières (dont 4000 ha en association avec des oliviers).

L'agriculture pluviale est composée principalement de la céréaliculture et de l'arboriculture (dont l'olivier représente près de 75% de la superficie occupée par l'arboriculture fruitière). Au cours de cette période 1970/71 à 2010/2011 : on relève que les deux groupes de cultures ont eu des tendances opposées, puisque les céréales ont baissé par rapport aux années 1990 et ont stagné au cours de la période 2008-2011 autour de 150000 ha ( y compris les céréales en irrigué), alors l'arboriculture continue d'occuper de nouvelles superficies en passant de 79000 ha en 1970/71 à 217000 ha en 2011 (arboriculture irriguée comprise).

<sup>8</sup> ) Source : CRDA Kairouan 2010 « Actualisation de l'étude de planification des aménagements CES du gouvernorat de Kairouan, Diagnostic Phase 1 » 2010

<sup>9</sup> ) Source : CRDA Kairouan 2010 « Actualisation de l'étude de planification des aménagements CES du gouvernorat de Kairouan, Diagnostic Phase 1 » 2010





source: Carte Agricole (CRDA Kairouan)

Figure 4.1: Carte d'occupation des sols



Tableau 4.1: Evolution des cultures pluviales

Cultures/année	1970/71	1980/81	1990/91	1993/94	2003/04	2007	2008	2009	2010	2011
Céréales (ha)	nd	Nd	161920	157430	137790	116000	107626	91992	124410	124000
Arboriculture fruitière (ha)	79000	185000	nd	205700	204400	213900	195608	199054	196298	196150
Jachère (ha)				64490		78230	61467	76051	45757	60850
Total cultivables (ha)				425000		434000	434000	434000	434000	434000
Parcours (ha)	188800	131540	nd	130500	116000		96000	96000	96000	96000

Sources : rapports annuels CRDA de Kairouan

Pour la période 1970/71 à 2003/04 : MEDD-GTZ, 2006 « Programme d'Action Régional de Lutte Contre la Désertification, gouvernorat de Kairouan », février 2006. Par Mohamed Elloumi, Chercheur INRAT

Source : pour 1993/94, Ministère Agriculture dec1994 « Résultats de l'enquête sur le suivi de la campagne agricole 1993/94 » décembre 1994

Pour la période 2008 à 2011 et pour les céréales et l'arboriculture ces superficies sont cultivées en sec déduction faite des superficies de céréales et d'arboriculture conduites en irrigué. Avant 2008, la superficie irriguée (pour les céréales et l'arboriculture) n'a pas été déduite dans les chiffres présentés ici.

D'autre part, une partie de l'élevage (ovins-caprins, en particulier) est entretenue grâce aux ressources fourragères naturelles (parcours et forêts).

Les perspectives de l'agriculture pluviale sont dépendantes des conditions climatiques, qui sont très variables, et leurs performances sont incertaines surtout si les agriculteurs ne peuvent pas acquérir les intrants nécessaires. Ceci concerne surtout la céréaliculture, dont une partie des superficies ensemencées n'est pas récoltée pluviométrie insuffisante, sols marginaux et inadaptés à la culture.

Par contre, les plantations d'olivier et même en année de sécheresse pourraient avoir un meilleur rapport que les céréales, l'olivier n'étant pas exigeant et il est toujours possible de mettre des cultures intercalaires avec l'olivier.

#### 4.1.1.2 Le secteur irrigué

Le secteur irrigué dans le gouvernorat de Kairouan couvre 53 000 ha à fin 2011. Il a connu l'évolution retracée par le tableau ci-après entre 1993/94 et 2011 :

Tableau 4.2: Evolution des périmètres irrigués dans le gouvernorat de Kairouan

Période		Irrigables (ha)	Ha irrigués	Ha de Cultures irriguées	Taux d'utilisation %	Taux d'intensification
1993/94	Kairouan	49430	39110	39120	79,0%	100%
	En % du CO	52,8%	52,3%	49,3%	80,0%	106%
	En % de Tunisie	14%	13,6%	12,60%	81,0%	108%
2004	Kairouan	52650	43890	55320	83,0%	105%
	En % du CO	43,4%	44,3%	47,8%	81,7%	79%
	En % de Tunisie	13,1%	13,8%	15,6%	79,0%	88%
2009	Kairouan	53500	52190	63160	98,0%	118%
	En % du CO	44,5%	46,2%	50,2%	94,0%	112%
	En % de Tunisie	11,7%	14,3%	15,6%	81,0%	89%
2011	Kairouan	52853	49806	53176	94,2%	107%

Sources : pour 1993/94 à 2003/04 MEDD, GTZ « Programme d'Action Régional de Lutte contre la Désertification » par Med Elloumi, février 2006, Et pour 2009 et 2011 : ODCO, 2009, 2011 « le gouvernorat de Kairouan en chiffres, 2009 et 2011 »

Au cours de cette période 1993/94 à 2010/11 les superficies irrigables ont peu augmenté : de 49 430 ha en 1993/94 à 52853 ha en 2011 soit une augmentation de 3423 ha. Ces périmètres

de Kairouan représentent environ la moitié des périmètres de la région du Centre-Ouest et environ 14% des périmètres irrigués du pays, cette position n'a pas varié au cours des périodes considérées.

D'autre part, le taux d'utilisation (rapport entre superficies irriguées et superficies irrigables) est passé de 79% en 1993/94 à 81% en 2004 puis à 98% en 2009 et 94,2% en 2011. C'est un progrès en comparaison avec le taux d'utilisation moyen pour l'ensemble de la Tunisie qui est resté constant autour de 80% entre 1994 et 2009. Le taux d'intensification (rapport entre la superficie des cultures irriguées et les superficies irriguées) a peu varié entre 100% en 1994 et 118% en 2009 mais pour retomber à 107% en 2011. Le taux d'intensification renseigne sur les superficies irriguées cultivées deux fois par an. Le taux d'intensification de 107 % indique que les 7% de la superficie ont été cultivés deux fois dans l'année.

Les périmètres irrigués en 2011 se répartissaient comme suit :

- Périmètres publics irrigués : 16 662 ha (31,4% du total),
- Périmètres irrigués privés : 36 390 ha (68,6% du total)

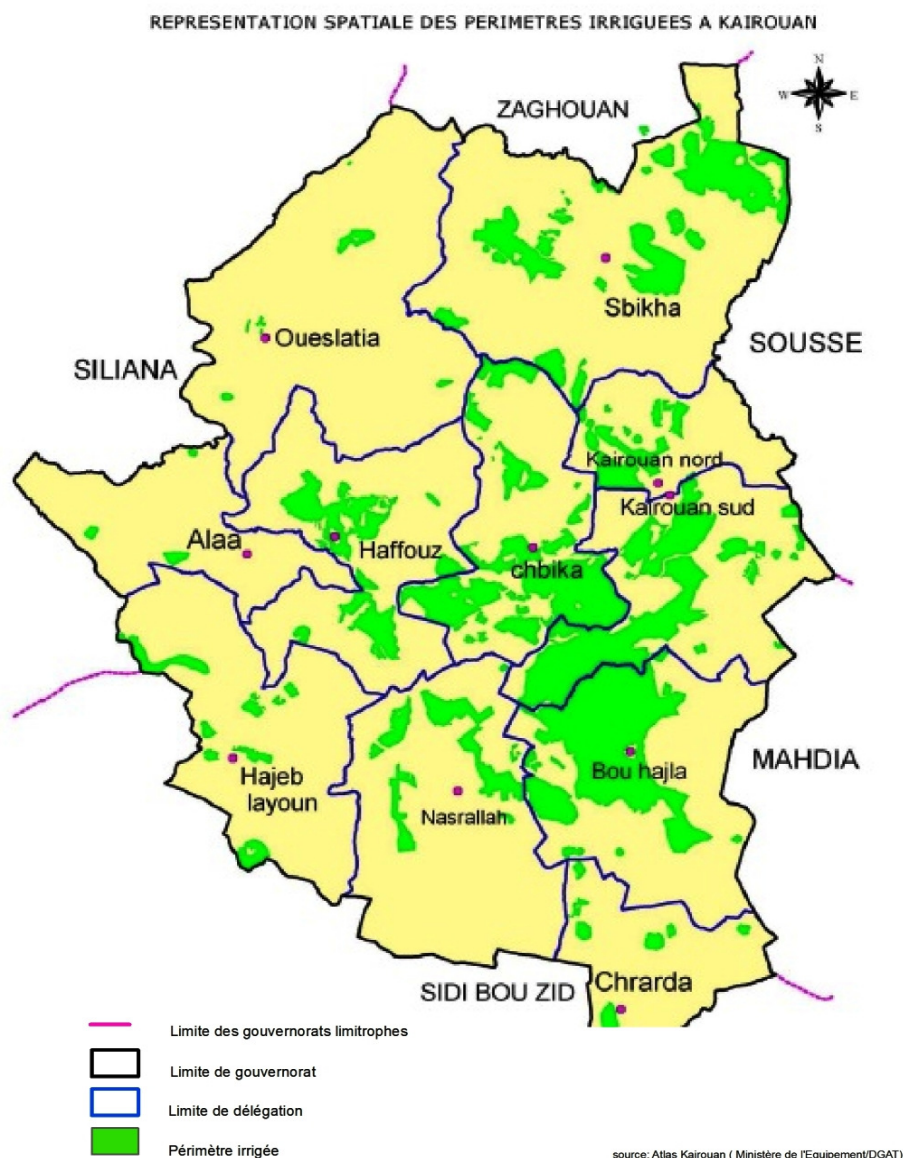


Figure 4.2: Carte des périmètres irrigués

### 4.1.1.3 L'élevage

L'autre composante du secteur agricole est représentée par les productions animales. Le troupeau bovin, d'un effectif total de 35 042 têtes en 2012, se composaient de 6687 têtes de race pure, 23303 têtes de race croisée et 5052 têtes de race locale.

L'effectif des vaches était de 21305 têtes dont 3585 vaches de race pure, 14820 vaches de race croisée et 2900 vaches de race locale.

Le troupeau ovin se composait de 642 027 têtes dont 426 497 brebis. Le troupeau caprin se compose de 55003 têtes dont 34 684 chèvres.

Tableau 4.3: Evolution des effectifs du troupeau

Année	Indication	Bovins			Ovins		Caprins	
		vaches	autres bovins	total	brebis	total ovins	chèvres	total caprins
2005	espèce bovine							
	race pure	4290						
	race croisée & locale	22710						
	<b>total</b>	<b>27000</b>	<b>10900</b>	<b>37900</b>	<b>424970</b>	<b>601370</b>	<b>30710</b>	<b>44700</b>
2007	race pure	3656	3823	7479				
	race croisée	4556	3378	7934				
	race locale	16520	4519	21039				
	<b>total</b>	<b>24732</b>	<b>11720</b>	<b>36452</b>	442366	718971	35996	62763
2009	race pure	3500	3000	6500				
	race croisée	15000	8994	23994				
	race locale	3000	2229	5229				
	<b>total</b>	<b>21500</b>	<b>14223</b>	<b>35723</b>	<b>420828</b>	<b>649048</b>	<b>35000</b>	<b>55000</b>
2010	race pure	4720	200	4920				
	race croisée & locale	16000	3000	19000				
	<b>total</b>	<b>20720</b>	<b>3200</b>	<b>23920</b>				
2011	race pure	3585	3102	6687				
	race croisée	14820	8484	23304				
	race locale	2900	2152	5052				
	<b>total</b>	<b>21305</b>	<b>13738</b>	<b>35043</b>	<b>426497</b>	<b>642127</b>	<b>34684</b>	<b>55003</b>
2012	race pure	3585	3102	6687				
	race croisée	14820	8483	23303				
	race locale	2900	2152	5052				
	<b>total</b>	<b>21305</b>	<b>13737</b>	<b>35042</b>	<b>426497</b>	<b>642027</b>	<b>34684</b>	<b>55003</b>

Sources rapports annuels du CRDA, 2009, 2010, 2011, 2012

Malgré sa petite taille le troupeau bovin de race pure (environ 20% du troupeau du gouvernorat) destiné à la production laitière, a baissé d'effectif entre 2005 et 2012. Il s'agit de menus troupeaux composés de 2 à 3 vaches laitières par exploitation agricole, répartis sur surtout dans les de Kairouan Sud, Kairouan Nord, Sbikha, et Hajeb El Ayoun qui disposent mieux que les autres délégations de services à la production et à la collecte de la production laitière <sup>(10)</sup>.

Le troupeau bovin composé de races croisée et locale représente 80% des effectifs des femelles productives, qui participe à un peu plus de 50% de la production laitière globale (estimée à 32 million de litres en 2012).

<sup>10</sup>) Source : Rapport annuel du CRDA de Kairouan année 2012.

L'effectif du troupeau ovin semble stationnaire entre 2005 et 2012 autour de 420 000 brebis. L'effectif des caprins stagne autour d'un effectif entre 30 000 et 35 000 chèvres.

Le secteur avicole se composait selon un inventaire en 2006 de 778 poulaillers (enregistrés) mais il y'a eu construction sauvage de nombreux poulaillers et le nombre était de 900 poulaillers (selon le rapport annuel du CRDA de 2012), d'une capacité totale de 2 millions de sujets par rotation. Ces poulaillers font de l'élevage du poulet de chair, de faible capacité unitaire. Le taux d'exploitation de ces infrastructures est faible : à peine 25%. Certains facteurs comme les hautes températures en été, la discontinuité des approvisionnements en poussins d'un jour, l'absence des équipements suffisants dans ces poulaillers, influent négativement sur la production de viande avicole dans le gouvernorat de Kairouan. En effet, sur les 778 poulaillers enregistrés en 2006 seuls 217 répondaient aux normes techniques (sanitaires et environnementales).

#### 4.1.2 Evolution de la production en quantité et en valeur

La structure moyenne de la production agricole en valeur du gouvernorat de Kairouan pour la période 2008-2011 se présente ainsi :

- Céréales : 13,8% de la valeur de la production totale, avec une certaine variabilité
- L'arboriculture fruitière (olives comprises) : 28,6% de la valeur totale
- Les maraîchages : 42,8% de la valeur totale
- Les élevages : 14,4% de la valeur totale.

Tableau 4.4: Evolution de la production agricole en valeur aux prix courants

(valeur en 1000 DT, quantité en Tonne)							
cultures	unité	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Céréales	qte (Tonne)	83 800	148 100	51 977	158 553	157 891	164 935
	valeur (1000 DT)			20 820	64 281	64 912	67 857
	valeur (%)			6,5%	18,1%	16,2%	16,0%
Légumineuses	qte (Tonne)			520	1545	1910	509
	valeur (1000 DT)			628	2150	3 215	747
	valeur (%)			0,2%	0,6%	0,8%	0,2%
Arboriculture Fruitière	qte (Tonne)	173 800	177 900	136 155	126 590	142 670	135 397
	valeur (1000 DT)			111 107	95 372	113 004	119 054
	valeur (%)			34,9%	26,8%	28,2%	28,1%
Maraîchages	qte (Tonne)	293 200	409 800	480 847	425 937	580 637	650 182
	valeur (1000 DT)			148 233	151 692	177 453	183 828
	valeur (%)			46,6%	42,7%	44,3%	43,4%
Elevages	qte (Tonne)			9 173	10 940	11 320	12 000
	valeur (1000 DT)			47 300	55 200	58 500	62 300
	valeur (%)			14,9%	15,6%	14,6%	14,7%
Valeur de production	valeur (1000 DT)	232 520	262 750	328 577	368 261	416 547	433 300
Valeur des intrants	valeur (1000 DT)	41 860	47 300	57 227	63 951	72 153	76 289
Valeur ajoutée	valeur (1000 DT)	190 660	215 450	271 350	304 310	344 394	357 011

Source : Budget économique du CRDA de Kairouan pour 2013.

Globalement, la valeur de la production agricole du gouvernorat de Kairouan a été de 7,0% de la valeur de la production agricole à l'échelle du pays (pêche non comprise pour les besoins de la comparaison entre le gouvernorat de Kairouan et le pays).

La production céréalière du gouvernorat de Kairouan représente le même ordre de grandeur (6,4% en moyenne de la période 2008-2011). L'arboriculture apporte 7,1% à la valeur du

même groupe à l'échelle du pays. Cependant les cultures maraîchères du gouvernorat de Kairouan contribuent à hauteur de 17,2% au volume physique de la production et à hauteur de 19,2% à la valeur des productions maraîchères du pays.

Quant à l'élevage le gouvernorat de Kairouan contribue à hauteur de 2,4% pour la production des viandes (et à hauteur de 2,6% de la valeur totale des productions animales réunies). Par ailleurs le Gouvernorat de Kairouan produit environ 0,7% de la production nationale d'œufs de consommation et 3% de la production nationale de lait de vache.

Tableau 4.5: Evolution comparée de la production agricole du gouvernorat de Kairouan

avec la production du pays										
Cultures	Unité	2008	2009	2010	2011	2008	2009	2010	2011	moyenne % du national
Gouvernorat de Kairouan					En % du national					
Céréales	1000 Tonnes	52,0	158,6	157,9	164,9	4,4%	6,3%	14,6%	7,1%	7,5%
	Million DT	20,8	64,3	64,9	67,9	4,8%	7%	9%	8%	6,4%
Arboriculture Fruitière	1000 Tonnes	136,2	126,6	142,7	135,4	8%	7%	8%	7%	7,3%
	Million DT	111,1	95,4	113,0	119,1	7%	7%	8%	7%	7,1%
Maraîchages	qte (Tonne)	480,8	425,9	580,6	650,2	16%	14%	18%	21%	17,2%
	valeur (1000 DT)	148,2	151,7	177,5	183,8	19%	18%	20%	20%	19,2%
Elevages	qte viandes (Tonne)	9,173	10,94	11,32	12	2%	3%	2%	3%	2,4%
	valeur élevage (1000 DT)	47,3	55,2	58,5	62,3	2,4%	2,5%	2,6%	2,7%	2,6%
	œufs (Million p)	11,0	12,0	12,0	11,0	1%	1%	1%	1%	0,7%
	dont œufs en valeur	1,1	1,1	1,3	1,2	1%	1%	1%	1%	0,7%
	lait (1000 t)	31,0	31,8	32,0	32,0	3%	3%	3%	3%	3,0%
	et dont lait en valeur	15,9	17,4	17,6	17,8	3%	3%	3%	3%	2,9%
Valeur de production	valeur (1000 DT)	328	368,7	417,1	433,8	6,6%	6,6%	7,6%	7,3%	7,0%

Source : nos calculs adapté des Budgets économiques du gouvernorat de Kairouan 2013, des budgets économiques du Ministère de l'Agriculture (2013 et 2010).

(Observation : la production nationale en valeur ne comprend pas la pêche, ni celle de Kairouan, les divers ne sont pas rapportés ici, pour ne présenter que les grands groupes de produits).

Le rapport annuel du CRDA de Kairouan sur les périmètres irrigués de 2007 signale que la contribution du secteur irrigué à la valeur de la production agricole dans la région de Kairouan était estimée à 49% de la valeur totale à fin 2006, nos calculs donnent pour 2011 une contribution du secteur irrigué du gouvernorat de Kairouan de 60,5% de la valeur totale du PIB.

Tableau 4.6: Productions en irrigué comparées aux productions totales 2011

Productions	Cultures irriguées	En %	Total des cultures
	Million de DT courant		Millions de DT courant
Céréales	32,4	12,3%	67,9
Légumineuses	0,75	0,3%	0,7
Arboriculture fruitière	27,78	10,6%	119,1
Maraîchages	183,87	70,0%	183,8
Elevage	17,8	6,8%	62,3
<i>Total</i>	<i>262,6</i>	<i>100%</i>	<i>433,8</i>

Sources : Budget 2013, CRDA Kairouan

Ainsi, les productions en irrigué apportent 60,5% de la valeur totale de la production agricole avec le premier rang pour les cultures maraîchères, le second rang pour les céréales et le 3ème pour l'arboriculture fruitière (olivier compris). Ainsi le secteur irrigué du gouvernorat de Kairouan par sa contribution au PIB agricole dépasse largement celle du secteur irrigué national au PIB agricole du pays qui est d'environ 35%.

Parmi le groupe des céréales : le blé dur et l'orge tiennent le premier et second rang en terme de valeur, et de production. Cette importance provient des céréales irriguées. Dans le groupe arboriculture l'olivier (52,4% de la valeur totale de la production fruitière) tient la première place, et l'amandier la seconde (avec 23,6%), cette importance vient de la superficie occupée par les deux cultures, et en partie par l'irrigation dont bénéficie l'olivier sur une petite proportion de sa superficie.

Dans le groupe des cultures maraîchères : la tomate et le piment tiennent les deux premières places (31,4% de la valeur des maraîchages pour les piments, et 27,2% pour la tomate en moyenne de la période 2008-2011).

L'élevage, comme groupe de productions n'est pas directement lié aux productions végétales (fourragères en l'occurrence), sauf le lait qu'on pourrait rattacher aux fourrages verts (qui occupent un très faible superficie).

Ainsi, les agriculteurs semblent avoir choisi des créneaux de productions rentables et compétitifs : d'égale compétitivité pour les céréales irriguées (prix garantis et bonifiés à l'échelle de tout le pays), l'oléiculture comme produit d'exportation (bénéficiant d'incitations indirectes : marché et prix garantis), les tomates et piments comme produits adossés à la filière de transformation industrielle garantissant un marché pour une production « massive » puisqu'on obtient des rendements à l'ha de l'ordre de 60 à 70 tonnes pour la tomate en culture protégée et en culture d'été, et de 40 t/ha pour la tomate d'arrière saison.

### **4.1.3 Evaluation des investissements publics et privés dans le secteur agricole**

#### **4.1.3.1 Les investissements publics**

Les investissements publics ont été importants puisqu'ils ont permis de créer et d'équiper des périmètres publics irrigués sur 16660 ha (à fin 2011) <sup>(11)</sup>. Toujours dans le domaine hydraulique l'Etat a investi pour construire 3 grands barrages (Nebhana, Sidi Saad, El Houreb), 22 retenues collinaires et 69 lacs collinaires, et 533 forages, sans compter le grand nombre d'ouvrages de recharge artificielle des nappes et d'épandage des eaux de crue.

Les investissements ont permis aussi de créer un vaste maillage de pistes agricoles de 3891 km (dont 1559 km de pistes bitumées, 88 km de pistes aménagées, et 2244 km de pistes non bitumées).

D'autre part, d'importants travaux de CES et de plantations forestières et pastorales ont été réalisés sur financements publics.

Les infrastructures et équipements pour l'approvisionnement en eau potable rurale (GR et Sonede) ont été réalisés sur investissements publics.

Les investissements publics réalisés dans le gouvernorat de Kairouan ont évolué ainsi au cours des derniers plans de développement économique et social 1987 à 2006

Les investissements directs de l'Etat sont affectés à l'infrastructure agricole (principalement hydraulique, aux travaux CES, au développement des forêts et parcours, etc..), à l'infrastructure routière et aux équipements collectifs (éducation, santé).

---

<sup>11</sup> ) Source : Ministère de l'Agriculture 2011 » Enquête sur les périmètres irrigués, 2011 » novembre 2011.



Tableau 4.7: Investissements publics directs dans la région de Kairouan et du CO

Période Plan	Investissements publics en Million DT			En % investissement total		
	million DT	CO	Tunisie	à Kairouan	Au CO	En Tunisie
VII <sup>ème</sup> Plan 1987-1991	187,1	443,7	5 126	54,1	61,6	49,3
VIII <sup>ème</sup> Plan 1992-1996	230,3	569,5	10 600	46,3	50,5	47,7
IX <sup>ème</sup> Plan 1996-2001	362,5	919,8	14 875	45,5	48,5	44
X <sup>ème</sup> Plan 2001-2006	374,5	967,9	19 600	36,8	40,1	41,5
Total 1987-2006	1 151,4	2 900,9	50 201	43,4	47,1	44,2

Sources : Plans de développement économique et social pour les périodes respectives.

Au cours de toute la période des plans de 1987 à 2006 les investissements dont Kairouan a bénéficié n'ont représenté que 2,3% des investissements du pays, et 39,7% du total dans la région du Centre-Ouest. .

Tableau 4.8: Part des investissements publics dont a bénéficié

**le gouvernorat de Kairouan en %**

Période Plan	Kairouan/Tunisie	Kairouan/CO	CO/Tunisie
VII <sup>ème</sup> Plan 1987-1991	3,65	42,1	8,66
VIII <sup>ème</sup> Plan 1992-1996	2,17	40,4	5,37
IX <sup>ème</sup> Plan 1996-2001	2,44	39,5	6,18
X <sup>ème</sup> Plan 2001-2006	1,91	38,7	4,94
Total 1987-2006	2,30	39,8	5,78

Sources : Plans de développement économique et social pour les périodes respectives.

Ces investissements concernent l'ensemble des secteurs économiques et pas seulement le secteur agricole.

L'Etat a agi dans ces régions au moyen de programmes spécifiques de développement régional dont le *Programme de Développement Rural Intégré* (PDRI) qui a connu deux générations dans le temps et a été lancé en 1984 :

Tableau 4.9: Réalisations du PDRI

Indication	Génération	Kairouan	Centre-ouest	Tunisie
Nombre de projets	1ère génération	12,0	38,0	217,0
	2ème génération	8,0	29,0	109,0
	Ensemble	20,0	67,0	326,0
Coût en Million DT	1ère génération	19,6	60,7	347,6
	2ème génération	20,6	67,3	266,5
	Ensemble	40,2	128,0	614,1

Sources : Les gouvernorats du Centre-ouest en chiffres, ODCO et évaluation du PDRI/CGDR

Pour le PDRI (pour les deux générations) le gouvernorat de Kairouan a bénéficié de 20 projets pour un coût global de 40,2 millions de DT (soit 31,4 % des coûts des projets affectés au Centre-Ouest, et 6,5% du coût global du PDRI au niveau national).

#### 4.1.3.2 Les investissements privés

Le volume des investissements privés dans le secteur agricole du gouvernorat de Kairouan ont évolué comme suit :

Tableau 4.10: Evolution des investissements privés  
dans le secteur agricole de Kairouan

Périodes	Montant en Million DT
1987/1991	29,0
1992/1996	43,0
1997/2001	111,9
2002/2006	150,1
Total 1987/2006	324,2

Source : MEDD, 2009 « Rapport régional sur l'état de l'environnement dans le gouvernorat de Kairouan année 2009 » 123 p

Cet investissement privé a été entrepris dans les différentes actions de développement des activités des exploitations agricoles privées généralement dans les secteurs de production végétale (plantations fruitières, équipements hydrauliques à la parcelle pour l'irrigation), et animales (constructions d'étable, de poulaillers, achat d'animaux reproducteurs dont les vaches laitières, etc.).

Tableau 4.11: Les investissements selon la source de financement type B et C  
dans le gouvernorat de Kairouan

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenne
Composantes	1000 DT	1000 DT	1000 DT	1000 DT	1000 DT	1000 DT	1000 DT	période
Autofinancement	15676	11646	10376	9360	11952	20248	21758	14431
Subventions	2176	2711	2033	2357	2481	3922	4341	2860
Crédits	770	3078	1537	3886	2532	3843	6239	3126
<i>Total</i>	<i>18622</i>	<i>17435</i>	<i>13946</i>	<i>15603</i>	<i>16965</i>	<i>28013</i>	<i>32338</i>	<i>20417</i>
Autofinancement en % du total	84,2%	66,8%	74,4%	60,0%	70,5%	72,3%	67,3%	70,8%
Subventions en % du total	11,7%	15,5%	14,6%	15,1%	14,6%	14,0%	13,4%	14,1%
Crédits en % du total	4,1%	17,7%	11,0%	24,9%	14,9%	13,7%	19,3%	15,1%

Source: budget économique 2013

Le financement des projets agricoles de type B et C a été effectué sur les ressources propres de leurs promoteurs à hauteur de 60% à plus de 70% si on excepte l'année 2006 où ce taux a atteint 84,2%. En considérant la moyenne annuelle de la période l'autofinancement a représenté 71% du financement total, les subventions accordées par l'Etat 14,1% et le crédit bancaire seulement 15,1%.

#### 4.1.4 Les contraintes au développement agricole

Les contraintes qui rendent difficile la poursuite du développement agricole dans le gouvernorat de Kairouan peuvent être résumées ainsi :

- Les contraintes techniques comme l'érosion des sols qui touche encore d'importantes superficies (185.000 ha encore sous la menace de l'érosion dont 57.000 ha concernés par une forte menace <sup>(12)</sup>,
- L'utilisation inappropriée des ressources en sols comme la pratique de céréaliculture et de l'arboriculture sur des terres inadaptées (très pauvres et marginales),
- La surexploitation des ressources en eau (des nappes phréatiques surexploitées à 145% de leur potentiel), faisant apparaître une salinisation dans certains périmètres irrigués ;
- La surexploitation des ressources pastorales (forêts, parcours et nappes alfatières) ;

<sup>12)</sup> Source : Rapport annuel du CRDA de Kairouan 2012.



- La structure foncière des exploitations agricoles avec prédominance des petites exploitations (< 20 ha représentant 87% du nombre et disposent de 53,4% des superficies agricoles) ;
- La faiblesse et inadéquation des systèmes de financement des investissements agricoles privés : très faible nombre d'exploitants qui investissent : selon l'enquête de structures des exploitations agricoles de 2004-2005 près de 7200 agriculteurs ont investi, soit 17,2% du nombre d'exploitants en 2004-05 ;
- Le rétrécissement des investissements agricoles publics sensible dans le domaine des programmes de protection des ressources naturelles (CES, reboisement forestier, plantations pastorales) et concentration des investissements consentis dans le secteur hydraulique.

Mais le gouvernorat de Kairouan dispose de nombreux atouts ayant assuré un rôle important dans le niveau de développement agricole atteint jusque-là et à même de jouer un rôle positif dans le futur développement agricole de la région, il s'agit des :

- Ressources en sols dont une bonne partie est de bonne qualité malgré leur fragilité ;
- Ressources en eau importantes ayant permis de créer 53000 ha de périmètres irrigués, mais il reste quelques ressources en eau non exploitées (eaux souterraines saumâtres pouvant être valorisées), comme il reste à valoriser les ressources en eaux pluviales par les actuelles cultures pluviales moyennant des aménagements appropriés des terres cultivées et même les terres portant une couverture végétale naturelle (forêts, nappes alfatières, parcours naturels) ;
- Le savoir-faire accumulé par les agriculteurs qui ont pu développer les cultures irriguées (maraîchages avec des filières leaders comme la tomate et le piment et bien d'autres, arboriculture fruitière en irrigué, céréales en irrigué obtenant des rendements comparables à ceux des zones du Nord du pays) ;
- Ressources humaines disponibles (population rurale) avec une bonne proportion de main d'œuvre formée (ingénieurs, techniciens, et autres) ;
- Réseau de suivi de la qualité des ressources naturelles (suivi des ressources en eau, suivi de la salinité de l'eau et des sols, etc.).

#### **4.1.5 Les programmes en cours et les nouveaux projets agricoles**

Deux projets de développement agricole intégré sont en cours :

- Le projet des collines de Kairouan qui a démarré en 2007 et est financé par la BAD, pour la période de 2007-2012,
- Le projet Financement Cadre de la Gestion des bassins versants (FCGBV) financé par l'AFD pour la période 2008-2014.

##### **i. le projet des zones de collines de Kairouan :**

Le projet des collines de Kairouan pour le développement agricole a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des populations rurales des zones collinaires de Kairouan. Ce projet intervient dans les délégations suivantes : El Hajeb, Oueslatia, Sbikha, El Alaa, Haffouz, Bouhajla, Nasrallah, Chrarda ; Chebika, Kairouan Sud.

Le projet est programmé pour la période 2007-2012 et porte sur les composantes suivantes :

- Travaux CES,
- Amélioration des parcours et forêts,
- Renforcement institutionnel du CRDA,
- Amélioration des infrastructures rurale de base (pistes, eau potable, assainissement rural, eau, périmètres irrigués).

Le coût du projet est évalué à 57,033 millions de DT dont 35 millions de DT d'investissement public, et 22 millions de DT d'investissement privé.

Par composantes le projet se présente ainsi :

Composantes	Montant en million DT
Développement de l'infrastructure agricole de base	24,943
Développement participatif	24,178
Renforcement institutionnel du CRDA	07,912
Total projet	57,033

Source : Budget économique 2013 du CRDA de Kairouan

Le projet est très avancé dans son exécution et est en cours d'achèvement.

## ii. Le Projet Financement Cadre de la gestion des Bassins versants (FCGBV)

Ce projet est financé par l'AFD pour un montant de 41,5 millions d'€ pour la période 2008-2014.

Le projet porte sur 3 composantes intégrées au niveau de chaque bassin versant concerné :

- Aménagements de conservation des eaux et de sols et mise en valeur des ouvrages: lacs collinaires et développement de l'arboriculture, aménagements sylvo-pastoraux, aménagements complémentaires;
- Appui aux communautés rurales : infrastructures d'amélioration des conditions de vie (eau potable, pistes rurales, etc.), appuis à la gestion communautaire des ressources naturelles, mise en place d'essais de démonstration, promotion de microprojets;
- -Appuis institutionnels au Ministère de l'Agriculture et aux CRDA : échanges, mise en œuvre et formation à l'approche participative pour la gestion des ressources naturelles, programme de recherche sur la conservation des eaux et des sols.

Le projet cible des bassins versants dans 48 secteurs répartis dans 10 gouvernorats (Beja, Bizerte, Gafsa, **Kairouan**, Kasserine, Kef, Mahdia, Sidi Bouzid, Siliana, Zaghoan). La superficie globale couverte par le projet est estimée à 2.000.000 ha.

*Plan de financement* : Ce projet est financé par un prêt de 40 millions d'€ et une subvention de 1.5 millions d'€. Le budget total du FCGBV est de 54,2 millions d'euros mis en œuvre sur une durée de six ans de 2008 à 2014. Ce coût est réparti comme suit :

Tableau 4.12: Financement du projet FCGBV

Plan de financement	Montant en Million €
AFD	41,5
État tunisien	9,5
Bénéficiaires du projet	3,2
<b>Total projet</b>	<b>54,2</b>

Source : <http://www.afd.fr/home/pays/Tunisie>

## 4.2 L'INDUSTRIE

L'analyse de la dynamique de l'appareil industriel consiste à faire ressortir la structure et l'évolution des industries par branche, selon la destination (exportatrice/non exportatrice), l'attraction des investissements directs étrangers (IDE), les technologies et innovations. Par

ailleurs, il s'agit d'analyser les potentialités de la région selon les filières industrielles (mines et énergie, agroalimentaire,...).

#### 4.2.1 Problématique

Le stock de firmes et d'emplois industriels à Kairouan est assez important: 154 entreprises et 10 000 emplois. L'industrie manufacturière est carrément en émergence, et les entreprises et les emplois sont en progression ces dix dernières années. Les industries manufacturières sont assez dynamiques : elles créent un peu plus de 8 entreprises et 300 emplois par an pendant la décennie 2002-2012. Kairouan possède le plus performant tissu industriel du Centre-Ouest. Cette performance industrielle mérite d'être analysée et expliquée dans l'objectif de dresser le bon diagnostic du développement industriel de ce gouvernorat.

Le diagnostic porte sur les thèmes suivants :

1. Les dynamiques récentes des industries non manufacturières et manufacturières à Kairouan ;
2. La marginalisation industrielle continue du Centre-Ouest à l'exception du gouvernorat de Kairouan, ou l'émergence industrielle de Kairouan ;
3. Les contraintes, les menaces et les orientations stratégiques de l'industrie à Kairouan.

#### 4.2.2 La dynamique des industries manufacturières à Kairouan

##### 4.2.2.1 Les industries manufacturières au sens large : une régression industrielle rapide à Kairouan

Durant la dernière décennie, l'emploi dans les industries manufacturières au sens large, tel que défini par les « recensements généraux de la population » élaborés par l'INS, a accusé une sensible tendance à la baisse à Kairouan. En effet, durant la période 1994-2009 (15 ans) L'emploi manufacturier dans cette région a connu une baisse absolue de l'ordre de 12447. Kairouan avait connu, à l'instar de toute la région du Centre Ouest, une progression de l'emploi industriel entre 1984 et 1994 (+ 8 295 et plus de 10 071). Cette chute, de l'emploi manufacturier au sens large, a touché tous les gouvernorats du Centre-Ouest, et plus particulièrement le gouvernorat de Kairouan qui a connu un rythme de régression toujours rapide entre 2004 et 2009. Cette régression très rapide des actifs dans les industries manufacturières au sens large s'explique par la crise profonde que connaissent les industries artisanales à Kairouan surtout celles des tapis et des couvertures traditionnelles (- 10 897 emplois féminin entre 1994 et 2009).

Tableau 4.13: Créations nettes d'emplois dans les industries manufacturières au sens large

		Hommes	Femmes	Total
Kairouan	1984-1994	+ 2 330	+ 5 965	+ 8 295
	1994-2004	+ 709	- 10 027	- 9 318
	2004-2009	-2259	-870	- 3129

Source : « Recensements généraux de la population », INS

Toutefois, cette tendance mérite d'être nuancée, et ce en distinguant entre l'emploi manufacturier au sens strict (emploi généré par les entreprises industrielles comptant 10 travailleurs et plus, recensées par l'APII) et l'emploi dans l'artisanat et les petits métiers (emplois générés par les entreprises comptant moins de 10 travailleurs, et estimés par résidu entre l'emploi industriel au sens large tel que recensé par l'INS et l'emploi industriel au sens strict tel que recensé par l'APII).

#### 4.2.2.2 Les industries manufacturières au sens strict : un développement assez rapide

Le tableau suivant présente le rythme de création d'entreprises dans le secteur manufacturier à Kairouan depuis 1956, ainsi que les emplois générés :

Tableau 4.14: Evolution des créations d'entreprises et d'emplois industriels nets selon les « plans de développement économique et social », 1956-2013

	Entreprises	Emplois
Avant 1962	1	115
1er plan 1962-1964	0	0
2ème plan 1965-1968	1	16
3ème plan 1969-1972	0	0
4ème plan 1973-1976	3	258
5ème plan 1977-1981	2	744
6ème plan 1982-1986	6	230
7ème plan 1987-1991	13	1165
8ème plan 1992-1996	13	261
9ème plan 1997-2001	29	1 786
10ème plan 2002-2006	37	1 675
11ème plan 2007-2012	59	4683
<b>Stock en 2006</b>	<b>105</b>	<b>6 250</b>
<b>Stock en 2013</b>	<b>154</b>	<b>9 812</b>

Source : APII, 2013 : BDI.

Ce n'est donc qu'au cours de la dernière décennie 1997-2006 que le rythme de création d'entreprises industrielles s'est accéléré. Durant cette période de dix ans, 66 projets industriels ont vu le jour. Enfin, et pendant le XI<sup>ème</sup> Plan de Développement Economique et Social, 2007-2011, Kairouan a connu une augmentation appréciable du rythme de création d'entreprises (50 firmes industrielles), soit une dizaine par an. Un rythme de création d'entreprises et d'emploi inédit dans les régions intérieures. Kairouan, bénéficiant de sa proximité de Sousse, du Sahel mais aussi de Tunis et de Sfax, émerge en un nouveau pôle industriel : 154 entreprises industrielles et 10 000 salariés, en 2013. C'est l'un des rares gouvernorats en Tunisie qui a atteint une telle taille critique avec Zaghouan et Béja. **Le gouvernorat a entamé un rattrapage industriel qui se confirme.**

La large ouverture de l'économie sur l'extérieur, entamée avec la pleine adhésion du pays à l'OMC (1995) et surtout avec la Signature d'un Accord de Libre- Echange avec l'Union Européenne (1998-2012), semble avoir été une contrainte aux investissements industriels, mais n'a pas empêché certains acteurs privés nationaux et internationaux de « s'aventurer » dans ce gouvernorat. *En effet, Kairouan est perçue par le capital international comme un lieu attractif pour le développement industriel en Tunisie et à risques économiques acceptables.*

#### 4.2.2.3 La géographie des grands projets industriels : l'émergence industriel de Kairouan et son arrimage à la mondialisation via les IDE, 1994-2011

Les indicateurs qui concernent les grands investissements : ceux supérieurs à 1 millions de dinars, sont d'une grande importance car, ils renseignent sur une catégorie d'entreprises, de taille moyenne à grande et qui peuvent se positionner par rapport à la ZLE avec l'Union Européenne. Au niveau national les 917 grands projets réalisés entre 2000 et 2011 ont mobilisé 1 417 millions de dinars et ont créé 60 878 postes d'emplois. La part des projets totalement exportateurs, c'est-à-dire des IDE, dans le total, est du 40% pour les entreprises et 72% pour l'emploi (370 firmes et 44 000 salariés) et de 86% pour les investissements. Sur ces 917 projets, **Kairouan a accueilli 40 grands projets uniquement qui ont créé 3800 emplois pour un investissement d'environ 57 millions de dinars (soit 366 emplois en moyenne et par an et 5 millions de dinars d'investissements par an).**

En termes de perspectives pour le développement de l'activité industrielle à Kairouan, la création des conditions à même de consolider l'attractivité du gouvernorat vis-à-vis des IDE, est une condition sine qua non pour pérenniser l'élan industriel de cette région ; IDE qui commencent à explorer des bassins d'emplois hors des grandes agglomérations littorales.

**Kairouan doit se positionner dans le cadre de cette dynamique, et plusieurs signes positifs ont commencé à augurer de l'affluence de gros investisseurs internationaux sur Kairouan : Yura, la coréenne dans le domaine des faisceaux de câbles pour automobiles (plus de 1000 salariés) et Reiker, dans le domaine du cuir à Sbikha (1 000 emplois également).** Mais le contexte révolutionnaire, a décéléré cette dynamique, le projet câblage automobile par exemple, qui envisageait d'attirer de gros investisseurs a été arrêté. **L'expansion de la firme Yura est ralentie par la crise économique mondiale et les dommages collatéraux de la « Révolution » tunisienne.**

#### 4.2.2.4 De l'émergence de l'industrie à Kairouan

Le tableau des industries manufacturières qu'on peut dresser de Kairouan en 2013 est positif. En effet, le gouvernorat a connu un rattrapage industriel remarquable. Il rejoint comme indiqué plus haut la *Short list* des gouvernorats qui abritent plus de 100 entreprises industrielles et 10 000 salariés et plus. Seuls Bizerte, Zaghouan, et Gabès ont accédé à ce palier. Le tissu industriel de Kairouan se caractérise par sa diversification, la multiplicité de ces acteurs : nationaux, étranger, et mixte.. L'ouverture appréciable de ce tissu sur son environnement régional, national et international peut lui être utile dans son développement futur. En effet, les potentialités de développement de ce tissu sont intéressantes.

#### La structure sectorielle de l'industrie à Kairouan : une spécialisation relative dans les IAA, ITH et les IMCCV

En termes de répartition sectorielle, trois secteurs dominant à Kairouan: Les IAA (42% des entreprises et 35% des emplois), Les ITH (22% et 26%), et des IMCCV (14% et 8%). Ces trois secteurs accaparent 82% des entreprises et 70% des emplois. Le reste des secteurs rassemble le 1/7 des entreprises et 30% des emplois. Seuls deux secteurs sont significatifs, les IEEE et les ICC. Les ICH, les IBLA et les IMM sont très peu présentes. Si les IAA et les IMCCV sont majoritairement orientées vers le marché national ; les ITH et les ICC et secondairement les IEEE sont plutôt polarisées par les marchés internationaux et elles y écoulent pratiquement l'intégralité de leurs productions. Certains secteurs très développés au niveau national comme les ITH, les ICC, les IEEE et les IMM et propulsés par les IDE sont sous représentés à Kairouan et il leur reste une grande marge de manœuvre pour se développer.

Tableau 4.15: Répartition des industries manufacturières à Kairouan par régime et par secteur

Secteurs	E T E		ENTE		Total		Total (%)	
	Ent	Emplois	Ent	Emplois	Ent	Emplois	Ent.	Emplois
IAA	6	578	59	2871	65	3449	42%	35%
IMCCV	1	53	20	705	21	758	14%	8%
IMM	0	0	8	378	8	378	5%	4%
IEEE	3	1205	2	55	5	1260	3%	13%
ICH	0	0	7	162	7	162	5%	2%
ITH	21	1838	13	728	34	2566	22%	26%
IBLA	2	35	4	104	6	139	4%	1%
ICC	2	1030	0	0	2	1030	1%	10%
ID	2	22	4	48	6	70	4%	1%
<b>Total Kairouan</b>	<b>37</b>	<b>4761</b>	<b>117</b>	<b>5051</b>	<b>154</b>	<b>9812</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Total CO	84	9260	201	9430	285	18690		
Total Tunisie	2663	334 234	3046	183604	5709	517838		

ETE : Totalement Exportatrices NTE : Non Totalement Exportatrices  
Ent : Entreprises Emp : Emplois ; Source: APII, 2013, BDI

### **Une géographie industrielle de Kairouan concentrée sur la ville chef lieu de gouvernorat**

Le tissu industriel de Kairouan est hyper concentré dans la ville de Kairouan, c'est-à-dire les deux délégation de Kairouan Nord et de Kairouan Sud qui totalisent plus de 6 500 emplois (68% du total) et 86 entreprises (56%). La zone industrielle de Sbikha, bien que localisée administrativement dans la délégation de Sbikha mais se rattache géographiquement davantage à la ville de Kairouan, accueille plus de 1000 salariés dans l'industrie avec 4 entreprises dont une, Reiker, de plus de 1000 salariés. La troisième ville industrielle de Kairouan est Echbika avec 18 firmes et un peu moins de 900 salariés. En fait cette ville, distante de 30 km de Kairouan se trouve dans le grand bassin d'emploi de Kairouan. Trois villes, El Alaa, Oueslatia et El Hajeb emploient plus de 200 salariés dans l'industrie, le reste des villes n'en reçoit que quelques dizaines de salariés ne dépassant pas 100 ouvriers. Phénomène tout à fait remarquable, la présence des IDE tout à bord au niveau de la ville de Kairouan (28 entreprises et plus 3400 salariés), soit plus de 60% de l'emploi industriels de la ville. Ensuite des villes comme Sbikha, et Nasrallah possèdent des taux d'emploi dans les firmes Totalemment Exportatrices qui dépassent les 85%. Fait étrange, toutes les très petites villes de Kairouan, voir les bourgs agricoles : El Alaa, El Hajeb, Nasrallah, Echrarda, etc abritent au moins une seule entreprise issue des IDE. Ce phénomène de diffusion des TPE et des PME issues des IDE s'était produit, dans les années 1970 et 1980 dans le Sahel Littoral et autour du Grand Tunis.

Plusieurs conclusions peuvent être tirées :

- Les ETE et les IDE jouent un rôle primordial dans l'industrialisation du gouvernorat de Kairouan ;
- Ils contribuent à une métropolisation industrielle et urbaine puisqu'ils se concentrent sur la tête de l'armature urbaine, Kairouan-ville ;
- La concentration et l'agglomération des activités industrielles est tout d'abord urbanisante et explique un peu la croissance urbaine soutenue de cette ville. Elle crée également les conditions d'une cercle vertueux d'industrialisation puisque les externalités pécuniaires et technologiques sont générées par les effets d'agglomération ;
- Les ETE et les IDE n'épargnent pas les autres villes, tout d'abord celles se trouvant dans le même bassin d'emploi que Kairouan à savoir Chbikha et Sbikha, mais aussi, des villes éloignées de plus de 50 km de Kairouan, reçoivent des ETE ;
- Mais il faut penser que l'armature urbaine actuelle du gouvernorat de Kairouan, avec une première ville macrocéphale qui domine les très petites villes voire des bourgs agricoles, serait dans un futur proche un obstacle et à la diffusion du phénomène industriel à travers le gouvernorat et à la possibilité d'une croissance urbaine positive de ces villes. Une correction, sur le moyen et le long terme de cette armature serait une condition pour une répartition plus équitable de l'activité industrielle ;
- Le gouvernorat de Kairouan devient ainsi attractif aux ETE et aux IDE ce qui lui assure une ouverture internationale qui fait défaut aux gouvernorats du Centre Ouest.

Tableau 4.16: Répartition géographique des industries manufacturières à Kairouan  
par délégation et par régime, 2013

<b>Régime</b>	<b>E T E</b>		<b>ENTE</b>		<b>Total</b>	
<b>Délégations</b>	<b>Ent</b>	<b>Emp</b>	<b>Ent</b>	<b>Emp</b>	<b>Ent</b>	<b>Emp</b>
Echbika	1	25	17	845	18	870
Echrarda	1	70	4	41	5	111
El Alaa	0	0	4	40	4	40
El Oueslatia	1	53	4	197	5	250
Haffouz	0	0	12	273	12	273
Hajeb El Aoun	1	87	5	216	6	303
Kairouan nord	24	3262	43	2090	67	5352
Kairouan Sud	4	163	15	1156	19	1319
Nasrallah	2	61	1	10	3	71
Sbikha	2	1030	2	81	4	1111
Sidi Amor Bouhajla	1	10	10	102	11	112
<b>Total Kairouan</b>	<b>37</b>	<b>4761</b>	<b>117</b>	<b>5051</b>	<b>154</b>	<b>9812</b>
<i>Total CO</i>	<i>84</i>	<i>9260</i>	<i>201</i>	<i>9430</i>	<i>285</i>	<i>18690</i>
<i>Total Tunisie</i>	<i>2663</i>	<i>334234</i>	<i>3046</i>	<i>183604</i>	<i>5709</i>	<i>517838</i>

Source: BDI, Avril 2013



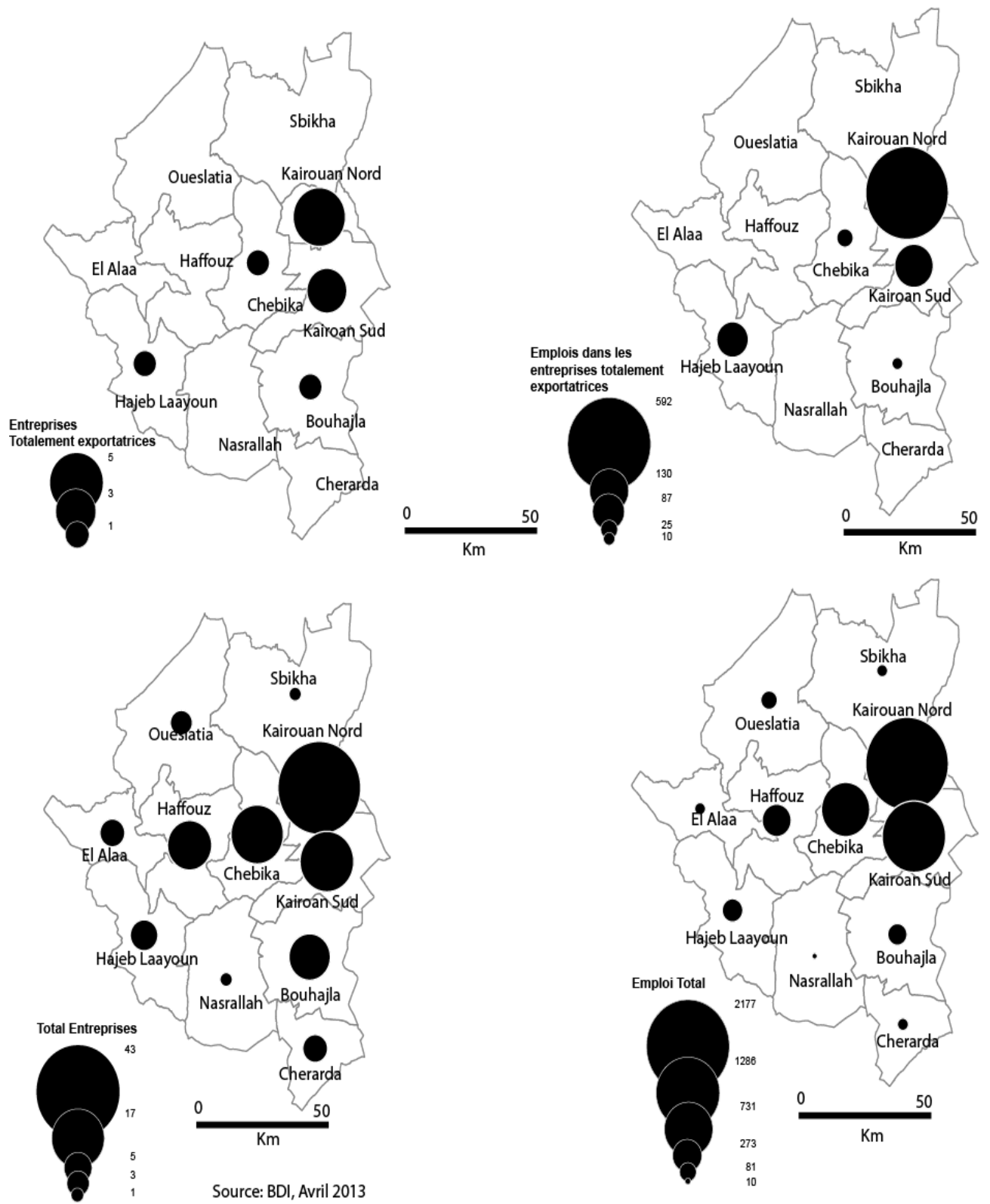


Figure 4.3: Répartition géographique des entreprises et des emplois à Kairouan par délégation, par régime et par destination de produit, 2013



### **4.2.3 Les institutions en charge du secteur industriel à Kairouan**

Nous distinguerons d'une part les structures d'accompagnement (API, ODCO) et les structures d'accueil des entreprises : les pépinières pour les promoteurs dans les services, les zones d'activités pour les entreprises à vocation plus industrielle et nécessitant d'avantage d'espace, les centres d'affaires pour tous les investisseurs.

#### **4.2.3.1 L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII)**

L'APII est sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et de l'Innovation. Elle assure un accompagnement des nouveaux promoteurs industriels et dans le domaine des services. A travers cinq centres d'intervention et 24 Directions régionales, elle couvre tout le pays, dont Kairouan. L'APII gère :

- les formalités administratives (constitution et déclaration des sociétés, etc.). Elle assure un service de guichet unique hébergé par l'ODCO qui réunit d'autres intervenants dans le domaine industriel à savoir l'APIA, l'AFI, l'ANPE, la BFPME, la SODESIB, etc. ;
- la formation des nouveaux promoteurs dans le cadre des Centres de Soutien à la Création des Entreprises (CSCE) ;
- l'hébergement des nouveaux promoteurs dans les pépinières d'entreprises qu'elle gère ;
- l'octroi des avantages financiers et fiscaux dans le cadre du Centre de Facilitation et de Gestion des Avantages (CFGV) ;
- la conduite d'études dans le cadre du Centre d'Etudes et de Prospective Industrielle (CEPI) ;
- la mise à la disposition des acteurs économiques de l'information dans le cadre du Centre de Documentation et d'Information Industrielle (CDII).

#### **4.2.3.2 L'Office de Développement du Centre Ouest (ODCO)**

Créé en 1994, l'ODCO est sous la tutelle du Ministère du Développement et de la Coopération Internationale. Il a pour mission de contribuer au développement économique de la région et de favoriser l'investissement privé dans tous les secteurs. Il fait la promotion des avantages spécifiques de chaque région de sa zone d'intervention et des idées de projets identifiés, fournit des informations aux promoteurs de projets, assiste ces derniers dans l'élaboration des plans d'affaires, les accompagne dans la mise en œuvre de leurs projets, organise les rencontres de types séminaires colloques, etc.

#### **4.2.3.3 L'Agence Foncière Industrielle (AFI) et Le Conseil Régional (CR)**

L'Agence Foncière Industrielle est sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et de l'Innovation. Elle a comme missions principales la création de zones industrielles équipées des commodités nécessaires à l'implantation des projets industriels et la construction de locaux industriels modulables destinés aux investisseurs tunisiens et étrangers. A Kairouan, l'AFI possède 3 zones industrielles (1994, 1996 et 2005) de 44 hectares : deux dans la ville de Kairouan (34 ha) et une à Hajeb (10 ha). Elle a en cours d'achèvement une nouvelle zone industrielle à Sbikha (50 ha).

Par ailleurs, le gouvernorat de Kairouan se caractérise par une contribution remarquable du Conseil Régional dans le domaine de l'aménagement de zones industrielles : 67,5 ha à Kairouan-Route de Tunis et 28 ha à El Baten. Kairouan souffre d'un déficit de zones industrielles puisque 70% des entreprises et 42% de l'emploi industriel se trouvent hors des zones industrielles. En plus, l'offre existante en ZI, ne répond pas en quantité et en qualité à la demande des opérateurs économiques. Les problèmes de déclassement de terres agricoles

pour l'usage de l'industrie, les retards de réalisation créent une pénurie de ZI dans le gouvernorat.

En outre, l'absence d'une représentation régionale de l'AFI à Kairouan éloigne ce service des entrepreneurs Kairouanais et autres qui devraient avoir recours aux bureaux de l'AFI à Sfax. L'ancienne zone industrielle de Kairouan est maintenant en délabrement avancée et nécessite une complète réhabilitation. Les industriels de Kairouan, les jeunes parmi eux surtout, sont demandeurs plutôt de locaux industriels. L'AFI n'en dispose pas. Les seuls locaux existants sont construits par la Société d'Investissement et Développement du Centre Ouest (SIDCO sise à Kairouan) et ils sont déjà vendus. L'AFI gagnerait en efficacité si elle cible la demande localisée en locaux industriels tout en programmant, pour le moyen terme, ses zones industrielles.

Tableau 4.17: Répartition géographique des zones industrielles dans le gouvernorat de Kairouan, 2013

Dénomination	Localisation / villes	Date de création	Opérateurs	Surfaces aménagées (en ha)	Nombre total des lots	Lots vendus	Lots construits	Lots en cours de construction
Kairouan I	Kairouan	1994	AFI	8	33	33	28	1
Kairouan II	Kairouan	2006	AFI	26	85	43	11	7
Hajeb Layoun	Hajeb	2005	AFI	10	43	28	11	3
Sbikha**	Sbikha**	2013	AFI	50	23	11	2	1
Route de Tunis	Kairouan	1995	CR	67,5	59	59	44	0
Baten I	Baten	1995	CR	16,5	41	39	33	0
Baten II	Baten	1995	CR	11,4	17	9	7	1
Total	7 Zones		2	189,4	301	222	136	13

\*\* : En cours de réalisation

Source :ODCO, 2013 : *Kairouan en chiffres*

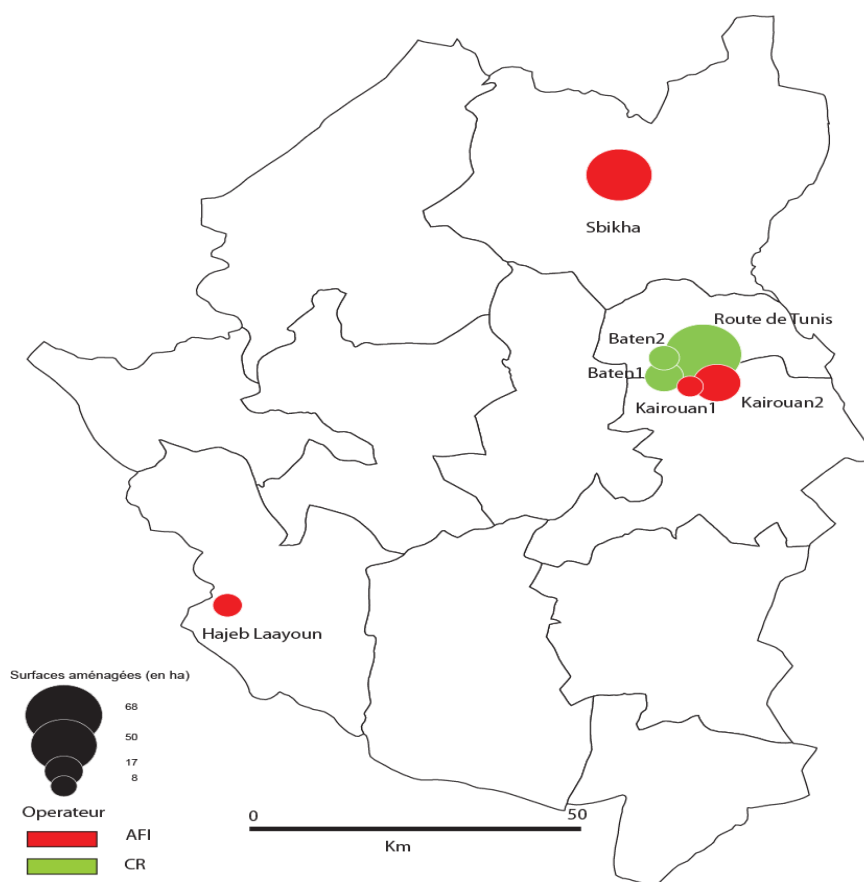


Figure 4.4: Répartition géographique des zones industrielles dans le gouvernorat de Kairouan, 2013

#### **4.2.3.4 Autres structures d'accueil des entreprises industrielles**

##### **les pépinières d'entreprises**

L'APII a initié, il y a quelques années, à travers le CSCE, un programme national d'implantation de pépinière d'entreprises. Cette action s'est traduite par la conclusion, en 1999, d'un accord-cadre entre le Ministère de l'Industrie et de l'Innovation et le Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique prévoyant la réalisation de pépinières d'entreprises au sein des espaces universitaires. Kairouan a connu tout récemment la création d'une pépinière. Elle est localisée dans un bâtiment neuf. Elle est correctement équipée mais ne peut accueillir qu'un nombre limité d'entreprises. Elles peuvent s'y installer pour une année renouvelable une seule fois pour un loyer symbolique de 20 dinars par moi.

##### **Les Cyberparcs**

Le Ministère des Technologies et de la Communication a créé un réseau de Cyberparcs, sorte de pépinières destinés à accueillir des entreprises en création dans le domaine du multimédia et des services télécoms, et mettant à leur disposition des espaces fonctionnels avec des équipements et des réseaux de communication modernes et spécialisés, ainsi qu'un service d'accompagnement.

Le Cyberparc de Kairouan a été créé en 2009.

##### **Le Centre d'Affaires**

Les Centres d'Affaires ont été créés en Tunisie au mois de juin 2007 pour accélérer le rythme de création d'entreprises. Ils sont sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et de l'Innovation dans le cadre du Programme de Modernisation Industrielle (PMI) et du Ministère du Commerce et plus précisément des chambres de commerce et d'industrie. Celui de Kairouan a vu le jour en 2008 et il est dirigé par un industriel de la ville. Il assure aux chefs d'entreprises, aux nouveaux promoteurs, porteurs d'idées de projets, jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ou professionnel, un accompagnement personnalisé dans les différentes phases de leurs projets : informations, plan d'affaires, formation, financement, montage juridique, etc. Le Centre d'Affaire de Kairouan regroupe dans le même bâtiment l'APII, l'APIA. L'équipe dirigeante du Centre d'Affaire est très dynamique et assure, en plus de ses rôles institutionnels, un rôle très important de sociabilité pour la communauté d'affaire Kairouanais dans l'objectif d'assainir le milieu d'affaire régional et le rendre visible à l'échelle nationale et même internationale. Le Centre d'Affaire gagnerait en efficacité s'il avait la possibilité de réunir toutes les institutions responsables de création, d'appui et d'accompagnement des entreprises anciennes et nouvelles, dans un seul bâtiment.

##### **Le Pôle de Développement Economique et Industriel de Kairouan**

Le Pôle de Développement Economique et Industriel de Kairouan est une société anonyme constituée dans le cadre d'un PPP et régie par la loi sur les pôles technologiques de 2001. Sa mission est la réalisation et l'aménagement de zones industrielles et la construction d'espaces économiques à usage industriel et de service dans la région de Kairouan, l'exploitation, l'animation, la maintenance et la commercialisation des espaces composants le Pôle de Développement Economique et Industriel de Kairouan, l'amélioration de l'attractivité du gouvernorat et la mise en valeur de ses avantages comparatifs, la promotion des services connexes à l'industrie et de l'innovation, l'incubation et l'encadrement des porteurs de projets, l'organisation des rencontres, et enfin, le renforcement du partenariat avec les pôles similaires, les établissements universitaires et les centres de recherches et d'innovation technologiques à l'échelle nationale et internationale.

Le pôle de développement économique et industriel de Kairouan, tarde à voir le jour et prive le gouvernorat d'un levier indispensable pour l'équiper en infrastructures industrielles.

#### 4.2.3.5 Les structures d'appui financier – la BFPME

La Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) est une banque publique qui a été créée en 2005. Elle est entrée en activité en 2007, avec un capital social de 100 millions de dinars. Elle a pour mission l'assistance aux promoteurs tout au long du cycle de vie des projets, elle facilite également l'accès au financement pour la création et l'extension des PME pour les investissements compris entre 100 milles dinars et 1 millions de dinars. La BFPME intervient exclusivement en cofinancement. Elle ne finance pas l'exploitation, les projets promus par les personnes physiques, l'acquisition de terrains, le tourisme et la promotion immobilière. Elle accorde une attention particulière aux projets innovants dans les domaines de la biotechnologie, de l'économie de l'énergie, des énergies renouvelables, de l'environnement et des NTIC.

Kairouan accueille depuis, 2009 une représentation régionale de la BFPME. Le gouvernorat a reçu, depuis 2007, deux cents trente et un (231) demandes de projets pour un coût total de 183 millions de dinars, les crédits demandés s'élevant à 115 millions de dinars. 47 projets uniquement ont été approuvés pour un coût total de 33 millions de dinars et un volume de crédit de 8,5 millions de dinars. Seulement 27 projets ont été engagés pour un coût total de 16 millions de dinars et 3,7 millions de dinars de crédits. La BFPME a ainsi participé au financement d'au moins 4 projets par an sur la période 2007-2012. Elle a octroyé, en moyenne, 610 milles dinars de crédit par an. Au regard des besoins de financement dans le domaine de l'industrie et des services à Kairouan, La contribution de la BFPME n'est pas consistante. En outre, et selon nos interlocuteurs industriels, les financements BFPME ne résolvent qu'une partie des problèmes confrontés par les jeunes promoteurs : ils ne couvrent qu'une partie des garanties (75%), et ils ne financent pas l'intégralité des investissements. En outre, la qualité de l'accompagnement et du suivi est parfois en dessous de leurs attentes pour certains promoteurs industriels.

### 4.3 LE TOURISME, L'ARTISANAT ET LES LOISIRS

Si la ville de Kairouan abrite quelques richesses à vocation touristique (comme les sites archéologiques et monuments), on observe que ni l'aménagement de la ville (mis à part les quartiers traditionnels de la ville) ni les structures de gestion des activités touristiques et encore moins les programmes d'animation et de promotion du tourisme n'ont été à la hauteur de l'ambition d'en faire une destination touristique capable de drainer une grande affluence touristique culturelle. En effet, les données sur le niveau de fréquentation de la ville révèlent bien les limites de l'effort entrepris jusque là pour gagner le pari d'en faire une ville ou une région de tourisme culturel.

Tableau 4.18: Situation comparée entre Kairouan et Tunisie

Année unité	Gouvernorat de Kairouan		Tunisie		Kairouan	
	Nbre d'arrivants personnes	Nbre de nuitées nuitées	Nbre arrivants personnes	Nbre nuitées En 1000	Kairouan % de Tunisie personnes	% de Tunisie nuitées
2004	53 419	72 709	5 998 100	30 663	0,9%	0,24%
2005	55 642	74 728	6 378 500	33 085	0,9%	0,23%
2006	53 376	72 800	6 549 400	33 717	0,8%	0,22%
2007	55 596	75 206	6 761 200	34 495	0,8%	0,22%
2008	61 518	80 023	7 049 800	34 942	0,9%	0,23%
2009	63 209	87 947	6 901 400	34 623	0,9%	0,25%
2010	65 632	87 130	6 902 800	11 866	1,0%	0,73%
2011	30 439	54 529	3 134 600	17 207	1,0%	0,32%

INS, 2013

La place des monuments de Kairouan figure en bonne place dans les supports de marketing du tourisme tunisien, et la ville de Kairouan notamment constitue un argument de vente intéressant, cependant, la place du gouvernorat de Kairouan dans le tourisme national est très faible : à peine 1% du nombre de visiteurs non résidents et 0,2% du nombre de nuitées, pourtant les capacités d'accueil sont sous-exploitées dans le gouvernorat de Kairouan entre 20 et 25% selon les années entre 2004 et 2011.

Le gouvernorat de Kairouan recèle pourtant un potentiel touristique composé de :

- une grande symbolique spirituelle et civilisationnelle,
- un riche patrimoine culturel,
- De nombreux sites et monuments historiques et archéologiques, dont :
  - Les monuments historiques qui sont <sup>(13)</sup>: la Grande Mosquée, le Musolée de Sidi Sahbi, les Bassins des Aghlabides, le Palais Lemsâ, le Palais de la Tente,, les quartiers résidentiels de Jloula et Bouhajla, le bassin de Chrarda, le Château du Lac de Rekkada, la ville de Sabra El Mansouria à Kairouan, et le vieux Château d'El Abbassia).
  - Les musées : du Patrimoine de Kairouan, de Rekkada, de Sidi Abada de Kairouan, et le Musée du Tapis de Kairouan,
  - Des sites naturels érigés en parcs naturels : à Djebel Touati (961 ha) dans la délégation de Nasrallah, la parc naturel à Djebel Chrichira à Haffouz (sur 300 ha) et le parc naturel de Djebel Zaghdoud (d'une superficie de 2000 ha) dans la délégation de Oueslatia.
  - Des possibilités de tourisme de chasse du sanglier à Oueslatia,
  - Des possibilités de tourisme commercial dans le Souk de la Médina traditionnelle de Kairouan,
  - Un potentiel de tourisme thermal avec l'existence d'une série de stations thermales qui ont besoin d'une réhabilitation.

Ainsi, la ville et le gouvernorat de Kairouan abritent un riche patrimoine fit de sites et monuments archéologiques et historiques. En effet, la ville de Kairouan a été inscrite dans la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO comme haut lieu spirituel et civilisationnel.

La région est riche des traditions folkloriques dont la célèbre cavalerie séculaire des Jlass.

Les monuments de l'époque des Aghlabides, Fatimide ou Abasside, sont : le Château du Lac de Rekkada à 10 km de la ville de Kairouan, la ville de « Sabra El Mansouria » à Kairouan et le vieux Château d'El Abbassia.

D'autre part le Djebel Oueslat abrite des sites riches en arts rupestres (grottes) comme Kef El B'him qui représente un abri sous roche, d'autres représentant des Sloughis, site Aïn Khanfous (scène de chasse), Dar Mallah (représentation familiale).

Kairouan abrite par ailleurs les structures suivantes :

- i. Un Laboratoire national qui est chargé de la sauvegarde et la restauration des précieux manuscrits et parchemins qui représentent l'héritage spirituel de l'Ifriqiya ou Afrique du Nord ;
- ii. Les trésors archéologiques et historiques sont conservés dans 4 musées qui sont :
  - a. Musée des arts de la civilisation arabo-musulmane situé à Rekkada ;

---

<sup>13</sup> ) source : Ministère du Développement Régional, ODCO « Carrefour de la nature et de l'histoire : le gouvernorat de Kairouan ». 32 p non daté.

- b. Musée des Sabres ou Musée de Sidi Amor Abada : qui expose la collection du Marabout Amor Abada, composée de sabres et objets démesurés ;
- c. Musée du Tapis : qui expose la collection la plus complète du tapis kairouanais depuis ses origines à nos jours, notamment la Tapis de Kamela Chaouch (ancêtre de tous les tapis de Tunisie) ;
- d. Centre de présentation du Patrimoine de Kairouan ;
- e. Un conservatoire de musique avec siège à Kairouan à Zaouiet Sidi Amor Abada et qui assure des cours à des enfants et aussi des formations diplômantes à des jeunes musiciens.

De nombreux festivals sont régulièrement tenus dans la région, comme :

- Le festival du Printemps des Arts ;
- Les festival des Fruits Mémoire ;
- Le festival international du film de l'environnement ;
- Le festival du théâtre moderne.

De plus, la ville de Kairouan est jumelée à plusieurs villes euro-méditerranéennes : comme Tlemcen (Algérie), le Caire (Egypte), Bursa (Turquie), et Cordoue (Espagne).

La région de Kairouan possède un riche patrimoine culturel et archéologique qui est apte à renforcer l'afflux touristique si des mesures sont prises dans le cadre d'une stratégie globale de développement de la région au plan économique comme au plan touristique.

Ces potentialités touristiques gagneraient à être valorisées dans le cadre d'un plan d'action à moyen et long termes pour mettre en œuvre une vaste promotion de cette région.

## **4.4 LES SERVICES**

### **4.4.1 Les services marchands**

Les services marchands recouvrent les activités suivantes : « le commerce », les « transports » et « communications », les « hôtels, cafés et restaurants » les « institutions financières et assurances », les « activités immobilières, de réparation et services » et les activités de « services sociaux, culturels et récréatifs ».

Les services marchands occupent, à Kairouan, de point de vue des effectifs occupés, la seconde place après le secteur agricole.

#### **4.4.1.1 Le commerce**

Kairouan est correctement représentée dans les services commerciaux (1,1), les actifs occupés stables représentent la moitié des actifs de cette branche, le reste est constitué d'actifs ambulants : souks hebdomadaires, commerce ambulant quotidien des villes, commerce itinérant, à domicile, etc. Plus de la moitié de l'emploi de la branche commerce est générée par le « commerce de l'alimentation ». Le reste est dispersé dans les autres activités commerciales : tissus et vêtements, fruits et légumes, viandes, matériaux de construction et autres produits.

Le tissu de micro-entreprises commerciales à Kairouan avoisine les 10.000, occupants un peu plus de 11.000 actifs dont une partie importante est constituée d'aides familiaux. En fait, cette activité est une forme de sous-emploi. Les actifs occupés s'y attachent tout en attendant un poste de travail plus stable et plus rémunérateur.

Dans le territoire du gouvernorat, les points de vente en gros sont concentrés dans la ville de Kairouan (72%) et se répartissent selon le poids démographique des délégations (1,5 à Oueslatia et 6,5% du total des points de vente à Bouhajla) dans le reste du gouvernorat. Au



contraire, les points de vente en détails restent concentrés à Kairouan-ville (51%), mais les 9 délégations restantes se répartissent, le reste au prorata de leur poids démographique. La desserte commerciale des délégations de Kairouan est la plus élevée à Kairouan Nord (29 points de vente de détail pour 1000 habitants), les délégations de Chebika, Chrarda, de Nasrallah tournent autour de la moyenne régionale entre 17 et 20. Le reste des délégations se positionnent en deçà de 15 : le ratio le plus faible est enregistré à Hajeb El Ayoun.

Tableau 4.19: Répartition géographique des points de commerce à Kairouan, 2011

Délégations	Population 2011	Points de vente en gros	points de ventes en détail
Kairouan Nord	94 053	152	2 675
Kairouan Sud	88 073	113	1 306
Chebika	34 173	15	604
Bouhajla	71 854	24	1 076
Haffouz	46 284	18	626
El Alaa	29 812	8	410
Sbikha	69 302	6	922
Hajeb El Ayoun	36 362	14	422
Nasrallah	36 334	4	733
Chrarda	25 873	10	496
Oueslatia	32 807	5	432
<b>Total</b>	<b>564 927</b>	<b>369</b>	<b>9 702</b>

ODCO, 2011 : Gouvernorat de Kairouan en chiffres

#### 4.4.1.2 Les banques et les assurances

Kairouan, à l'instar des autres gouvernorats du Centre Ouest, est extrêmement sous représenté dans la branche « banques et assurances » avec un coefficient de positionnement de 0,3. Ce coefficient dénote clairement la faiblesse flagrante du tissu bancaire, financier et d'assurance à Kairouan. Ce gouvernorat n'abrite que 29 agences bancaires (soit 2% du total national). Certaines banques ne sont pas représentées (Citibank, ABC, BTK, TQB, BTE, etc.).

La banque la plus présente à Kairouan est la BNA (11 agences). Les autres institutions financières, les sociétés de leasing, par exemple, sont très peu présentes à Kairouan (1 seul établissement), alors qu'elles sont 10 à Sfax, 9 à Sousse, 5 à Nabeul, 2 à Bizerte et 2 à Béja. Les établissements de factoring sont totalement absents.

En ce qui concerne la répartition géographique des établissements bancaires et financiers, elle est caractérisée par une forte concentration à Kairouan-ville (58%) Bouhajla (10%). Le reste des délégations reçoivent entre 1 et 2 agences bancaires.

En termes de desserte bancaire, la population du gouvernorat de Kairouan est très peu servie, avec une moyenne gouvernorale de 1 agence pour 19.500 habitants. Ce ratio varie entre 1 agence pour 70.000 habitants à Sbikha à une agence pour 6.300 habitants à Kairouan Sud. Bref, Kairouan est extrêmement sous bancarisé. Et pour une bonne mobilisation de l'épargne locale et régionale, une correcte desserte de la population par les services bancaires serait salutaire.

Tableau 4.20: Répartition géographique par délégation des agences bancaires à Kairouan, 2011

Délégations	Population 2011*	Nombre	%	Habitants/agence
Kairouan Nord	94 053	3	10%	31 351
Kairouan Sud	88 073	14	48%	6 300
Chebika	34 173	0	0%	-
Bouhajla	71 854	3	10%	24 000
Haffouz	46 284	1	3%	46 284
El Alaa	29 812	1	3%	29 812
Sbikha	69 302	1	3%	69 302
Hajeb El Ayoun	36 362	2	7%	18 181
Nasrallah	36 334	1	3%	36 334
Chrarda	25 873	1	3%	25 873
Oueslatia	32 807	2	7%	16 403
<b>Total</b>	<b>564 927</b>	<b>29</b>	<b>100%</b>	<b>19 480</b>

Source : ODCO, 2011 : *Gouvernorat de Kairouan en Chiffres*

#### 4.4.2 Les services non marchands : l'Administration

Les services administratifs sont assurés gratuitement par l'Etat. Ils rassemblent : l'enseignement et la santé publique et les services administratifs à la population.

Avec ces 23.000 actifs occupés, en 2009, l'Administration est le quatrième employeur dans le gouvernorat de Kairouan (15% du total des actifs des services non marchands dans le total des actifs occupés du gouvernorat).

Kairouan renferme globalement 3,9% des actifs occupés dans l'Administration du pays (10,3% pour le Centre-ouest). De ce fait, il demeure légèrement sous représenté en matière d'emploi dans l'Administration (0,8 en 2009 contre 0,7 en 2004).

Par conséquent, les populations de Kairouan sont sous administrés avec un ratio de 40 actifs occupés dans l'Administration pour 1.000 habitants contre 55 à l'échelle du pays. .

Spécificités des services marchands à Kairouan

La branche « quadrillage de la population » (gestion administrative, polices et sécurité, etc.) accapare la grande proportion des actifs occupés dans l'Administration (12 304 actifs, en 2011, soit 53,2% du total), contre 53,1 au Centre Ouest et 66% dans le pays. Ce qui donne une sous représentation de Kairouan dans cette branche avec un coefficient de positionnement de 0,6 contre 0,7 pour le Centre Ouest.

L'enseignement public occupe la deuxième place avec 9.000 emplois en 2011, soit 39,1% du total des actifs occupés à Kairouan contre 40,2% au Centre Ouest et 27% à l'échelle du pays. En termes de positionnement, Kairouan est correctement représenté dans ce service avec un coefficient de 1,1 (il était de 0,9 en 2004). Il semble que le gouvernorat a bénéficié de la massification de l'enseignement général et l'installation d'une université à Kairouan (avec plus de 20.000 étudiants en 2011). Dans ce domaine, Kairouan a accompli un rattrapage spectaculaire.

Par cycle, c'est l'enseignement primaire qui détient la proportion la plus élevée des actifs occupés dans l'enseignement (51%), suivi de l'enseignement secondaire avec (39%), enfin l'enseignement supérieur avec 1000 emplois (10%), occupe la dernière place.

Le service santé reste, à Kairouan, sous représenté avec un coefficient du positionnement de 0,9.



Tableau 4.21: Effectif des actifs occupés dans les services non marchands

		Kairouan	Kasserine	Sidi Bouzid	Centre-Ouest	Tunisie
Enseignement public	1984	3 130	2 090	2 590	7 810	66 020
	1994	5 490	4 000	4 390	13 880	110 000
	2004	8 670	6 890	7 060	22 620	174 250
	2012	9037	7737	7792	24566	158314
Santé publique	1984	986	368	368	1 722	19 690
	1994	1 327	662	667	2 656	27 466
	2004	1 468	873	814	3 155	33 940
	2011	1768	1148	1122	4038	40918
Quadrillage de la population	1984	7 314	3 543	3 192	14 048	185 670
	1994	8 448	6 742	6 151	21 341	247 878
	2004	11 621	11 864	9 949	33 434	334 681
	2011	12304	11230	8899	32433	385611
Ensemble	1984	11 430	6 000	6 150	23 580	271 380
	1994	15 265	11 404	11 208	37 877	385 344
	2004	21 759	19 627	17 823	59 209	542 871
	2011	23 109	20 115	17 813	61 037	584 843

Sources : « Recensements généraux de la population », INS et « Annuaire statistiques de la Tunisie », INS

## **5 ENVIRONNEMENT, ESPACE NATUREL ET PATRIMOINE**

D'une façon globale, les ressources naturelles sont dans un état d'équilibre très fragile et sous la menace de nombreux risques de dégradation. Pour l'essentiel les ressources en sols, en eau, en couvert végétal sont surexploitées et insuffisamment protégées. La pression humaine a été forte sur ces ressources du fait de l'absence d'alternatives d'emploi pour la population rurale en particulier, mais aussi de modèles de gestion de l'exploitation de ces ressources. L'Etat ne semble pas jouer pleinement ses fonctions de régulation par l'établissement de règles d'utilisation de ces ressources. Ce déficit de régulation a permis des formes de surexploitation des ressources qui sont à même de menacer leur pérennité (ressources en eau, zones de parcours, sols).

### **5.1 LES RESSOURCES EN SOLS, LES PROBLEMES D'AFFECTATION ET LES MESURES DE CONSERVATION**

#### **5.1.1 Les ressources en sols et leur exploitation actuelle**

Les ressources en terres du gouvernorat de Kairouan s'élèvent à 657 700 ha (ce qui est la superficie territoriale de la région) dont 42 700 ha de terres non utilisées par l'agriculture, et donc la SAU (superficie des terres utilisées par l'agriculture) est de 615 000 ha<sup>(14)</sup>.

Cette SAU se compose de 181 000 ha de forêts, parcours et nappes alfatières, et de 434 000 ha de terres labourables.

Les terres labourables sont partagées entre les occupations suivantes (en 2009-2010) :

- Arboriculture fruitière (y compris l'olivier) : 217 000 ha,
- Cultures annuelles : 121 000 ha
- Jachère : 98 000 ha

L'utilisation agricole des terres a obéi à la logique des besoins de la population rurale sédentarisée. Celle-ci a occupé l'espace naturel, l'a exploité pour produire dans la logique du marché sous l'effet des politiques publiques (incitations à investir dans le développement de l'arboriculture pour soutenir l'effort d'exportation, de l'huile d'olive en particulier, mais aussi aide publique au développement de l'irrigation sous la pression de la demande sociale (population des villes) de légumes frais dans les grandes villes en croissance). Le développement des céréales a aussi obéi aux incitations des pouvoirs publics par les prix à la production offerts aux céréales pour réduire les importations. L'extension d'une céréaliculture « incertaine » dans certaines zones à terres pauvres a été entreprise dans la région en poussant les limites de cette culture jusqu'à des zones marginales. Un indicateur de cette « frénésie de la céréaliculture dans la région de la Tunisie centrale est représenté par l'importance des superficies céréalières non moissonnées car n'étant pas arrivées à maturité : la superficie céréalière moissonnée est très souvent très inférieure à la superficie enssemencée en début de campagne.

D'autre part le développement de l'irrigation a atteint ses limites même si dans le gouvernorat de Kairouan on continue de créer de nouveaux périmètres irrigués de petites dimensions (sur forages publics). Les rapports annuels du CRDA en fait bilan des nouveaux périmètres récemment créés et ceux qui sont en cours de création.

---

<sup>14</sup> ) Source : CRDA Kairouan in rapport de l'actualisation de l'étude de planification des aménagements CES de la région, daté de 2010 » qui détermine rigoureusement les différentes catégories de superficies utilisées par l'agriculture.

Ainsi, le développement de l'arboriculture, qui continue d'ailleurs, et des cultures annuelles s'est fait et se fait toujours aux dépens des terres de parcours naturels dont l'espace est systématiquement grignoté. Parallèlement à cela les troupeaux n'ont pas régressé loin s'en faut, en raison de la forte demande en viandes rouges et en lait et dérivés.

### **5.1.2 Les mesures de conservation de l'espace naturel**

Des programmes de conservation ont été réalisés par les pouvoirs publics (2 stratégies de CES), 3 grands barrages ont été construits pour lutter contre les inondations de la plaine de Kairouan, et des lacs et retenues collinaires (68 et 22 respectivement) ont été érigés à l'amont des grands barrages pour réduire leur envasement, en plus des plantations forestières sur les zones de relief.

Dans les zones de parcours on a réalisé des plantations pastorales et on effectue des mesures de mise en défens (exploitation des parcours par rotation).

Cependant, ces mesures restent insuffisantes pour protéger ces ressources naturelles (terres utilisées par l'agriculture et parcours) dont la durabilité est très sérieusement mise à rude épreuve : l'érosion des terres agricoles sur les zones en pentes continue sur d'importantes surfaces, l'envasement des barrages réduit régulièrement leur capacité de stockage, les inondations partielles des zones de plaine apportent continuellement des quantités de sels qui s'accumulent dans les sols et réduisent leurs fertilité naturelle.

Les programmes d'aménagement CES entrepris dans le gouvernorat de Kairouan jusqu'à la date du bilan CES effectué dans le cadre de l'Etude de Planification des aménagements CES ont permis de protéger environ 38% des superficies affectées par l'érosion à divers degrés (97034 ha d'aménagement de BV sur une superficie affectée par l'érosion de 252000 ha.

Les Bassins versants des oueds de Nebhana, Zeroud, et Marguellil ont bénéficié d'un taux d'aménagement CES de près de 40 à 50%. Globalement, pour l'ensemble des terres affectées par l'érosion (252 000 ha) le taux d'aménagement a atteint 38%.

## **5.2 LES RESSOURCES VEGETALES ET LES PROBLEMES DE DEGRADATION**

Le couvert végétal naturel couvre 181 000 ha actuellement dont 85 000 ha de zones forestières, 48000 ha de parcours domaniaux et soumis au régime forestier et 48000 ha de parcours privés et collectifs. Malgré les efforts de l'administration pour protéger ces ressources, les processus de dégradation continuent sous des formes diverses.

Ainsi les forêts subissent des actions de déboisement, des incendies, un surpâturage continu et une surexploitation par sur-prélèvement des produits forestiers. L'érosion est active dans les zones forestières en pente et dont le taux de couverture est faible.

Les zones de parcours subissent aussi des défrichements (pour les cultures céréalières itinérantes), par surexploitation de tout cet espace de parcours par surpâturage.

Les actions de plantations forestières (on a 22 500 ha de forêts artificielles), pastorales, la mise en défens planifiée par l'administration forestière restent insuffisantes et n'arrivent pas à contrecarrer la surexploitation de ces ressources.

## **5.3 LES RESSOURCES EN EAU ET LES PROBLEMES DE MOBILISATION ET DE GESTION**

Les ressources en eaux sont pratiquement totalement mobilisées et il ne reste que quelques petites ressources en reliquat des eaux de surface (mobilisables par les aménagements de CES essentiellement), et quelques nappes profondes pas encore totalement exploitées.

Quant aux nappes phréatiques 9 sont largement surexploitées et seulement 2 sont encore sous-exploitées.

D'autre part, le remplissage des barrages se fait difficilement par déficit pluviométrique mais aussi par rétention d'eau à l'amont des barrages, par les aménagements CES réalisés dans les bassins versants des oueds.

Concernant les nappes profondes : leur taux moyen d'exploitation (en 2011) est estimé à 91%,(alors que leur mobilisation est à 98% avec 523 forages et 16 sources captées. Cependant, on note que 4 nappes profondes sont exploitées au dessus de leurs ressources, ce sont <sup>(15)</sup>:

- Nappe de Bou Hafna : exploitée à : 167% de ses ressources,
- Nappe Haffouz – Houreb : 174%,
- Nappe de Kairouan (code 63911) : 109%
- Nappe Miopliocène Chougafia (code 64211) : 108%

Tableau 5.1: Les ressources en eau du gouvernorat de Kairouan se présentent comme suit :

	Eaux de ruissellement			Nappes phréatiques			Nappes profondes			Ensemble		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Source d'eau												
Grands barrages (nombre)	3	3	3							3	3	3
Barrages collinaires (nombre)	22	22	22							22	22	22
Lacs collinaires (nombre)	69	70	70							69	70	70
Puis de surface (nombre)				12008	15000	12000				12008	15000	12000
dont équipés (nombre)					1000	1000				0	1000	1000
Forages (nombre)							500	500	792	500	500	792
Exploitable Mm3	179	179	179	63,5	63,5	63,5	89,2	91,2	82,5	331,7	333,7	325
Exploitées Mm3	146	146	146	92,1	122,14	122	80,4	109,16	107	318,5	377,3	375

Source: ODCO, le gouvernorat de Kairouan en chiffres, 2004 à 2013

Ces niveaux d'exploitation des nappes phréatiques comme sur les nappes profondes (notamment par des forages privées sauvages), et malgré les efforts de recharge artificielle de ces nappes, constituent une véritable menace sur leur durabilité. Les impacts de cette surexploitation peuvent être décelés dans l'état actuel de certains périmètres (salinisation, hydromorphie) et pourraient être accentués avec les effets des changements climatiques dont l'amenuisement des apports d'eau de surface tant pour recharger les barrages que pour assurer l'infiltration des eaux dans les nappes).

## 5.4 LE DEGRE DE VULNERABILITE DE LA REGION FACE A CERTAINS RISQUES MAJEURS

Inondations, désertification, érosion, pollution, surexploitation des ressources naturelles et notamment de l'eau, pression urbaine sur les terres agricoles, cette vulnérabilité, avec les

<sup>15</sup> ) source : « Etude de Planification des aménagements CES dans le gouvernorat de Kairouan, 2009 » CRDA Kairouan

risques et menaces naturelles et anthropiques dans la région, peut être synthétisée comme suit :

Tableau 5.2: Etat de vulnérabilité de la région

Risques	Vulnérabilité
<b>Inondations</b>	Les risques d'inondation ont été réduits par la construction des 3 grands barrages (Sidi Saad, El Houareb, Nebhana,) et les 22 barrages et 69 lacs collinaires , et les autres aménagements CES ), mais ces risques même amoindris persistent notamment sur les parties planes de la région (plaines en aval des oueds), ces inondations apportent des matériaux solides et des sels qui s'accumulent en plaines .
<b>Désertification</b>	Les régions steppiques sont soumises aux effets de la désertification du fait de la fragilité des sols et de leur végétation, laquelle fragilité est accentuée par les formes d'exploitation inadaptées de ces ressources (labours excessifs, dénudation des sols aux moments critiques face aux facteurs climatiques comme les vents, les pluies, la surexploitation du couvert végétal) : zones d' »érosion éolienne, hydrique, de salinisation des sols de différentes sources (surexploitation des ressources en eau, apports de sels par les crues et les inondations cers les plaines, etc.), formation de dunes de sables..
<b>Erosion</b>	Risques persistants car l'érosion hydrique est encore active sur 185 000 ha dont 57000 ha sous la menace d'une forte érosion, malgré les aménagements CES accomplis (sur environ 100 000 ha) notamment dans les zones de relief dans la partie Nord-Ouest du Gouvernorat de Kairouan,
<b>Pollutions</b>	Risques avérés et croissants avec les importants volumes de produits chimiques utilisés dans l'agriculture depuis des dizaines d'années (effets cumulatifs) menaçant les nappes souterraines, pollution urbaine croissante avec la multiplication des décharges sauvages de déchets ménagers, (récente mise en service de décharge contrôlée), insuffisance des réseaux d'assainissement des différentes villes et délégations du gouvernorat et rejets même des EUT dans le milieu récepteur (oueds), et n'oublions pas le pullulement des déchets plastiques partout dans les espaces naturels.
<b>Surexploitation des ressources naturelles et notamment l'eau, et la pression urbaine sur les terres agricoles</b>	La surexploitation des ressources naturelles engendre une dégradation croissante de ces ressources : surexploitation des nappes souterraines menaçant leur durabilité, en plus de la salinisation de l'eau et des sols, baisse de leur fertilité et donc de leurs rendements naturels. La surexploitation des parcours a déjà des effets néfastes sur leur richesse floristique, leur biodiversité, leur rendement biologique (production fourragère primaire), et leur exposition à l'érosion éolienne, et de fait les parcours, dégradés ne contribuent plus que faiblement à la production fourragère naturelle pour les troupeaux ovins-caprins pâturants. La forêt dégradée ne protège plus le sol de façon suffisante. Certaines villes comme Kairouan risque de grignoter sur les terres agricoles ôur assurer ses extensions.

## 5.5 LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN DANS LE GOUVERNORAT

### 5.5.1 Assainissement des eaux usées

L'assainissement urbain est considéré comme un moyen de protection de la population contre la propagation des maladies d'origine hydrique et l'amélioration de la qualité de vie dans les villes. La STEP de Kairouan est parmi les plus anciennes ; elle date de 1979 avec une capacité initiale de traitement de 12000 m<sup>3</sup>/jour.

Depuis 2012, l'ONAS prend en charge 5 sur les 12 communes du Gouvernorat de Kairouan (Kairouan, Oueslatia, Haffouz, Hajeb El Ayoun, Bouhajla), avec une population dans ces villes prises en charge estimée à 167 324 habitants (en 2012, selon INS, 2014).

Ainsi, la population urbaine des 5 communes prises en charge par l'ONAS en 2012 représente 87,8% de la population urbaine totale en 2012, et la population urbaine des autres communes non prises en charge par l'ONAS est de 23 276 habitants en 2012, soit 12,2% de la population urbaine du gouvernorat de Kairouan.

Tableau 5.3: Données de l'assainissement de Kairouan année 2012

Station d'épuration	Site	Entrée en exploitation	Capacité de traitement (m <sup>3</sup> /jour)	Capacité biologique kg/DBO5/jour	Evacuation
Hajeb El Ayoun	Hajeb El Ayoun	2006	2020	944	Oued El Hamra
Bouhajla	Bouhajla	2006	1343	552	Oued Zeroud
Oueslatia	Oueslatia	2006	1020	620	Oued El Hamra
Haffouz	Haffouz/Aïn Zana	2006	1513	792	Oued Cherichira
Kairouan 2	Kairouan	2008	20000	9000	Oued Zeroud
Kairouan	Kairouan	1979	12000	3500	Ne fonctionne plus

Source : ONAS, 2013, <http://www.onas.nat.tn/>

Selon les données de 2012 (ONAS, 2014), le réseau se compose de 444 km linéaire, de 6 STEP et de 24 stations de pompage. Le volume collecté était de 6,29 Mm<sup>3</sup>/an et le volume d'eau collecté et traité était de 6,29 Mm<sup>3</sup>/an.

Les communes non prises en charge par l'ONAS (7/12) avec une population de 23 276 habitants en 2012, sont des agglomérations de petite taille et sont prises en charge par les réseaux d'assainissement des municipalités : les eaux usées sont collectées et rejetées à l'état brut dans le milieu naturel (les oueds en général). Ceci constitue donc une source de pollution de l'environnement et présente des risques de pollution des nappes, notamment phréatiques.

## 5.5.2 La gestion des déchets ménagers

### 5.5.2.1 La gestion des déchets solides

Une décharge contrôlée a été construite dans la région d'El Baten au Nord de la ville de Kairouan avec 4 centres de transfert. La décharge couvre une superficie de 18 ha sur le mont El Baten situé à 3,5 km des habitations d'El Baten et à 11 km de la ville de Kairouan sur la route 99 reliant Kairouan à Oueslatia. Elle a une capacité d'accueil de 60 000 tonnes/an. Les déchets sont enfouis et recouverts d'une couche de sable. Sa durée de vie est estimée à 15 ans au-delà de laquelle la décharge sera fermée et réintégrée dans son milieu naturel. Cette décharge accueille les déchets de tout le gouvernorat de Kairouan par l'intermédiaire des 4 centres de transfert (à Bouhajla, Haffouz, Sbikha, et Aïn Jloula). Cette décharge a été mise en service le 4 juillet 2008.

Les quantités de déchets produites par la ville de Kairouan sont en augmentation du fait de la croissance démographique et de l'amélioration du niveau de vie de la population. La moyenne nationale de déchets solides produits est de 0,627 kg/habitant/jour (soit 229 kg/an/habitant).

L'aménagement de cette décharge contrôlée a été basé sur une production moyenne de déchets solides dans le gouvernorat de Kairouan de 47000 tonnes par an, se répartissant comme suit :

Tableau 5.4: Production moyenne de déchets solides par commune

Communes	Total Tonne/an	Tonne/an/habitant	Population 2007	Population 2012	Déchets 2012
Kairouan	35000	0,288	121345	132 515	38222
Haffouz	2500	0,290	8617	9 201	2669
El Alaa	1500	0,571	2628	2 345	1338
Bouhajla	2000	0,319	6275	6 477	2064
Nasrallah	1500	0,309	4857	4 970	1535
Menzel M'hiri	1000	0,299	3342	3 402	1018
Sbikha	1500	0,216	6935	7 259	1570
Aïn Jloula	1000	0,641	1559	1 421	911
Chebika	1000	0,390	2565	2 601	1014
Total	47000	0,297	158123	170 191	50 343

Source : MEDD, 2009 « Rapport régional de l'état de l'environnement dans le gouvernorat de Kairouan », octobre 2009

On note une importante croissance de la quantité de déchets produite par habitant à partir de 2006 dans la ville de Kairouan 0,305 tonne/habitant/an en 2006 et 2007 contre une moyenne nationale de 0,229 tonne/habitant/an.

En prenant les productions moyennes de 2007 par commune la production de l'année 2012 peut être estimée à 50 343 tonnes pour l'ensemble des communes du gouvernorat, dont 38 222 tonnes pour la commune de Kairouan. La capacité de la décharge est estimée à 60000 tonnes/an, cette limite serait atteinte en 2024 pour une population urbaine de ces communes de 202 840 habitants (selon nos propres calculs).

### 5.5.2.2 Programme de fermeture et de réhabilitation des décharges sauvages

On trouve dans le gouvernorat de Kairouan plusieurs décharges sauvages et qui sont situées à proximité des villes et elles ont souvent occupés des sites humides comme les cours d'eau. Ceci a induit une dégradation de l'environnement autour des villes. La plupart des communes et délégations sont confrontées au même problème environnemental du à la gestion des déchets et exploitent pour cela des décharges sauvages et temporaires ce qui a contribué à la détérioration de l'environnement des établissements d'habitation. L'Anged a inventorié ces décharges et a commencé à les éliminer puis les réhabiliter. Ainsi elle procéda à la fermeture de la décharge sauvage Ouled Mannae à Kairouan et qui s'étendait tout le long de la ceinture de protection de la ville contre les inondations au niveau du stade de football Hamda Elaouani jusqu'au niveau du marché de gros au nord-ouest de la ville.

D'autre part, l'Anged a inventorié une liste de décharges sauvages (moyennes et petits) à fermer et qui se compose des décharges suivantes : Chebika, Hajeb El Ayoun, Oueslatia, Cherarda, Aïn Jloula, El Alaa, Bouhajla, Nasrallah et Menzel M'hiri, Ouled Mannae à Kairouan, Oued maleh à kairouan, El Ouastia à Kairouan, Haffouz, Sbikha.

L'Anged a procédé à la fermeture définitive de la décharge sauvage de Chebika , et a entamé la fermeture de la décharge d'El Alaa.

### 5.5.2.3 Les programmes spécifiques

#### Le programme Eco-Zit

Ce programme porte sur la collecte et le recyclage des lubrifiants usagés par les stations de vente de carburants, les stations de lavage (de véhicules). La collecte et le recyclage sont effectués par la SOTULUB (Société Tunisienne de Lubrifiants). Ce programme est bien avancé dans le gouvernorat de Kairouan, puisque la majorité de ces unités de services sont équipées des moyens de collecte des lubrifiants usagés et enlevés par la SOTULUB, ce qui a contribué à la propreté de la ville.



D'autre part, l'Anged prépare un programme de collecte des huiles de cuisine usagées dans les restaurants et les boutiques de pâtisseries (Makroudh) dans la ville de Kairouan.

### **Programme ECOLEF**

Ce programme porte sur la collecte et le recyclage des produits d'emballage en papier et plastique. Ainsi, les papiers-cartons sont collectés et revendus à des unités industrielles de recyclage. Pour les emballages en plastique : il a été créé 3 points ECOLEF publics pour la collecte des déchets en plastique de tous les points du gouvernorat et qui sont situés à EL Baten, Kairouan, et Haffouz.

Ainsi d'importantes quantités de déchets en plastique sont enlevées et revendues à ces points de collecte, permettant d'apporter plus de propreté à la ville, même s'il reste beaucoup à faire dans ce domaine.

### **5.5.3 La qualité de l'air**

L'ANPE a mis en place 12 stations (11 stations fixes et 1 station mobile) pour contrôler la qualité de l'air dans les villes de Kairouan.

Selon les résultats du contrôle effectué au cours des mois de février et mars 2008, il n'a été enregistré aucun dépassement des normes tunisiennes relatives à la qualité de l'air.

### **5.5.4 Protection des villes contre les inondations**

Les Kairouanais ne peuvent en aucun cas oublier les inondations de 1969 et la fragilité du milieu physique et du relief.

Le débit d'étiage des oueds de Zéroud et de Merguellil sont de l'ordre de quelques centaines de litres / seconde, mais lors de crues ces oueds se transforment en cours de cauchemar en effet Zéroud lors des inondations catastrophiques de l'automne 1969 avait atteint un débit de 17.000 m<sup>3</sup>/seconde ce qui a ravagé des terres, des cultures, du cheptel en quelques heures et avec Merguellil qui a les mêmes spécificités que Zéroud. Les crues avaient causé des pertes humaines de 136 personnes.

Les pertes étaient estimées à 14 Millions de dinars. En effet entre le 25 septembre et le 28 octobre 1969, 3 milliards de m<sup>3</sup> d'eau ont été déversées sur la plaine de Kairouan ce qui représente 25 fois la moyenne annuelle ordinaire de quantités d'eaux.

*Tableau 5.5: Caractéristiques des crues de septembre/octobre 1969*

<b>La Crue</b>	<b>Oued</b>	<b>Le plus haut débit d'étiage (m<sup>3</sup>/s)</b>	<b>Date</b>	<b>Superficie du bassin versant (km<sup>2</sup>)</b>
Inondations de 1969	Zéroud	17 050	27 Septembre 1969	8950
	Zéroud	11 400	6 octobre 1969	
	Nebhana	3 500	27 Septembre 1969	878
	Merguellil	2 800	27 Septembre 1969	679

Suite à ces catastrophes l'Etat a construit les barrages de Sidi Saâd sur Zeroud et Houareb sur Marguellil. Le territoire tunisien a été scindé en 9 régions faisant chacune l'objet de plusieurs études de protection contre les inondations et la construction de plusieurs ouvrages d'art (Ponts et Chaussées) pour davantage de maîtrise des ces oueds.

Dans ce cadre le Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire a réalisé une série de travaux de protection des villes de Nasr'Allah, Haffouz, Menzel M'hiri, Bouhajla et Kairouan lors du XIII<sup>ème</sup> plan et du IX<sup>ème</sup> plan pour un montant de 13,2 Millions de Dinars.

Durant le X<sup>ème</sup> plan les travaux de protection des villes de Sbikha et Haffouz (2<sup>ème</sup> tranche) ont été exécutés pour un montant de 1,8 Million de Dinars.

Lors du XI<sup>ème</sup> plan (2007-2011) il a été programmé les travaux de protection contre les inondations à Oueslatia et un budget de 1,5 Million de Dinars y a été affecté.

Tableau 5.6: Tableau des projets de protection des villes contre les inondations

Plan Quinquennal	Ville	Coût du projet
VIII <sup>ème</sup> Plan 1992-1996	Nasr'Allah	520 Mille D
	Haffouz	300 Mille D
IX <sup>ème</sup> Plan 1997-2001	Menzel M'hiri	700 Mille D
	Bouhajla	800 Mille D
	Plaine de Kairouan et Kairouan	11 Millions de D
X <sup>ème</sup> Plan 2002-2006	Haffouz (2 <sup>ème</sup> tranche)	800 Mille D
	Sbikha	1 Million de D
XI <sup>ème</sup> Plan 2007-2011	Oueslatia	1,5 Million de D

Source DR de l'environnement

Dans le même cadre de protection des villes contre les inondations il y a des projets en cours avancés à 85 % pour un montant de 11 Millions de DT et le projet de Oueslatia prévu lors du XI<sup>ème</sup> Plan.

### 5.5.5 Les espaces verts dans le gouvernorat de Kairouan

Les espaces verts urbains constituent un moyen d'améliorer la qualité de vie des habitants des villes et aussi un moyen de protéger les ressources forestières situées dans et aux environs des centres urbains. De nombreuses forêts urbaines ont été transformées en parcs urbains (comme Ennahli dans le gouvernorat de l'Ariana, etc.). Ainsi, le nombre de parcs urbains a atteint 34 en 2007 répartis sur 22 gouvernorats (<sup>16</sup>). La ville de kairouan abrite un grand parc urbain : la parc Abou Zouma El Balaoui.

#### Les espaces verts

Le ratio espace vert par habitant dans le gouvernorat de Kairouan a atteint 15,5 m<sup>2</sup>/habitant en 2009 (<sup>17</sup>) contre une moyenne nationale de 16,23 m<sup>2</sup>/habitant à la même date.

Le Gouvernorat de Kairouan se classe 9<sup>ème</sup> des gouvernorats du pays à la suite de cette évolution. Le nombre de m<sup>2</sup> d'espaces verts / habitant. est comme suit :

<sup>16</sup>) Source : <http://www.webmanagercenter.com/>, année 2008.

<sup>17</sup>) Source : MEDD, 2009 « Rapport National sur l'état de l'environnement de la Tunisie », 2009, 252 p

Tableau 5.7: Les espaces verts par délégation  
dans le gouvernorat de Kairouan

Délégation	Taux d'espace vert (m <sup>2</sup> /habitant)
Chebika	25,11
Oueslatia	24,59
Cherarda	23,69
Aïn Jeloula	18,24
El Ala	17,68
Nasr' Allah	17,65
Bouhajla	17,62
Menzel M'hiri	17,33
Hajeb El Ayoun	15,11
Sbikha	15,08
Haffouz	14,07
Kairouan	14,01
Moyenne du gouvernorat	15,48

Source Direction régionale de l'environnement

### 5.5.6 Conclusion

En matière d'assainissement des eaux usées, l'environnement urbain dans les villes du gouvernorat de Kairouan s'est amélioré au cours de la dernière décennie, du fait que l'assainissement urbain couvre 88% de la population urbaine du gouvernorat en 2012. Ainsi une grande partie des eaux usées produites sont traitées par les 6 STEP existantes et sont rejetées dans les oueds, généralement limitrophes des villes et en des points sélectionnés pour cela. Cependant certaines communes ne sont pas prises en charge, avec les implications que ça peut porter sur la qualité de vie et les perspectives de développement (difficulté de réaliser une zone industrielle non connecté à une station d'épuration).

La collecte des déchets solides est prise en charge par les services communaux et transférés vers la décharge mise en service en 2008 avec 4 centres de transfert. Cependant, on note encore un manque de maîtrise de la gestion des déchets solides puisqu'il existe encore de nombreuses décharges sauvages que l'Anged n'a pas encore fermées ni réhabilitées. Cela occasionne des nuisances au milieu naturel généralement limitrophe des centres urbains.

La gestion des autres déchets liquides (lubrifiants) et solides (plastique, papier et carton) commence à donner des résultats intéressants en mettant en œuvre des unités spécialisées (emploi-jeunes Ecolef) et programme EcoZit (collecte des lubrifiants par les stations équipées à cette fin).

La protection des villes contre les inondations progresse.

La mise en place d'espaces verts urbains a fait quelques progrès. Il est souhaitable d'en accroître l'étendue pour améliorer les conditions de vie dans les centres urbains, notamment dans la capitale du gouvernorat.

Globalement, les indicateurs de l'environnement urbains sont acceptables mais gagneraient à être toujours améliorés, en prévision de l'accroissement continu de l'urbanisation.

## **6 PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT ET SCENARII D'AMENAGEMENT**

### **6.1 RAPPEL DES PRINCIPALES CONCLUSIONS DU DIAGNOSTIC**

C'est un gouvernorat en crise structurelle, caractérisé par une géographie économique et sociale pleine de défis et de menaces.

Parmi les principales conclusions du diagnostic du SDAD de Kairouan nous retenons les éléments suivants :

- Durant la dernière décennie (2004-2014), la baisse de la population a touché certaines délégations du gouvernorat de Kairouan. Il s'agit des délégations du Nord-Ouest du gouvernorat (Oueslatia et El Alaa) et du Sud (Nasrallah et Chrarda).
- Sur la même période toutes les communes du gouvernorat de Kairouan ont enregistré une croissance de leur population, les unes plus que d'autres. Au total la population communale a augmenté de + 27 817 habitants entre 2004 et 2014. La commune de Kairouan (chef-lieu des délégations de Kairouan Nord et Sud) a enregistré la plus forte augmentation de sa population communale entre 2004 et 2014 soit +21 151 habitants (76% de la croissance communale dans tout le gouvernorat).
- L'agriculture dominante (en superficies) dans le gouvernorat de Kairouan est extensive, de faibles rendements et faible intensité en emplois : céréaliculture, élevage ovin et caprin, mais un important secteur irrigué de 58.000 ha en 2012 participe pour beaucoup à la formation du PIB agricole et assure une bonne part de l'emploi agricole. L'agriculture est le second pourvoyeur d'emploi après le secteur des services.
- Les délégations de Chebika, Sbikha, Bouhajla, Nasrallah et Kairouan Sud se caractérisent par l'importance de leur secteur irrigué et détiennent 75% des superficies irriguées du gouvernorat. Cette catégorie d'agriculture irriguée est la plus pourvoyeuse d'emplois et de revenus. La réussite de cette agriculture est accompagnée d'une menace : la surexploitation alarmante des ressources en eaux, la dégradation de leur qualité par la salinisation. Ce modèle de développement n'est plus soutenable !
- La majorité des délégations du gouvernorat de Kairouan ne connaissent pas le phénomène industriel et n'accueillent que très marginalement des entreprises industrielles. Seules les délégations du chef-lieu de gouvernorat (Kairouan Nord e- Kairouan Sud) et les délégations qui entourent la ville de Kairouan : Chebika, Bouhajla, et Haffouz, accueillent 82,5% de l'effectif total des entreprises. Les 6 autres délégations n'accueillent qu'un nombre marginal d'entreprises industrielles. L'industrialisation dans le gouvernorat est encore à ses débuts.
- La plupart des délégations du gouvernorat de Kairouan souffrent d'un déficit en services non marchands. Seule la ville de Kairouan, chef-lieu du gouvernorat, bénéficie d'un développement moyen des services en rapport avec son poids démographique et sa dynamique industrielle et commerciale.
- A l'exception de la ville de Kairouan, les services de santé publique, y compris ceux relevant du secteur privé, restent insuffisants dans la majorité des délégations.

- L'ensemble des délégations de Kairouan ont réalisé un rattrapage en ce qui concerne le service de l'enseignement primaire, collèges et du secondaire.
- Les transferts financiers des tunisiens résidents à l'étranger restent marginaux dans les dynamiques socio-économiques du gouvernorat.

## **6.2 UN GOUVERNORAT PEU INTEGRE ECONOMIQUEMENT ET TERRITORIALEMENT**

L'économie du gouvernorat reste principalement agricole avec des ressources naturelles sérieusement menacées par la surexploitation et autres formes de dégradation. La base économique est très peu diversifiée : l'industrie se développe lentement et reste concentrée dans quatre villes : Kairouan, Chebika, Bouhajla et Haffouz. Les services marchands sont faiblement développés.

Géographiquement, le territoire du gouvernorat est traversé par deux axes routiers RN3 et RN2 Nord-Sud le long desquels se concentrent les activités industrielles qui consolident l'évolution démographique. Les délégations de Oueslatia et El Alaa (au Nord-ouest), de Haffouz (Centre-ouest) et Nasrallah au Sud ont enregistré une baisse de leur population entre 2004 et 2014. Le Nord-ouest (Oueslatia et Alaa) avec une population en baisse dispose d'une agriculture extensive ou intensive en crise. La délégation de Nasrallah dispose néanmoins de 11,1% de la superficie irriguée du gouvernorat.

Le noyau autour de la ville de Kairouan (Kairouan ville, Chebika et Haffouz au sud-ouest, Bouhajla au sud-est) concentre la plus grande partie de la population urbaine (78,5% du total du gouvernorat), ainsi que l'essentiel des entreprises industrielles et des services. Cet espace est également le mieux équipé au niveau du gouvernorat. Il gagnera à consolider sa dotation en équipements, notamment les équipements de santé ainsi que les services marchands pour l'industrie. L'intégration territoriale et géographique du gouvernorat de Kairouan nécessitera des actions volontaristes au niveau économique et au niveau de l'aménagement du territoire, ce qui ne peut en aucun cas être assuré uniquement par les acteurs privés. L'Etat est sollicité de jouer un grand rôle.

D'une façon globale l'avenir des populations du gouvernorat de Kairouan dépendra dans le futur des facteurs essentiels suivants :

- a) la SAU, déjà inextensible, et en exploitation/surexploitation, qui enclenche son érosion et sa désertification;
- b) l'exploitation des ressources en eau (des nappes profondes mais également des nappes phréatiques) arrive aujourd'hui à la saturation voire à un seuil dangereux de surexploitation avec d'importants risques de salinisation (pour les terres et nappes à proximité des sebkhas);
- c) les coûts des aliments pour bétail importés et nécessaires pour maintenir les troupeaux et assurer les mêmes niveaux de production d'origines animales;
- d) la commercialisation des productions agricoles : les céréales, le bétail, l'huile d'olive, les fruits et légumes ;
- e) l'attractivité vis-à-vis des investissements (surtout les IDE) dans les industries manufacturières ;
- f) l'attractivité des investissements dans les services marchands surtout ceux supportant les autres activités économiques : les services aux industries et les services à l'agriculture.

### **6.3 IDENTIFICATION DES TERRITOIRES AYANT DES DEVELOPPEMENTS SPECIFIQUES, VOCATION ET ACTIONS POUR LEUR RENFORCEMENT**

Le gouvernorat est peu intégré économiquement et territorialement, les délégations sont inégalement développées, inégalement équipées et souvent peu reliées au chef-lieu de gouvernorat du point de vue des relations économiques (services insuffisants). La description de la géographie économique et sociale des différents groupes de délégations révèle les déséquilibres existants.

Tableau 6.1: Une géographie économique et sociale du gouvernorat de Kairouan : un territoire en déséquilibre

Délégations	Caractéristiques générales	Déterminants du développement Futur 2015 -2030 /40
<p><b>Oueslatia, El Alaa, Nasrallah</b></p> <p><b>Zones déprimées démographiquement et économiquement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisse continue de la population rurale dans ces trois délégations, - - Agriculture extensive (céréale, élevage bovin et caprins) , Agriculture Irriguée peu développée (faute de ressources locales à Oueslatia et El Alaa), et irrigation plus importante à Nasrallah, ce qui n'a pas empêché la population rurale de quitter la campagne,</li> <li>- Industries manufacturières quasi absente dans les trois délégations, - - Services non marchands très insuffisants : service de la santé,</li> <li>- Services marchands modestes,</li> <li>- Transferts des TRE très faible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-L'état des terres agricoles (érosion, désertification, CES), et des parcours,</li> <li>- Forêts à Oueslatia, El Alaa et Nasrallah : écotourisme, apiculture,</li> <li>- Etat des ressources en eau,</li> <li>- mécanismes de régulation des prix des produits agricoles, (céréales, des viandes ovines, caprines et bovines).</li> <li>- Organisation des producteurs agricoles, et des circuits de distribution des produits agricoles</li> <li>- Etat du réseau des pistes rurales et agricoles,</li> <li>- La diversification de la base économique par l'industrie et les services à la population et aux producteurs agricoles et industriels.</li> </ul>
<p><b>Sbikha –Chebika- Bouhajla et Nasrallah</b></p> <p><b>Amorce d'un développement agricole par l'Agriculture Irriguée écologiquement menacée.</b></p> <p>Zones menacées d'une dépression économique si des mesures urgentes ne sont envisagées pour aller résolument dans le sens d'un développement durable préservant les ressources en sols et en eau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Seule Bouhajla a enregistré une chute de sa population rurale à partir de 1994 à 2014. Pour les autres : population totale et rurale sont croissantes entre 1984 et 2014.</li> <li>- Agriculture Irriguée développée (maraîchages et arboriculture) avec des menaces sérieuses de surexploitation des nappes phréatiques et profondes ;</li> <li>- Industries manufacturières embryonnaire à Bouhajla (12 unités avec 122 emplois) ; plus étoffées dans les trois autres délégations avec un nombre d'emplois supérieur à 1000 à Sbikha et près de 930 à Chebika.</li> <li>- Services marchands faibles, services non marchands corrects (excepté les services de santé publique),</li> <li>- La contribution des transferts financiers (TRE) à la dynamique socio-économique est faible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Rythme de l'exploitation des ressources en eau à surveiller et envisager des mesures pour amener les irrigants à une utilisation rationnelle et plus valorisantes des ressources en eau et des ressources en sols avec introduction des techniques de gestion durable des terres (l'agriculture restant le principal secteur d'activité : par les emplois et les biens produits),</li> <li>-La diversification de la base économique par les IAA et les industries manufacturières en général.</li> <li>-L'attractivité vis-à-vis des IDE manufacturiers.</li> </ul>
<p><b>Grand Kairouan : Kairouan Nord, Kairouan Sud</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La croissance démographique a fléchi entre 1994 et 2004 et s'est redressée entre 2004 et 2014 , Croissance urbaine exceptionnelle pour la ville de Kairouan (KN+KS) : de 3,57% par an 1984-1994 à 1,4% par an en 1994-2004 et de 1,66% en 2004-2014.</li> <li>- Agriculture diversifiée (élevage bovin intensif et extensif et arboriculture oléicole) et développement de l'agriculture irriguée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La capacité de soutenir son développement industriel et d'attirer les IDE</li> <li>-La capacité d'attirer et de polariser les services marchands et non marchands</li> <li>-Lesmécanismes de régulation des prix des produits agricoles (huile d'olive, viande rouge, lait) et des intrants destinés aux</li> </ul>



Délégations	Caractéristiques générales	Déterminants du développement Futur 2015 -2030 /40
<b>Zone économique centrale, à base économique diversifiée.</b>	(16,5% des PI du gouvernorat), - Activités industrielles importantes (à Kairouan ville : 92 unités et 6949 emplois représentant 68% des emplois industriels) - services marchands et non marchands moyennement développés, - la contribution des transferts financiers des TRE sont importants dans les dynamiques socio-économiques : 19,55 millions de DT soit en moyenne 104,4 DT/habitant en 2013.	exploitations agricoles.
<b>Haffouz, Hajeb Layoune, Chrarda</b>  <b>Croissance démographique jusqu'à 2014. Diversification positive de l'activité agricole.</b>	- Croissance démographique faible, - Agriculture extensive avec un développement de l'élevage bovin, ovin ; arboriculture importante dans ces délégations, - Industries manufacturières très faibles, services marchands insuffisants : santé et autres, services non marchands très faibles, - Contribution des transferts des TRE aux dynamiques socio-économiques très faible	- L'état des ressources naturelles (sols, eau, parcours : subissant surexploitation, érosion, désertification), nécessitant une gestion durable des terres. - Mécanismes de régulation des prix des aliments pour bétail importés, des intrants agricoles, - Régulation des prix de vente des productions agricoles, organisation des circuits de distribution des produits agricoles. -Diversification de la base économique par l'industrie.

Tableau 6.2: Géographie économique et sociale des délégations de Kairouan

Délégation	Croissance de la population	Agriculture	Industries manufacturières et autres activités	Transferts des émigrés (TRE)	Perspectives de développement pour le long terme 2015-2030/40
<b>Oueslatia</b>	Baisse de la croissance démographique de la population entre 1984 et 2014. La population communale a très peu augmenté entre 2004 et 2014 et la population totale a baissé depuis 1994 à 2014. La baisse est due au fléchissement de la population rurale qui est passée de 30.111 personnes en 1994 à 26.097 en 2004 puis à 23.689 en 2014.	La SAU est faible (60% de la ST), caractérisée par la prédominance des parcours naturels (forêts importantes : 38%) ; l'activité agricole principale porte sur les cultures en sec et l'élevage extensif (ovin, caprin mais aussi bovin de race locale ou hybride) ; les périmètres irrigués (PI) couvrent 1.688 ha. Les maraîchages sont marginaux	Les industries manufacturières sont peu fréquentes (5 entreprises industrielles). les services marchands sont faiblement développés (transports, banques et assurances), sinon fragile (commerce, santé privée et surtout Télécoms). Les services non marchands dont l'enseignement sont corrects, mais les services marchands dans le secteur de la santé sont en deçà de la demande et des espérances des populations	La contribution des transferts des TRE dans les dynamiques socioéconomiques de la délégation est marginale : 1,095 millions de DT	Le développement de cette délégation dépendra de la relance du secteur agricole : 1. développer l'agriculture biologique, 2. extension de l'olivier à huile (avec labellisation de l'huile d'olive locale), 3. développer l'écotourisme (parc national et forêts), 4. préserver les parcours naturels,
<b>El Alaa</b>	La population totale a baissé entre 1984 et 2014 : de 30.533 habitants à 28.991 et on enregistre un dépeuplement rural entre 2004 et 2014 : -3.389 personnes, pour une baisse de la population totale de - 2.782 personnes sur la même période de 2004-2014	Seuls 47% des terres agricoles sont labourables. Les parcours occupent 34% des terres agricoles. L'agriculture est extensive : 380 de PI et 0 Ha de maraîchages cultivé en 2013. La céréaliculture en sec et l'élevage bovin et ovin restent les activités dominantes dans cette délégation : activités extensives, à rentabilité faible, et revenu faible et ne donnant que peu de travail aux paysans. La situation s'est aggravée avec la stagnation des prix réels des céréales et des viandes bovines, ovines et caprines.	L'industrie manufacturière est peu présente avec 4 entreprises à El Alaa et 40 emplois en 2013 ; les services non marchands sont disponibles mais de qualité insuffisante ; les services marchands (financiers avec l'agence bancaire par exemple, ou de santé) sont très faibles signe de l'exiguïté du marché et de la faiblesse des revenus des ménages.	Ils sont relativement peu importants : 752.000 DT en 2013 (soit environ 26 DT/habitant en 2013)	Les perspectives de développement de cette délégation dépendra de 4 facteurs : - L'Etat des terres agricoles et des parcours (érosion) : avec possibilités de développer l'agriculture biologique (olivier existant, autres espèces possibles), l'apiculture en forêts, - Le niveau des prix des céréales. - La fluctuation des prix de la viande ovine et caprine. - La fluctuation des revenus des TRE.

Délégation	Croissance de la population	Agriculture	Industries manufacturières et autres activités	Transferts des émigrés (TRE)	Perspectives de développement pour le long terme 2015-2030/40
<b>Chrarda</b>	<p>La délégation de a connu une légère croissance démographique entre 1984 et 1994 et entre 2004 et 2014 : sa population communale a augmenté de +306 habitants et sa population rurale de + 1309 hab entre 2004 et 2014</p> <p>Cette délégation, située au sud du gouvernorat, a des limites avec les deux gouvernorats de Mahdia et de Sfax.</p>	<p>La superficie labourable est de 30.032 ha dont : arboriculture = 20.588 ha, céréales = 1750 ha, des périmètres irrigués de 1.169 ha (peu de ressources en eau),</p> <p>Son agriculture se distingue par une absence de diversification : arboriculture (l'olivier), élevage extensif (ovin dominant). Les cultures irriguées (surtout les maraîchages) restent modestes.</p>	<p>On y trouve 4 entreprises (101 emplois en 2010) et 6 entreprises (avec 138 emplois en 2013).</p> <p>Située en face des gouvernorats de Mahdia et Sfax elle pourrait constituer un relai pour les investisseurs venant de Sfax.</p> <p>La délégation de Chrarda est faiblement dotée de services marchands et non marchands.</p>	<p>Les transferts financiers des TRE sont faibles environ 55 DT/habitant en 2013.</p>	<p>Les perspectives d'avenir du développement économique et social de Chrarda dépendent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'amélioration de la gestion durable de son oliveraie (conversion en mode biologique avec perspective de labellisation de son huile d'olive, et sa transformation sur place</li> <li>- des prix des fruits et de l'huile d'olive,</li> <li>- des fluctuations des prix des viandes rouges et du lait,</li> <li>- de la capacité de Chrarda à polariser les investissements surtout les IDE industriels dans les industries manufacturières et également dans les services.</li> </ul>
<b>Haffouz</b>	<p>Baisse de la population totale entre 2004 et 2014 (- 3.726 habitants) et baisse de la population rurale de - 3.922 habit entre 2004 et 2014, Avec une légère augmentation de la population communale +196 hab entre 2004 et 2014</p>	<p>Terres labourables 23.832 ha (40% de la ST), parcours = 41% de la ST, Les périmètres irrigués = 2.864 ha.</p> <p>Un taux d'exploitation honorable de 161%.</p> <p>A Haffouz on consacre la majorité de la superficie des PI à l'arboriculture irriguée et moins aux maraîchages.</p> <p>La réussite dans ce domaine est limitée par la surexploitation de la nappe phréatique En outre, la nappe profonde est également surexploitée.</p>	<p>L'activité industrielle manufacturière est aujourd'hui marginale : 8 entreprises (170 emplois en 2010) et 12 entreprises (273 emplois en 2013).</p> <p>Les services marchands (commerce, communications, santé privé et surtout transport), restent fragiles ; 1 seule agence bancaire dans la délégation !</p> <p>Les services publics d'enseignement sont suffisants en quantité. Ils le sont moins dans le domaine de la santé.</p>	<p>Les transferts financiers des TRE sont modestes dans la dynamique socio-économique de la délégation : 36 DT/habitant en 2013</p>	<p>L'avenir de la délégation Haffouz dépendra sur le long terme du :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. rythme d'exploitation et de dégradation des ressources en eau et en sols (déjà au seuil de la saturation) ; donc envisager l'introduction de la gestion durable des terres pour les surfaces cultivées comme pour les zones de parcours, la conversion au moins de l'olivier au mode biologique, et même de l'élevage</li> <li>2. concernant les fluctuations des prix des fruits et des légumes prévoir des mécanismes de régulation y compris des subventions aux intrants et des systèmes de crédit appropriés. .</li> </ol>

Délégation	Croissance de la population	Agriculture	Industries manufacturières et autres activités	Transferts des émigrés (TRE)	Perspectives de développement pour le long terme 2015-2030/40
<b>Nasrallah</b>	En 2014 on a le même effectif de population (totale) qu'en 1984. On a enregistré une baisse de -3.323 habitants entre 2004 et 2014, avec une baisse de la population rurale de - 3.781 habitants contre une légère augmentation de la population urbaine de + 458 habitants (entre 2004 et 2014).	ST : 69.598 ha dont labourables = 38.601 ha, parcours : 23.919 ha, périmètres irrigués : 6.173 ha (dont PPI 4.973 ha) ; les cultures : céréales en sec = 2.340 ha et en irrigué = 2.650 ha, arboriculture en sec = 23.945 ha (et 1.552 ha en irrigué).  Les maraichages sont peu cultivés : 334 ha ; les fourrages aussi = 1354 ha, l'élevage extensif ( surtout ovin avec 21450 femelles productives, peu de caprins et peu de bovins (597 femelles productives)	Industrie très peu présente avec 2 unités en 2010 (pour 77 emplois) et 3 unités en 2013 (avec 71 emplois) C'est une délégation agricole  le commerce, les services marchands modernes (peu de points de commerce de détail et de gros, 1 seule agence bancaire), sont disponibles mais insuffisants pour une population relativement importante (urbaine et rurale). Les autres services sont quasi absents (18 taxiphones, faible densité téléphonique etc.) les services de l'enseignement restent stationnaires, les services de la santé sont faibles et régressent par rapport aux besoins.	Les Transferts des émigrés (TRE) Sont très faibles et marginaux dans le développement économique et sociale de cette délégation : en moyenne 61 DT/habitant en 2013	Le développement économique et social de cette délégation dépendra de deux facteurs : 1. l'état des terres agricoles du point de vue pression, érosion, désertification : donc besoin d'introduire la gestion durable de terres avec les investissements nécessaires pour préserver les sols, l'eau et les parcours. Ici aussi on peut envisager la conversion d'une bonne partie de l'arboriculture (olivier en particulier) au mode biologique, 2. pour parer aux fluctuations des prix des intrants et des produits agricoles (productions végétales et animales), envisager des mécanismes de subventions et de soutien à la production.
<b>Kairouan Nord et Sud</b>	La ville de Kairouan (chefs -lieux de Kairouan Nord et de Kairouan Sud) a enregistré une croissance démographique (population totale) rapide de : (3,22% /an, entre 1984 et 1994, de 1,14%/an entre 1994 et 2004 et 1,47% entre 2004 et 2014).  La ville de Kairouan a connu une croissance rapide (population urbaine) : de 72.254 habitants en 1984, elle est passée à 102.634 en 1994 puis à 117.903 habitants en 2004 et enfin à 139.070 habitants en 2014. Ce qui veut dire que Kairouan-ville a polarisé, plus que d'autres communes du gouvernorat, les flux de l'exode rural de 1956 jusqu'au début des années 1990. Entre 1994 et 2004, la croissance démographique de cette ville s'est	Les deux délégations de Kairouan nord et sud couvrent 12,6% du territoire du gouvernorat, disposent de 12,9% des superficies labourables, et de 16,5% des surfaces de périmètres irrigués.	La ville de Kairouan a pu accueillir pendant cette dernière décennie quelques dizaines de firmes industrielles (92 unités en 2013). Le nombre de salariés dans l'industrie est passé de 6.374 en 2008 à 6.949 emplois en 2013, soit une augmentation de plus de 575 salariés dans l'industrie en 5 ans. L'activité industrielle devient significative dans le Grand Kairouan. En outre, le poids des services marchands et non marchands est également important dans cet espace et dans divers domaines, en particulier le secteur de la santé.	Les transferts financiers des TRE jouent toujours un rôle dans le développement économique et social du Grand Kairouan avec une moyenne de 104 DT/habitant en 2013 (19,55 millions de DT).	L'avenir du Grand Kairouan dépendra sur le long et moyen terme de : 1. Du retour de la sécurité civile dans la région et le pays 2. La capacité de ce territoire à attirer les industries manufacturières et surtout les IDE dans ce secteur : capacité qui existe et nécessite une amélioration des infrastructures (ZI , apport en énergie électrique et en gaz de ville) . 3. Sa capacité à polariser les services marchands et non marchands; 4. sa capacité à assurer une étroite protection de ses ressources naturelles (sols, eaux, lutte contre les pollutions, l'érosion, et la désertification,

Délégation	Croissance de la population	Agriculture	Industries manufacturières et autres activités	Transferts des émigrés (TRE)	Perspectives de développement pour le long terme 2015-2030/40
	ralentie (1,14%/an)				
<b>Délégation de Chebika</b>	La population a enregistré une croissance de 2% entre 1984 et 1994 puis un tassement de sa croissance démographique entre 1994 et 2004, puis une légère reprise entre 2004 et 2014, avec une légère croissance de la population aussi bien communale que rurale.	Les terres labourables couvrent 73% de son territoire, les parcours : 25,9%, et les périmètres irrigués 22,7% des terres labourables, c'est la première délégation du gouvernorat par ses surfaces irriguées. Son système de culture est intensif avec 34% des superficies cultivées en irrigué.	La délégation abrite 18 entreprises industrielles pour 929 emplois (9% de l'emploi industriel total du gouvernorat). Le nombre de salariés dans l'industrie est passé de 737 en 2008 à 929 en 2013 soit une augmentation de 192 emplois en 5 ans. Le poids des services marchands et non marchands est faible en raison de la faiblesse du taux d'urbanisation dans la délégation qui était de 7,4% en 2004 et est passé à 8,3% en 2014.	Les transferts financiers des TRE ont été faibles et ne peuvent jouer de rôle dans le développement économique et social de la délégation.	L'avenir de cette délégation dépendra sur le long et moyen terme de : 1. en premier lieu des mesures prises pour améliorer les performances de l'exploitation des ressources naturelles (périmètres irrigués, et autres terres cultivées) et des mesures de protection de ces ressources naturelles, 2. La capacité de ce territoire bien situé au centre de la plaine de Kairouan, à attirer les industries manufacturières et surtout les IDE dans ce secteur. 3. Sa capacité à polariser les services marchands et non marchands;
<b>Sbikha</b>	Ralentissement de la croissance démographique de la délégation de Sbikha entre 1994 et 2004 (0,3% par an), et 0,7% entre 2004 et 2014. La population urbaine est croissante ainsi que la population rurale. Le taux d'urbanisation est passé de 7,0% en 1984 à 11,2% en 2014.	ST = 102.351 ha, dont 45,1% de terres labourables, et 41,7% de parcours. Les PI couvrent 10.671 ha (soit 23,1% des superficies labourables et 19,2% des surfaces irriguées du gouvernorat). Le système de culture est composé de céréales (52,7% des superficies cultivées), de l'arboriculture (30,7% des cultures), des maraichages (14%), et de peu de fourrages (2,6%). Le taux d'utilisation des terres labourables est de 132% en 2013. Les parcours sont consacrés à l'élevage ovin/caprin	Les industries manufacturières sont représentées par 5 entreprises dont une avec plus de 500 emplois, (1121 emplois industriels (11% du total du gouvernorat). La ville de Sbikha bénéficie de sa proximité de la ville de Kairouan et de la route de Tunis. Excepté le commerce de première nécessité, les services marchands sont faiblement présents dans une petite ville de 8086 habitants, ou très fragiles (les télécommunications, les services sanitaires privés et surtout les services de transport). On relève 1 seule agence bancaire. Les services non marchands sont corrects	Les transferts financiers des TRE sont très modestes (2,055 millions de DT soit 29 DT/habitant) et ne jouent qu'un rôle très limité dans le développement socioéconomique de la délégation.	L'avenir de Sbikha dépendra de : - des perspectives d'évolution du noyau industriel existant et de l'attractivité pour de nouveaux investissements dans le secteur, - des mesures prises pour une protection efficace des ressources naturelles (sols, eau, parcours) et de l'introduction de la gestion durable des terres (lutter contre la pression humaine, l'érosion, la désertification) - de la régulation des fluctuations des prix des aliments du bétail et des autres intrants agricoles, - de l'amélioration des circuits de commercialisation des produits agricoles pour assurer des prix à la production rémunérateurs et réduire l'action néfaste des spéculateurs

Délégation	Croissance de la population	Agriculture	Industries manufacturières et autres activités	Transferts des émigrés (TRE)	Perspectives de développement pour le long terme 2015-2030/40
<b>Bouhajla</b>	<p>Une population totale passant de 54.440 en 1984 à 72.371 habitants en 2014. Après une forte croissance démographique entre 1984 et 1994 : +2,5%), cette délégation a connu un tassement et un ralentissement de son accroissement (0,1% entre 1994-2004 et 0,25% entre 2004 et 2014).</p> <p>La ville de Bouhajla a connu une croissance explosive entre 1984 et 1994, (+7,3% par an), puis 2,6% entre 1994-2004 et 2,7% entre 2004 et 2014. Mais la population rurale a stagné entre 2004 et 2014.</p>	<p>Les terres labourables représentent 88% de la superficie territoriale de la délégation ; les périmètres irrigués couvrent 13,8% des terres labourables (et 14,1% des superficies irrigables du gouvernorat). Le système de culture est composé de : l'arboriculture sur 76,2% des superficies des cultures, les céréales 16,5%, les maraichages 5,5%, et les fourrages 2%.</p> <p>Mais cette délégation a connu une réussite dans la diversification de son agriculture par l'intensification de l'arboriculture et des cultures maraîchères.</p> <p>En outre, la part la plus importante des superficies irriguées est consacrée aux maraichages, secteur le plus intensif en emplois agricoles et aux céréales (à superficies irriguées égales).</p> <p>Cette réussite exceptionnelle de l'agriculture irriguée a été accompagnée par une pression exceptionnelle des ressources en eau dans cette délégation</p>	<p>Les industries manufacturières sont très peu nombreuses : on comptait 2 entreprises en 2008 (avec 65 emplois) et 8 unités en 2010 (avec 80 emplois) puis 12 unités avec 122 emplois en 2013.</p> <p>Les services bancaires sont représentés par 3 agences ; les autres services marchands (commerce, communications, santé privée et surtout transport) sont très insuffisants pour une population de 72.371 habitants en 2014. Les services non marchands : les services liés à l'enseignement sont corrects. mais les services de santé installés ne suffisent pas.</p>	<p>Les transferts financiers des TRE ne jouent qu'un rôle très marginal dans le processus de développement économique et social de cette délégation (montant pour 2013 : 2,382 millions de DT soit 33 DT/habitant).</p>	<p>Les perspectives économiques et sociales de la délégation de Bouhajla dépendront de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>des mesures de protection des ressources en eau (problèmes de surexploitation et de salinisation des nappes), des ressources en sols (introduire les mécanismes de gestion durable des terres, en particulier l'attention prêtée à l'entretien de l'arboriculture notamment l'olivier à huile pour améliorer leur performance)</li> <li>mesures de régulation des prix des fruits et des légumes et autres produits agricoles face à la spéculation et ainsi envisager une meilleure organisation des circuits de distribution des produits et intrants agricoles.</li> <li>de la diversification de la base économique de la délégation.</li> </ol>

Délégation	Croissance de la population	Agriculture	Industries manufacturières et autres activités	Transferts des émigrés (TRE)	Perspectives de développement pour le long terme 2015-2030/40
<b>Hajeb Laâyoune</b>	<p>la croissance démographique a été forte entre 1984 et 1994 (2,8%), puis a fortement baissé en passant à 0,23% par an entre 1994 et 2004 puis à 0,21% par an entre 2004 et 2014.</p> <p>La dynamique de croissance de la population urbaine a aussi fléchi à partir de 1994 passant à 0,76% par an entre 1994 et 2004 à 0,95%/an entre 2004 et 2014.</p> <p>Pendant ce temps la population rurale est restée stationnaire entre 1994 et 2014 autour de 25.000 habitants. Ainsi le taux d'urbanisation est passé de 22% en 1984, à 25,9% en 1994, à 27,3% en 2004 et à 29,4% en 2014.</p>	<p>Superficie totale = 60.656 ha, parcours = 58.987 ha (43% de la ST), terres labourables 51% de la ST,</p> <p>Superficie des cultures 28.058 ha (dont arboriculture 83,5%, céréales 11,7% et maraichages 3,7%),</p> <p>Les périmètres irrigués sont relativement peu étendus avec 4.541 ha soit 15% des terres labourables.</p> <p>La plus grande part de ces périmètres irrigués est représentée par l'arboriculture irriguée (4047 ha d'arboriculture conduite en irrigué soit 89% de la surface irrigable totale de la délégation).</p>	<p>L'industrie est très faible dans cette délégation : le nombre d'unités a été de 5 en 2010 avec 315 emplois, et qui passe à 7 en 2013 avec 313 emplois.</p> <p>le commerce et le transport sont moyennement développés, les services marchands sont très faibles à HajebLaâyoune.</p> <p>Les services publics d'enseignement sont correctes alors que les services de la santé sont faibles.</p>	<p>Les transferts financiers des TRE vers la délégation de HajebLaâyoune ont été de 2,175 millions de DT soit 59 DT/habitant.</p>	<p>Les perspectives économiques et sociales de la délégation de HajebLaâyoune dépendra à l'avenir de</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mesures de protection des ressources naturelles (eau, sols et parcours) et de l'introduction des techniques de gestion durable des terres (dont l'agriculture biologique : l'olivier, comme culture prédominante s'y prête bien, y compris avec possibilité de labellisation des produits locaux), préserver les ressources en eau d'irrigation contre la surexploitation et le gaspillage, mieux valoriser l'eau d'irrigation, développer l'élevage durable (avec production fourragère dans l'exploitation et exploitation rationnelle et durable de parcours naturels).</li> <li>2. L'attraction des IDE et des investissements locaux dans les industries manufacturières</li> <li>3. Amélioration des services à la population et aux entreprises industrielles et aux exploitations agricoles</li> </ol>



## **6.4 LA PROBLEMATIQUE GENERALE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT**

Le gouvernorat de Kairouan est assez vaste avec une population dispersée et à dominante agricole et rurale. Les investissements publics et privés réalisés dans la région sont demeurés assez modestes. Certaines zones de Kairouan restent économiquement enclavées et éloignées des grands pôles économiques du pays situés sur le littoral.

Le gouvernorat est caractérisé par deux principaux phénomènes : i) une évolution lente de la région et ii) un exode rural (-3467 entre 2004 et 2014), - conséquence de cette évolution difficile -, vers le Grand Tunis et les régions littorales du Centre-Est. En effet, et en dépit de quelques efforts entrepris dans la région, force est de constater que sa dynamique a été discontinuée, sans vision stratégique.

La dynamique agricole a marqué la région dans sa partie riche en ressources hydriques dont en particulier les cinq délégations de Kairouan Nord, Kairouan Sud, de Chebika, de Sbikha, de Bouhajla, et de Nasrallah. Les autres zones exposées aux aléas de la conjoncture et du climat ne disposent que d'une agriculture extensive peu performante.

L'industrie a connu une naissance précoce impulsée par l'Etat puis une stagnation jusqu'en 2006, et puis elle a enregistré un redémarrage à partir de cette date jusqu'à 2013.

Le tourisme, malgré l'importance du patrimoine historique et culturel, demeure marginal et sans vision stratégique.

Le gouvernorat de Kairouan connaît une crise économique et sociale marquée depuis au moins une vingtaine d'années. Les délégations du nord-ouest et du Sud sont les plus touchées par cette crise, qui se manifeste par un exode rural rampant, un taux de chômage et de pauvreté élevé et des soldes de flux migratoires négatifs importants.

Plusieurs facteurs expliquent la crise que vit le gouvernorat :

- a) La faiblesse flagrante de l'épargne régionale incapable d'assurer une accumulation interne du capital ;
- b) La faiblesse et la régression du rôle de l'Etat quant au développement du gouvernorat de Kairouan,
- c) Kairouan n'a pu attiré des investisseurs internationaux (les IDE) que par sa situation géographique proche du littoral ;
- d) La dégradation des terres agricoles, leur épuisement par l'érosion et la désertification ;
- e) La surexploitation des ressources en eau est arrivée à un seuil menaçant;
- f) L'augmentation fulgurante des prix des intrants agricoles (carburants, eau, pesticides, phosphates, semences sélectionnées, etc.). L'Etat ne les subventionne plus ou très peu ;
- g) La stagnation voire la régression de certains prix agricoles (viandes, lait, légumes) parfois administrés par l'Etat : céréales, tomates fraîches, olives d'huile, lait, etc.).
- h) La forte présence sur le marché local de produits de la petite industrie et de l'artisanat de pacotille du Sud-Est asiatique et surtout de la Chine (économie parallèle). Cette économie informelle cause l'affaiblissement de l'artisanat de Kairouan qui employait jadis des milliers de personnes.

Pour relancer le développement économique et social du gouvernorat de Kairouan, des mesures cadres doivent être mises en œuvre:

- 1) La mise à niveau de l'ensemble des communes du gouvernorat et en particulier du chef-lieu ;
- 2) La création/mobilisation d'autres sources de financement du développement en plus de l'accumulation interne qui demeure insuffisante;
- 3) La préservation des ressources naturelles et l'amélioration de leurs modes d'exploitation dans le cadre des principes du développement durable (économie d'eau) et leur stabilisation accroissement par un transfert des excédents des eaux du nord de la Tunisie ;.
- 4) La redéfinition du rôle de l'Etat régulateur surtout dans les domaines des prix des intrants et des produits agricoles et du fonctionnement du marché.
- 5) L'amélioration du réseau routier reliant Kairouan au littoral Est et Nord-Est et les réseaux d'utilités et de services publics (assainissement, électricité, télécommunication).

#### **6.4.1 Les actions envisagées**

- i. Les actions à envisager doivent assurer la reconstruction et le développement des liens territoriaux de complémentarité et de fonctionnalité entre les différents maillons du territoire : à savoir les voies de communication, les services à la production agricole et à la population rurale. Il s'agit des réseaux de routes et de pistes rurales et agricoles, des réseaux de services de l'administration, de l'éducation, de la santé, de la communication (téléphone, internet, poste), services à la population et aux entreprises (banques, transport des biens et personnes, etc..). cette reconstruction des liens territoriaux enrichira les échanges entre les différents maillons du territoire et renforcera son fonctionnement. L'amélioration et la requalification des équipements devront concerner les réseaux routiers internes au gouvernorat ainsi que les réseaux reliant le territoire du gouvernorat aux autres régions qui l'entourent (vers Kasserine et Sidi Bouzid à l'ouest, vers Gafsa, Gabès au Sud, vers Siliana au Nord-ouest, vers le sahel dans son ensemble (Sousse, Sfax), dont en première priorités la réalisation de l'autoroute du Centre-Ouest, et la programmation d'une voie rapide entre Sousse et Kairouan pour améliorer sa connectivité avec l'est du pays.
- ii. Pour cela le plan de développement devra garantir un meilleur équipement des centres urbains et des villes y compris le chef-lieu du gouvernorat pour qu'ils puissent offrir les services attendus d'eux, d'abord par les populations locales et ensuite par les investisseurs locaux et extérieurs,
- iii. L'industrialisation de la région est à considérer comme une nécessité pour diversifier l'économie régionale, répondre à la pression de la demande sociale en matière d'emploi ; les autres secteurs étant incapables de répondre à ces demandes, et mettre la région au même diapason que les régions littorales, toutes proches d'ailleurs, pour favoriser des échanges dynamiques et stimulant le développement.
- iv. Le secteur agricole étant arrivé à sa saturation (les conditions actuelles de mise en valeur) exige une réelle politique de sauvetage, d'abord pour arrêter l'hémorragie des ressources en eau (surexploitation de nombreuses nappes phréatiques et profondes aussi), ensuite par la redéfinition de nouvelles démarches de rationalisation et valorisation des ressources en eau notamment dans l'irrigation, la conception et mise en œuvre d'un vaste programme de protection des terres agricoles contre toutes les formes de dégradation (érosion hydrique, érosion éolienne, salinisation, urbanisation des terres agricoles, surexploitation des forêts et parcours), et ce au moyen de mesures de protection des terres agricoles, d'introduction de formes de gestion durable des terres, avec un arsenal de mesures et mécanismes d'accompagnement.

## 6.4.2 Les instruments de mise en œuvre

La réalisation de ces objectifs nécessitera des instruments et outils d'action dont la décentralisation est la pièce maîtresse.

La mise en œuvre du plan d'action passe par l'instauration d'une nouvelle gouvernance qui donne un pouvoir accru aux instances régionales et locales : **la décentralisation** est à mettre en place, selon les dispositions de la nouvelle Constitution de janvier 2014, ce qui suppose un certain nombre de préalables parmi lesquels la montée en puissance de l'administration locale et régionale. Organiser la région, c'est d'abord lui consentir des compétences dans le domaine des décisions, une autonomie et des moyens financiers et humains conséquents, c'est-à-dire des compétences confirmées en planification, programmation, aménagement et suivi des politiques publiques et de développement économique, et des moyens financiers et humains en rapport, en termes qualitatifs et quantitatifs, avec les prérogatives qui seront dévolues aux régions. **Bref le niveau régional et le niveau local seront davantage impliqués dans le développement et l'aménagement du territoire.**

**L'entrée territoriale est fondamentale dans l'établissement du SDAD.** La territorialité, dans ce rapport, est celle du gouvernorat de Kairouan dont les atouts sont nombreux. Néanmoins, et compte tenu de la dimension temporelle, les réflexions présentées doivent s'ouvrir également à une territorialité « plus ouverte », dépassant les limites administratives du gouvernorat. La délimitation administrative du territoire en gouvernorats a démontré ses limites en termes d'efficacité économique. Dans ce contexte, la création d'un **espace régional économique** regroupant plusieurs gouvernorats, avec des pouvoirs décisionnels et de moyens humains et financiers, est de nature à constituer une assise de territorialité pour les projets d'envergure régionale et à permettre la cohérence d'ensemble, l'intégration et la complémentarité à la fois sur la base de la diversité, la connexité et la proximité.

Ceci dit, **la région doit avoir la capacité de concevoir sa propre vision dans le but d'un développement durable et inclusif et une économie solide et compétitive.** Le SDAD contribue à la concrétisation d'une telle vision dans la mesure où il vise à doter le gouvernorat d'une nouvelle dynamique de développement, soutenue par les pouvoirs publics et prise en charge par les acteurs locaux.

Cette vision constitue un cadre stratégique de référence permettant à la région de :

- Mettre en œuvre sa dynamique de développement économique et social dans le cadre du processus de décentralisation du pays,
- Négocier avec les pouvoirs publics sa stratégie de développement pour définir les orientations et actions prioritaires et spécifiques à la région,
- Se mettre en capacité de faire valoir ses potentialités et ses atouts pour créer un meilleur positionnement et une plus grande attractivité dans l'environnement national et international, pour être apte à la concurrence entre les territoires. Pour cela, la région doit construire les capacités pour attirer les investisseurs locaux, nationaux et étrangers, pour innover, créer, développer et vendre des biens et services économiques. Cela implique la capacité de la région à se prendre en charge. Cependant, le démarrage de cette dynamique nécessitera une intervention vigoureuse des pouvoirs publics, et aussi de l'engagement et le dynamisme de ses propres acteurs et de leurs actions à travers des compromis pertinents quant à l'exploitation rationnelle de ses ressources et la valorisation de ses atouts.

## 6.4.3 Développer les activités et l'emploi

Pour autant que les pouvoirs publics décident d'y investir, le secteur agricole recèle encore d'importantes opportunités d'investissements productifs et créateurs d'emplois. En effet, et

comme l'exige l'état actuel d'exploitation des ressources naturelles (eau, sols, végétation), l'introduction massive de mesures et d'actions de gestion durable des terres est à la fois source d'amélioration de la durabilité de ces ressources, de leur productivité naturelle et agronomique et leur capacité à créer des emplois supplémentaires (actions de CES dans les zones menacées par l'érosion hydrique et éolienne, reboisement forestier, plantations pastorales dans les zones de parcours, plantations fruitières dans les terres de cultures marginales).

L'intensification dans les zones irriguées est encore largement possible tant sur les terres nues que sous les plantations fruitières (2 cultures par an sont possibles, y compris en cultivant des fourrages en vert pour le cheptel notamment en période hivernale).

Dans le secteur industriel, dans les IAA en particulier, il existe des possibilités de développer des filières y compris par extension à l'ensemble de la région du Centre-ouest (exp : huile d'olive à conditionner sur place et en labellisant certaines variétés locales d'huile d'olive pour l'exportation), comme il convient de mieux organiser le secteur des carrières en incitant à sa valorisation locale, cela en plus des efforts à déployer pour améliorer l'attractivité de la région aux IDE.

Il est entendu qu'un développement des secteurs productifs (agriculture et industrie) induira inmanquablement une demande importante en services marchands tant pour les entreprises que pour la population.

Tableau 6.3: Opportunités par secteurs d'activité

Axes	Possibilités des secteurs	Mesures envisagées
<p>Développer les activités et l'emploi :</p> <p>i. Dans l'agriculture</p>	<p>(Les opportunités) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En systèmes irrigués (accroître le Taux d'utilisation des terres irrigables de 80% actuellement à 95% des terres irrigables), ce qui permettrait de créer quelques milliers d'emplois,</li> <li>- Intégrer élevage et production végétale dans les exploitations agricoles (pour produire des fourrages et aliments de bétail)</li> <li>- Développement de l'aviculture industrielle, encore faiblement développée, ciblant les marchés régional et national,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Inventaire des terres irrigables et non exploitées (liste des agriculteurs, les contraintes qui les empêchent d'exploiter leurs terres irrigables, et arrêter les mesures d'accompagnement),</li> <li>➤ Inventaire des points d'eau (forages illicites) de surexploitation des nappes (et rechercher des solutions appropriées, réduire la surexploitation, recharge artificielle de la nappe en question),</li> <li>➤ Etude du marché des viandes blanches localement et dans les régions voisines (développement ciblant le marché tout proche : littoral et grand Tunis) avec diversification,</li> </ul>
<p>ii. Dans l'industrie</p>	<p>Comment accroître l'attractivité de la zone pour de nouveaux investissements industriels?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Dans les IAA (avec l'importance du secteur oléicole : développer le conditionnement de l'huile de l'huile d'olive, en mettant en valeur certaines variétés locales avec labellisation,</li> <li>➤ Développer certaines filières économiques (huile d'olive : chaîne intégrée, figue de barbarie : produits de terroir, etc..)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Requalification, réhabilitation, et extension des zones industrielles existantes,</li> <li>➤ clarifier les incitations à l'investissement industriel,</li> <li>➤ améliorer le réseau routier interrégional,</li> <li>➤ créer une zone logistique et améliorer les conditions de transport de marchandises</li> </ul>
<p>iii. Dans les services</p>	<p>Et comment accroître les investissements dans les services à la production et aux personnes ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ En développant les secteurs productifs (agriculture et industrie) créant ainsi une demande supplémentaire de services</li> </ul>

#### **6.4.4 Les équipements et infrastructures, zones d'activités et de services pour renforcer et développer le gouvernorat**

Le diagnostic du gouvernorat effectué en première phase a révélé d'importants déficits en équipements (santé, administration, université) et en infrastructures (absence d'autoroute, de de voie ferrée), un déficit de maintenance du réseau routier (y compris pistes rurales et agricoles), des zones d'activités industrielles devenues étroites pour un futur développement industriel. C'est pourquoi la stratégie de développement régional entend combler ces déficits en dotant la région en moyens suffisants pour relancer sa dynamique de croissance économique.

##### **i. Les équipements socio-collectifs :**

- Mise à niveau du secteur de la santé par la création d'un CHU et le renouvellement des équipements de l'Hôpital régional de Kairouan avec introduction de certaines spécialités actuellement inexistantes tout en le dotant de personnel médical spécialisé,
- Création d'hôpitaux locaux dans les délégations qui n'en ont pas, et réhabilitation des hôpitaux de circonscription existants,
- Renforcement du pôle universitaire régional, en y créant de nouveaux instituts supérieurs (dont un pour les sports, un autre pour la santé, et un institut d'agronomie),
- Restructuration des Centres de formation professionnelle et renouvellement de leurs équipements,

##### **ii. Les infrastructures :**

Pour améliorer la connectivité u gouvernorat de Kairouan et en particulier de la ville de Kairouan avec le littoral, avec son arrière –pays et le centre-ouest, les infrastructures sont envisagées :

- Il est attendu que le projet d'autoroute du centre-ouest voit le jour pour que cette liaison remplisse ses fonctions,
- Projeter une voie express sur la liaison Sousse - Kairouan,
- Améliorer les routes locales et régionales : les réhabiliter et mettre en œuvre un mécanisme de maintenance du réseau routier local et régional y compris les pistes rurales et agricoles,
- Renforcer les sociétés de transport public routier,
- Réhabiliter la liaison ferroviaire Enfidha-Kairouan-Kasserine pour le transport des personnes et des marchandises.
- Les programmes d'infrastructures doivent être mis en œuvre : desserte en gaz naturel de la région, renforcement des réseaux routier et du réseau MT de la STEG,
- Pour améliorer le rayonnement de Kairouan à l'échelle nationale : il est proposé d'y installer le siège de la Haute Assemblée des Collectivités Locales (article 141 de la constitution de 2014), puisque la ville de Kairouan dispose d'importants atouts historiques et culturels.

##### **iii. Les zones d'activités et de services :**

- Pour drainer les investissements industriels : il est nécessaire d'améliorer les capacités d'accueil de la région (i) en réhabilitant les zones industrielles existantes, (ii) en créant de nouvelles zones industrielles,
- Créer une zone logistique régionale pour améliorer les conditions de desserte de toute la région du Centre-ouest et dynamiser les échanges économiques et commerciaux de la région et amoindrir les coûts du transport et de la logistique.

## 6.5 SCENARII D'EVOLUTION DU GOUVERNORAT DE KAIROUAN

L'exercice prospectif (par les scénarios) vise à montrer qu'il n'existe pas un seul futur mais plusieurs, selon ce que les acteurs veulent construire. Cette anticipation peut servir de support aux politiques des acteurs du développement, ces politiques qui pourront ne pas être seulement réparatrices et curatives mais proactives.

Cette construction de scénarios permet de révéler aux acteurs leurs marges de manœuvre et les leviers d'action (construire ou reconstruire les capacités régionales d'action, éliminer ou neutraliser les contraintes et les entraves, etc.).

Nous présentons dans ce qui suit une représentation synoptique et graphique des différents scénarios d'évolution du gouvernorat.

### 6.5.1 Le scénario d'accompagnement (Scénario A)

Une croissance quasi généralisée des villes et des flux routiers donnerait une structure spatiale de la région à l'image de sa structure actuelle avec :

Une forte polarisation par Kairouan, autant en termes d'industrialisation que d'équipements, de services, d'échanges commerciaux et d'attraction migratoire ; une concentration de la vie de relation et de la vie économique dans les zones orientales de la région, par opposition aux zones occidentales, moins dynamiques certes continuerait. Ce déséquilibre spatial tient tant aux différences de ressources qu'aux opportunités plus grandes offertes dans les zones orientales en rapport avec les économies dynamiques de la Tunisie orientale

Sur le plan agricole, ce scénario suppose la poursuite de l'extension des périmètres irrigués, sous certaines conditions, dont les plus importantes sont :

- L'expansion sur l'échelle de tout le gouvernorat des techniques d'irrigation économisant l'eau.
- Le maintien de certaines subventions à la production agricole en particulier pour l'eau publique, les carburants et l'énergie de pompage dans les périmètres irrigués publics et privés.
- La prise de mesures draconiennes, interdisant le creusement de nouveaux puits, et ce dans toutes les délégations.

Dès lors, l'agriculture continuera à avoir son rôle en matière de création d'emplois, au cas où d'énormes efforts d'économie d'eau sont réalisés dans cette région.

Les délégations pouvant améliorer sensiblement leur capacité de création d'emplois dans l'agriculture sont celles qui disposent aujourd'hui d'importantes superficies irriguées comme les délégations de Sbikha (19,7% du total régional), Chebika (18,6%), Bouhajla (14,4% des superficies irriguées et 17,4% des superficies d'arboriculture) et Nasrallah (11,6% des superficies en irrigué et 11,6% des superficies d'arboriculture), avec possibilité d'accroître les taux d'intensification dans les périmètres irrigués, et d'améliorer les systèmes de production en sec (extension de l'oléiculture en remplacement de la céréaliculture sur terres marginales, etc.), et les systèmes d'élevage de petits ruminants en développant l'amélioration des parcours.

Ce scénario requiert un rattrapage urgent des actions d'amélioration du réseau routier principal, en particulier le dédoublement de la RN2 et de la RN12 pour renforcer l'infrastructure des échanges avec le littoral Nord-Est et Est, et d'investissements



complémentaires dans le réseau des pistes rurales, le transfert d'eau du Nord vers le Centre pour renforcer en particulier la ressource pour l'eau potable urbaine. Dans cette perspective le transfert des eaux encore disponibles pour 2/3 décennies des eaux du nord qui seront amenées du barrage de Sidi Salem vers le kairouannais (barrage de Nebhana) exprimerait une volonté d'assurer la relance du développement durable du gouvernorat en maintenant son potentiel agricole et permettrait d'envisager la recharge de certaines nappes en péril.

Le renforcement du pôle universitaire de Kairouan pour lui faire atteindre la masse critique permettrait à ce pôle régional de jouer son rôle de rétention de la population des régions Ouest et Centre de la Tunisie par les effets induits qu'il génère en complément de la création de nouveaux centres de formation professionnelle.

Cette volonté de développement serait consolidée par la création de zones industrielles bien dotées pour accueillir des investissements, IDE en particulier.

Les résultats attendus sont une accentuation de la métropolisation de Kairouan dans le gouvernorat, captivant une partie importante des flux migratoires internes. Sa population pourrait évoluer à 150.000 habitants à l'horizon 2030.

Les chefs-lieux de délégation sur le réseau national routier connaîtront une expansion urbaine raisonnable, moyennant un renforcement de leur équipements publics. Sbikha, Bouhajla, Chebika, Hajeb et Haffouz pourraient capter les flux migratoires sortants des autres délégations ouest (Oueslatia, Aala, ...), qu'il s'agira de ne pas délaissier en y réalisant un soutien d'ampleur dans le secteur agricole et des services.

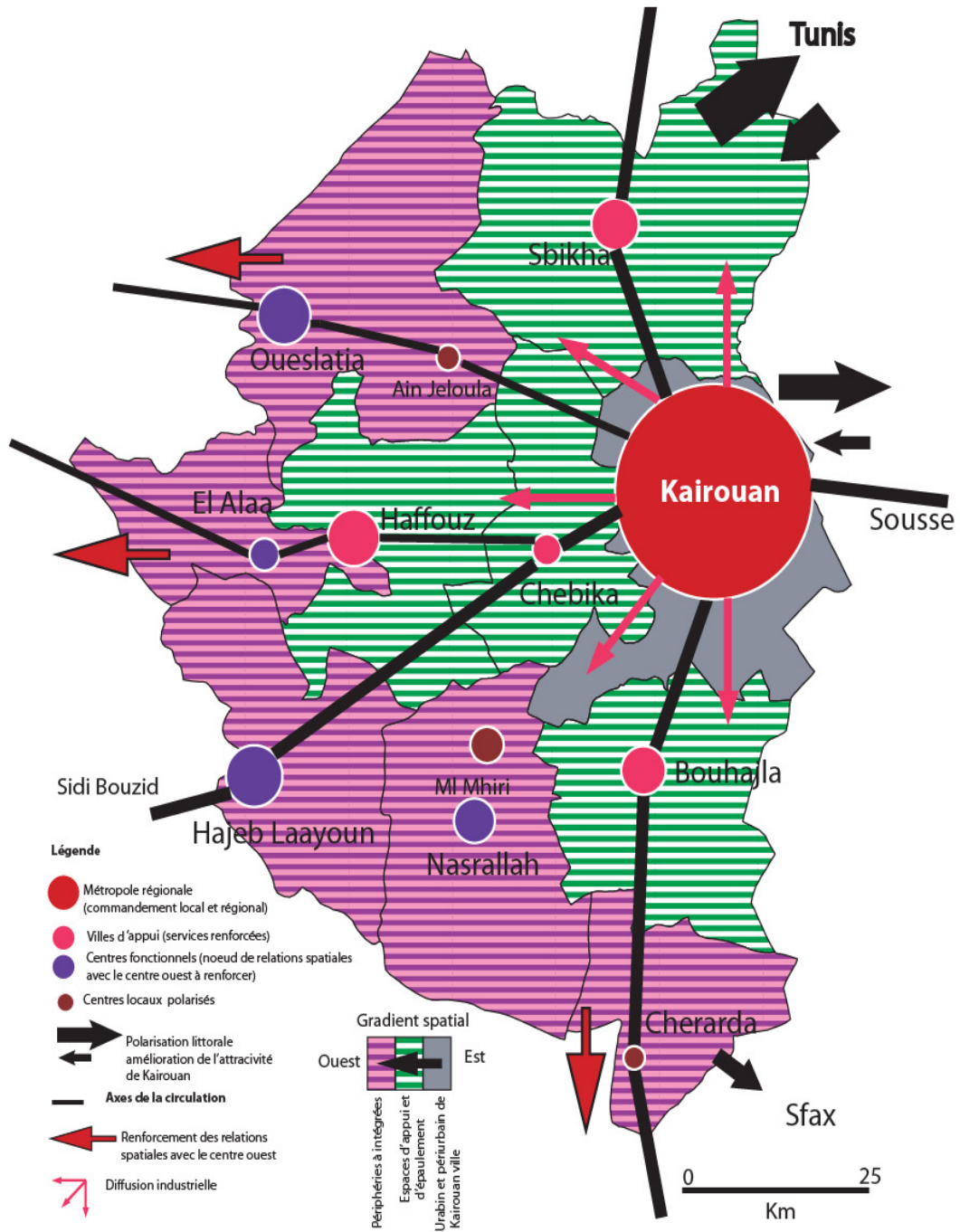
Tableau 6.4 Scénario A : les orientations générales

Thèmes/Secteurs	Scénario d'accompagnement renforcé (A): Tendances actuelles corrigées
<b>Démographie et armature urbaine</b>	<p>Ce scénario table sur une croissance démographique relativement modérée (entre 0.5 et 1.5%) qui permet aux délégations de la partie occidentale du gouvernorat (Oueslatia, El Alaa, Hajeb Laayoun, Nasrallah) de garder des rythmes de croissance légèrement positifs. Le renforcement des tissus de services dans les centres chefs-lieux des délégations permettrait d'augmenter le pouvoir de polarisation des éléments urbains. Les villes périphériques du gouvernorat (Oueslatia, El Alaa, Cherarda et Hajeb Laayoun) bénéficiant d'une action volontaire de diversification de leur offre de service, pourraient jouer le rôle de nœuds de relations avec les autres régions du Centre Ouest et du Centre Est. L'augmentation de la capacité d'attractivité des centres locaux permettrait aussi d'infléchir les départs migratoires dans leurs espaces administratifs respectifs et attirer une partie importante des flux.</p> <p>Le Ville de Kairouan représente dans ce dispositif spatial, une métropole régionale affirmée qui aurait la capacité de capter une partie de plus en plus importante de la dynamique migratoire interne ce qui porterait sa masse démographique probable à plus de 150000 habitants à l'horizon 2030.</p> <p>Au niveau de la capacité de la ville de Kairouan à structurer son espace régional, ce scénario prévoit une politique de mise à niveau du tissu des services de la ville ainsi que son environnement urbain (contrôler l'étalement urbain et les risques qui lui sont liés) afin d'améliorer l'emprise de la ville sur son espace régional et augmenter sa capacité de polarisation.</p>
<b>Agriculture</b>	<p><b>Au plan agricole :</b> poursuite de l'extension des périmètres irrigués en mobilisant le reliquat des ressources en eaux superficielles et des nappes profondes, avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ renforcement des techniques d'économie d'eau ;</li> <li>➤ maintien des subventions à la production (eau d'irrigation, carburants et énergie de pompage dans les PI) ;</li> <li>➤ déclarer Kairouan zone d'interdiction pour forage dans les nappes phréatiques, tout en continuant les efforts de recharge artificielle, pour réduire la surexploitation actuelle (145%) ;</li> <li>➤ renforcer le développement du secteur maraîcher pour maintenir sa position leader dans les productions végétales ;</li> <li>➤ continuer le développement de l'arboriculture y compris en remplaçant les céréales sur terres marginales ;</li> <li>➤ soutenir l'élevage bovin et ovin-caprin par un meilleur approvisionnement en aliments concentrés pour au moins maintenir ses performances actuelles ;</li> <li>➤ ces actions de renforcement permettraient de préserver l'emploi agricole à son niveau actuel.</li> </ul> <p><b><u>Les résultats attendus de ces scénarios à l'horizon 2030</u></b> Léger accroissement de la production agricole permettant à la fois de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• consolider l'approvisionnement du marché local et régional ;</li> <li>• améliorer les revenus des agriculteurs ;</li> <li>• stabiliser l'emploi agricole ;</li> <li>• maintenir la population rurale dans les campagnes et réduire l'exode rural et la migration.</li> </ul>
<b>Industrie et services</b>	<b><u>Diagnostic commun aux trois scénarii</u></b>

Thèmes/Secteurs	Scénario d'accompagnement renforcé (A): Tendances actuelles corrigées
	<p>Sur le plan des activités économiques ce scénario impliquerait le maintien de la concentration spatiale des activités industrielles et de services dans la ville Kairouan et sur un axe Nord-Sud de Sbikha à Bouhajla et qui peut s'étendre à Cherarda. Cette concentration se fait aux dépens de délégations Ouest du gouvernorat : Ouslatia, Haffouz, El Ala, Hajeb Layoun, Nasrallah et Chébika.</p> <p><b>Le tissu industriel de Kairouan</b> est concentré dans la ville de Kairouan, c'est-à-dire les deux délégations de Kairouan Nord et de Kairouan Sud qui totalisent plus de 68% du total de l'emploi industriel et 56% des entreprises. La seule délégation qui accueille plus de 1000 salariés dans l'industrie est Sbikha dont une entreprise : Reiker, emploie plus de 1000 salariés et qui se localise à Metbassta au centre du bassin d'emplois de Kairouan. La troisième ville "industrielle" du gouvernorat est Chebika avec 18 firmes et un peu moins de 900 salariés. En fait cette ville, distante de 30 km de Kairouan se trouve dans le grand bassin d'emplois de Kairouan. Trois villes, El Alaa, Oueslatia et Hajeb emploient plus de 200 salariés dans l'industrie ; dans le reste des villes on ne compte que quelques dizaines de salariés ne dépassant pas 100 ouvriers. Bref, la ville de Kairouan et son bassin concentre à elle seule plus de 90% du potentiel industriel du gouvernorat.</p> <p>Le Scénario A prévoit l'accompagnement par l'Etat de la déconcentration industrielle de la ville de Kairouan vers la semi-couronne périphérique qui entoure Kairouan sur une distance de 15-30 km sur les plus grands axes routier GP2 et GP3 ; Sbikha, Chébika, Haffouz et Bouhajla.</p> <p><b>Le commerce</b> Les points de vente en gros sont concentrés dans la ville de Kairouan (72%) et se répartissent selon le poids démographique des délégations (1,5% à Oueslatia et 6,5% du total des points de vente à Bouhajla) dans le reste du gouvernorat. Les points de vente en détail restent concentrés à Kairouan-ville (51%), mais les 9 délégations restantes se répartissent, le reste au prorata de leur poids démographique. La desserte commerciale des délégations de Kairouan est la plus élevée à Kairouan Nord (29 points de vente de détail pour 1000 habitants), les délégations de Chebika, Chrada, de Nasrallah tournent autour de la moyenne régionale entre 17 et 20. Le reste des délégations se positionnent en deçà de 15 : le ratio le plus faible est enregistré à Hajeb El Ayoun.</p> <p><b>Le tourisme</b> La quasi-totalité de la capacité d'hébergement hôtelière du gouvernorat de Kairouan se trouve dans la ville de Kairouan : 4 hôtels à Kairouan Nord avec une capacité de 700 lits, 5 hôtels à Kairouan Sud avec une capacité de 249 lits et enfin un hôtel à Chrada avec une capacité de 12 lits. Le personnel employé dans le secteur touristique est de 198 actifs dont 184 dans les seuls hôtels. Les banques et assurances En ce qui concerne la répartition géographique des établissements bancaires et financiers, elle est caractérisée par une forte concentration à Kairouan-ville (58%) Bouhajla (10%). Le reste des délégations reçoivent entre 1 et 2 agences bancaires.</p> <p><b>Les services non marchands</b> Se concentre par définition dans le chef lieu du gouvernorat puisque son statut lui permet d'accueillir des équipements de première ordre (administrations déconcentrées, hôpital régional, pole universitaire, etc.). En outre, le poids démographique de la ville fait qu'elle accueille une grande part des employés des services publics : enseignement, santé, services sociaux et culturels et services d'encadrement de la population.</p> <p><b>Les services connexes aux entreprises</b> Le peu des services connexes aux entreprises qui existent dans le gouvernorat de Kairouan sont exclusivement localisés à Kairouan ville.</p>

Thèmes/Secteurs	Scénario d'accompagnement renforcé (A): Tendances actuelles corrigées
	<p><b>Remarques préliminaires</b>            Cette structure est rigide, elle ne peut être infléchie que par des projets économiques d'envergures qui se réaliseront sur le moyen et long terme. C'est l'effet inertie spatiale qu'il faut toujours prendre en compte ;            Les activités de services sont induites par les activités productives dans les industries manufacturières et les services marchands modernes. Il ne faut jamais croire que ces activités ont des capacités d'induction indépendantes.            Ce déséquilibre spatial à l'intérieur du gouvernorat de Kairouan, entre l'Est et l'Ouest, a pour principal moteur les facteurs économiques qui dépendent peu de l'aménagement du territoire « stricto sensu » ; ce déséquilibre constamment accentué pourrait conduire à une rupture. L'aménagement du territoire a pour missions d'anticiper cette rupture et de la corriger dans des délais raisonnables avant que les populations ne prennent la décision de partir.</p>
	<p><b>Remarques spécifiques</b>            Sans une intervention massive de l'Etat, ce qui n'est pas prévu, dans le scénario A, la diffusion de l'activité économique, à partir de Kairouan vers le nord, comme vers le sud et vers l'ouest se fera de gré à gré et sur de courtes distances pour toucher les villes les plus polarisées par Kairouan : Chébika-Haffouz, Sbikha et Bouhajla en premier lieu.</p> <p><b>Cet accompagnement consiste à</b> promouvoir le pôle urbain et industriel de Kairouan (150 à 180 000 habitants en 2030) et plus 15000 emplois industriels. Kairouan se trouvera ainsi réconfortée dans sa position de métropole régionale du gouvernorat. Ce but ne serait atteint que par la connexion de la ville et de la région à tous les réseaux, l'amélioration de l'offre en zones d'activités équipées par les infrastructures et technologies modernes, par la consolidation du milieu d'affaires régional. Le corollaire de tout cela serait l'augmentation des créations de PME/PMI par an et la création d'emplois surtout pour les diplômés chômeurs.</p>

## A-LE SCENARIO D'ACCOMPAGNEMENT



## 6.5.2 Le scénario de la Fracture territoriale (Scénario B)

Ce scénario traduit la continuation de la baisse de la croissance démographique (due surtout à un accroissement des migrations hors de la région), une baisse de la croissance circulaire couplée à une hyperconcentration des flux autour de la ville de Kairouan et une récession de l'agriculture (particulièrement des cultures intensives) comme il est constaté sur la moitié Ouest du gouvernorat en particulier, et un retard dans la modernisation de l'infrastructure routière y compris les pistes agricoles et rurales.

Parallèlement à la déprise démographique, la région risque de connaître une déprise économique qui ferait perdre aux villes et aux campagnes leurs capacités de retenir leurs populations, à une exception, la ville de Kairouan. Cette ville, située sur la frange orientale du territoire du gouvernorat, nœud routier important, se démarque du reste par son potentiel et par sa position géographique privilégiée aurait la capacité de polariser une part de la population régionale et des flux d'échange.

Sur le plan agricole, ce scénario inquiétant est la conséquence de :

- La généralisation du phénomène de surexploitation excessive de la plupart des nappes hydriques du gouvernorat et la dégradation de leur qualité.
- L'empiètement des besoins du monde urbain en eau sur les réserves hydriques destinées à l'irrigation.

Les projections dans le cadre de ce scénario conduiraient aux situations suivantes :

- Le gouvernorat pourrait subir un certain repli de l'emploi agricole, particulièrement dans les cultures intensives (maraîchage irrigué) et les cultures semi-intensives (fourrages, céréaliculture et arboriculture, irrigués), et même dans les cultures extensives (céréaliculture et arboriculture en sec) dont les rendements sont aléatoires.
- Des délégations subissent déjà la détérioration de l'emploi agricole (Oueslatia, El Alaa, Nasrallah), d'autres sont susceptibles de subir prochainement la baisse d'emploi agricole plus particulièrement les délégations Sbikha, Chbika, Kairouan Sud, Haffouz, El Hajeb, Bouhajla, et Kairouan Nord.

En somme, l'emploi agricole subirait une régression qui toucherait la quasi totalité du Kairouanais. Cette régression résulterait en particulier d'une accentuation de la surexploitation des nappes hydriques de cette région, entraînant un rabattement de ces nappes, un repli de leur débit, et une aggravation de leur salinisation.

Sur le plan des équipements publics, Le retard pris dans les investissements en infrastructures pénalise les investisseurs dans l'industrie, le déficit en services publics (eau potable, assainissement, équipements de santé particulièrement les équipements publics ainsi que la faible capacité d'accueil des établissements universitaires et de formation encourage la déprime démographique urbaine. (Beaucoup de cadres de Kairouan habitent Sousse...).

Ce scénario, n'est pas conforme au SDATN qui vise à atténuer (sinon redresser) le basculement du territoire national vers le littoral. Il sera évité par l'engagement déclaré des pouvoirs publics depuis la révolution de lancer les investissements publics requis pour la promotion des régions intérieures.

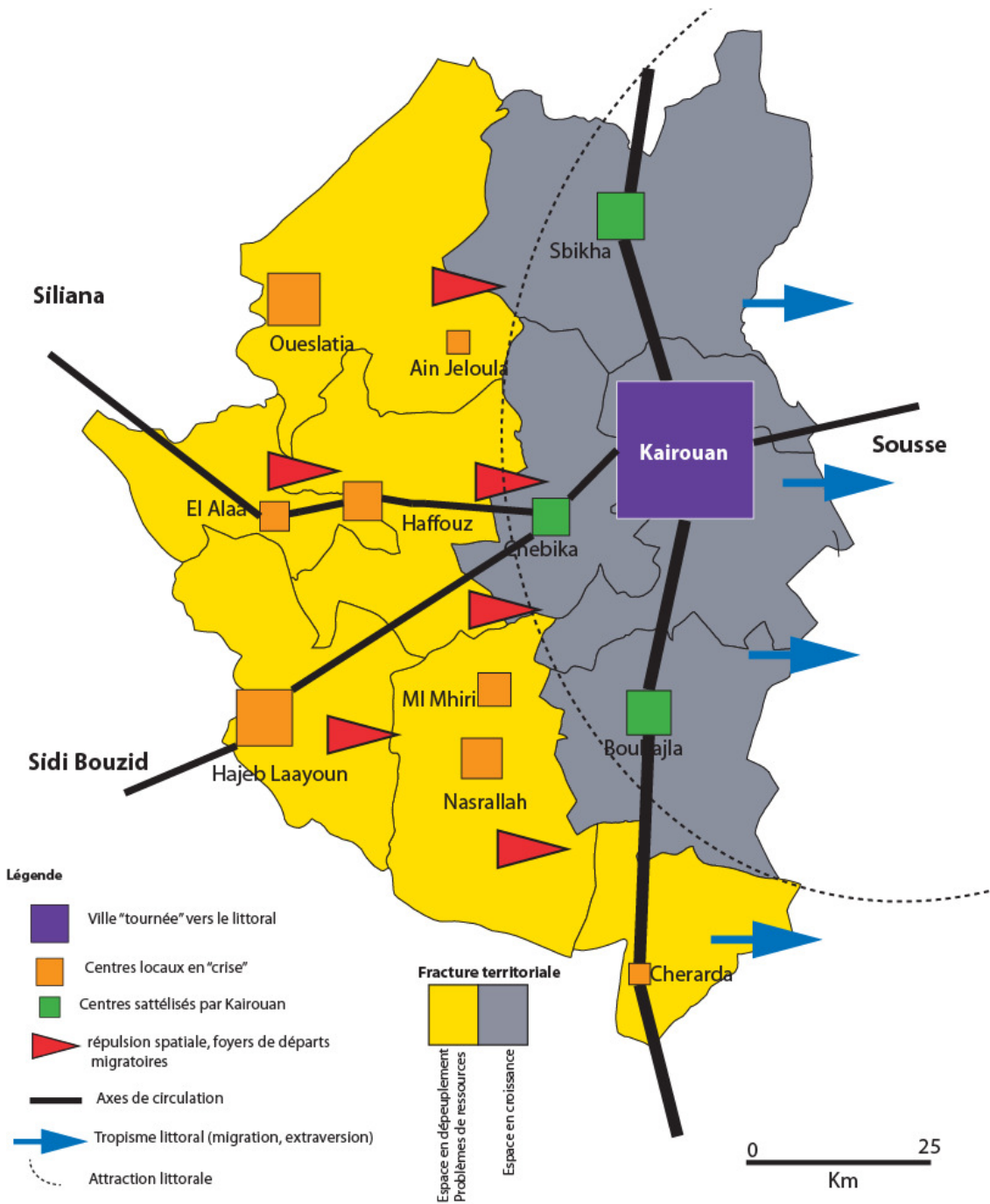
Tableau 6.5: Scénario B : les orientations générales

Thèmes/Secteurs	<b>Scénario inquiétant à éviter (B): Laisser aller / Fracture territoriale</b>
<b>Démographie et armature urbaine</b>	<p>A l'exception de Kairouan Ville, L'ensemble des délégations et communes du gouvernorat enregistreraient une croissance démographique négative avec une intensification des flux migratoires des partants. Les délégations d'El Alaa, Oueslatia, Hajeb Laayoun, Nasrallah, Bouhajla et Cherarda s'enfonceraient dans une croissance négative qui pourrait atteindre pour des délégations périphériques comme El Alaa et Oueslatia des moyennes annuelles de -2.5 voire -3%. Cela amplifierait le processus du dépeuplement des campagnes. La ville de Kairouan ne capterait qu'une faible proportion de cette migration qui s'orienterait préférentiellement vers les régions littorales du Nord Est et du Centre Est.</p> <p>La faiblesse du tissu des services dans les localités chefs-lieux des délégations, l'aspect lacunaire des fonctions urbaines, réduirait la capacité des centres urbains à polariser leurs espaces administratifs et amplifierait l'hypertrophie du système démographique et fonctionnelle du gouvernorat.</p> <p>La faible attractivité de Kairouan-Ville intensifierait les phénomènes du recours et du court-circuitage de la population Kairouanaise au profit de Tunis et des métropoles régionales littorales (Tunis, Sousse, Monastir et Sfax).</p>
<b>Agriculture</b>	<p><b>Sur le plan agricole</b>, ce scénario inquiétant est la conséquence d'une orientation de laisser aller :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Stagnation de l'agriculture (cultures intensives) comme dans la moitié ouest du gouvernorat, par saturation des ressources en eau et renchérissement des prix des intrants agricoles ;</li> <li>➤ La généralisation de la surexploitation des nappes du gouvernorat et dégradation de leur qualité (salinisation) et leur potentiel ;</li> <li>➤ Priorité des besoins urbains en eau sur les besoins de l'irrigation, qui sera une règle évidente ;</li> </ul> <p>Les projections dans le cadre de ce scénario conduiraient aux situations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le gouvernorat subirait un certain repli de l'emploi agricole, (dans les cultures intensives : maraîchage irrigué) et les cultures semi-intensives (fourrages, céréaliculture et arboriculture, irrigués), et même dans les cultures extensives (céréaliculture et arboriculture en sec) dont les rendements sont aléatoires.</li> <li>➤ Des délégations subissent déjà la détérioration de l'emploi agricole (Oueslatia, El Alaa, Nasrallah) ; d'autres sont susceptibles de subir prochainement la baisse d'emploi agricole plus particulièrement les délégations de Sbikha, Chbika, Kairouan Sud, Haffouz, El Hajeb, Bouhajla, et Kairouan Nord.</li> </ul> <p>En somme, l'emploi agricole subirait une régression qui toucherait la quasi totalité du Kairouanais. Cette régression résulterait en particulier d'une accentuation de la surexploitation des ressources en eaux souterraines de cette région, entraînant un rabattement de ces nappes, un repli de leur débit, et une aggravation de leur salinisation.</p> <p><b>Les résultats attendus de ces scénarios à l'horizon 2030</b> : Stagnation voire recul de la production agricole ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Détérioration des conditions de la production agricole ;</li> </ul>



Thèmes/Secteurs	Scénario inquiétant à éviter (B): Laisser aller / Fracture territoriale
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détérioration des ressources naturelles (eaux, sols, forêts et parcours) ;</li> <li>• Recul des performances agricoles ;</li> <li>• Recul des revenus des agriculteurs ;</li> <li>• Détérioration de l'emploi agricole ;</li> <li>• Renforcement de l'exode rural et de la migration.</li> </ul>
Industrie et services	<p><b><u>Diagnostic commun aux trois scénarii</u></b></p> <p>Idem précédent (P156-157)</p> <p><b><u>Remarques préliminaires</u></b></p> <p>La structure rigide du tissu industriel et de services ne peut être infléchie que par des projets économiques d'envergures qui se réaliseront sur le moyen et long terme. C'est l'effet inertie spatiale qu'il faut toujours prendre en compte ; Les activités de services sont induites par les activités productives dans les industries manufacturières et les services marchands modernes. Il ne faut jamais croire que ces activités ont des capacités d'induction indépendantes. Ce déséquilibre spatial à l'intérieur du gouvernorat de Kairouan, entre l'Est et l'Ouest, a pour principal moteur les facteurs économiques qui dépendent peu de l'aménagement du territoire « stricto sensu », ce déséquilibre constamment accentué pourrait conduire à une rupture. L'aménagement du territoire a pour missions d'anticiper cette rupture et de la corriger dans des délais raisonnables avant que les populations ne prennent la décision de partir.</p> <p><b><u>Remarques spécifiques</u></b></p> <p>le scénario B ne prévoit pas d'actions correctives de l'Etat. La liberté de localisation des activités économique et surtout industrielles reste la règle. Les promoteurs économiques privés privilégieront Kairouan comme tête de l'armature urbaine à la recherche des économies d'agglomération et des économies urbaines. La diffusion de l'activité économique, à partir de la ville de Kairouan, vers les délégations périphériques seront très limités La fracture territoriale existante entre Kairouan-ville et les autres régions constitutifs du gouvernorat sera conforté. La macrocéphalie du pôle urbain de Kairouan (avec 150 à 180 000 habitants en 2030) sera entretenu, avec un emploi industriel stagnant ou évoluant très faiblement, selon ce scénario de laisser-aller et d'absence de programmes d'encadrement et d'incitation à l'investissement.</p> <p>Cette fracture territoriale peut conduire à une rupture socio-économico-territoriale. Kairouan regardant plutôt vers Sousse et Tunis, que vers sa périphérie occidentale et les autres gouvernorats du centre-ouest.</p> <p><b><u>Etat et évolution</u></b></p> <p>Les villes de la première couronne autour de Kairouan : Sbikha, Chébika-Haffouz seraient économiquement satellisées par Kairouan et seront cantonnées dans un rôle d'approvisionnement du bassin d'emploi et de vie de Kairouan en produits agricoles et n'auront que très peu de chance pour s'industrialiser et émerger en centre urbains et industriels. Les petites villes périphériques deviendront des foyers centrifuges de populations vers Kairouan et hors du gouvernorat.</p>

## B-LE SCENARIO DE LA FRACTURE TERRITORIALE



### 6.5.3 Le Scénario retenu : le Scénario de rattrapage et mise à niveau

Ce scénario devra apporter de grandes et vastes transformations de la situation actuelle dans le gouvernorat de Kairouan en matière de développement agricole, urbain, industriel et de services.

Ainsi l'image finale à l'horizon prospecté peut être esquissée comme suit :

#### ❖ Les centres urbains :

- La ville de Kairouan transformée en véritable métropole régionale ;
- Le noyau universitaire actuel transformé en véritable pôle universitaire régional : centre universitaire développé, érigé en pôle régional, et connecté aux pôles universitaires du pays pour favoriser des activités de recherche scientifique ;
- Les centres urbains sont bien desservis en réseau routier, en infrastructures locales, en équipements socio-collectifs et administratifs (chefs-lieux de communes structurés et équipés) ;
- La circulation urbaine bien fluide, les modes de transport urbain et interurbain développés et fluides après la réalisation du projet d'autoroute du centre-ouest, avec un environnement urbain assaini et sans pollution, assainissement urbain de toutes les villes, déchets solides collectés et traités, décharges gérées en préservant l'environnement ;
- Equipements socioculturels bien développés,
- Développement des services à la population, et aux entreprises.

#### ❖ Les réseaux routiers interurbains :

- Moderniser et renforcer les voies de liaisons structurantes : RN2, RN3 et RN12 ;
- Réaliser un axe lourd de transport : l'autoroute du Centre-Ouest jusqu'à Kairouan, étendu selon un échancier à définir vers les autres gouvernorats du Centre-Ouest ;
- Réhabiliter et développer les liaisons du chef-lieu du gouvernorat aux chefs-lieux de délégations notamment celles de l'ouest,
- Réhabiliter les liaisons régionales RR98, RR99, RR73.

#### ❖ Développement industriel :

- Développer le tissu industriel dans la ville de Kairouan comme pôle régional (avec guichet unique et simplification des procédures administratives d'installation des nouveaux projets industriels et de services) et les villes les plus proches (autour de Kairouan),
- Encourager le développement de noyaux industriels dans les principaux centres urbains (chefs lieux de délégations),
- Développement des services à la production de biens industriels,

#### ❖ Développement agricole :

Le développement de l'agriculture pourra se faire selon les axes suivants :

- **Un premier axe** : qui poursuivra le développement de l'économie d'eau dans les périmètres irrigués tout en mettant en œuvre une stratégie d'intensification des cultures en tenant compte des aptitudes des sols et des conditions climatiques et en formant les agriculteurs aux techniques modernes de gestion de la production agricole en irrigué et avec mise en place d'un système d'accompagnement des GDA

- (groupements de développement agricole) d'irrigation et d'alimentation en eau potable en milieu rural) ;
- **Un second axe** : qui explorera le reliquat de ressources en eau mobilisables et les mettra en valeur, avec l'accélération des transferts des eaux du nord vers le Centre ;
  - **Un 3<sup>ème</sup> axe** : pour redéployer l'agriculture pluviale par extension de l'arboriculture en sec et des cultures annuelles intercalaires en sec et/ou en irrigué. L'extension de l'arboriculture se fera en substitution de la céréaliculture aléatoire, céréaliculture pluviale qui se fera en intercalaire avec l'arboriculture pluviale.
  - Enfin, envisager une réforme des structures agraires qui permettra de les rendre plus viables et plus compétitives après leur mise à niveau en accroissant leur taille moyenne.
  - Ce scénario aboutirait à arrêter les flux d'émigration et maintiendrait sur place le croît démographique dans la région.

Ce scénario suppose l'implication et l'engagement ferme des principaux acteurs du développement du territoire, à savoir :

- ❖ Les pouvoirs publics pour apporter toutes ces grandes masses d'investissements nécessaires à la réalisation des actions de développement de la région (infrastructures, équipements collectifs, protection des ressources naturelles, facilitations administratives et techniques, incitations fiscales, au profit de tous les secteurs de production agricole, industrielle et de services) et pour entreprendre les nécessaires régulations à tous les plans économiques, sociaux et réglementaires,
- ❖ La population bénéficiaire de ces investissements par son implication dans la sauvegarde de ces investissements et sa participation à leur réalisation,
- ❖ Les promoteurs des investissements privés dans l'industrie et les services en s'engageant dans ces plans d'action et de transformation aussi volontaristes de la situation actuelle de la région.

Ce scénario décrit le développement de tous les secteurs d'activités économiques à l'échelle du gouvernorat, et un organisme unique qui coordonne l'ensemble des activités de développement économique sur le terrain. Faute de ce type d'organisme de coordination il ne peut y avoir de vision globale du développement régional à l'exception du cadre des études. En réalité il devrait exister un ministère spécialisé dans l'aménagement du territoire dont la mission est de produire cette vision globale et intégrée du développement régional et national, qui engage la mise en œuvre de cette vision, forme les capacités régionales de réalisation et suscite et intègre la participation citoyenne démocratique.

Ce scénario pourrait être un pas décisif vers le rééquilibrage régional.

Tableau 6.6: Scénario C : les orientations générales

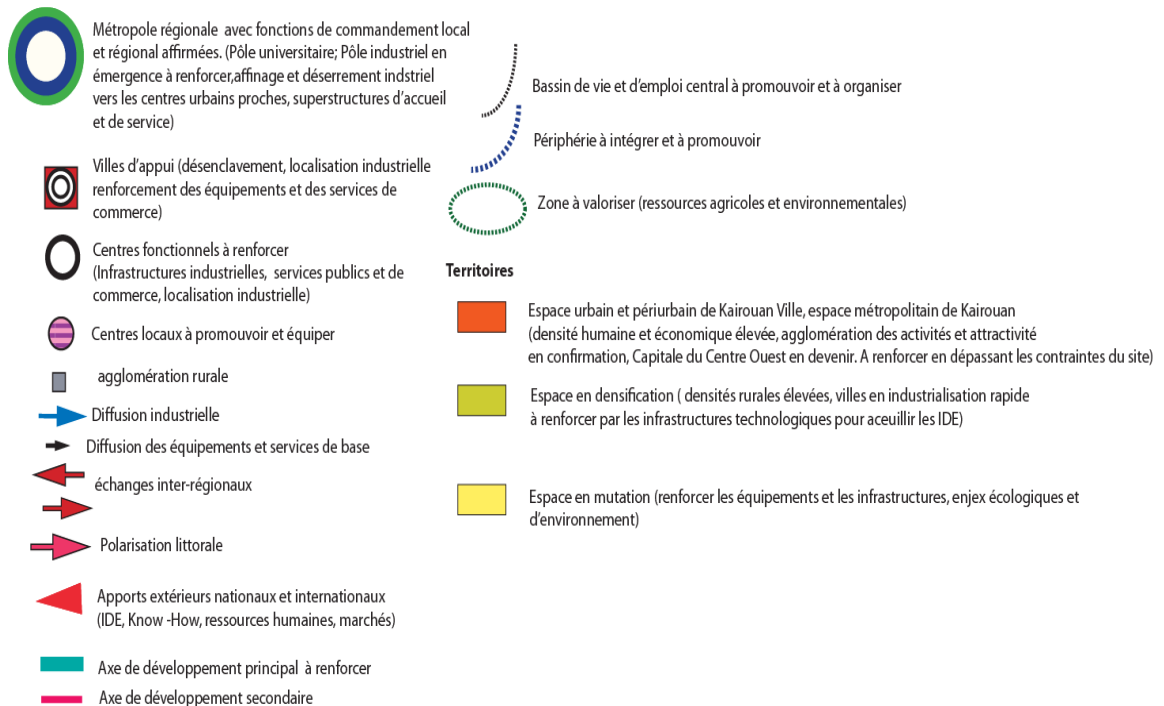
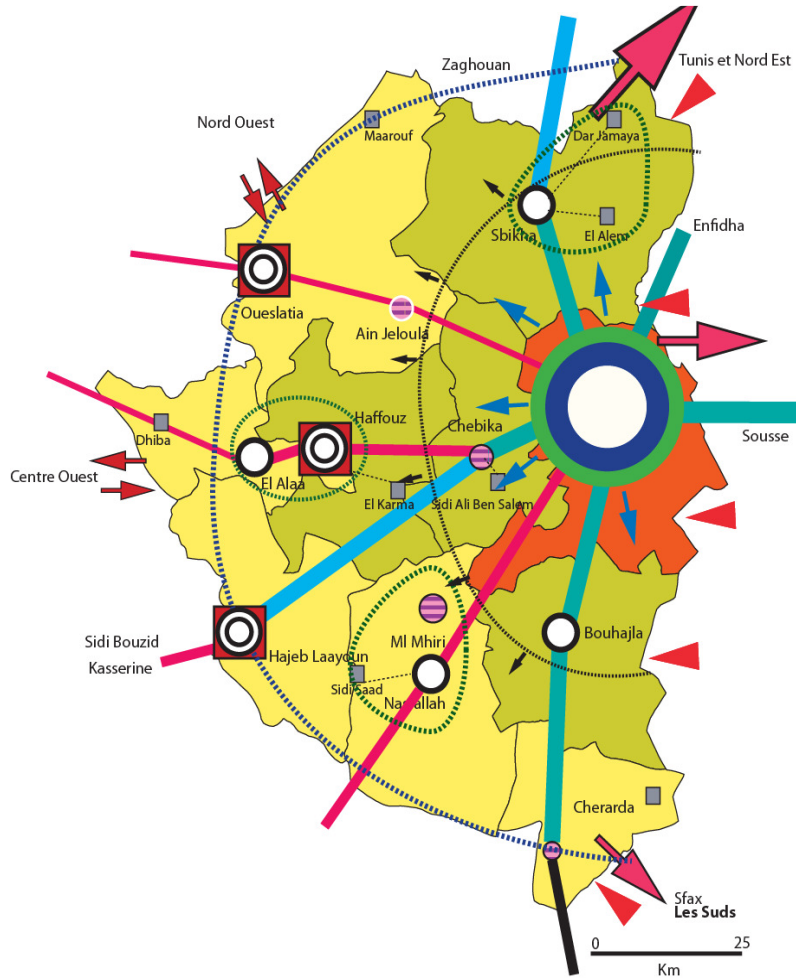
Thèmes/Secteurs	Scénario volontariste (C): Mise à niveau et rattrapage par rapport aux régions littorales
<p><b>Démographie et armature urbaine</b></p>	<p>Ce scénario se fonde sur la fin d'un cycle migratoire fortement déficitaire pour l'ensemble du gouvernorat qui a débuté depuis les années 80 du siècle dernier. La baisse progressive des soldes migratoires négatifs et l'amélioration de l'attractivité des centres urbains chefs-lieux des délégations permettraient de stimuler la transition urbaine perturbée par l'intensité des migrations vers l'extérieur du gouvernorat. Ce renouveau urbain pourrait prendre la forme d'une affirmation de bassins de vie associant plusieurs localités voisines. Le processus est déjà en gestation pour Nasrallah et Menzel Mhiri ou Haffouz et El Alaa. L'accompagnement de l'émergence de ces systèmes d'interaction locaux par des mesures spécifiques de diffusion des services et des équipements pourrait renforcer ces bassins.</p> <p>La fin du cycle migratoire négatif pourrait aussi profiter largement à Kairouan-Ville qui pourrait commencer à enregistrer un solde migratoire positif et devenir, par conséquent, un pôle de réception de la migration provenant de l'intérieur et de l'extérieur du gouvernorat.</p> <p>Les actions d'envergure concernant le renforcement de l'armature urbaine sont à envisager au niveau de la tête du réseau urbain régional. Ce scénario prévoit une importante dynamique de métropolisation de Kairouan qui se matérialiserait par l'amélioration des fonctions de commandement au niveau local et régional (premier pôle urbain de la région Centre Ouest), la mise à niveau du tissu des services et la réception d'une nouvelle gamme de services inexistants aujourd'hui (santé de pointe, services aux entreprises, services de culture, etc...).</p> <p>Ce scénario devra apporter de grandes et vastes transformations des tendances actuelles dans le gouvernorat de Kairouan en matière de développement urbain, industriel et de services, et agricole.</p> <p>Ce scénario suppose l'implication et l'engagement ferme des principaux acteurs du développement du territoire, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les pouvoirs publics pour apporter toutes ces grandes masses d'investissements nécessaires à la réalisation des actions de développement de la région (infrastructures, équipements collectifs, protection des ressources naturelles, facilitations administratives et techniques, incitations fiscales, au profit de tous les secteurs de production agricole, industrielle et de services) et pour entreprendre les nécessaires régulations à tous les plans économiques, sociaux et réglementaires,</li> <li>➤ La population bénéficiaire de ces investissements par son implication dans la sauvegarde de ces investissements et sa participation à leur réalisation,</li> <li>➤ Les promoteurs des investissements privés dans l'industrie et les services en s'engageant dans ces plans d'action et de transformation aussi volontaristes de la situation actuelle de la région.</li> </ul> <p>Ce scénario suppose le développement de tous les secteurs d'activités économiques à l'échelle du gouvernorat, et un organisme unique qui coordonne l'ensemble des activités de développement économique sur le terrain. Faute de ce type d'organisme de coordination il ne peut y avoir de vision globale du développement régional à l'exception du cadre des études. En réalité il devrait exister un ministère spécialisé dans l'aménagement du territoire dont la mission est de produire cette vision globale et intégrée du développement régional et national, qui engage la mise en œuvre de cette vision, forme les capacités régionales de réalisation et suscite et intègre la participation citoyenne démocratique.</p> <p>Ainsi l'image finale à l'horizon projeté en 2030 peut être esquissée comme suit :</p>

Thèmes/Secteurs	Scénario volontariste (C): Mise à niveau et rattrapage par rapport aux régions littorales
Agriculture	<p><b>Développement agricole</b> Le développement de l'agriculture pourra se faire selon les axes suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>Un premier axe</b> : qui explorera le reliquat de ressources en eau mobilisables et les mettra en valeur, avec l'accélération des transferts des eaux du Nord (Sidi Salem) vers le Centre (Nebhana); ce qui ouvrirait de nouvelles perspectives de stabilisation des périmètres actuels et d'extension de l'irrigation y compris en mobilisant les eaux usées traitées, et tout en déclarant Kairouan zone d'interdiction de forage, notamment sur les nappes phréatiques,</li> <li>2) <b>Un second axe</b> : qui poursuivra le développement de l'économie d'eau dans les périmètres irrigués tout en mettant en œuvre une stratégie d'intensification des cultures en tenant compte des aptitudes des sols et des conditions climatiques et en formant les agriculteurs aux techniques modernes de gestion de la production agricole en irrigué et avec mise en place d'un système d'accompagnement des GDA (groupements de développement agricole) d'irrigation et d'alimentation en eau potable en milieu rural) ;</li> <li>3) <b>Un 3<sup>ème</sup> axe</b> : pour redéployer l'agriculture pluviale par extension de l'arboriculture en sec et des cultures annuelles intercalaires en sec et/ou en irrigué. L'extension de l'arboriculture se fera en substitution de la céréaliculture aléatoire, céréaliculture pluviale qui se fera en intercalaire avec l'arboriculture pluviale.</li> <li>4) <b>Un 4<sup>ème</sup> axe</b> : en menant une politique de soutien à l'agriculture par des subventions à certains intrants agricoles (eau d'irrigation, engrais et produits phytosanitaires, amendement organique des sols, plantations de brise-vent, aliments de bétail notamment pour la production laitière,</li> <li>5) <b>Un 5<sup>ème</sup> axe</b> : en envisageant une réforme des structures agraires qui permettra de les rendre plus viables et plus compétitives après leur mise à niveau en accroissant leur taille moyenne.</li> </ol> <p><b>Les résultats attendus de ces scénarios à l'horizon 2030</b></p> <p>Vaste amélioration des performances agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversification des productions agricoles par nouvelle valorisation des écosystèmes naturels,</li> <li>• Augmentation des productions agricoles avec renforcement des secteurs leaders (maraichages et arboriculture),</li> <li>• Amélioration de l'état des ressources naturelles (mieux protégées), et maintien de leur potentiel,</li> <li>• Amélioration nette des revenus des agriculteurs,</li> <li>• Amélioration de l'emploi agricole (main d'œuvre familiale et salariée) et réduction de l'exode rural</li> </ul>
Industries et services	<p><b>Remarques préliminaires</b></p> <p>La structure rigide du tissu économique (polarisation littorale et macrocéphalie de la ville de Kairouan au niveau régional) ne peut être infléchie que par des projets économiques d'envergure qui se réaliseront sur le moyen et long terme. C'est l'effet inertie spatiale qu'il faut toujours prendre en compte ; Les activités de services sont induites par les activités productives dans les industries manufacturières et les services marchands modernes. Il ne faut jamais croire que ces activités ont des capacités d'induction indépendantes.</p> <p>Le déséquilibre spatial à l'intérieure du gouvernorat de Kairouan entre l'Est et l'Ouest, a pour principal moteur les facteurs économiques qui dépendent peu de l'aménagement du territoire « stricto sensu », ce déséquilibre constamment accentué pourrait conduire à une rupture. L'aménagement du territoire a pour missions d'anticiper cette rupture et de la corriger dans des délais raisonnables avant que les populations ne prennent la décision de partir.</p>

Thèmes/Secteurs	Scénario volontariste (C): Mise à niveau et rattrapage par rapport aux régions littorales
	<p><b>Mesures d'aménagement</b>  Sans une intervention massive de l'Etat, ce qui est prévue, dans ce scénario C, la diffusion de l'activité économique, à partir de Kairouan vers le Nord, comme vers le nord, le sud et vers l'ouest se fera de gré à gré et sur de courtes distances pour toucher les villes les plus polarisées par Kairouan : Chébika-Hafouz, Sbikha et Bouhajla en premier lieu.</p> <p><b>Mesure d'aménagement n° 1</b> : promouvoir le pôle urbain et industriel de Kairouan (180 à 200 000 habitants en 2030) et plus 20 000 emplois industriels. Kairouan, qui se trouvera ainsi réconfortée dans sa position de métropole régionale non seulement du gouvernorat mais aussi de tout le centre-ouest. Ceci peut se faire à travers une nette amélioration des réseaux de communication et vastes programmes de valorisation urbaine, l'amélioration de l'offre en zones d'activités équipées par les infrastructures avec des technologies modernes (externalités attractives, guichets uniques, etc.). L'importance de cette action implique le lancement de plans sectoriels de développement en particulier, la mise à jour du SDA qui date de 1998. Le corollaire de tout cela serait l'augmentation des créations de PME/PMI et l'affirmation de Kairouan comme métropole régionale.</p> <p><b>Mesure d'aménagement n° 2</b> : promouvoir des centres régionaux à « vocation » industriels bien situés sur les deux axes routiers structurants : la GP2 et le GP3 et la future autoroute, pouvant abriter en 2030, entre 3000 et 6000 emplois industriels : Sbikha, Chébika-Hafouz et Bouhajla. Ces villes et leurs délégations constitueront des espaces de desserrement du tissu industriel de la ville de Kairouan mais aussi des espaces d'appui. Kairouan sera plus compétitive et plus attractive en remplaçant les industries les plus consommatrices d'espaces par des industries à valeur ajoutée plus élevée.</p>
	<p><b>Les conditions cadre de réalisation de ce scénario</b>  Le tissu industriel dans le gouvernorat de Kairouan reste faible malgré son évolution soutenu de la dernière décennie. La réalisation d'un saut qualitatif et d'un vrai élan industriel dépend de deux principales conditions cadres:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Une démarche volontariste de la part de l'Etat pour accompagner la création une base de développement industriel. Pour éviter la fragilité et la réversibilité de l'industrialisation de ce gouvernorat, L'Etat, via des PPP par exemple, peut contribuer au montage et la réalisation d'une base industrielle importante et durable. L'initiative privée développera le tissu industriel à partir de l'émergence d'externalités attractives. Compter uniquement sur l'initiative privé pour diffuser l'industrie à l'intérieure du gouvernorat est illusoire.</li> <li>2) La correction de l'armature urbaine et la mise à niveau des villes de Kairouan. L'armature urbaine de Kairouan reste aujourd'hui, désarticulée et polarisée de l'extérieur. Elle peut être corrigée, sur le long terme, afin de permettre un vrai développement territorial par l'activité industrielle. L'émergence, pour la prochaine décennie, d'une ville durable, d'une certaine taille, permettra de consolider un bassin d'emploi et de vie assez important. Ce bassin peut se révéler assez attractif pour les investisseurs industriels locaux et surtout internationaux.</li> </ol>



## C-LE SCENARIO DE RATTRAPAGE ET MISE A NIVEAU



## 7 STRATEGIE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

### 7.1 LA VILLE DE KAIROUAN : UNE VILLE A REQUALIFIER

#### 7.1.1 Aspects de l'évolution urbaine et démographique

##### 7.1.1.1 Données socio-démographiques

Accueillant le cinquième de la population totale du gouvernorat (soit 102.634 habitants en 1994) et près de 85% de la population urbaine du gouvernorat (532.709 habitants en 1994), la ville de Kairouan reçoit l'essentiel de l'exode rural particulièrement après les inondations de 1969. Depuis 1966 son taux d'accroissement annuel est en progression continue de 2,3% pour la période 1966/1975 à 2,9% pour la période 1975/1984 et à 4,3% pour la période 1984/1994 (le taux moyen national en milieu urbain étant de 3,2%). En 2004 la ville de Kairouan comptait 117.903 habitants (représentant 21,6% de la population totale du gouvernorat en 2004). La ville compte 186.653 en 2014 selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat ce qui fait 32,7% du nombre total des habitants du gouvernorat, à savoir 570.559 habitants et ce qui donne un taux de croissance annuel moyen de 4,7% sur les dix dernières années, dépassant ainsi de loin le taux réalisé au niveau du gouvernorat dans la même période : 0,44% et atteste d'une dynamique démographique pouvant une fois bien encadrée participer au développement économique de la ville. Cette tendance assez accélérée de la croissance démographique avait des retombées directes sur l'extension de la ville, chose qui ne se fait pas sans défaillances.

##### 7.1.1.2 Extension urbaine : formes, problèmes et solutions

L'évolution de la tache urbaine de Kairouan s'est faite à un rythme soutenu et la croissance essentiellement horizontale menace aussi bien l'agriculture que la qualité de vie dans la ville en général.

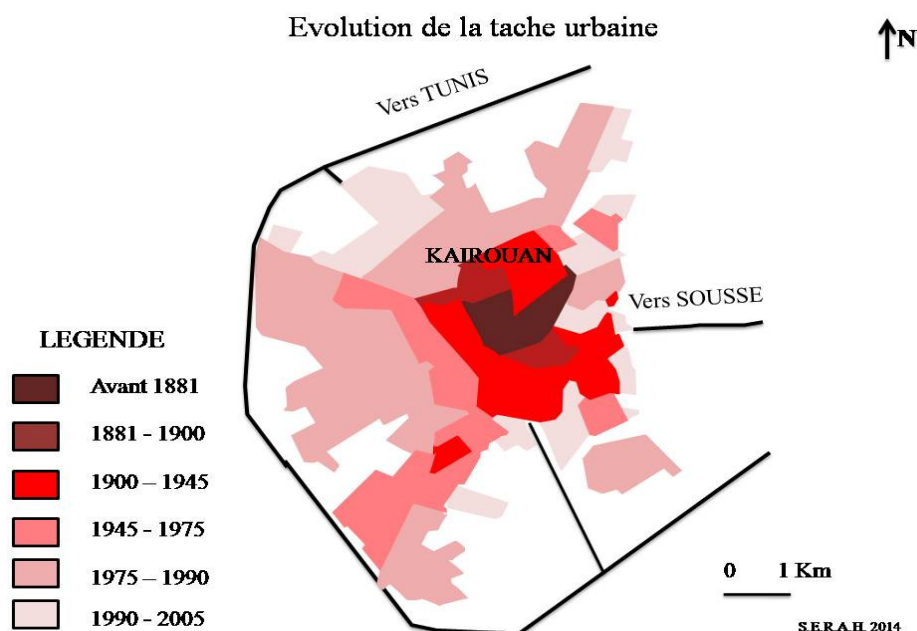


Figure 7.1: Extension de la ville de Kairouan

En fait, Le site de Kairouan est favorable à l'extension urbaine dans toutes les directions et la digue installée après les inondations de 1969 peut être dépassée au biais des infrastructures de lutte contre le débordement des oueds environnants et les dispositions constructives

règlementaires dans le cadre de la prévention du risque d'inondation (mise hors d'eau de 50 cm à 1m20cm selon la hauteur des crues observées), mais les terres qui entourent la tache urbaine actuelle sont dans une grande proportion des terres arables et il faut à cet effet bien rationaliser l'extension et la faire placer dans les espaces les moins utiles pour le secteur agricole.

Tableau 7.1: Kairouan - Evolution des surfaces urbanisées (1930-2000)

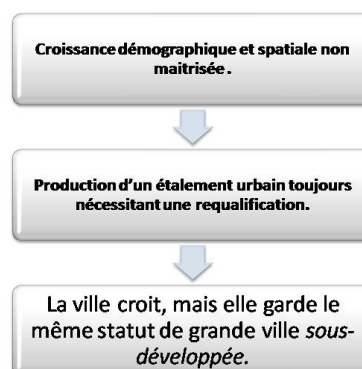
Périodes	Superficie des zones d'extension (ha)
Jusqu'en 1930	85
1930-1956	150
1956-1975	150
1975-1985	550
1985-2000	850

Source : SDA de Kairouan

A cet effet une stratégie de développement cohérente de la ville devrait prendre en considération cette richesse et englober dans la croissance spatiale de l'aire urbaine kairouanaise le secteur primaire en instaurant une politique de gestion des espaces agricoles intra-urbains (les jardins familiaux en cours de déperdition, à cause des lotissements non autorisés et en l'absence d'une politique de cohérence territoriale) et extra-urbains (actuellement et dans le futur proche l'extension urbaine engloutirait des espaces potentiellement riches qu'il faudrait sauvegarder et leur préparer un cadre législatif de gestion adéquat). La conception à cet égard d'une administration sous la double tutelle de la municipalité et du CRDA permettrait à la ville de mieux se doter d'espaces verts à triple intérêt : économique (production agricole et entrée d'argent à la caisse de la collectivité), social (absorption du chômage) et environnemental (paysage entretenu).

La lutte contre l'étalement horizontal et une densification rationalisée de l'urbanisation devraient être des invariants dans toute politique d'aménagement de l'espace à Kairouan. Le but étant de rationaliser l'usage de l'espace et de garantir la durabilité du développement urbain en instaurant de nouvelles pratiques prenant en considération les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale. Sans cela la ville ne peut échapper au cercle vicieux de sous-développement urbain dans lequel elle est prise actuellement.

**Cercle vicieux de sous-développement urbain**



S.E.R.A.H. 2014

## **7.1.2 Formations socio-spatiales : monographies et recommandations**

L'analyse spatiale de l'urbanisation ne peut négliger les repères historiques pour parler de Kairouan aujourd'hui. La ville a un passé rayonnant et elle a évolué en rupture avec son statut de l'avant colonisation pour passer d'une ville importante et dont l'effectif de la population venait directement après la capitale Tunis à une ville de second plan dans l'armature urbaine actuelle.

La ville de Kairouan est formée de quatre catégories de quartiers : la première est celle renfermant le tissu de la médina et elle est composée de l'intra muros et des faubourgs situés à l'extra muros immédiat; la deuxième englobe les extensions réalisées sous l'occupation française ; la troisième couvre les quartiers règlementaires, les opérations de promotion immobilières et de lotissements publics et la quatrième c'est celle des quartiers et des extensions non règlementaires ou anarchiques, qui représente une forte proportion dans la surface de la tache urbaine de Kairouan.

### **7.1.2.1 La Médina : l'intramuros et les faubourgs**

Le tissu de la médina est d'une importance cruciale pour le développement économique de la ville et il est une réserve d'habitation stratégique pour la ville. Il convient de tenir compte d'un héritage patrimonial important, sa morphologie ayant connu des mutations depuis sa fondation par les Arabes en l'an 57 de l'Hégire. Le premier noyau urbain, structuré autour d'activités artisanales et commerciales, joua longtemps un rôle de "souk" pour la population de l'arrière-pays, et, jusqu'au protectorat français (1881), la ville se limitait à l'espace intra-muros et à ses deux faubourgs, Jeblija et Gueblia connus aussi sous le nom de faubourg des Zlass.

Cet espace est actuellement inscrit dans le patrimoine mondial de l'UNESCO, mais ce statut ne peut à lui seul garantir la durabilité de l'attractivité et de la qualité authentique du mode d'urbanisme kairouanais. L'association de sauvegarde de la médina de Kairouan sous la tutelle de l'Institut national du patrimoine et la municipalité doivent faire respecter les normes d'urbanisme et de l'architecture dans la médina et les faubourgs qui en dépendent, sans cela cet héritage est menacé de perdre son cachet et s'éclatera bientôt en morceaux non homogènes, puisque dans une grande partie les nouvelles constructions et les opérations de réhabilitation et rénovation effectuées par les particuliers ne répondent à aucune exigence tenant compte des particularités de cet héritage de l'humanité.

### **7.1.2.2 Le quartier ex-européen : centre-ville à embellir**

Peu après leur installation, les Français décidèrent de construire leur propre quartier, au sud de la médina. Cette nouvelle entité spatiale, dénommée "quartier européen", ayant pris pour centre la gare ferroviaire construite en 1898, eut une fonction administrative pendant toute la période coloniale, laquelle perdura après l'indépendance de la Tunisie en 1956.

Ce quartier est actuellement le cœur battant de la ville : siège de la municipalité, de la recette des finances, de deux instituts supérieurs, d'un lycée et de deux collèges ; et il s'est transformé en quartier administratif et commercial très actif. La centralité urbaine de ce lieu n'est pas à démontrer, mais il est impératif qu'une étude doit lui être consacrée pour le rendre plus attractif et à la hauteur d'une ville appelée à jouer un rôle structurant dans sa région.

### **7.1.2.3 Les quartiers règlementaires**

Les quartiers règlementaires de la ville de Kairouan se trouvent essentiellement à l'est du centre-ville, à la sortie sud et à celle du nord vers Tunis.

Le secteur sud-est de la ville renferme deux grandes formations urbaines en règle, lesquelles sont le quartier Sidi Saad qui est une extension du quartier européen caractérisé par un tissu

pavillonnaire fait de villas généralement de haut et moyen standing avec des rues régulières et entretenues, la deuxième formation est celle de la Cité Echabeb qui abrite la spacieuse maison de jeunes de Kairouan et le stade municipal de Ali Zouaoui en plus de l'hôpital régional des aghlabides.

Le secteur Sud de Kairouan, quant à lui, il couvre un spectre varié de quartiers règlementaires, à savoir une partie de la cité Mohamed Ali, les opérations de promotion immobilières privées et publiques (AFH, Bouzganda...etc.), quartier Elmoez...etc. Cette partie de la ville s'allonge sur l'avenue de Beitelhikma et elle est le siège de deux grands lycées (Okba et Ibn Eljazzar) et de la Régie de Tabac.

Le secteur Nord est constitué des lotissements de l'AFH, Essahabi I, II, III, IV, le quartier d'El Manar et Ichbilya. Ces quartiers forment le seul pan continu d'urbanisation réglementaire à Kairouan.

D'autres petites formations urbaines sont aussi règlementaires, mais éparpillées sur l'espace de la ville et qui se divisent en deux catégories, celle des quartiers généralement de haut standing telle qu'une partie de la cité des jardins et celle des opérations de recasement telle que la cité Souhnoun et celle de Sidi kacemsiouri où les opérations de promotion immobilières publiques visant les catégories socioprofessionnelles à faible et moyen revenu comme celle des quartiers EL Hajjem, Route de Haffouz et Elmansoura...etc.

#### 7.1.2.4 Les quartiers non règlementaires

L'acquisition de terrains qui s'est faite essentiellement par les paysans issus de l'exode rural suite à la crise des campagnes entourant Kairouan ; entraîna, au début des années 1970, une extension urbaine orientée, surtout, à l'ouest et au sud-ouest du centre-ville, après la construction d'une digue de protection contre les inondations de 1969, laquelle a toutefois laissé presque sans protection la zone Est. Après cette nouvelle donne socio-foncière, de très importantes opérations de construction d'habitat non-réglementaire ont été faites, qui se sont traduites par des rassemblements d'habitat tout au long des voies de communications qui relient la ville à son espace rural profond. Il est question d'un ensemble de quartiers formant des sortes d'agglomérations routières, tels que Dar El-Amen (sur la RN2 reliant Kairouan à Tunis), Bourgi (sur la MC87 reliant Kairouan à Mahdia), Menchia qui s'allonge sur la route de Haffouz (entre la RN12 reliant Kairouan à Haffouz et la MC99 reliant Kairouan à Oueslatia) ou encore la périphérie longeant de part et d'autre El Mansoura (situé sur la RN2 reliant Kairouan à Gabès). Les conséquences de cette double dynamique foncière et immobilière non-réglementaire sont aussi bien économiques que politiques, dans la mesure où elle produit un espace urbain sous-équipé, caractérisé par la prédominance de constructions irrégulières et de quartiers mal intégrés à la ville-centre.

La ville est à ce niveau appelée à être intégralement requalifiée à travers la mise en place d'une politique d'urbanisme opérationnel couvrant en priorité les quartiers populaires, mais aussi le centre-ville et les quartiers dits règlementaires, et ce pour améliorer l'image de la ville et son attractivité.

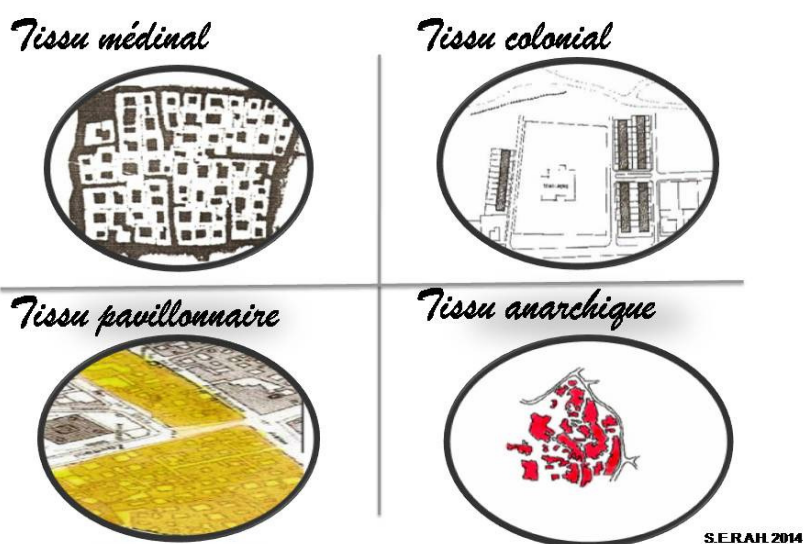
Tableau 7.2: Intervention publique dans les quartiers non règlementaires à Kairouan

Quartiers	Nombre d'habitants	Superficie/ha	Régularisation
Menchia	40 000	120	oui
Bourgi	8 000	25	oui

Zitoun El-Hamami	2 000	5	Pnrqp18 (en cours)
Ali Bey	4 500	3	Pnrqp
Terre de Jerfel	500	2,5	non
Methenine	2 000	7	non
Terre de Kerkoud	1 000	2	non
Terre Mefteh	500	1,5	Régularisé (projet municipal)
Terre Ali Ben Saad	1 000	1	non
Bouhaha	5 000	4	Pnrqp
Terre El-Klifi	6 000	3	non
Terre El-Hamedi	1 500	2	non
Terre Boucheltita	1 200	3	non
Terre El-Ouestia	1 000	1,5	non
Terre Blili	2 500	5	non
Jardins familiaux	1 300	12	non
Quartiers Siouri	1 500	3	non

Source : Municipalité de Kairouan, 2014

### Configuration des tissus urbains



### 7.1.3 L'orientation de l'étalement urbain

La ville de Kairouan évolue dans tous les sens sans exception et l'urbanisation s'y concentre le long des grands axes de transport, à savoir : la RN2 menant vers Tunis, la RN12 menant vers Sousse et la RN3 menant vers Sfax et en second lieu dans les directions de Ouesletia à travers Elbaten de part et d'autre de la MC99, le long de « la route de Haffouz » et au niveau de la MC87 reliant Kairouan à Mahdia.

Les premiers trois grand axes d'urbanisation sont à prendre au sérieux dans toute réflexion sur l'avenir de la ville :

#### 7.1.3.1 Les axes primaires à renforcer

<sup>18</sup>P.N.R.Q.P. : Programmes nationaux de réhabilitation des quartiers populaires.



### **i. Axe de la RN2 (nord)**

Cet axe accapare la part de lion dans la croissance urbaine ces dernières années et il est le siège de plusieurs administrations d'encadrement dont le gouvernorat et d'une zone industrielle. Il est à renforcer pour qu'il devienne un front d'urbanisation de qualité. En fait cette portion de la ville peut être transformée en wagon locomotive pour développer le reste de l'espace urbain, et ce en transformant la zone industrielle en zone polyfonctionnelle abritant aussi bien les locaux industriels actuels, mais aussi des services à forte employabilité, tout en améliorant le cadre de vie et les qualités paysagères de cet espace afin qu'il puisse attirer une population de qualité et retenir les investisseurs qui généralement choisissent d'habiter à Sousse et faire le va et vient chaque jour, en effet un petit nombre seulement d'hommes d'affaires étrangers ont élu domicile à Kairouan.

### **ii. Axe de la RN12**

La route menant vers Sousse attire de plus en plus l'urbanisation et même si elle n'est pas encore bien étoffée, elle est appelée dans les prochaines années et suite aux observations faites sur le terrain à croître avec un rythme important. En fait, une agglomération routière est entrain de se former le long de cette voie et beaucoup d'établissements privés l'ont élu pour site : stations de services, une unité de transformation des tomates et un parc privé de loisir. La municipalité est appelé à assoir ce développement pour qu'il ne dérape pas et produise un espace désarticulé et répulsif quant aux investisseurs.

Cet axe représente la contradiction urbaine qui existe à Kairouan ; en effet à la confluence au niveau de la sortie vers Sousse où prend naissance la route nationale n° 12 se rencontre trois types de quartiers : le quartier de Sidi Saad qui est bien loti et dont le paysage est entretenu, comme continuité du quartier européen, le quartier d'Essiouri qui s'est fait autour d'une opération de recasement et s'est étoffé par un tissu pavillonnaire continu le long de l'avenue de l'Imam Sohnoun qui est assez entretenu et les occupations spontanées du côté Est de la RN12.

Cette partie de la ville est à requalifier rapidement puisque les constructions et les demandes d'investissement concernant surtout les stations de service et les cafés-restaurants orientés aux usagers de la RN12 se multiplient, mais aussi les lotissements à usage d'habitation le long de cette dernière.

### **iii. Axe de la RN2 (sud)**

Prenant naissance à l'avenue BeitElhikma, cet axe se termine physiquement, sans rompre le lien fonctionnel avec la localité de Rakkada sise à 8 km sur la RN3, au contact avec la digue de protection contre les inondations qui fut réalisée après les pluies diluviennes qu'a connues la ville de Kairouan en 1969 et qui ont provoqué des inondations spectaculaires. Cet axe a enregistré depuis toujours une dynamique assez importante d'urbanisation liée essentiellement aux équipements majeurs qui y furent installés, à savoir le grand lycée d'Elmansoura qui fut départagé en deux, puis consolidé par la création de la faculté des lettres et sciences humaines à Rakkada sur la RN3 et la régie de tabac qui étaient des établissements à forte employabilité.

Cet axe est toujours considéré attractif et il continue de s'urbaniser vers l'intérieur dans les terres jusqu'à envahir même la cité archéologique de *Şabra al-Manşūriya*. Située à deux kilomètres du Centre-ville de Kairouan, *Şabra al-Manşūriya*, la prestigieuse ville édifée par l'Emir fatimide, Al Mansour, le reste de Sabra est encore enseveli et s'étend selon les archéologues sur 50 hectares. Actuellement une bonne partie est occupée par l'habitation anarchique qui a prospéré surtout après les évènements de 2011.





Figure 7.2: Le site de Sabra : un espace archéologique en voie d'urbanisation

Au niveau de l'extrémité de l'axe la question est de protéger les terres agricoles et préparer les terrains à urbaniser pour sauvegarder l'équilibre tant raté entre l'urbanisation et le paysage, cependant au niveau de Sabra il faut créer un parc archéologique et faire de sorte à ce qu'on stoppe l'hémorragie de terres appartenant au site de la ville fatimide, jusqu'à nouvel ordre.

### 7.1.3.2 Les axes secondaires à requalifier

#### i. La route de Haffouz :

cet ensemble de quartier fait l'objet actuellement d'une opération de réhabilitation financée par l'Agence française de développement et il se doit de continuer la requalification de cet ensemble urbain afin de pouvoir permettre à la ville d'évoluer au-delà de la digue d'une façon rationnelle et éviter de consommer abusivement les terres arables qui se trouve après cet ouvrage datant des années de l'après inondation de 1969.

#### ii. Le Bourji :

Bien que ce quartier ait fait l'objet d'un plan de réhabilitation des quartiers populaire il en reste beaucoup à faire quant à l'embellissement des artères et la préparation de l'urbanisation future qui s'annonce galopante vu l'effacement des terres jadis agricoles au profit d'un espace urbain mal loti. La route menant vers Mahdia (OuledEchamekh) constitue la voie structurante de ce quartier et il faudrait bien y faire respecter les servitudes et préparer le terrain à une urbanisation le moins qu'on puisse espérer décente.

#### iii. La Menchia et ouled Manae:

A partir des deux stations de transport terrestre jusqu'à la sortie de Kairouan vers Elouesletia le quartier d'Elmenchia prend son début à la limite qui le lie aux quartiers d'Elhajjem, celui de la route de Haffouz dans son flanc ouest et le quartier d'Essahabi au-delà duquel se trouve le quartier d'Ouled Manae qui fait avec El menchia l'extrémité active de l'extension urbaine vers El batten qui est une zone agricole riche.

## 7.1.4 Les équipements socio-collectifs

### 7.1.4.1 La santé : un secteur à développer en priorité

Dans la ville de Kairouan les deux hôpitaux régionaux : Ibn Eljazzar et AL Aghaliba, ne sont pas encore universitaires et la dépendance vis-à-vis des villes côtières principalement Sousse et Monastir en plus de la capitale est encore assez importante.

Une mise à niveau de ce secteur est d'une urgence cruciale. L'hôpital universitaire prévu par le ministère de la santé publique doit être réalisé dans les plus courts délais et les problèmes fonciers qui l'entravent doivent être surmontés, en effet la surface affectée à ce projet est de 15 ha.

### 7.1.4.2 L'université : vers une université qui soutient le développement et améliore l'image de la ville

La ville compte des établissements universitaires depuis plus d'une vingtaine d'années et récemment l'Etat a décrété la création d'une université à Kairouan, après être resté longtemps sous la tutelle de l'université du Centre sise à Sousse.

Le problème qui se pose à Kairouan est celui des bâtiments universitaires qui sont dans une large proportion loués auprès des particuliers ce qui diminue la valeur et entache l'image d'une institution qui est censée marquer le territoire et permettre une dynamique durable des quartiers là où les établissements sont installés.

Les deux pôles de Raqqada et du centre-ville sont les seuls qui peuvent jouer un rôle de développement territorial durable. Les autres bâtiments participent certes à développer la ville et la dynamiser, mais ils manquent de valeur auprès des usagers et des citoyens à cause d'un emplacement jugé éphémères et qui entraverait le montage de projets à long terme, seuls les services banals ont fleuri autour de ces établissements. Un campus universitaire est prévu : un périmètre foncier de 8 ha sur la rocade située au nord de la ville est affecté à ce projet, ce projet peut, une fois réalisé, donner un nouveau souffle à la fonction universitaire de la ville et participer ainsi à renforcer son rayonnement.

### 7.1.4.3 L'administration : requalification de l'image de la ville et renforcement de l'indépendance vis-à-vis de Sousse et de la Capitale

En matière d'équipement administratif la ville enregistre un manque de bâtiments propres à l'état et la politique de location auprès des privés est largement pratiquée, surtout durant la dernière décennie. La ville de Kairouan n'a pas un centre administratif marqué et les quelques bâtiments sis dans le quartier européen ne sont plus à la hauteur d'une ville qui est appelée à structurer le territoire du gouvernorat et donner une image à même d'attirer les investissements d'une façon durable.

Un autre problème à soulever est celui de la dépendance encore importante vis-à-vis de Sousse : plusieurs administrations ne sont présentes à Kairouan que d'une façon légère et de gestion légère puisque les décisions sont traitées et prises dans les sièges situés en dehors de la ville et beaucoup d'exemples attestent de l'effet néfaste de cette situation. Il faut souligner que le bureau de l'AFI de Kairouan ne dispose en termes de ressources humaines que d'une seule personne et dépend administrativement de celui de Sousse ; cela va sans dire que les projets dans le gouvernorat de Sousse sont passés en priorité ; effectivement les projets de zones industrielles de Sidi Hani et de Kondar sont ultérieures à celui de Sbikha et sont aujourd'hui achevées et les lots déjà vendus, alors que la zone de Sbikha rencontre encore aujourd'hui des difficultés pour se raccorder notamment au réseau de la STEG. Il en est de même pour le secteur de l'assainissement (ONAS), du secteur de l'habitat (SNIT, SPROLS), etc. Ainsi il est important que Kairouan se défasse le plus rapidement possible de la tutelle de Sousse ; tutelle la faisant passer systématiquement en second plan au niveau des priorités.

Si l'on veut que Kairouan soit une ville attractive et joue un rôle polarisant de sa région il faudrait bien lui donner un statut de « ville indépendante » et lui injecter des investissements publics de tout genre afin de la hisser au rang des villes avoisinantes telles que Sousse et Monastir.

## **7.1.5 L'économie locale**

### **7.1.5.1 Tourisme culturel et de Phors saison**

La ville de Kairouan est réduite à une simple ville de passage des circuits, sur la route du désert, comme la qualifient les professionnels du tourisme. Se limitant à une étape technique ou demi-journée de visites dans le meilleur des cas, Kairouan est de plus en plus évincée des circuits majeurs du tourisme national. Les chances d'en découvrir l'aspect culturel sont de plus en plus estompées. L'évolution négative du nombre de touristes étrangers non d'origine arabe en témoigne : de 260.000 en 2005 à 200.000 touristes en 2007 <sup>(19)</sup>. Le parc hôtelier de Kairouan se limite, d'ailleurs, à 5 hôtels, dont quatre ont plus de 25 ans.

Avec sa riche histoire et son patrimoine urbain et artisanal encore vivant la ville et ses parages peuvent offrir mieux. La situation actuelle du tourisme à Kairouan mérite qu'on lui consacre une étude stratégique et de fond avec une large concertation des professionnels du secteur.

Nous proposons d'axer la réflexion sur les types de tourisme suivants :

#### ***Circuit découverte***

Le terme de circuit découverte sous-entend un itinéraire, généralement un nombre limité de participants, souvent des hôtels et transports locaux, la participation de tous, le tout avec un accompagnateur qui gèrera le groupe et servira d'intermédiaire avec le pays et sa population.

#### ***Circuit aventure***

Ce type de circuit s'adresse à ceux qui veulent partir en milieu difficile (haute montagne, déserts...) et/ou lorsque le circuit demande une certaine logistique ou encadrement qui sera pris en charge par le voyageur. Certains de ces circuits peuvent être de haut niveau, notamment pour ce qui est de la condition physique, et demandent généralement une participation active de tous les participants.

#### ***Circuit culturel ou thématique***

Circuit destiné aux férus d'histoire, de culture, ou de n'importe quel domaine pointu ou technique. La présence d'accompagnateurs et/ou de guides spécialisés tout au long du circuit permettra une meilleure approche du voyage.

#### ***Écotourisme***

Segment du tourisme viable qui offre des expériences permettant aux visiteurs de découvrir les contrées naturelles tout en préservant leur intégrité, et de comprendre, par l'interprétation et l'éducation, le sens naturel et culturel des lieux. De plus, il encourage le respect de l'environnement, reflète des pratiques commerciales viables, crée des retombées socio-économiques pour les collectivités et les régions, et reconnaît et respecte les cultures, les traditions et les valeurs locales.

Nous proposons aussi d'étudier la faisabilité de certains types d'établissements touristiques qui s'adapteront à notre sens à la réalité du terrain dans le gouvernorat de Kairouan, à savoir :

---

<sup>19</sup> Office National du Tourisme Tunisien.

### ***Gîtes équestres :***

"Ce sont des gîtes ruraux classiques mais dont les propriétaires possèdent un ou plusieurs chevaux de selle mis à la disposition des vacanciers.

### ***Gîterural***

"Résidence de vacances située en espace rural, à la campagne ou à la montagne, dans des villages agréables ou dans le cadre d'une ferme."

#### **7.1.5.2 Mise à niveau des services et animation de la ville**

La ville de Kairouan est une ville qui dort tôt ; c'est une qualité pour les uns mais c'est aussi un signe de manque de dynamique urbaine. Ceci traduit le niveau économique assez limité des habitants et de la ville elle-même. Une opération de relooking urbain et de mise à niveau des services offerts à la population est d'une grande urgence, et ce en imposant aux cafés et aux différents établissements de commerce et de service du centre-ville et des grands axes du moins d'entreprendre des opérations d'embellissement et d'amélioration de la qualité dans son sens global. L'animation de la ville fera valoir son image, attirera un tourisme de plus longue durée et propulsa l'investissement aussi bien local qu'étranger.

#### **7.1.6 Consolidation du rayonnement de Kairouan à l'échelle nationale**

La nouvelle constitution tunisienne dispose dans son article 141 que le siège de la haute Assemblée des collectivités locales se situera en dehors de la capitale Tunisienne. N'ayant pas spécifié de localisation exacte, cet article laisse l'opportunité aux différentes régions du pays de présenter leur candidature dans le but d'accueillir ce siège. La ville de Kairouan présente de fortes atouts: historiques, politiques et géographiques, pour devenir le siège de cette Assemblée.

Il s'agit de doter la ville de Kairouan d'un rayonnement politique à l'échelle nationale : la réception d'une grande instance de la démocratie locale tunisienne donnera une grande impulsion à la ville

La Haute Assemblée des collectivités locales est une instance représentative des conseils des collectivités locales. Elle est chargée d'examiner les questions relatives au développement et à l'équilibre entre les régions, et donne son avis sur les projets de lois relatifs à la planification, au budget et aux finances locales.

## **7.2 INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT**

Les infrastructures de transport, et en particulier, l'infrastructure routière, sont essentielles au développement de la région. La disponibilité des autres services et équipements publics, une bonne optimisation de leur fonctionnement et l'amélioration des niveaux de service ainsi qu'une bonne planification générale du secteur des transports en constitue l'autre levier.

### **7.2.1 Les routes et l'infrastructure viaire**

L'objectif premier est de développer le réseau routier par le renforcement ou la réhabilitation des routes nationales, régionales et locales, en vue de faciliter la circulation des marchandises et des personnes au niveau du gouvernorat d'une part et avec les autres gouvernorats du pays et en particulier les gouvernorats du littoral. La réalisation dans des délais brefs de l'autoroute du Centre-ouest qui desservira les gouvernorats de Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid et Gafsa

constitue un élément fondamental de la connectivité de ces gouvernorats aux gouvernorats du littoral et un axe stratégique de leur développement.

Plus spécifiquement nous avons dégagé les actions suivantes :

- Moderniser la desserte des territoires du gouvernorat ;
- Lutter contre l'insécurité routière ;
- Poursuivre l'effort en matière de pistes agricoles, et les doter des budgets d'entretien nécessaires ;
- Réaliser l'autoroute qui reliera les principales villes de la région du Centre-Ouest au littoral Nord-Est ;
- Moderniser la liaison avec Sousse et le Sahel ;
- Activer les instruments de planification des transports à savoir le PDRT, le PDU et les Plans de circulation ;
- Lutter contre la congestion de trafic urbain, principalement au niveau de la ville chef – lieu du gouvernorat ainsi que pour ce qui touche les traversées des principales localités du gouvernorat ;
- Restructurer et requalifier la voirie urbaine, ce qui permettra la vitalisation de l'usage de modes doux de transport (vélo, marche à pied), vue la taille relativement modeste des agglomérations et différentes localités du gouvernorat.

Nous pouvons regrouper les actions énoncées selon les deux axes stratégiques d'intervention suivants :

- Le renforcement du réseau routier régional et son interconnexion avec le réseau national et avec l'autoroute projetée
- L'Activation des outils et instruments de planification des transports au niveau régional et au niveau urbain

### **7.2.1.1 Le renforcement du réseau routier régional**

#### **A. Assurer une bonne desserte du territoire et une bonne qualité de service**

##### Renforcer le réseau routier classé

(i) Le réseau classé du gouvernorat comptait (2012) 748 km répartis comme suit :

296 km de routes nationales,  
378 km de routes régionales,  
74 km de routes locales.

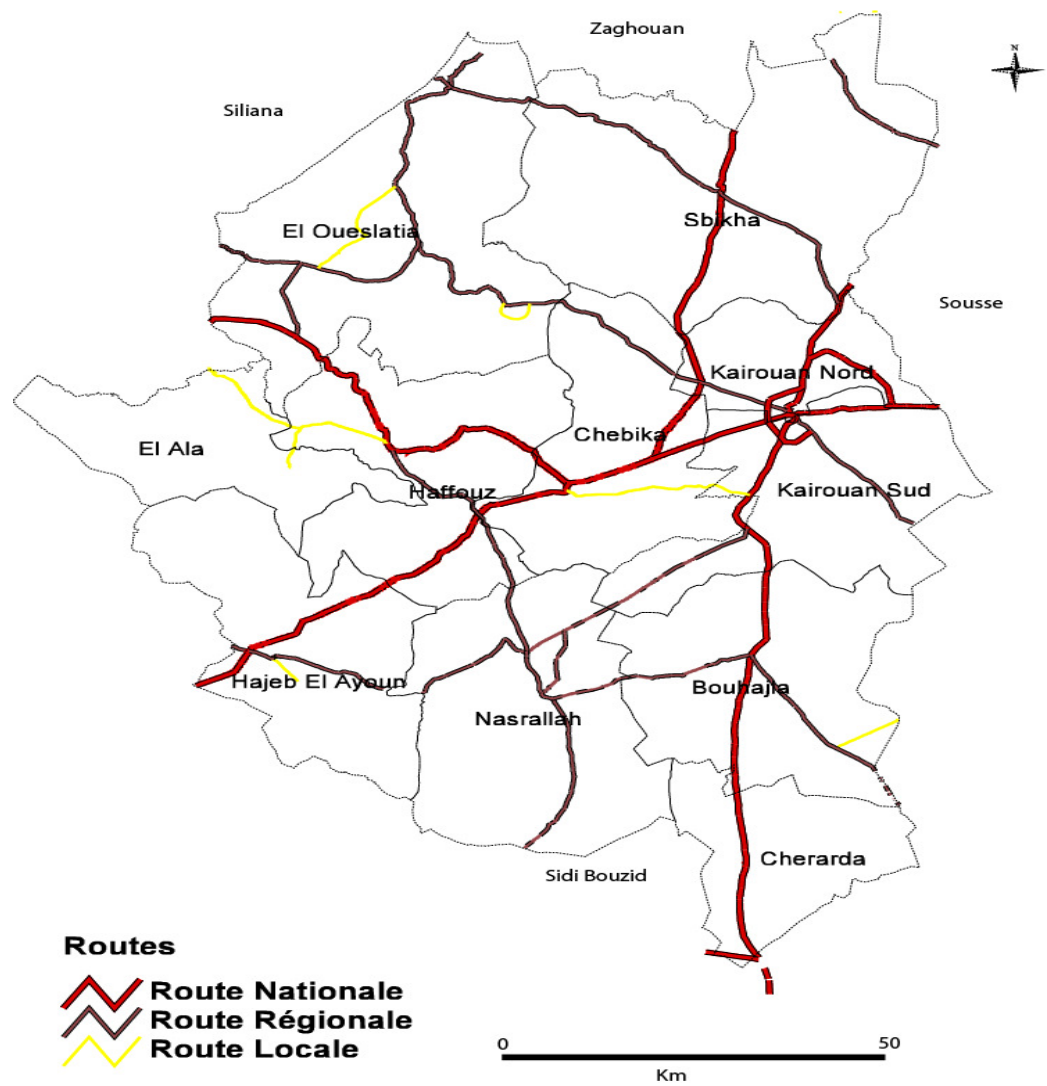


Figure 7.3: Le réseau routier classé du gouvernorat de Kairouan

La dynamique de la circulation routière observée aujourd’hui (Recensements<sup>20</sup> généraux de la circulation) est comme suit :

<sup>20</sup>Recensement Générale de la Circulation, 2012, Direction de l’Exploitation et de l’Entretien Routier



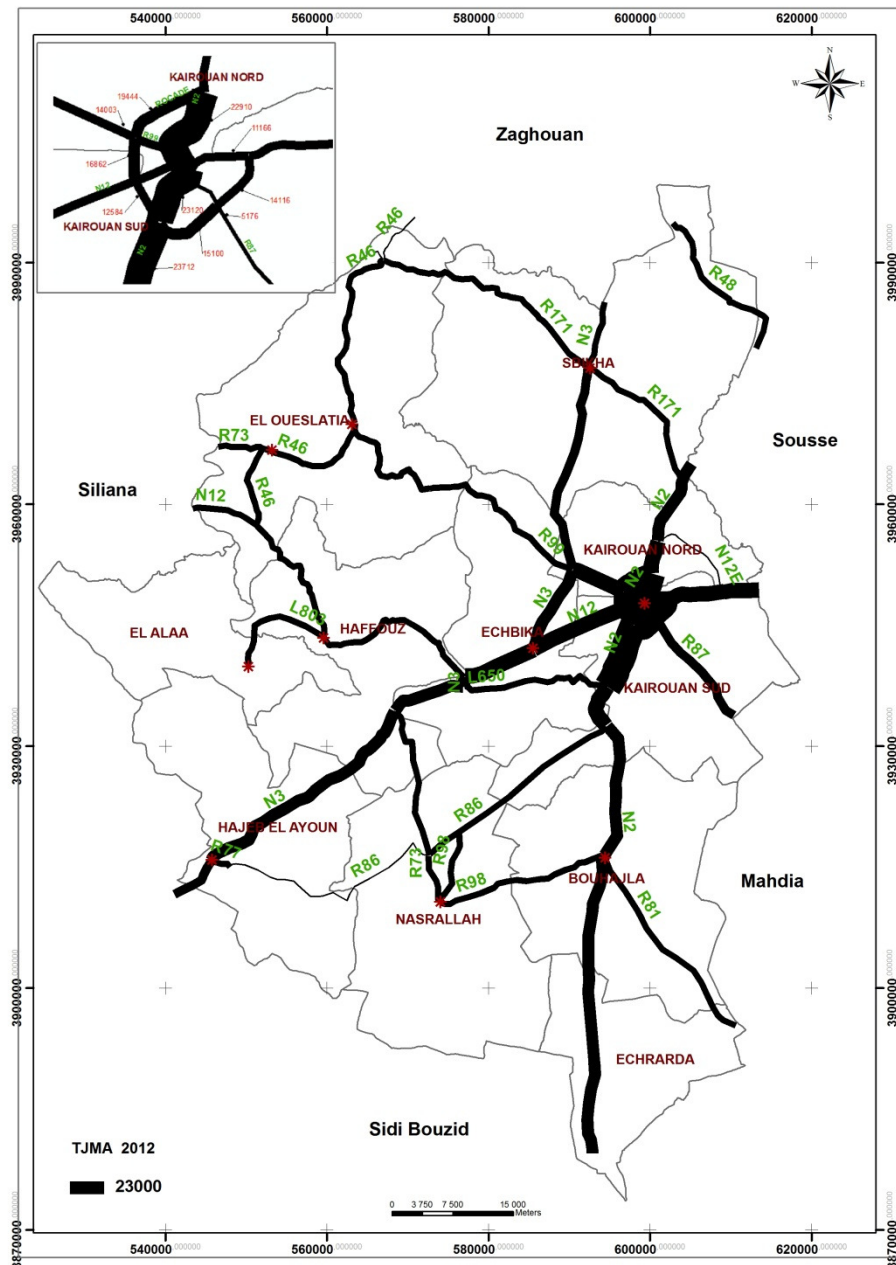


Figure 7.4: Les flux de circulation en 2012

A l'horizon 2022 il est attendu que les trafics (VL+ PL) évolueront entre 2012 et 2017 avec un taux d'accroissement moyen de 2,6% et entre 2017 et 2022 avec un taux d'accroissement moyen de 2,2%<sup>21</sup>.

La cartographie de la circulation routière montre que les axes de la ville de Kairouan, à savoir la RN2, la RN3, et la RN12 enregistrent les flux les plus importants du gouvernorat. La réalisation de l'autoroute du Centre-ouest jusqu'à Kairouan et au-delà permettra de reporter une partie du trafic vers l'autoroute et délétera ainsi le trafic sur ces axes du réseau routier national.

La couronne de Kairouan connaît aujourd'hui des trafics journaliers de l'ordre de 20.000 véhicules sur le barreau nord et ouest et de l'ordre de 15.000 véhicules sur le barreau sud.

<sup>21</sup> Assistance technique pour l'amélioration de la sécurité sur le réseau routier tunisien, Appendice 7 : Résorption des PAA ; DEER, mars 2014



Celui-ci sera réaménagé à 2x2 voies selon une configuration et une conception appropriée. Le barreau Est reliant la RN12 et la RN2 sera réalisé, afin de compléter la couronne de Kairouan.

La RN 12 reliant Sousse et Kairouan connaît un trafic important de l'ordre de 15.000 Véh/j. C'est un axe économique très important qui relie la ville de Kairouan et le kairouanais ainsi que toute la région du Centre-Ouest à Sousse et au Sahel. La RN12 sera mise à niveau d'une route Express à deux voies avec séparateur central. Cette option est déjà proposée par le SDATN et par le SDARE du Centre-Ouest.

La route régionale RR99 connaît un trafic important, en particulier un trafic considérable de poids lourds généré par la cimenterie. Ce type de trafic provoque des nuisances importantes aussi bien au niveau de la qualité de service que de la détérioration de la chaussée. Il est recommandé de créer un axe Metbassta-Sbikha-Bargou qui doublera la RR99 et captera une partie importante du trafic de transit.

La route régionale RR46 dans la Délégation de Oueslatia sera réhabilitée afin de désenclaver la localité de Oueslatia. Notons que cette région connaît des investissements importants dans le domaine agricole.

La route régionale RR73 en continuité de la RR86 relie Kairouan à Sidi Bouzid par Nasrallah et Faiedh dans le gouvernorat de sidi Bouzid. Cette route dite "route de Laàradh" a une plateforme comprise entre 5,5 m et 6,5 m tout le long, ce qui n'en fait pas une liaison attractive pour les trafics entre Sidi Bouzid et Kairouan même si elle raccourcit sensiblement la distance sur cette liaison (107 km au lieu de 126 km). Son renforcement avec une plateforme avec profil à 7 m permettra de raccourcir la distance entre Sidi Bouzid et Kairouan de 19 km et de soulager partiellement le trafic sur la RN 3, tout en fournissant une nouvelle impulsion économique à la délégation de Nasrallah.

La localité de Sbikha, chef lieu de la délégation du même nom, n'est connectée au réseau routier nationale et régionale qu'à travers la RN 3 la reliant à Fahs au nord et à Kairouan dans la direction sud, ainsi qu'à travers la R171 la reliant à Siliana vers l'ouest et aux environs de Metbassta sur la RN2 : autant dire que cette localité est amplement enclavée ! Il est recommandé de la relier à la RN 2 au niveau de Kondar ; de cette façon cette localité disposera d'une bonne liaison avec Enfidha (par la RN2) et avec Sousse (par RR48).

## **B. Réaliser un Plan directeur routier**

Le projet routier doit être conçu et mis en œuvre avec une vue d'ensemble. A ce titre il est nécessaire de procéder à l'élaboration d'un *Plan directeur routier*, qui fixera l'évolution à court, moyen et long terme des infrastructures routières du gouvernorat, en tenant compte de l'évolution de la mobilité, des projets structurants en cours et programmés, des fronts d'urbanisation au niveau des villes, etc.

Cet instrument fournira ainsi la base des principes de planification et d'investissements.

## **C. Lutter contre l'insécurité routière**

Le transport routier a des impacts supportés par l'utilisateur lui-même mais aussi par des personnes tierces et par la collectivité nationale telle que l'insécurité routière. Les données rappelées ici sont issues de la base de données de l'Observatoire national de la sécurité routière pour les années 2007 à 2011.

Le bilan de l'accidentologie dans le gouvernorat de Kairouan et sa répartition selon la gravité des accidents sont les suivants (source : ONSR) :

Tableau 7.3: Bilan de l'accidentologie dans le Gouvernorat de Kairouan et en Tunisie (2007-11)

		2007	2008	2009	2010	2011
Kairouan	Accidents	463	418	358	350	331
	Morts	108	112	101	81	111
	Blessés	611	583	525	499	526
Tunisie	Accidents	10630	10073	9281	8924	8451
	Morts	1495	1530	1380	1208	1484
	Blessés	14502	14085	13050	12495	12580

On note pour les années 2007 à 2011 une baisse continue du nombre des accidents survenus et du nombre de blessés mais la mortalité routière est restée très forte durant ces années. On notera également que ces chiffres sont extrêmement élevés en comparaison avec ceux observés dans les pays développés qui ont connu une tendance à la baisse très significative la dernière décennie.

La conception des infrastructures routières est souvent inadaptée à l'environnement de la route ce qui engendre des défaillances par rapport aux exigences de la sécurité routière.

Il est impératif aujourd'hui d'intégrer des exigences de sécurité routière élevées dans la conception et l'exploitation de la route.

#### **D. Une amélioration qualitative du système routier**

Afin de garantir la sécurité routière et d'assurer une bonne qualité de service, il est recommandé de réaliser le contournement des localités traversées, de traiter de façon optimisée les aménagements divers (carrefours, etc.) et surtout d'assurer la protection du domaine public routier (point suivant) et la maîtrise de l'urbanisation le long des routes.

Par ailleurs, le système routier doit dans le futur se développer non simplement sous un angle quantitatif mais également et surtout sous un angle qualitatif, à travers une meilleure conception d'ensemble, l'adoption et la mise en place d'une typologie d'aménagements conforme aux bonnes pratiques en matière d'ingénierie routière.

#### **E. La protection du Domaine public routier**

Il est urgent de mettre en œuvre toutes les modalités juridiques et techniques afin de maîtriser l'urbanisation spontanée et protéger le domaine public routier sur lequel nous relevons de nombreuses infractions, en particulier le long d'axes structurants connaissant des flux de trafic importants.

Il est également nécessaire de ne plus disposer des établissements publics à forte génération de mouvements et de trafics, telles que les écoles, un tribunal, etc. sur le bord de route sous le prétexte déraisonnable que "le terrain d'implantation est propriété de l'Etat ce qui évite une opération d'expropriation". En effet ce type d'argument est aberrant lorsqu'il s'agit de réaliser des équipements structurant dont la durée de vie est de l'ordre du demi-siècle. Il est au contraire recommandé d'intégrer ce genre d'équipements de service dans le tissu urbain ce qui est à même de valoriser et le tissu urbain et l'équipement lui-même. Il est dans le sillage relevé de très nombreux accidents de la route mortels impliquant des écoliers. Le Ministère de l'Équipement et de l'Environnement devrait interdire d'urgence l'implantation des écoles et lycées aux abords des routes. Le Ministère de l'Équipement et de l'Environnement devrait

mettre en marche d'urgence un programme de sécurisation des écoles, des lycées et du reste des bâtiments civils situés aux abords des routes.

## **F. Poursuivre l'effort en matière de pistes agricoles**

### **Renforcement du réseau de pistes agricoles**

Les pistes agricoles représentent aujourd'hui une bonne partie du réseau routier du gouvernorat. Ces pistes jouent un rôle important sur le plan économique et social, dans la mesure où elles permettent l'écoulement des produits agricoles, le rapprochement des structures sociales telles que les centres de santé et les hôpitaux, l'école, etc.

L'effort en matière de consolidation du réseau de pistes agricoles sera poursuivi en concertation avec les services du CRDA et en concertation avec les services du Gouvernorat.

Ce réseau constitue de même, un lien entre les axes routiers du réseau classé. A ce titre il conviendra de procéder au classement de certains axes connaissant des trafics relativement importants. Il s'agit notamment de la piste Nasrallah – Rmadhnia et de la piste RN3- Alâa et Alâa Makthar jusqu'à la MC73.

### **Entretien du réseau de pistes agricoles**

On veillera par ailleurs à assurer l'entretien du réseau existant de pistes agricoles.

Sur ce sujet, il convient de noter qu'aujourd'hui l'administration des routes fait largement appel pour les travaux de réhabilitation et d'entretien à des PME locales de travaux publics, pour des opérations qui étaient autrefois réalisées en régie (l'administration des Ponts et chaussées réalise elle-même les travaux). Or il est constaté que ces entreprises ne maîtrisent pas toujours toute la typologie de travaux à effectuer. Il n'est pas suggéré de revenir au mode par Régie, mais il est recommandé de procéder par contrat-cadre avec des entreprises du secteur pour des travaux courants ou de faible importance, ainsi que pour les travaux urgents ; ce qui permet d'une part de simplifier les procédures administratives d'attribution de marchés d'entretien et d'autre part de fidéliser un tissu d'entreprises qui seront de fait amenées à une meilleure maîtrise technique (modernisation des équipements, formation du personnel, etc.).

### **7.2.1.2 La desserte autoroutière de Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid et Gafsa**

L'étude de la desserte autoroutière de Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine et Gafsa est actuellement en cours sur une longueur totale d'environ 350 km, reliant les gouvernorats du centre et du sud ouest de la Tunisie au réseau autoroutier Nord – Sud existant.

Cette étude s'inscrit dans la politique du développement du secteur du transport national en vue de soutenir l'activité économique dans les gouvernorats traversés.

Les bénéfices à attendre de cet important aménagement sont :

- L'amélioration de l'accessibilité des différentes régions traversées et desservies ;
- L'amélioration des niveaux de sécurité ;
- Le soutien au développement régional, en rendant plus attractif l'espace économique du Centre-Ouest.

Cette étude dans sa phase d'Avant projet sommaire a considéré pour la desserte du gouvernorat de Kairouan deux familles d'itinéraires possibles : une première le long d'un couloir passant par Fahs dans le gouvernorat de Zaghouan, par la localité de Sbikha, chef-lieu de la délégation du même nom dans le gouvernorat de Kairouan pour aboutir à la ville de Kairouan au niveau du carrefour de Batten. Une deuxième avec des itinéraires prenant naissance au niveau de la sortie actuelle de l'Autoroute A1 d'Enfidha, puis rejoint la ville de Kairouan également au niveau du carrefour de Batten.



Figure 7.5: Projet de l'autoroute du Centre-Ouest

Source : DGPC, Etude de la desserte autoroutière de Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine, Gafsa ; Coba/Scet Tunisie, mars 2012

La desserte de la ville de Kairouan ainsi que des principales localités du gouvernorat par ailleurs engage, si la variante par Fahs devait finalement être retenue, la réalisation d'un projet autoroutier d'une longueur de 160 km, pour relier la capitale Tunis et la ville de Kairouan. La réalisation d'une autoroute de cette portée, et à travers des zones relativement denses, ne manquera pas de soulever des problèmes en relation avec les procédures d'expropriation de parcelles. En outre la traversée de la dorsale tunisienne entre Fahs et Sbkha le long de la RN3 sur un relief assez accidenté entrainera des surcoûts importants. Ces deux éléments peuvent entraver la réalisation de ce projet, essentielle, pour le gouvernorat et pour toute la région du Centre-ouest, du moins le repousser à des dates indéfinies.

En revanche retenir la variante 2 engage la réalisation d'un tronçon de 60 km pour joindre la ville de Kairouan à travers un relief géographique plat et la traversée de larges étendues steppiques et sans intérêt agricole et autres ; le choix de cette variante est par suite beaucoup plus économique, et surtout favorise par conséquent l'exécution de ce projet dans un délai serré. En outre elle permet aux opérateurs économiques implantés dans les gouvernorats du Centre-Ouest de se rapprocher d'un tissu économique et de consommation important constitué par la région d'Enfidha avec son aéroport et probablement un port en eau profonde et une zone industrielle en plein essor, ainsi que la région du Cap Bon, relativement prospère, et le Grand Tunis ; constituant de fait un axe beaucoup plus prometteur pour le kairouanais que l'axe médian passant par la ville de Fahs.

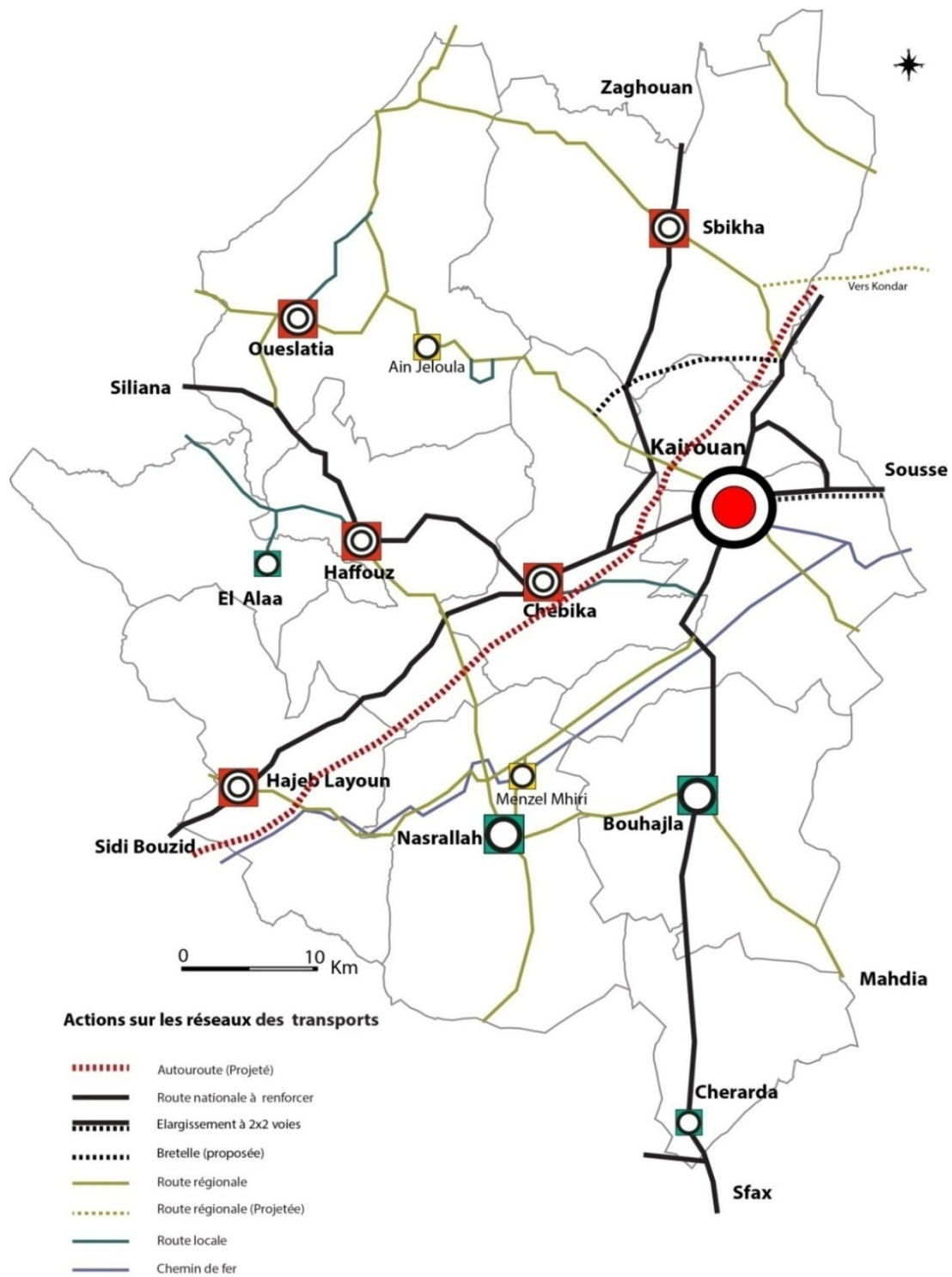


Figure 7.6: Consolidation des infrastructures de transport



### **7.2.1.3 Activation des outils et instruments de planification des transports**

#### **Le Plan directeur régional de transport**

Le Plan directeur régional de transport permettra d'analyser les tendances au niveau des flux d'échange pour tous les modes de transport et d'évaluer à moyen et long terme la demande et l'offre de transport aussi bien pour le transport collectif que le transport individuel.

Ce Plan constituera un outil de planification et d'aide à la décision pour optimiser la structure du réseau routier et le système de transport collectif (urbain et interurbain).

#### **Les Plans de circulation**

La ville de Kairouan doit impérativement être dotée d'un plan de circulation ce qui permettra de structurer et fluidifier la circulation dans les différents quartiers de la ville et en particulier au niveau des zones centrales.

Par ailleurs, il n'y a pas de circulation correcte sans organisation du stationnement ; le Plan de circulation inclura un Plan de stationnement correspondant.

#### **Les Plans de déplacements urbains**

Ces plans doivent être rendus obligatoires dans les périmètres de transport urbain des agglomérations comportant un nombre d'habitants déterminés, 100 000 habitants, par exemple.

En concertation avec le Ministère du Transport, les services du gouvernorat se chargeront de l'élaboration du Plan de déplacement urbain de l'agglomération de Kairouan ; il mettra en place une unité de coordination qui supervisera ce travail.

Les textes d'application à venir doivent définir les contenus des plans de déplacement urbains, leurs orientations, les procédures de leur élaboration, leurs financements et leur mise en œuvre.

Ce Plan de déplacement urbain s'intéressera à tous les modes de déplacement : mode routier individuel, transport collectif, mise en place des plans de circulation et de stationnement, modes doux de transport (piétons, deux roues) (§ 1.1.2.3 ci-après).

#### **Développer les modes doux de déplacement**

Les modes doux de transport à envisager ici sont principalement la marche à pied et le vélo, dont l'adoption comporte de très nombreux avantages : avantages économiques pour l'utilisateur, convivialité et suppression de nuisances diverses causées par l'automobile, etc. en plus de la pratique de l'exercice physique.

La ville de Kairouan, et a fortiori les autres localités du gouvernorat, est de taille relativement modeste, que ce soit en terme de population (une population d'environ 120.000 habitants au niveau communal), que ce soit pour ce qui est du périmètre urbain. Cette taille modeste est justement propice pour le développement de ces modes alternatifs de déplacement que sont la marche à pied et le vélo.

Le Plan de déplacement urbain, qu'il est nécessaire d'engager, favorisera l'usage des modes doux de déplacement.

Mais le développement du vélo et de la marche à pied suggère un programme ambitieux de requalification des axes urbains. En effet l'évolution des dernières décennies a fait des principaux axes urbains de la ville de Kairouan davantage des points de conflit dans le partage des espaces : entre les automobilistes, les voitures en stationnement sur les trottoirs, les étals de commerçants, etc., tout ceci dans un environnement très dégradé qui n'invite ni à la marche à pied ni à la pratique du vélo. Il faut souligner ici que les traitements de la voirie

urbaine a été jusqu'ici exclusivement tourné vers la circulation automobile. Il s'agira donc de faire de ces axes urbains des espaces de vie attractifs et de qualité, favorisant par là-même l'efficacité du déplacement, et assez attrayant et sécurisé pour les piétons et les cyclistes.

Nous faisons observer que dans une ville comme Monastir, de taille comparable à Kairouan, il existe des circuits de pistes cyclables et le vélo se pratique de façon courante ; il en est de même de la marche à pied. Il faut toutefois faire remarquer que cette ville a profité depuis l'indépendance de programmes de qualifications urbaines très ambitieux, qui ont réussi à relever l'image de la ville et faciliter la vie quotidienne des habitants.

## **7.2.2 Les chemins de fer**

Le gouvernorat est actuellement traversée par la ligne qui relie Sousse à Kasserine. Cette ligne actuellement désaffectée en raison des difficultés de circulation engendrées par les principaux oueds du Kairouanais et la construction du barrage de Sidi Saâd, pourrait dans l'avenir être réutilisée après réhabilitation.

Le SDATN et le SDARE du Centre-Ouest prévoient sa réhabilitation sur le tronçon Sousse-Kairouan dans le but de renforcer l'axe économique entre les deux villes. Il y'a lieu en conséquence d'engager la Sncft à projeter la réouverture de la ligne Sousse – Kairouan. Une étude sera prochainement lancée par la SNCFT avec le concours de la BEI sur l'opportunité de la réouverture de cette ligne.

Un axe Kairouan – Enfidha est également envisagé, qui permettra la desserte du futur pôle économique de Enfidha.

## **7.2.3 Le développement de la logistique**

Le gouvernorat de Kairouan abrite une population totale de 570.600 habitants (RGPH 2014) dont une population communale de 201.500 habitants. La ville de Kairouan abrite une population urbaine de 139.070 habitants (69% de la population communale du gouvernorat).

Le tissu industriel dans le gouvernorat se compose de 4 zones industrielles AFI (Kairouan I, Kairouan II, Hajeb, Sbikha) occupant 96 ha aménagés, et de 2 autres zones (Conseil Régional) : Batten I et Route de Tunis occupant 37,5 ha aménagés. Les entreprises industrielles sont donc relativement concentrées dans et autour de la ville de Kairouan.

On compte 164 entreprises industrielles en 2013 (Gouvernorat de Kairouan en chiffres 2013, ODCO) qui emploient 10.190 travailleurs (tous secteurs confondus).

Le tissu commercial est composé de 10.361 points de commerce de détail (ODCO pour 2013) dont 42% dans les deux délégations du chef lieu de gouvernorat, et 511 points de vente en gros (en 2013, ODCO) dont 73% dans les deux délégations qui composent la ville de Kairouan.

Pour accompagner le développement économique et social du gouvernorat de Kairouan et pour renforcer le rôle de carrefour de la Tunisie centrale, il sera utile d'envisager la création d'une zone logistique dans cette région qui sera localisée à proximité d'une sortie de la future autoroute du Centre-Ouest. Cette plateforme logistique valorisera la situation de Kairouan en tant que nœud routier. Ceci plaide également pour la réalisation de la variante par Enfidha du projet de l'Autiroute ECOSO ; en effet et comme il a été rappelé plus haut : cette variante permet de desservir depuis Kairouan par voie autoroutière le futur pôle économique de Enfidha, la région du Cap Bon ainsi que toute la région du Grand Tunis.

Un projet de zone d'activités logistiques peut être édifié sur une superficie de 15 ha dont l'aménagement coûterait 15 à 20 millions de DT selon le prix d'acquisition des terrains.



## 7.3 LES AUTRES INFRASTRUCTURES

### 7.3.1 L'eau et l'assainissement

L'axe « autres infrastructures » comprend l'approvisionnement en eau potable dans les villes et les zones rurales, l'assainissement urbain et la collecte et le traitement des déchets solides dans les centres urbains, assurent des services d'intérêt général pour la collectivité régionale.

Le développement de ces infrastructures est nécessaire pour combler le déficit actuel et améliorer les conditions de vie des populations de la région.

#### 7.3.1.1 L'approvisionnement en eau potable

L'approvisionnement en eau potable des zones urbaines est satisfaisant avec un taux de desserte de près de 100%.

Le taux de desserte en eau potable en zones rurales est en moyenne de 93,1% (rapport CRDA, 2013). Cependant c'est un taux de desserte nominal, car une grande partie des systèmes d'approvisionnement en eau potable des zones rurales souffre de dysfonctionnements structurels et une bonne partie est à l'arrêt, pour panne ou pour coupure par défaut de paiement des redevances d'eau.

En effet, l'AEP rurale est assurée pour 44% par la SONEDE (avec branchements individuels) et pour 49% par le Génie Rural (CRDA). Le système d'eau GR est théoriquement géré par 164 GDA (dont 154 GDA d'eau potable et 10GDA mixtes).

De nombreux dysfonctionnements caractérisent ces systèmes de distribution d'eau dont la multiplication des branchements individuels sauvages depuis 2011 (près de 16000 branchements illicites), occasionnant une perturbation des réseaux puisque les piquages sont effectués sur toutes sortes d'ouvrages du réseau, dont un grand nombre servant à l'irrigation. La cellule des GDA ne dispose pas de suffisamment de moyens pour assurer le suivi et le contrôle des systèmes d'eau. La situation actuelle est caractérisée par l'incapacité des GDA à gérer l'approvisionnement en eau potable des populations rurales (dont plus de la moitié ne sont pas fonctionnels et les autres fonctionnent avec de grosses difficultés). L'administration (CRDA et ses arrondissements) et les GDA actuels sont dépassés par les problèmes de gestion de ces systèmes d'eau.

Il est alors plus judicieux que l'Etat reprenne en charge la gestion de ces systèmes d'eau dans l'objectif de préserver l'infrastructure existante, la réhabiliter et lui garantir une longévité. Cela pourrait être assuré par une Agence publique régionale de gestion de la mobilisation et de la distribution de l'eau potable rurale, et ce en partenariat avec les populations concernées et leurs organisations représentatives.

#### 7.3.1.2 L'assainissement

Cinq villes sont reliées au réseau d'assainissement: Kairouan, Oueslatia, Bouhajla, Haffouz et Hajeb El Ayoun.

En 2011, l'ONAS a pris en charge 5 sur les 12 communes du gouvernorat de Kairouan (Kairouan, Oueslatia, Haffouz, Hajeb El Ayoun, Bouhajla), avec une population dans les villes prises en charge de 166000 habitants.

Le réseau se compose de 439 km linéaire, de 6 STEP et de 24 stations de pompage. Le volume collecté et traité était de 6,21 Mm<sup>3</sup>/an.

Tableau 7.4: Données sur les STEP de Kairouan année 2010

Station d'épuration	Site	Entrée en exploitation	Capacité de traitement (m3/jour)	Capacité biologique kg/DBO5/jour
Hajeb El Ayoun	Kairouan	2006	2020	944
Bouhajla	Bouhajla	2006	1343	552
Oueslatia	Oueslatia	2006	1020	620
Haffouz	Haffouz/Aïn Zana	2006	1513	792
Kairouan 2	Kairouan	2008	20000	9000
Kairouan	Kairouan	2006	12000	3500

Source : ONAS, 2013, <http://www.onas.nat.tn>

Les 6 STEP assurent l'assainissement des zones urbaines pour une population de 176.711 personnes (87,7% des populations urbaines du gouvernorat selon le RGPH de 2014). Les autres communes non prises en charge par l'ONAS abritent une population urbaine de 24.820 personnes (RGPH, 2014), soit 12,3%.

Les communes non prises en charge par l'ONAS sont les suivantes : Chebika, Chrarda, Nasrallah, El Alaa, et Sbikha. Par équité, ces communes devraient bénéficier des infrastructures d'assainissement pour retrouver un environnement urbain amélioré et de qualité.

D'autre part, l'ONAS devrait remplir son engagement de protéger l'environnement en particulier en améliorant la qualité du traitement des eaux usées dans les STEP pour rendre possible une réutilisation généralisée des EUT dans l'irrigation agricole et mieux valoriser les produits de ces STEP.

### 7.3.2 Les infrastructures de collecte et de gestion des déchets solides

L'existence d'une décharge contrôlée pour la ville de Kairouan et 4 centres de transfert (Haffouz, Bouhajla, AïnJloula et Sbikha) n'ont pas suffi pour collecter de façon correcte les déchets ménagers et urbains. D'autre part la gestion des centres de transfert est défectueuse, ce qui pousse parfois à la remise en cause de certaines localisations (cas du centre de transfert de Bouhajla fermé par la population locale).

La programmation de 4 nouveaux centres pour d'autres communes de la région (HajebLayoune, Cherarda, Oueslatia et Nasrallah-Menzel-M'Hiri, tels que programmés par l'ANGED de Kairouan) devra s'accompagner d'un ensemble de mesures pour mettre en place un système de collecte régulier, efficace, pérenne, en dotant les communes de suffisamment de moyens et de personnels pour arriver à cet objectif.

Il existe de nombreuses décharges sauvages dans certaines localités, et les déchets plastiques ont envahi le paysage de toute la région de Kairouan et constituent une agression contre l'environnement.

Le système de collecte des déchets ménagers devra être accompagné par la mise en place d'un réseau de collecte des déchets plastiques soutenu par des mécanismes sans faille, à entreprendre par les structures de l'ANGED et des Communes

En effet, des efforts doivent être déployés par tous les intervenants (ANGED, Communes) pour améliorer la collecte des déchets solides et assurer la propreté des villes, et pour accorder de plus grandes incitations pour la collecte des déchets en plastique (par l'augmentation des prix à la collecte pour les bénévoles), en encourageant les ONG et associations à encadrer ces collecteurs particuliers pour assurer cette collecte à titre individuel ou bien les encourager à se constituer en coopératives.

### **7.3.3 Les parcs urbains et les parcs naturels**

#### **7.3.3.1 Les parcs urbains**

Les sites archéologiques existants doivent bénéficier d'équipements nécessaires pour l'accueil de visiteurs (des itinéraires y conduisant avec panneaux de signalisation, etc..),

La Médina de Kairouan nécessitera des actions de réhabilitation des anciennes habitations et des mosquées et autres monuments religieux, et l'aménagement des rues de cette Médina et de ses entrées et sorties avec une attention particulière à la propreté de cette vieille ville.

La ville de Kairouan abrite deux parcs urbains aménagés (parc urbain de AbuZomaa Al Balawi sur une superficie de 2 ha, à Kairouan-ville et le parc urbain de Reggada à 10 km de Kairouan occupant 20 ha). Le parc de Raggâda abrite le Musée National d'art Islamique, d'importants vestiges historiques, et un centre de recherche dans la civilisation islamique en Tunisie. Ces parcs urbains méritent des investissements conséquents pour les aménager, et améliorer leurs capacités d'accueil de la population de la ville.

Les autres villes du gouvernorat devraient bénéficier d'investissements conséquents pour créer un parc urbain dans chaque chef-lieu de délégation afin améliorer leur attractivité.

#### **7.3.3.2 Les parcs naturels**

L'environnement naturel très riche du gouvernorat de Kairouan notamment au Nord-Ouest et au Nord (forêts, parcs naturels, grottes de Djebel Serj, etc.) sera mis en valeur par des programmes d'écotourisme, ce qui pourra être conforté par la création de nouveaux parcs ou réserves naturels,

Valoriser et préserver cet environnement naturel : et ce au moyen de nouveaux sites naturels à ériger en parc national (cas de Djebel Oueslet), en réserve naturelle autour des grottes de Djebel Serj (côté Kairouan).

Ces sites seront encadrés par un balisage de leur itinéraire pour enrichir l'écotourisme dans la région.

De même qu'il sera judicieux d'encourager à créer des structures légères de tourisme de santé autour des sources d'eau de nature curative (Hammam Trozza à Haffouz, Hammam Sid Maamar à Hajeblyoune, Hammam Sidi Brahim Zahar à Oueslatia).

## **7.4 ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES**

### **7.4.1 La problématique des ressources naturelles**

La problématique globale des ressources naturelles dans le gouvernorat de Kairouan se présente comme suit :

- La mobilisation des ressources a atteint un niveau élevé qui les met dans un état d'extrême fragilité, et leur préservation est rendue de plus en plus difficile par la position clé du secteur agricole qui occupe une grande partie de la population et reste un des moteurs du développement régional, mais ne doit plus être considéré comme le seul moteur, car elle n'en a plus les moyens. Cette mobilisation des ressources est arrivée au seuil de la saturation.
- La gestion des ressources naturelles (eaux, sols, végétation) est ainsi arrivée à la croisée des chemins :
  - Ou bien continuer la mobilisation des ressources, et autant dire leur surexploitation de manière plus intensive avec des risques certains de dégradation irréversible (perte de sol, perte du couvert végétal par défrichement, baisse du niveau piézométrique des nappes et salinisation des eaux souterraines, etc. ; ),

- Ou bien se donner les moyens pour poser une stratégie alternative qui préserve les acquis et ouvre des perspectives pour l'avenir.

Tels sont, donc, les termes de cette problématique de gestion stratégique des ressources naturelles et du développement régional dans le gouvernorat de Kairouan.

Ce développement se fera dans le cadre de contraintes climatiques sévères accentuées par les impacts des changements climatiques, de ressources rares et fragiles.

Ce sont là les caractéristiques d'un milieu naturel fragile et l'exploitation désordonnée peut conduire à le fragiliser davantage voire à menacer sa durabilité physique, le rendant désertique et improductif.

#### **7.4.2 Les ressources en sols et leurs limites**

La superficie territoriale du gouvernorat de Kairouan est évaluée à 662.123 Ha (par le 2<sup>ème</sup> Inventaire forestier et pastoral national de 2010, DGF 2010) qui se compose des occupations suivantes : formations forestières 14% (92.908 ha), terres agricoles 68% (450753 Ha) et parcours 13,4% (88.534 Ha).

Les terres cultivées couvrent 434.000 ha dont 219.800Ha d'arboriculture fruitière en 2013 (Budget économique du gouvernorat de Kairouan 2014), et les programmes des plantations arboricoles continuent, avec près de 4226 ha en 2012/2013 (CRDA, rapport 2013).

Les zones de parcours sont toujours sous la menace de changement au profit de la mise en culture. Notons que, ce que l'inventaire a libellé « Mosaïque agriculture steppes » représente la forme la plus courante de cultures itinérantes dans les terrains de parcours steppiques, et qui d'ailleurs constitue souvent la porte à la privatisation des terres sous régime collectif.

Cette mise en valeur désordonnée est « dictée » par la soif de terre des paysans pauvres, qui constituent une majorité avec leurs exploitations de petites tailles dans une situation caractérisée par un marché foncier très réduit : rareté des terres mises en vente, et pression démographique induisant un partage successoral à l'origine de la tendance à la réduction de la taille des exploitations agricoles. Et cela avec l'absence d'autres alternatives d'emploi et de source de revenu pour la population en chômage.

La fragilité de l'ensemble du secteur agricole place ces exploitations devant le risque de plus grands changements et cela d'autant plus que l'ensemble des ressources (terres, et eau, parcours) sont au point de la saturation. Toute nouvelle surexploitation des ressources en sols, et eaux porte de plus grandes menaces sur la durabilité de ces ressources et des exploitations agricoles.

A l'horizon 2030, l'ensemble de ces pressions pourront se conjuguer pour accroître la dégradation de ces ressources en terres, en particulier la désertification sous l'effet multiplicateur des sécheresses récurrentes et de la raréfaction de la pluviométrie. Ceci implique la nécessité d'un train de mesures pour encourager à une exploitation durable de ces ressources.

#### **7.4.3 Les ressources en forêts et parcours et leurs limites**

Le 2<sup>ème</sup> Inventaire Forestier et Pastoral National de 2010, DGF 2010, donne les chiffres suivants pour les formations forestières et pastorales :

- Formations forestières : 92.908 Ha
- Milieux ripicoles : 10.694 Ha (berges et lits d'oueds)
- Terres de parcours : 88.534 Ha

La superficie globale des formations forestières et pastorales est donc de 192.136 Ha, soit 29,0% de la superficie totale du gouvernorat. Ces formations forestières et pastorales subissent de fortes pressions par les usagers tant sous forme de surpâturage que de défrichage dans le but d'une mise en valeur agricole. Si les forêts étaient relativement bien protégées depuis les 50 dernières années du fait de la mise en vigueur du code forestier (loi n°66-60 du 04 juillet 1966 portant promulgation du code forestier) et qui a été refondu en 1988 (loi n°88-20 du 13 avril 1988), il n'en est pas de même pour les parcours qui sont souvent classés en terres collectives ou sous régime forestier, et peuvent ainsi être défrichés et mis en valeur agricole sans difficulté. En effet les superficies des parcours sont passées de 188.800 ha en 1970/71 (M. Eloumi, 2006) à 88534 ha en 2010 (DGF, 2010). Les plantations en arboriculture fruitière sont passées de 79.000 ha en 1970/71 à 219.800 ha en 2013. Si les défrichements incontrôlés des terres de parcours continuent à ce rythme à l'horizon 2030 il n'y aura plus de terres de parcours en dehors des poches forestières.

#### 7.4.4 Les ressources animales dans le gouvernorat de Kairouan

Les ressources animales de la région sont relativement importantes, les effectifs des troupeaux se présentent comme suit : 25.179 têtes bovines en 2013, 604.822 têtes ovines et 65.438 têtes caprines (Rapport annuel 2013, CRDA Kairouan, mars 2014).

La problématique de l'élevage se pose en termes de déséquilibre entre l'importance numérique du troupeau et l'insuffisance des ressources fourragères (naturelles et cultivées) ce qui rend nécessaire le recours à l'achat des aliments hors exploitation et même hors région (aliments concentrés souvent sur base de matières premières importées et de fourrages grossiers).

L'accroissement des effectifs exerce une pression continue sur les espaces pastoraux et forestiers ce qui accentue leur surexploitation et dégradation.

L'élevage avicole de type industriel n'a pas connu un développement significatif. Un des facteurs explicatifs peut être le fait que les modes de consommation alimentaires locaux sont portés davantage sur les viandes rouges et beaucoup moins sur les viandes blanches. Ce qui signifie que dans les conditions actuelles (l'urbanisation est encore faible dans la région) le marché local n'est pas encore suffisamment porteur. Et donc pour développer ce secteur, il faudra mettre en œuvre un plan de marketing ciblant les grandes régions de consommation du littoral.

#### 7.4.5 Les ressources en eau et leurs limites

La pluviométrie annuelle varie dans le temps et l'espace du Nord au Sud du gouvernorat de 400 mm à 230 mm/an. La sécheresse est de règle et elle est cyclique. L'évaporation annuelle est de 1700 mm/an et l'ETP est de 1267 mm/an.

Tableau 7.5: Etat des ressources en eau à 2012

	Exploitable (Mm <sup>3</sup> )	Exploitées (Mm <sup>3</sup> )	Taux d'exploitation (%)
Eaux de ruissellement	179,0	146,0	82%
Nappes phréatiques	63,5	122,1	192%
Nappes profondes	91,2	109,2	120%
Ensemble	333,7	377,3	113%

Sources : CRDA Kairouan, 2012

La surexploitation des ressources en eau souterraine devient porteuse de menaces sérieuses tant pour les nappes phréatiques (taux d'exploitation de 192% en 2012) que pour les nappes profondes (à cause des forages privés illicites : taux d'exploitation de 120% en 2012).

Ainsi, pour les nappes phréatiques, sur une ressource exploitable évaluée à 63,5 Mm<sup>3</sup>/an on a prélevé 122,1 Mm<sup>3</sup> en 2012, avec 8 aquifères surexploités sur les 11 et les 3 autres présentent un reliquat, et donc la sur-exhaure est de -57,1 Mm<sup>3</sup> (sur les nappes surexploitées) et le reliquat est de 0,6 Mm<sup>3</sup> sur les autres nappes.

Pour les nappes profondes la ressource est évaluée à 91,2 Mm<sup>3</sup> en 2012, les prélèvements sont de 109,2 Mm<sup>3</sup>, avec une sur-exhaure de -29,3 Mm<sup>3</sup> (sur 10 aquifères surexploités), et un reliquat (sous-exploitation) de +8,6 Mm<sup>3</sup> (10 aquifères).

La surexploitation des nappes profondes est due aux forages illicites qui sont réalisés par les particuliers sans l'autorisation de l'administration. Même les tribunaux ne sont pas parvenus à y faire face, en particulier depuis 2011. Les sanctions sont insignifiantes pour dissuader les délinquants, l'enjeu économique de l'eau d'irrigation est très important.

Ces pratiques de surexploitation des ressources en eau souterraines ne peuvent plus continuer sinon les menaces de dégradation irréversible finiront par devenir une réalité qui emportera les capacités productives qui ont été mises en place jusque-là. En effet, la surexploitation des eaux souterraines conduira à l'intrusion des eaux saumâtres provenant des aquifères voisins mais aussi des crues charriant les matériaux arrachés dans les zones de relief chargés en sels qui finissent par se déposer dans les zones de plaine.

Ces menaces sont accentuées par les impacts des changements climatiques qui deviennent de plus en plus sensibles de nos jours : on observe d'abord que le remplissage des barrages n'atteint pas le niveau des prévisions (des études initiales), ainsi que le confirment les données suivantes (de 2012) : les apports au barrage de Nebhana (moyenne annuelle de 22 Mm<sup>3</sup>/an contre une prévision des études initiales de 39 Mm<sup>3</sup>/an sur 45 ans d'observations, barrage de Sidi Saad (apport moyen de 55 Mm<sup>3</sup>/an contre des prévisions de 96 Mm<sup>3</sup>/an sur 30ans d'observation, et barrage de El Houareb (apport moyen de 19 Mm<sup>3</sup>/an sur 22 Mm<sup>3</sup>/an des prévisions initiales sur 24 ans d'observations) <sup>(22)</sup>.

Pour la maîtrise de la gestion des ressources en eau dans le gouvernorat de Kairouan il sera nécessaire d'agir selon les axes suivants :

- Consolider la connaissance de ces ressources par de meilleurs moyens d'observation et de mesure, en particulier l'évaluation de l'impact des aménagements hydrauliques (barrages et lacs collinaires) réalisés à l'amont des 3 grands barrages (Sidi Saad, El Houareb et Nebhana) y compris dans les gouvernorats voisins, sur les apports hydrauliques à ces derniers ;
- Mettre un terme aux piratages de l'eau tant sous forme de forages illicites par les privés (selon les données de l'Arrondissement Ressources en eau de Kairouan correspondant à l'année 2012, on a recensé 284 forages illicites qui ont prélevé 10,224 millions de m<sup>3</sup> à partir des nappes profondes). Le recours de l'administration à la justice ne semble pas être un moyen suffisant pour dissuader les délinquants, il faudra donc apporter des amendements législatifs pour renforcer le caractère répressif de la loi actuelle ;

---

<sup>22</sup>Source : CRDA Kairouan, Ressources hydrauliques du kairouannais », juin 2013



- On se rend compte que la politique de subvention des mesures d'économie d'eau d'irrigation (on est arrivé à fin 2012 à des superficies équipées 49.102 ha soit 93% de la superficie irriguée totale) a rempli ses objectifs et a créé un véritable engouement pour l'irrigation dont le profit économique est incomparable avec l'agriculture pluviale. Cette politique doit être révisée et on doit envisager une nouvelle tarification et de nouvelles formes de régulation du prix de l'eau destinée à l'irrigation tout en tenant compte des spécificités des exploitations de petite taille;
- Une solution envisagée est d'amener les eaux excédentaires du Nord, dont le bénéfice à long terme est évident – recharge de nappe ;
- Identifier la vulgarisation et les encouragements à l'économie de l'eau et l'optimisation de sa valorisation ;
- Mettre en place un programme de recherche scientifique sur l'utilisation des eaux usées pour la recharge artificielle des nappes ;
- Mettre en œuvre un programme d'amélioration des technologies d'épuration des eaux usées pour obtenir une eau d'une qualité acceptable dans l'irrigation des cultures, la qualité des eaux épurées actuellement par les STEP n'est pas suffisante pour la faire accepter plus largement par les irrigants, et en faire une véritable ressource alternative ;
- Pour l'eau d'irrigation : créer une union régionale et une union nationale des GDA d'eau d'irrigation en leur accordant des dotations budgétaires pour assurer quelques dépenses de fonctionnement et de gestion en leur assurant un encadrement technique spécialisé (ingénieurs agronomes en hydraulique et aménagement comme conseillers techniques intégrés au conseil d'administration des GDA mais payés par l'Etat), et une prise en charge partielle des coûts de la maintenance des équipements et infrastructures hydrauliques.
- Pour l'approvisionnement en eau potable des populations rurales, la complexité des systèmes d'eau n'a pas permis aux GDA de les gérer d'où les difficultés actuelles. Il ne sert à rien de continuer dans cette voie. Il est nécessaire d'envisager une prise en charge globale de ce secteur vital pour les populations rurales et pour leur garantir une amélioration de leurs conditions de vie. Ainsi une société publique devrait être chargée de la gestion de ce secteur dont la complexité technique exigera un véritable staff de cadres techniques pour assurer sa réhabilitation et sa durabilité. Dans ce gouvernorat la population rurale est a été légèrement décroissante entre 2004 avec 372.601 habitants et 2014 avec 369.028 habitants.

## **7.4.6 La vulnérabilité environnementale**

Le développement de la région de Kairouan passera en priorité par un programme de protection des ressources naturelles pour les préserver. Leur utilisation est arrivée au seuil de la saturation.

### **7.4.6.1 Priorité à la protection des ressources en eau**

Les ressources en eau sont à protéger en première priorité. Même si de très nombreux agriculteurs ont équipé leurs parcelles en techniques d'économie d'eau (en majorité en systèmes de goutte à goutte), ils sont depuis passés à la surexploitation de ces ressources (le nombre de forages illicites effectués sur les sites des puits de surface pour atteindre la nappe profonde menace la pérennité de ces nappes).



Ainsi, il est nécessaire d'envisager un train de mesures pour protéger les ressources en eau souterraines en particulier (fermer les forages illicites sur les nappes surexploitées sinon au moins n'autoriser que des débits réduits pour ces forages de façon à réduire le risque d'épuisement de la ressource).

Il faut également assurer un accompagnement et un encadrement technique étroit des irrigants pour un choix rationnel de cultures peu exigeantes en eau et assurant des rendements économiques satisfaisants et des techniques culturales permettant de mieux valoriser les volumes d'eau d'irrigation mobilisés.

#### **7.4.6.2 Protection des terres de culture**

La protection des terres de culture est plus que nécessaire par la lutte contre les différentes formes de dégradation (érosion hydrique, érosion éolienne, salinisation des terres irriguées, etc.). cela nécessitera des programmes continus de CES sur les bassins versants et notamment dans les exploitations agricoles avec des programmes étendus de gestion durable des terres comprenant des actions d'accompagnement au profit des agriculteurs (petites exploitations en particulier).

La protection des ressources naturelles nécessitera la continuation voire le renforcement des programmes de reboisement et d'aménagement des bassins versants et de conservation des eaux et sols des zones exposées aux processus d'érosion hydrique et éolienne, et aux impacts des changements climatiques.

#### **7.4.6.3 Protection des terres forestières et de parcours**

La protection des zones forestières contre toutes formes d'atteinte, à la fois par l'introduction et l'extension de la gestion durable des forêts, mais aussi en impliquant étroitement les populations usagères par des conventions bilatérales voire des conventions-programmes (entre administration et populations usagères).

La mise en défens des nappes alfatières est devenue une nécessité pour préserver ce qui en reste contre toutes les formes de dégradation (défrichements, surexploitation par surpâturage et par arrachage comme matière première ou comme fourrage et parfois comme bois de feu).

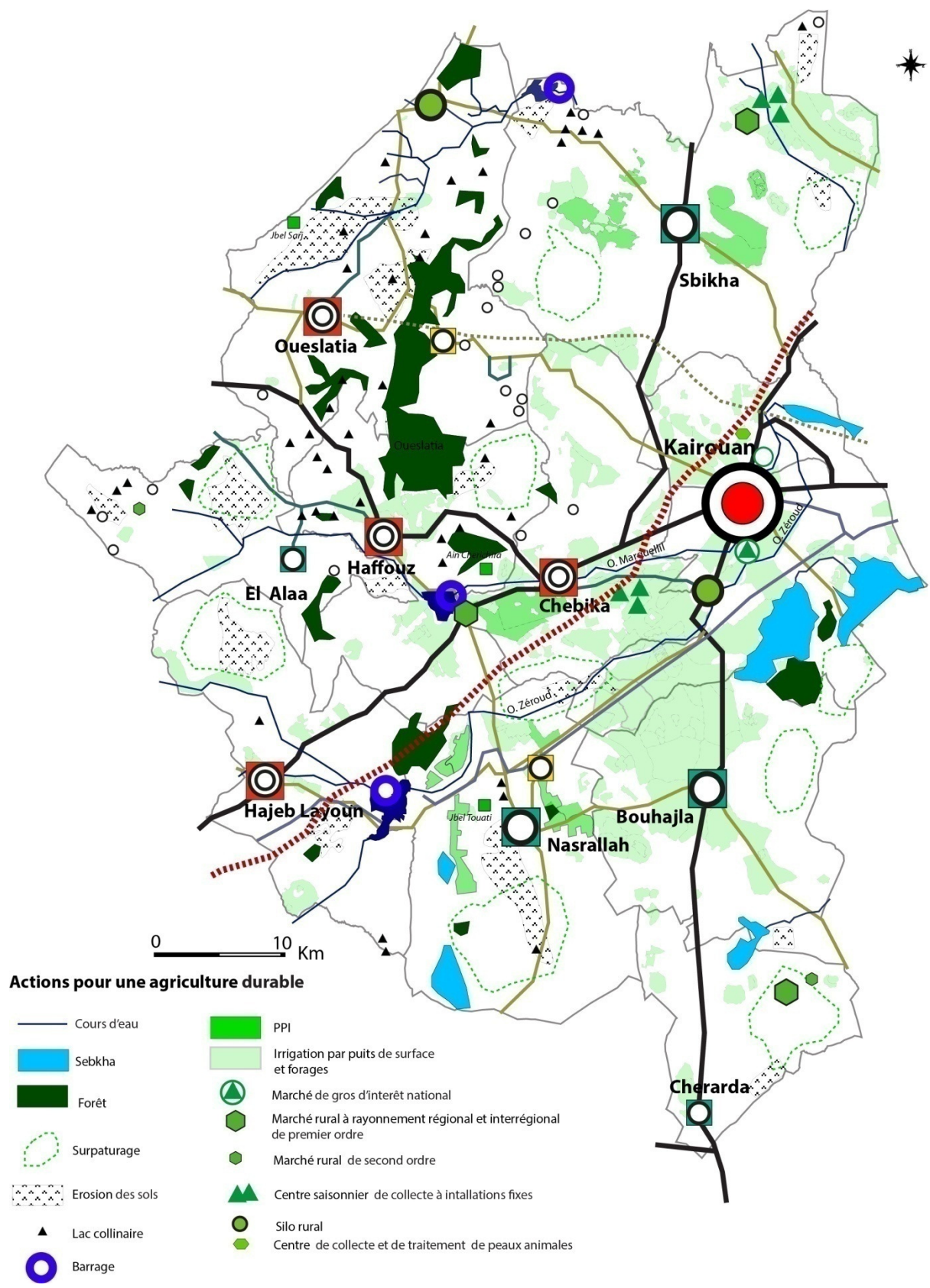


Figure 7.7: Actions pour un environnement durable

## **7.5 ACTIVITES INDUSTRIELLES**

### **7.5.1 Contribution du secteur industriel au développement du gouvernorat de Kairouan**

Le développement industriel souhaité à Kairouan doit, en principe, suppléer le secteur agricole en créant du travail pour les sous-employés et les chômeurs des campagnes dans les nouvelles usines des villes et doit constituer un débouché important aux surplus des productions agricoles. En outre, une industrialisation soutenue de la région augmentera les revenus des populations et les inciteront à consommer plusieurs services surtout marchands. Enfin, seule l'activité industrielle peut renforcer les bases productives des villes les plus importantes du gouvernorat et Kairouan, leur permettant une plus grande polarisation de l'espace régional et sur le long terme, une correction de l'armature urbaine régionale.

### **7.5.2 Rappel de la problématique du secteur industriel à Kairouan**

Dans le gouvernorat de Kairouan, l'industrie constitue la principale alternative pour une agriculture en saturation et en difficulté. Toutefois, l'émergence et la consolidation d'un réel tissu industriel nécessite un vrai "*Plan Marshall industrie*" à concrétiser à travers un partenariat Etat-capital privé. Ce "*Plan Marshall*" ne peut voir le jour et perdurer que sous certaines conditions, à savoir :

- doter ce gouvernorat d'un équipement adéquat
- créer un holding financier sous forme d'une banque des régions
- synchroniser l'appui et les actions des institutions publiques
- promouvoir un tissu industriel *labor intensive* diversifié

### **7.5.3 Rappel des Orientations Stratégiques (OS) du secteur industriel de Kairouan**

#### **7.5.3.1 OS 1 : Doter ce gouvernorat d'un équipement adéquat**

Jusqu'à présent, Kairouan fait partie des gouvernorats les plus sous-équipés aussi bien en matière d'infrastructures de base qu'en matière d'équipements collectifs ; ce qui constitue un sérieux handicap à son industrialisation. Ce gouvernorat nécessite donc un très grand effort pour le consolider en infrastructures de base (réseau routier.) et en équipements collectifs (réseaux de télécommunication à grands débits ; réseau triphasé d'électricité moyenne tension ; réseau de gaz moyenne pression ; réseaux d'assainissement et d'eau potable généralisés ; zones industrielles de grandes dimensions et entièrement équipées, etc.). Afin d'éviter la dispersion stérile de l'aménagement spatial, cet effort devrait se concentrer sur les agglomérations vouées à devenir à la fois des bassins de main d'œuvre et des noyaux industriels. Il s'agit en particulier des villes du Grand Kairouan, de Chebika, de Sbikha, de Hafouz et de Hajeb Layoune.

### 7.5.3.2 OS 2: Création de la Banque des Régions et d'une structure unifiée pour promouvoir, suivre et accompagner le secteur industriel à Kairouan

#### Création de la Banque des Régions

Actuellement, plusieurs sources de financement coexistent dans le pays (banques publiques, banques privées, CDC, BFPME, BTS, SICARD, SOTUGAR, etc.). Cependant, vu leur dispersion, l'impact de ces sources sur le développement économique des régions intérieures du pays est demeuré fort limité. La création d'une banque des régions, résultat d'un regroupement total ou partiel de ces institutions, et destinée à promouvoir l'industrie dans les régions démunies du pays, est devenue une nécessité incontournable. L'Etat pourrait allouer à cette banque une contribution conséquente à son financement. Le taux d'intérêt sur les crédits octroyés par cette banque devrait être modiques. L'Etat, via une subvention d'environ 150 millions de dinars par an, peut assurer la bonification de ces crédits.

#### Synchroniser les structures d'appui à la création d'entreprises

Depuis longtemps, le pays dispose de cette structure composée entre autres de représentations régionales de l'APII (une par gouvernorat), de pépinières d'entreprises (au moins une par gouvernorat), de centres d'affaires (un par gouvernorat) et de cellules d'essaimage (non régionalisées), de l'APIA, etc. Ces structures fonctionnent de manière dispersée et cloisonnée; sans concertation ou entre-aide entre-elles. De ce fait, leur efficacité est restée limitée.

L'alternative serait de synchroniser l'effort de ces différentes structures en créant une seule unité de contact aussi bien avec les investisseurs locaux qu'avec les investisseurs étrangers. Cette unité devrait couvrir non seulement les structures indiquées ci-dessus mais aussi les autres acteurs de base, tels que l'ODCO, les banques, les assurances, la STEG, la SONEDE, l'ONAS, etc.

### 7.5.3.3 OS3: Promouvoir un tissu industriel *labor intensive* consistant et diversifié

Le Plan Marshall préconisé doit se fixer comme objectif l'édification durant les dix prochaines années de 100 nouvelles entreprises employant 10.000 salariés, soit 10 entreprises et 1.000 emplois en moyenne par an. Ce tissu industriel devrait être le plus diversifié possible. Des industries encore très riches en emplois telles les « industries mécaniques et électriques », les industries « textile, habillement et cuir », et les « industries diverses », devraient compléter les industries transformant les matières locales et créant, de manière indirecte, beaucoup d'emplois ainsi que les « industries agroalimentaires et les « industries de matériaux de construction ».

## 7.5.4 Contenu du plan d'action industrie du gouvernorat de Kairouan

Le plan action industrie est construit en trois axes :

1. Un axe Equipement du gouvernorat par les différents réseaux et en infrastructures industrielles et technologiques,
2. Un deuxième axe serait consacré à la Réforme institutionnelle indispensable à une vraie relance industrielle,
3. Enfin, le troisième axe est dédié à la prospection des secteurs et des filières les plus à même de permettre un décollage industriel de Kairouan. (Voir, plus bas, la liste des projets).

Les actions à entreprendre sont déclinées ci-dessous sous forme de fiches de projets :

### 7.5.4.1 Programme d'équipement du gouvernorat de Kairouan en réseaux et en infrastructures industriels

#### Projet de création et de réhabilitation de ZI et de construction de locaux industriels

<b>Orientation stratégique 1 : Equiper le gouvernorat Kairouan en infrastructures d'accueil</b>	
<b>Projet 1: Projet de création et de réhabilitation des zones industrielles et de construction de locaux industriels</b>	
<b>Contexte général du projet</b>	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	<p>Le stock de firmes et d'emplois dans le secteur industriel à Kairouan en 2013, est assez important: 154 entreprises et 10000 emplois. L'industrie manufacturière est en émergence. Les entreprises et les emplois sont en progression ces vingt dernières années. Les industries manufacturières ont créé un peu plus de 8 entreprises et 300 emplois par an pendant la décennie 2002-2012.</p> <p>Le tissu industriel de Kairouan est concentré dans la ville de Kairouan, c'est-à-dire dans les deux délégation de Kairouan Nord et de Kairouan Sud, qui totalisent plus de 6500 emplois (68% du total) et 86 entreprises (56%). La seule délégation qui accueille plus de 1000 salariés dans l'industrie est Sbikha avec 4 entreprises dont une :Reiker, qui emploie plus de 1000 salariés.</p> <p>La troisième ville industrielle de Kairouan est Chébika avec 18 firmes et un peu moins de 900 salariés. En fait cette ville, distante de 30 km de Kairouan se trouve dans le grand bassin d'emploi de Kairouan. Trois villes, El Alaa, Oueslatia et El Hajeb emploient plus de 200 salariés dans l'industrie, le reste des villes ne comptent que quelques dizaines de salariés ne dépassant pas 100 ouvriers.</p> <p>Phénomène tout à fait remarquable : la présence des IDE tout d'abord au niveau de la ville de Kairouan (28 entreprises et plus 3400 salariés), soit plus de 60% de l'emploi industriels de la ville. Ensuite des villes comme Sbikha, et Nasrallah possèdent des taux d'emploi dans les firmes totalement exportatrices qui dépassent les 85%.</p> <p>L'Agence foncière industrielle a réalisé trois zones industrielles en 1994, 1996 et 2005 d'une superficie totale de 44 hectares : deux dans la ville de Kairouan (34 ha) et une à Hajeb Ayoun (10 ha). Elle a également programmé une nouvelle zone industrielle à Metbassta (Délégation de Sbikha (50 ha + 50 ha)). Le gouvernorat de Kairouan se caractérise par une contribution remarquable du Conseil Régional dans le domaine de l'aménagement de zones industrielles : 67,5 ha à Kairouan-Route de Tunis et 28 ha à Baten.</p> <p><u>Kairouan souffre d'un déficit de zones industrielles</u> puisque 70% des entreprises et 42% de l'emploi industriel se trouvent hors des zones industrielles. En outre, l'offre existante en ZI, ne répond ni en quantité et encore moins en qualité à la demande des opérateurs économiques. Les retards de réalisation créent une pénurie de ZI dans le gouvernorat. En outre, <u>l'absence d'une représentation régionale de l'AFI à Kairouan</u> éloigne ce service des entrepreneurs Kairouanais et autres.</p> <p>L'ancienne zone industrielle de Kairouan est maintenant en délabrement avancée et nécessite une complète réhabilitation. Les industriels de Kairouan, les jeunes parmi eux surtout, sont demandeurs plutôt de locaux industriels. L'AFI n'en dispose pas ! Les seuls locaux existants sont construits par la Société d'Investissement et Développement du Centre Ouest (SIDCO), via sa Société de Promotion Immobilière Industrielle (SOPIC), sise à Kairouan. Ils sont déjà vendus. L'AFI gagnerait en efficacité si elle cible la demande localisée en locaux industriels tout en reprogrammant, pour le moyen terme, ses zones industrielles.</p>
Perspectives du domaine concerné (politique, marché, etc.)	<p>Sur le moyen et le long terme, il y a lieu de programmer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une nouvelle zone industrielle (en fait l'extension) à Metbassta (Délégation de Sbikha) : + 50ha ;</li> <li>• Une zone industrielle à Ouslatia (10 ha);</li> <li>• Une zone industrielle à Cherarda. Une réserve foncière de plus de 130 ha lui est réservée (14,5 ha pour la ville, le reste pour des délocalisations des industries sfaxiennes et d'ailleurs); En fait Cherarda se trouve sur un carrefour reliant le Centre Ouest à Sfax et elle n'est distante du terminal chimiquier et pétrolier de Skhira que de 70 Km uniquement, soit une heure de route.</li> <li>• Une nouvelle zone industrielle à Bouhajla (12,5 ha).</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une nouvelle zone industrielle El Aala (6 ha).</li> <li>• Une nouvelle zone industrielle à Oueslatia (10 ha).</li> <li>• Il ya lieu de réhabiliter les anciennes zones industrielles qui étaient sommairement aménagées et qui souffrent aujourd'hui de beaucoup de problèmes: celle de la route de Tunis est en cours de réaménagement, celle d'El Baten est programmée. Les autres zones industrielles AFI et autres à Chebika, Hafouz, Nasrallah et Hajeb sont à réhabiliter le plus tôt possible.</li> <li>• Des locaux industriels de petites et de moyenne taille dans les villes de Kairouan, de Baten, de Sbikha, de Chbika et de Hajeb El sont à programmer soit par l'AFI ou tout autres Aménagistes industriels publics ou privés (ou mixte).</li> </ul>
<b>Description du projet</b>	
Institutions porteuses du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agence Foncière Industrielle (AFI),</li> <li>- Communes du gouvernorat Kairouan</li> <li>- Conseil régional du gouvernorat de Kairouan,</li> <li>- Promoteurs mixtes (SCITK : Société du Complexe Industriel et Technologique de Kairouan ) ou privés</li> </ul>
Zone d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commune de Kairouan (34 ha), Commune de Baten (27.9 ha), Délégation de Sbikha(50 ha), Commune de Chébika (10 ha), Commune de Hajeb El Ayoun (10 ha), El Ala, (6 ha), Bouhajla (12.5 ha), Echrarda (14,5 ha),</li> <li>- Oueslatia (10 ha).</li> <li>- Des locaux industriels de petites et de moyennes tailles dans la dans la commune Kairouan, de 1000 à 2000 m2 couvert,</li> <li>- Des locaux industriels de petites et de moyennes tailles dans la commune de El Baten, de 1000 à 2000 m2 couvert,</li> <li>- Des locaux industriels de petites et de moyennes tailles dans la commune de Sbikha, de 1000 à 2000 m2 couvert,</li> <li>- Des locaux industriels de petites et de moyennes tailles dans la commune de Chebika de 1000 à 2000 m2 couvert.</li> <li>- Des locaux industriels de petites et de moyennes tailles dans la commune de Hajeb El Ayoun de 1000 à 2000 m2 couvert.</li> </ul>
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de la qualité de l'infrastructure industrielle,</li> <li>- Contribuer au renforcement de la compétitivité et de l'attractivité de la région.</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer de nouvelles entreprises industrielles et de services,</li> <li>- Retenir et maintenir en activité les entreprises existantes,</li> <li>- Créé de nouveaux emplois industriels,</li> <li>- Préserver les emplois industriels existants,</li> <li>- Encourager la rénovation et la modernisation du tissu industriel du gouvernorat de Kairouan.</li> </ul>
Résultats attendus	Amélioration de la qualité de l'infrastructure industrielle, attraction d'investissements industriels
<b>Mise en œuvre du projet</b>	
Stratégie de réalisation du projet (étapes, modalités, approche, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer les GMG dans les différentes étapes des projets,</li> <li>- Donner plus de rôle aux communes, et aux collectivités locales,</li> <li>- Les industriels et promoteurs industriels locaux et internationaux doivent être davantage écoutés et consultés. Leur participation permettra d'adapter l'offre à la demande,</li> <li>- Créer et promouvoir la SCITK en un acteur privilégié dans les infrastructures industrielles et technologiques</li> </ul>
Indicateurs de suivi-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hectares de terrains industriels aménagés,</li> <li>- Mètres carré de bâtiments industriels construits.</li> </ul>
Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouvelles implantations industrielles,</li> <li>- Nouvelles extensions,</li> <li>- Nombre d'emplois créés.</li> </ul>
Coût estimatif du projet	110 millions de Dinars

## Réhabiliter le réseau électrique pour l'activité industrielle

<b>Orientation stratégique 1 : Equiper le gouvernorat Kairouan en réseaux et en infrastructures industriels</b>	
<b>Projet 2: Réhabiliter le réseau électrique pour l'activité industrielle</b>	
<b>Contexte général du projet</b>	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Malgré un début d'émergence, l'attractivité du gouvernorat de Kairouan pour les investisseurs industriels (locaux et étrangers) reste limitée. En outre, certaines firmes industrielles, déjà installées dans la région, sont sur le point de la quitter pour d'autres régions ! L'un des facteurs de répulsion des investisseurs dans l'industrie est le problème de l'alimentation de leurs usines en courant électrique. Pour certains d'entre eux, les équipements existants ne sont pas adaptés pour l'activité industrielle : pannes répétées et réactivité faible de la STEG, ce qui peut causer d'énormes pertes. Parfois l'alimentation en courant électrique est tout simplement insuffisante. C'est le cas de la zone industrielle de Metbassta, ainsi que pour toute l'agglomération de Kairouan.
Perspectives du domaine concerné (politique, marché, etc.)	Pour assurer une bonne attractivité industrielle du gouvernorat et pour maintenir, les firmes industrielles existantes, la STEG a programmé la réhabilitation du réseau électrique du gouvernorat, par le renforcement de la région d'une ligne de transport de l'électricité 400KV à l'horizon de décembre 2016 ; la zone industrielle de Metbassta sera équipée (programmé pour 2019) d'une centrale électrique HT/MT.
<b>Description du projet</b>	
Institution porteuse du projet	La Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz
Description sommaire du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'une ligne électrique de transport</li> <li>- L'installation d'une centrale HT/MT dans la ZI de Metbassta.</li> </ul>
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Sans une alimentation continue, et sécurisée en énergie électrique, aucun développement industriel ne peut être envisagé. La réhabilitation et la mise à niveau du réseau électrique dans le gouvernorat de Kairouan est une urgence non seulement pour l'activité industrielle mais pour toute l'activité économique d'une façon générale : c'est un pré-requis à toute politique de développement de l'industrie.
Objectifs	Alimenter correctement les entreprises industrielles en courant électrique et limiter les coupures de courant.
Liens avec les projets en cours	Développement et réhabilitation des zones et locaux industriels
Résultats attendus	Satisfaire d'une façon universelle les industriels clients de la STEG
<b>Mise en œuvre du projet</b>	
Acteurs clefs concernés	STEG, Ministère de l'Industrie et des Technologies, Conseil régional
Indicateurs de suivi-évaluation	-réalisation de ligne électrique programmée, de l'installation du poste de haute tension et de la centrale électrique,
Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquence des coupures de courant</li> <li>- Satisfaction des Sociétés Grosses Consommatrices d'Electricité (SGE)</li> </ul>
<b>Coût estimatif du projet</b>	
Coût de l'investissement	100 millions de dinars
Sources de financement	Etat tunisien

## Alimenter la zone industrielle de Metbassta et l'agglomération de Kairouan par le gaz naturel

<b>Orientation stratégique 1 : Equiper le gouvernorat de Kairouan en réseaux et en infrastructures industriels de qualité</b>	
<b>Projet 3: Alimenter la Zone Industrielle de Metbassta et l'agglomération de Kairouan par le gaz naturel</b>	
<b>Contexte général du projet</b>	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Comme indiqué précédemment, l'attractivité du gouvernorat de Kairouan pour les investisseurs locaux et étrangers dans le domaine industriel reste limitée et doit par conséquent être renforcée. En outre, et il convient de le rappeler : certaines firmes industrielles, déjà installées dans la région, sont sur le point de la quitter pour d'autres régions ! L'un des facteurs de répulsion des investisseurs dans l'industrie est le problème de l'alimentation de leurs usines en gaz naturel qui est une énergie économique (jusqu'à 20% moins chère que l'électricité). C'est pourquoi, il est



	indispensable de connecter la zone industrielle de Metbassta ainsi que toute l'agglomération de Kairouan au réseau de gaz naturel. Le projet est engagé et les études sont en cours par la STEG.
Perspectives du domaine concerné (politique, marché, etc.)	Pour améliorer la compétitivité des entreprises en particulier celles énergivores, pour assurer une bonne attractivité industrielle de la région de Kairouan, et pour maintenir, les firmes industrielles existantes en activité, l'Etat via la STEG, a programmé à l'horizon 2016, la connexion de Kairouan du réseau du gaz naturel à partir du gazoduc tuniso-algérien qui passe à environ 20 km au Nord de l'agglomération.
<b>Description du projet</b>	
Institution porteuse du projet	La Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz
Description sommaire du projet	Alimenter l'agglomération de Kairouan et la zone industrielle de Metbassta au gaz naturel
Principales composantes du projet	Gazoduc sur environ 30 km à partir du gazoduc tuniso-algérien
Zone d'intervention	Gouvernorat de Kairouan
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Une alimentation correcte du gouvernorat de Kairouan par le gaz naturel est une urgence non seulement pour l'activité industrielle mais pour toute l'activité économique. C'est un pré-requis à toute politique de développement du secteur de l'industrie dans le gouvernorat
Objectifs	Alimenter correctement les entreprises industrielles en gaz naturel
Liens avec les projets en cours	Réhabilitation et renforcement de l'infrastructure industrielle
Résultats attendus	Satisfaire d'une façon universelle les industriels clients de la STEG
<b>Mise en œuvre du projet</b>	
Planning indicatif de mise en œuvre	A réaliser dans le cadre du prochain plan quinquennal
Indicateurs de suivi-évaluation	- Réalisation du gazoduc
Indicateurs d'impact	- Economie d'énergie en KWH/an
<b>Coût estimatif du projet</b>	
Coût de l'investissement	70 millions de dinars
Sources de financement	Etat tunisien

### 7.5.4.2 Création de la Banque des Régions

#### Création de la Banque des Régions

<b>Orientation stratégique 2 : Création de la Banque des Régions et d'une structure unifiée à l'échelle de la grande région économique (Centre Ouest) pour promouvoir, suivre et accompagner le secteur industriel à Sidi Bouzid</b>	
<b>Projet 4: Création de la Banque des Régions</b>	
<b>Contexte général du projet</b>	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Les industriels implantés dans le gouvernorat de Kairouan se plaignent du système bancaire et de financement de l'industrie. Les institutions financières locales ne décident pas. Il faut toujours remonter à Tunis pour solutionner ses problèmes. Ensuite, une fois le financement acquis, le promoteur industriel est livré à son sort : certains se plaignent d'être abandonnés par leurs banques à la première difficulté ; beaucoup d'affaires se noient dans les problèmes des premières années et périssent dès les premières années. Parfois certains industriels se trouvent contraints à recourir à des sources de financement onéreuses : des crédits de leasing, des crédits de courts termes pour financer des investissements, etc. Les instances de financement régionaux (Banques publiques et privées, BTS, BFPME, SIDCO, etc.) sont en retrait et le système bancaire n'est pas solidaire avec les entreprises en crise. Le bilan d'activité de la SICAR de Kairouan : la SIDCO, est honorable mais reste modeste en tant que dispositif de financement régional. Elle a réellement financé une dizaine de PME/PMI. Pourtant Les conditions de financement des PME PMI industrielles sont onéreuses à

	Kairouan : + 10% d'intérêt/an et à taux mobile !
Perspectives du domaine concerné (politique, marché, etc.)	En vue d'accélérer significativement le rythme de création et de développement des PME notamment dans les zones de développement régional, il est proposé de lever les obstacles majeurs identifiés à savoir : - l'accès au financement tant en matière de fonds propres que de crédits, - l'accès à l'expertise d'encadrement et de coaching des nouveaux promoteurs industriels.
<b>Description du projet</b>	
Institution porteuse du projet	Ministère de l'Industrie et Ministère des Finances
Description sommaire du projet	Il s'agit de mettre en place un pôle PME, sous forme de holding financier qui sera une véritable Banque des régions et des PME, sur la base d'une restructuration des entités existantes et de lui allouer une ligne de crédit à taux bonifié ainsi que des compétences nécessaires au niveau régional
Principales composantes du projet	Ce holding regrouperait : - un pôle de financement (BFPME et BTS actuelles revues et corrigées), - un pôle de participation comprenant les SICAR publiques régionales existantes et un nouveau Fonds Communs de Placement à Risque régionaux. - un pôle de garantie (les fonds de garanties gérés par la SOTUGAR).
Zone d'intervention	Les 14 gouvernorats de l'intérieur de la Tunisie, parmi lesquels celui de Kairouan
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Convaincu que les seules règles du marché n'incitent pas les banques, publiques ou privées, à financer les PME dans les régions intérieures, il est souhaitable et même indispensable, de mettre en place une nouvelle structure de financement des PME industrielles. Cette structure doit émaner d'une approche volontariste de l'Etat tunisien. L'expérience, sur les quarante dernières années, a démontré les limites des dispositifs de financement dans les régions intérieures. Le décollage des économies régionales des 14 gouvernorats de l'intérieur nécessite un encadrement financier plus étroit.
Objectifs	Faciliter le financement des PME industrielles à Kairouan ;
Résultats attendus	Accélération du rythme des créations de PME/PMI industrielles
<b>Mise en œuvre du projet</b>	
Stratégie de réalisation du projet (étapes, modalités, approche, etc.)	- Réaliser une étude pour diagnostiquer le système de financement actuel des PME/PMI dans les régions, - Adopter une posture comparatiste vis-à-vis d'autres régions du pays, - Faire participer les industriels locaux, - Revenir à un volontarisme d'Etat ciblé salutaire pour les PME/PMI industrielles dans les régions intérieures.
Planning indicatif de mise en œuvre	- 1 an pour l'étude, - 3 ans pour la mise en place de la banque et des ces antennes régionales.
Acteurs clefs concernés	Ministères des finances, banques publiques et privées, autres institutions financières : Sociétés de leasing, SICARs, BVM de Tunis, etc.
Indicateurs de suivi-évaluation	- la création de la banque, - le nombre de projets industriels financés, - les engagements et les décaissements annuels de la banque dans le gouvernorat
Indicateurs d'impact	- Création de PME industrielles par an, - Apparition de nouvelles activités industrielles.
<b>Coût estimatif du projet</b>	
Coût de l'investissement	1 000 millions de dinars
Sources de financement	Etat tunisien, bailleurs de fond

**Révision des prérogatives réglementaires et des missions des structures publiques d'appui à la promotion économique**

<b>Orientation stratégique 2 : Création de la Banque des régions et d'une structure unifiée à l'échelle de la grande région économique (Centre Ouest) pour promouvoir, suivre et accompagner le secteur industriel à Kairouan</b>	
<b>Projet 5: Révision des prérogatives réglementaires, des missions et des mandats des structures publiques d'appui à la promotion économique.</b>	
<b>Contexte général du projet</b>	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Au vu du diagnostic réalisé sur les missions et les mandats des institutions publiques d'appui au développement économique à Kairouan, il ressort deux constats majeurs : 1. La faiblesse et la fragilité des institutions d'appui en matière de ressources humaines, de ressources financières et logistiques. 2. La redondance des mandats et des tâches de ces institutions sur plusieurs aspects en relation avec l'appui au développement économique (conseil et accompagnement des promoteurs, appui à la création d'entreprises, etc.) et l'absence d'une coordination efficace.
Perspectives du domaine concerné (politique, marché, etc.)	L'architecture institutionnelle souhaitée par l'Etat et par les acteurs locaux vise prioritairement à attribuer aux institutions d'appui des tâches concentrées sur leurs compétences fondamentales sans pour autant changer leurs missions originales. Cela devra alléger leur charge de responsabilités en vue d'une meilleure complémentarité et performance dans leurs actions. Tenant compte du paysage institutionnel pour l'appui au développement économique dans la région de Kairouan, quatre fonctions sont identifiées comme indispensables : 1) Planification, suivi et évaluation stratégiques 2) Aménagement et gestion des zones industrielles 3) Promotion de la région et accompagnement des promoteurs et investisseurs 4) Appui administratif, technique et financier
<b>Description du projet</b>	
Institution porteuse du projet	Ministères de l'Industrie et de la Technologie et APII
Description sommaire du projet	Au vu de l'architecture institutionnelle proposée s'articulant autour des quatre fonctions susmentionnées, il est proposé de réviser les missions et mandats des structures d'appui en vue de leur attribuer des fonctions précises. Les structures d'appui concernées par cette action sont : l'ODCO, les Directions régionales de l'APII, l'AFI, l'APIA, le Centre d'Affaire, l'ANETI, le Cyber Parc, la pépinière d'entreprises, etc. Dans certains cas, les révisions des missions et mandats ne concernent que les tâches attribuées aux Directions et services, nécessitant seulement des décisions en interne.
Principales composantes du projet	- Éliminer la redondance des tâches et activités des structures d'appui. - Améliorer, raccourcir et flexibiliser l'itinéraire technico-administratif de montage des projets. - Augmenter la performance des structures d'appui en focalisant leurs interventions sur des missions précises.
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	- Les créations de nouvelles entreprises industrielles, la pérennité du tissu industriel existant dépend de l'efficacité des structures d'appui et d'accompagnement des promoteurs industriels, - La mise à niveau et la modernisation des structures d'appui et d'accompagnement des promoteurs industriels contribuent à l'augmentation des entreprises créées.
Objectifs	- Créer plus d'entreprises industrielles nouvelles par an, - Limiter les mortalités des entreprises, - Assainir le milieu d'affaire régional.
Liens avec les projets en cours	La Banque des régions
Résultats attendus	Expansion du tissu industriel existant
<b>Mise en œuvre du projet</b>	
Stratégie de réalisation du projet (étapes, modalités, approche, etc.)	Il s'agit de décisions prises au niveau de l'Administration Centrale et appliquées en interne par les administrations régionales en attendant de plus amples réformes institutionnelles de fond.
Planning indicatif de mise	Début du prochain plan quinquennal

en œuvre	
Acteurs clefs concernés	Ministères de l'Industrie, du Développement régional, de l'Agriculture, des Technologies et des Télécommunications, De l'Emploi et de la Formation Professionnelle. APII, AFI, ODCO, APIA, Cyber Parc, ANETI, etc.
Etudes de faisabilité	Aucun
Conditions cadre pour la mise en œuvre	Volonté politique au niveau central et adhésion au niveau régional
Indicateurs de suivi-évaluation	Les textes réglementaires organisant le fonctionnement, les missions et mandats des structures publiques d'appui au développement économiques sont révisés.
Indicateurs d'impact	- Entreprise créées par an - Entreprises sauvées par an
<b>Coût estimatif du projet</b>	
Coût de l'investissement	aucun
Sources de financement	NA

### **Projet d'appui institutionnel aux structures publiques en vue d'améliorer le climat des affaires à Kairouan**

<b>Orientation stratégique 2 : Création de la Banque des régions et d'une structure unifiée à l'échelle de la grande région économique (Centre Ouest) pour promouvoir, suivre et accompagner le secteur industriel à Kairouan</b>	
<b>Projet 6: Projet d'appui institutionnel aux structures publiques en vue d'améliorer le climat des affaires à Kairouan</b>	
<b>Contexte général du projet</b>	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Les institutions en charge ou en appui du secteur industriel de la région, les structures d'appuis financiers, (BFPME, SIDCO), sont multiples et ne sont pas correctement financées ni dotées en ressources humaines. Elles souffrent, en outre, de dispersion et du double emploi. Enfin, les structures d'appui financier telles que la BFPME et la SIDCO, ne sont pas à la hauteur des besoins de financement des PME/PMI du gouvernorat de Kairouan.
Perspectives du domaine concerné (politique, marché, etc.)	L'architecture institutionnelle souhaitée par l'Etat et par les acteurs locaux vise prioritairement à attribuer aux institutions d'appui des tâches concentrées sur leurs compétences fondamentales sans pour autant changer leurs missions originales. Cela devra alléger leur charge de responsabilités en vue d'une meilleure complémentarité et performance dans leurs actions. Un consensus existe autour de la faiblesse structurelle de ces institutions dans le domaine des ressources humaines, logistiques et financier. L'Etat, les acteurs régionaux et les industriels appellent à les réformer. Les domaines d'intervention font l'unanimité, il s'agit de la : 1) Planification, suivi et évaluation stratégiques, 2) Aménagement et gestion des zones industrielles 3) Promotion de la région et accompagnement des promoteurs et investisseurs, 4) Appui administratif, technique et financier
<b>Description du projet</b>	
Institution porteuse du projet	APII sous tutelle du Ministère de l'Industrie
Description sommaire du projet	Un programme d'appui institutionnel devrait contribuer à la mise à niveau des structures publiques d'appui au développement industriel à Kairouan aussi bien sur le plan des compétences que sur le plan de la logistique.
Principales composantes du projet	- Préparation des institutions publiques d'appui aux conditions de promotion stratégique de la région, - Amélioration des compétences et qualifications des ressources humaines en charge de la promotion industrielle dans la région, - Renforcement de la logistique technique et matérielle au sein des structures d'appui.
Zone d'intervention	Gouvernorat de Kairouan
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	- Les créations de nouvelles entreprises industrielles, la pérennité du tissu industriel ancien dépend de l'efficacité des structures d'appui et d'accompagnement des promoteurs industriels, - La mise à niveau et la modernisation des structures d'appui et d'accompagnement des promoteurs industriels contribue à l'augmentation des entreprises créées par an.

Objectifs	- Modernisation des structures d'appui et d'accompagnement des promoteurs industriels, - Dynamiser les créations d'entreprises industrielles dans le gouvernorat de Kairouan
Liens avec les projets en cours	Agriculture et services.
Résultats attendus	Des institutions d'appui et d'accompagnement des entreprises industrielles régionales modernes et efficaces.
<b>Mise en œuvre du projet</b>	
Stratégie de réalisation du projet (étapes, modalités, approche, etc.)	- Participation des institutions centrales et régionales concernées, - Une posture comparative avec les institutions similaires dans les pays développés, - Faculté d'adoption des bonnes pratiques dans le domaine.
Planning indicatif de mise en œuvre	- An 1 : des cycles de formation à l'étranger et en Tunisie pour les cadres supérieurs, - An 2 : des cycles de formation à l'étranger et en Tunisie pour les cadres moyens, - An 3 : des cycles de formation à l'étranger et en Tunisie pour le personnel subalterne.
Acteurs clefs concernés	Ministères de l'Industrie, du Développement régional, de l'Agriculture, des Technologies et des Télécommunications, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, APII, AFI, ODCO, APIA, Cyber Parc, ANETI, etc.
Etudes de faisabilité	Oui, Etude de faisabilité et planning détaillé
Conditions cadre pour la mise en œuvre	- Etude de faisabilité et planning détaillé, - Disponibilité des financements internationaux, - Disponibilité de l'expertise nationale et surtout internationale
Indicateurs de suivi-évaluation	La totalité des cadres de management travaillant dans les structures publiques d'appui bénéficient d'au moins 3 formations sur la création de climat d'affaires, la promotion et le marketing territorial, la compétitivité territoriale et les stratégies de développement.
Indicateurs d'impact	Nombre d'entreprises créées par an dans le gouvernorat de Kairouan.
<b>Coût estimatif du projet</b>	
Coût de l'investissement	1 million de dinars
Sources de financement	Coopération internationale : Le programme sera mis en œuvre via des fonds d'assistance technique internationale. Une approche de mobilisation des fonds auprès des agences internationales de coopération technique actives en Tunisie et particulièrement dans les régions vulnérables permettra de lancer rapidement le programme (Coopération suisse, GIZ, AFD, etc.).

## **L'opportunité de création d'une Société du Complexe Industriel et Technologique de Kairouan**

<b>Orientation stratégique 2 : Création de la banque des régions et d'une structure unifiée à l'échelle de la grande région économique (Centre Ouest) pour promouvoir, suivre et accompagner le secteur industriel à Kairouan</b>	
<b>Projet 7: Etude sur l'opportunité de création d'une Société du Complexe Industriel et Technologique de Kairouan</b>	
<b>Contexte général du projet</b>	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Les Complexes Industriels et Technologique sont des sociétés anonymes constituées dans le cadre d'un PPP et régie par la loi des pôles technologiques de 2001.  Elles ont pour mission:  - la réalisation et l'aménagement de zones industrielles et la construction d'espaces économiques à usage industriel;  - l'exploitation, l'animation, la maintenance et la commercialisation des espaces composants le Pôle de Développement Economique et Industriel;  - l'amélioration de l'attractivité du gouvernorat et la mise en valeur de ses avantages comparatifs;  - la promotion des services connexes à l'industrie et de l'innovation, l'incubation et l'encadrement des porteurs de projets, l'organisation des rencontres;  - et enfin, le renforcement du partenariat avec les pôles similaires, les établissements universitaires et les centres de recherches et d'innovation technologiques à l'échelle

	<p>nationale et internationale.</p> <p>Quatre sociétés de ce genre ont été créées à Gafsa, à Kasserine, à Sidi Bouzid et au Kef. Kairouan n'a pas bénéficié de cette structure. Elle a sa place dans la promotion économique de la région surtout dans le domaine de l'aménagement des Zones et locaux industriels. L'AFI, ne peut plus, à elle seule subvenir à tous les besoins des nouveaux promoteurs.</p>
Perspectives du domaine concerné (politique, marché, etc.)	<p>A Kairouan, l'AFI a réalisé trois zones industrielles (1994,1996 et 2005) d'une superficie totale de 44 hectares, d'autres zones ont été aménagées par le Conseil régional ; toutefois, et comme il a été indiqué plus haut, le gouvernorat souffre d'un déficit de zones industrielles puisque 70% des entreprises et 42% de l'emploi industriel se trouvent hors des zones industrielles. En plus, l'offre existante en ZI, ne répond ni en quantité ni en qualité à la demande des opérateurs économiques.</p> <p>Aujourd'hui les industriels de Kairouan, surtout les jeunes parmi eux, sont demandeurs plutôt de locaux industriels. L'AFI n'en dispose pas. Les seuls locaux existants sont construits par la Société d'Investissement et Développement du Centre Ouest (SIDCO), via sa Société de Promotion Immobilière Industrielle (SOPIC), sise à Kairouan. Ils sont déjà vendus. L'AFI gagnerait en efficacité si elle cible la demande localisée en locaux industriels tout en programmant, pour le moyen terme, ses zones industrielle. La SCIT de Kairouan à créer affrontera, sans doute, une concurrence farouche de la part de l'AFI. Elle se doit d'engager une étude de positionnement dans son environnement économique régional pour contribuer activement à remplir sa mission. Le but étant de compléter l'AFI et non de la concurrencer.</p>
<b>Description du projet</b>	
Institution porteuse du projet	Ministère de l'Industrie
Description sommaire du projet	<p>La conception de l'architecture ci-dessus exposée s'est basée sur les éléments de constat suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Zones industrielles: l'AFI dispose d'expériences et de compétences pour l'aménagement de zones industrielles, cependant, la fonction d'aménagement étant en amont du processus de promotion, l'important est la rapidité et la qualité de tout aménagement à réaliser plutôt que de l'institution qui en aura la charge. A ce titre, il serait possible que la SCIT de Kairouan développe des capacités pour gérer l'opération d'aménagement en plus de son rôle de commercialiser et de gérer les espaces réalisés.</li> <li>- Promotion des projets et du territoire : la mission prioritaire (parceque non prise en charge actuellement par les agences et structures d'appui existantes) est la promotion du gouvernorat dans les deux dimensions : "attraction et appui des investisseurs" et "marketing territorial".</li> <li>- La fonction de <u>Guichet unique</u> (assurée par différentes structures mais en réalité par aucune d'entre elles de façon pleine et entière) et d'accompagnement des porteurs de projet (non assuré actuellement) doit être construite dans une logique d'utilisation des compétences disponibles.</li> </ul> <p>Au vue de ce diagnostic, la problématique est de définir le rôle à donner cette nouvelle SCIT dans son environnement institutionnel et économique.</p>
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic des structures d'appui d'accompagnement et de promotion et de réflexion stratégique dans le gouvernorat de Kairouan,</li> <li>- Positionner la SCIT dans son environnement institutionnel et économique,</li> <li>- Proposer un rôle spécifique et enrichissant de la SCIT dans un environnement régional réformé qui lui assure une complémentarité par rapport aux institutions existantes : AFI, APII, APIA, ODCO entre autres.</li> </ul>
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	<p>Le SCIT de Kairouan doit jouer le rôle d'institution fédératrice des efforts du Centre d'Affaires, du Cyber parc et de la pépinière d'entreprises. Ce rôle sera fondamentalement orienté vers le marketing territorial et l'attraction des porteurs de projets et des investisseurs. Le SCIT mettra prioritairement en valeur les avantages comparatifs de la région. Le SCIT aura en outre, un rôle de gestionnaire des ZI à l'instar des Groupements de Gestion et de Maintenance ou des aménageurs privés ayant la tâche de gérer les Z.I après aménagement.</p> <p>Vis-à-vis de l'AFI, la SCIT identifiera les besoins en espaces industriels et les communiquera à l'AFI, qui –in fine- dispose des compétences et de l'expérience pour lancer les opérations d'aménagement. De son côté, la SCIT jouera le rôle de Maître</p>



	d'ouvrage vis-à-vis des entrepreneurs qui réaliseront aussi bien l'aménagement de base que les constructions des locaux et bâtiments industriels. L'identification des porteurs de projets et des investisseurs potentiels incombera également à la SCIT, dans le cadre de sa mission de marketing territorial. La SCIT orientera les investisseurs vers les institutions d'appui administratif et financier. Ces dernières mettront leurs services en œuvre en coordination avec les priorités sectorielles définies aussi bien par l'ODCO (sur un plan stratégique) que par la SCIT (sur un plan opérationnel). La relation de la SCIT avec l'ODCO, en charge des voies stratégiques de développement de la région, se focalisera sur la définition des secteurs prioritaires à développer et sur l'échange d'information sur les filières porteuses. La SCIT sera ainsi une partie prenante dans les réflexions sur le développement économique, dans les études stratégiques et dans l'élaboration des plans de développement qui seront gérés par l'ODCO.
Objectifs	Compte tenu du diagnostic sommaire dressé, les diverses structures d'assistance et d'accompagnement devraient être intégrées dans une architecture globale qui vise à : - Assurer une complémentarité et une synergie entre les diverses composantes, - Réduire sinon éliminer les redondances des tâches, - Permettre la mobilisation des moyens associés à une tâche donnée chez un seul interlocuteur afin d'assurer une traçabilité totale, - Éviter l'éparpillement de l'investisseur ou du promoteur entre diverses structures sans aucune efficacité.
Liens avec les projets en cours	Offre de zones et locaux industriels de qualité
Résultats attendus	Créer une SCIT et la doter la d'une stratégie de positionnement dans son environnement institutionnel et économique
<b>Mise en œuvre du projet</b>	
Stratégie de réalisation du projet (étapes, modalités, approche, etc.)	- Sélectionner un bureau d'étude international spécialisé dans le marketing territorial, - Méthodologiquement, adopter une posture comparative à l'intérieure du pays et au niveau international, - Faire participer activement les structures d'appui et d'accompagnement et de promotion industrielles existantes.
Planning indicatif de mise en œuvre	Au début du prochain Plan quinquennal
Acteurs clefs concernés	Ministère de l'Industrie et de la Technologie, AFI, APII, Cyper Park, Pépinière d'entreprises, ODCO.
Indicateurs d'impact	- Visibilité de la région - Attraction de nouvelles activités et de nouvelles entreprises.
<b>Coût estimatif du projet</b>	
Coût de l'investissement	0.800
Sources de financement	Ministère de l'industrie, Coopération internationale (GIZ, Coopération suisse, AFD, etc.).

### 7.5.4.3 Promouvoir un tissu industriel intégré

#### Elaborer une stratégie de développement des filières agroalimentaire

<b>Orientation stratégique 3 : Promouvoir un tissu industriel intégré et riche en emplois dans le gouvernorat de Kairouan</b>	
<b>Projet 8: Elaborer une stratégie de développement des filières agro-alimentaire.</b>	
<b>Contexte général du projet</b>	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Le gouvernorat de Kairouan participe significativement à l'effort national de production agricole: 19,2% des maraichages, 7,1% des fruits (production oléicole comprise), 2,6 % en viandes rouges, 3,0 % en lait et 5,0 % en produit biologiques. Cette agriculture relativement diversifiée a généré des activités industrielles et de services qu'on peut résumer en 1 usines de transformation de tomate, 2 usines de séchage de tomate, 97 huileries, 16 unités de stockage et de conditionnement de fruits et de légumes, 18 centres de collecte de lait, 11 unités de fabrication d'aliment de bétail et deux abattoirs avicoles.
Perspectives du domaine concerné (politique,	La mise en place d'une stratégie de développement industriel autour de la valorisation du potentiel agricole disponible à Kairouan peut rendre ce gouvernorat un pôle



marché, etc.)	agroalimentaire diversifié qui peut même aller jusqu'à un niveau scientifiquement et technologiquement très élevé nécessitant une forte compétence. Et c'est là l'origine du développement de la valeur ajoutée tant convoitée en Tunisie. Aujourd'hui, la promotion des industries IAA est bloquée à Kairouan alors que les potentialités en termes d'inputs agricoles sont importantes. En outre, les marchés régional, national et même international sont réceptifs aux produits agricoles susceptibles d'être transformés.
<b>Description du projet</b>	
Description sommaire du projet	Au vue des potentialités existantes dans la région de Kairouan en termes de production agricole, il est recommandé d'engager une étude complète sur les possibilités de transformation industrielle de certains produits : lait et dérivés, fruits, légumes, viandes rouges et blanches, aliments pour bétail, etc. Dans un premier temps l'étude diagnostiquera les filières considérées comme porteuses, en second lieu, elle établira un plan programme détaillé par filière.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic global des industries IAA et des possibilités de développement,</li> <li>- Caractérisation des filières à développer en priorité</li> <li>- Plan programme par filière</li> </ul>
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Le secteur agricole fait face à plusieurs défis environnementaux (eaux, sols et parcours, etc.), fonciers, et économiques dont notamment l'augmentation des prix des intrants et l'appauvrissement des paysans. L'économie régionale du gouvernorat de Kairouan est restée pratiquement mono actif et agricole faute d'une diversification soutenue et durable de sa base économique. Le gouvernorat risque une grave déperdition de ses ressources hydriques de qualité. En outre, il reste un gouvernorat extrêmement répulsif et perd ces ressources humaines les plus qualifiées et les plus courageuses. Il est donc incontournable d'engager une diversification de l'économie régionale via l'industrie manufacturière qui jouera, par effet d'entraînement, un rôle de locomotive par rapport aux autres activités économiques. L'agriculture ne peut pas supporter à elle seule le poids du développement économique de la région.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluer les productions agricoles industrielles réellement transformables, les capacités et les conditions de production ainsi que le niveau de durabilité.</li> <li>- Définir les conditions de production en termes d'infrastructure, de qualifications, de qualité et de <i>process</i> industriels.</li> <li>- Évaluer la demande en produits et intrants issus des IAA au niveau national et international et identifier les produits, sous-produits et produits issus de la transformation à haute valeur ajoutée.</li> <li>- Classer les filières les plus prometteuses pour la région selon un ordre de priorité</li> </ul>
Liens avec les projets en cours	Liens avec les projets proposés pour le secteur agricole
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création et développement d'un nouveau tissu industriel dans les filières agroalimentaires en mal d'émergence.</li> <li>- L'intégration technique, géographique et économique des IAA de Kairouan.</li> </ul>
<b>Mise en œuvre du projet</b>	
Stratégie de réalisation du projet (étapes, modalités, approche, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier et impliquer tous les acteurs de la chaîne de valeur de chaque filière,</li> <li>- Approchez les filières de l'amont à l'aval et respecter les relations transversales inter-filières,</li> <li>- Adopter une posture comparative à l'intérieur du pays et au niveau international,</li> <li>- Faire participer activement les structures d'appui et d'accompagnement et de promotion industrielle des filières existantes.</li> </ul>
Planning indicatif de mise en œuvre	- Au début du prochain Plan quinquennal
Acteurs clefs concernés	ODCO, Ministère de l'Industrie et des Technologies, APII, Ministère de l'agriculture, Ministère du développement régional, APIA, syndicats de producteurs, Industriels, Centre techniques et groupement interprofessionnels, etc.
Etudes de faisabilité	Oui
Conditions cadre pour la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des financements,</li> <li>- Expertise nationale et internationale,</li> <li>- Engagement actif de l'ODCO.</li> </ul>
Indicateurs de suivi-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'entreprises IAA créées par an</li> <li>- Volume d'investissements (y compris des IDE) dans les IAA et par an,</li> <li>- Volume et valeur de la production des IAA par an</li> <li>- Chiffre d'affaires à l'export global et par filière et par an,</li> </ul>

	- Nombre d'emploi créés par filière et par an.
Indicateurs d'impact	- Expansion du tissu industriel de Kairouan en termes d'entreprise, emplois, productions, chiffres d'affaires à l'export et valeur ajoutée. - Effet d'entraînement du développement industriel des IAA : sur les activités amont et aval.
<b>Coût estimatif du projet</b>	
Coût de l'investissement	0,5 Mio de Dinars
Sources de financement	Ministère du développement, Coopération internationale et ODCO.

### Evaluation et valorisation des gisements de matériaux et substances utiles

<b>Orientation stratégique 3 : Promouvoir un tissu industriel intégré et riche en emplois dans le gouvernorat de Kairouan</b>	
<b>Projet 9: Réaliser une étude d'évaluation des gisements de matériaux et substances utiles, notamment les gisements en pierre marbrière.</b>	
<b>Contexte général du projet</b>	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Le gouvernorat de Kairouan dispose à priori d'un gisement de substances utiles le rendant susceptible d'y créer un véritable pôle d'extraction et de transformation de divers matériaux à usages multiples : pierre marbrière, calcaires, argiles, sables siliceux, gypses, etc. L'Office Nationale des Mines (ONM) a réalisé une cartographie des gisements au niveau de la région mais elle est de nature géologique et à caractère académique. Cette étude mérite d'être approfondie dans une optique industrielle en vue de : 1. Préciser la composition des roches et les teneurs des divers composants significatifs pour l'usage et la transformation industrielle ; 2. Déterminer l'importance des gisements ainsi que leurs étendues surfaciques et en profondeur en vue d'apprécier le potentiel économiquement exploitable.
Perspectives du domaine concerné (politique, marché, etc.)	les substances localement disponibles à Kairouan peuvent couvrir un large éventail d'usage là où la demande est importante aussi bien sur le plan local comme à l'export. Il est à remarquer que jusqu'aujourd'hui, et excepté la cimenterie de Chébika, l'exploitation de ces substances demeure primaire et classique, foncièrement liée à l'industrie du bâtiment et de la construction. Or, il existe un grand vivier de possibilités de développement à haute valeur ajoutée, nécessitant le développement d'un véritable savoir faire technologique comme les usages liés à l'industrie pharmaceutique, le traitement des eaux, la cosmétique, la verrerie ou encore le silicium en tant que matériau de base de la microélectronique. La politique publique peine encore à trouver le chemin pour investir les créneaux et les niches à réelle valeur ajoutée et reste très axée sur le concept du partenariat dans l'espoir de récupérer du savoir faire. Le potentiel naturel existant devrait inciter à lancer des programmes de recherche et de développement sur la base de l'industrialisation de ces gisements conformément aux données et exigences du marché.
<b>Description du projet</b>	
Institution porteuse du projet	ODCO
Description sommaire du projet	Au vue des potentialités existantes dans la région de Kairouan en substances utiles, il est recommandé d'engager une étude complète sur les gisements disponibles et les perspectives de transformation et d'industrialisation.
Principales composantes du projet	- Diagnostic socioéconomique et technique global des filières substances utiles et pierre marbrière, - Diagnostic socioéconomique et technique par filière : pierre marbrière, produits de carrière, argiles, carbonates de calcium, sables siliceux, gypse, etc. - Etablir un plan programme pour la filière dans sa globalité et filière par filière et produit par produit.
Résultats attendus	Constitution d'un cluster substances utile et de pierre marbrière à Kairouan et au Centre Ouest
<b>Mise en œuvre du projet</b>	
Stratégie de réalisation du projet (étapes, modalités, approche, etc.)	- Identifier et impliquer tous les acteurs de la chaîne de valeur de chaque filière, - Approchez les filières de l'amont à l'aval et respecter les relations transversales inter-filière, - Adopter une posture comparatiste à l'intérieure du pays et au niveau international,

	- Faire participer activement les structures d'appui et d'accompagnement et de promotion industrielle des filières existantes.
Planning indicatif de mise en œuvre	-1an pour la phase diagnostic -6 mois pour la phase plan programme
Acteurs clefs concernés	ODCO, Ministère de l'Industrie et des Technologies, Office National des Mines, Ministère de l'Environnement, Ministère du développement régional
Indicateurs de suivi-évaluation	- La réalisation de l'étude stratégique portant sur les gisements en substances utiles, prioritairement la pierre marbrière, les perspectives et les niveaux de transformation requis et les marchés potentiels est disponible, - L'activation et la mise en œuvre de projets de valorisation des déchets de marbre (au moins 2 projets), - Création d'un centre de formation aux métiers du marbre en liaison directe avec ces projets (formation en alternance pour partie), - Une étude de faisabilité d'une unité intégrée de transformation des pierres marbrières (extraction, tranchage, finition et traitements de surface adaptés à des marchés reconnus à l'export).
Indicateurs d'impact	- Une nouvelle gouvernance des filières substances utiles et pierre marbrière à Kairouan, - Création de PME dans la filière substance utile par an.
<b>Coût estimatif du projet</b>	
Coût de l'investissement	0.500 mio de Dinars
Sources de financement	Ministère du développement et ODCO

### **Elaborer une stratégie de développement des filières totalement exportatrices**

<b>Orientation stratégique 3 : Promouvoir un tissu industriel intégré et riche en emplois dans le gouvernorat de Kairouan</b>	
<b>Projet 10 : Elaborer une stratégie de développement de filières totalement exportatrices</b>	
<b>Contexte général du projet</b>	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Contrairement à ce qu'on peut s'attendre, le tissu industriel de Kairouan, n'est pas totalement déconnecté de l'économie internationale. Tout d'abord, et en 2013, les entreprises totalement exportatrices pèsent 24% des firmes industrielles et un peu moins de 50% de l'emploi. En outre, les entreprises possédées totalement par du capital étranger sont au nombre d'une vingtaine qui contrôlent 3761 emplois, soit 1/3 de l'emploi industriel du gouvernorat. Si l'on ajoute 32 autres entreprises mixtes, qui emploient 4300 personnes, on peut déduire que l'essentiel de l'emploi et des entreprises sont intégrés à l'espace économique internationale comme cadre d'activité et de développement. Ce qui relativise les thèses développées par certains qui imputent, la faiblesse industrielles de Kairouan à son enclavement géographique et sa faibles connexion par rapport aux réseaux d'infrastructures, de capitaux, d'idées et de technologies.
Perspectives du domaine concerné (politique, marché, etc.)	Il est vrai que le désenclavement de Kairouan est relativement récent, mais ceci plaide justement pour une plus grande connexion de la région à l'espace économique national et surtout mondial. L'existence d'un grand bassin d'emplois autour de la ville de Kairouan mais également dans les villes de Chebika, Sbikha, Hajeb, etc. plaide pour une industrialisation <i>labor intensive</i> dans les filières de la confection, de l'électronique et des services de l' <i>offshoring</i> (centres d'appel par exemple). La confection, marginale il y a quelques années, est devenue le premier secteur en termes d'emploi en 2013.
<b>Description du projet</b>	
Institution porteuse du projet	ODCO
Description sommaire du projet	Au vue des potentialités existantes dans la région de Kairouan en main d'œuvre spécialisée ou pas, il est recommandé d'engager une étude complète sur les ressources humaines et les bassins d'emploi disponibles et les perspectives de développement d'industries riches en emplois.
Principales composantes du projet	- Diagnostic socioéconomique global des filières totalement exportatrices : confection, mécanique, électrique et électronique, les services off shore, etc. - Diagnostic socio-économique par filière : confection, mécanique, électrique et électronique, les services off shore, etc.

	- Etablir un plan programme pour les filières exportatrices dans sa globalité et filière par filière.
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	<p>La filière confection est en train d'émerger dans le cadre du système de Plateforme, et plus particulièrement celui de la firme italienne, Benetton, qui s'est installée à Gafsa et à Kasserine et qui donne du travail à certaines firmes industrielles de Kairouan. Moyennant quelques efforts, et un engagement de l'Etat, Kairouan pourrait accueillir, elle aussi sa plateforme, avec Benetton ou avec d'autres grandes firmes du secteur. La filière cuir et chaussure destiné à l'exportation peut être également développé. Des filières <i>labor intensives</i>, comme la filière câblage automobile et aéronautiques, les cartes électroniques et similaires peuvent être développées à Kairouan, d'ailleurs, les grands groupes tunisiens dans ces filières ont souhaité, moyennant quelques conditions, de venir travailler dans la région.</p> <p>La diversification de l'activité industrielle de Kairouan, en dehors des avantages comparatifs naturels (IAA et substances utiles) de la région n'est pas seulement souhaitable, elle est nécessaire.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer les potentialités en main d'œuvre de la région de Kairouan en quantité et surtout en qualité,</li> <li>- Connaître la portée et l'organisation des bassins d'emplois existants et les possibilités de les mettre au service d'une industrialisation <i>labor intensive</i>,</li> <li>- Evaluer les possibilités de réactivités des promoteurs industriels et des salariés à des filières mondialisées qui sont objectivement handicapées par la distance vis-à-vis des marchés,</li> <li>- Bien apprécier les conditions les plus à même à attirer les IDE à Kairouan.</li> </ul>
Résultats attendus	Création et développement d'un nouveau tissu industriel dans des filières off shore : confection, IME, IEIEE, services off shore, etc.
<b>Mise en œuvre du projet</b>	
Stratégie de réalisation du projet (étapes, modalités, approche, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier et impliquer tous les acteurs de la chaîne de valeur de chaque filière,</li> <li>- Approcher les filières de l'amont à l'aval et respecter les relations transversales inter-filière,</li> <li>- Adopter une posture comparative à l'intérieur du pays et au niveau international,</li> <li>- Faire participer activement les structures d'appui et d'accompagnement et de promotion industrielle des filières existantes.</li> </ul>
Planning indicatif de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1an pour la phase diagnostic</li> <li>- 6 mois pour la phase plan programme</li> </ul>
Acteurs clefs concernés	ODCO, Ministère de l'industrie et des Technologies, APII, Ministère des TIC, Ministère du développement régional.
Indicateurs de suivi-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volume des IDE par secteur/filière et par an,</li> <li>- Nombre d'entreprises off shore créées par secteur/filière et par an et nombre d'emplois,</li> <li>- Chiffre d'affaires à l'export global et par secteur/filière et par an,</li> </ul>
Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expansion du tissu industriel de Kairouan en termes d'entreprise, emplois, productions, Chiffres d'affaires à l'export et valeur ajoutée.</li> <li>- Effet d'entraînement du développement industriel sur les revenus, la consommation des ménages, etc.</li> </ul>
<b>Coût estimatif du projet</b>	
Coût de l'investissement	0,500 Mio de Dinars
Sources de financement	Coopération internationale, ministère du développement et ODCO

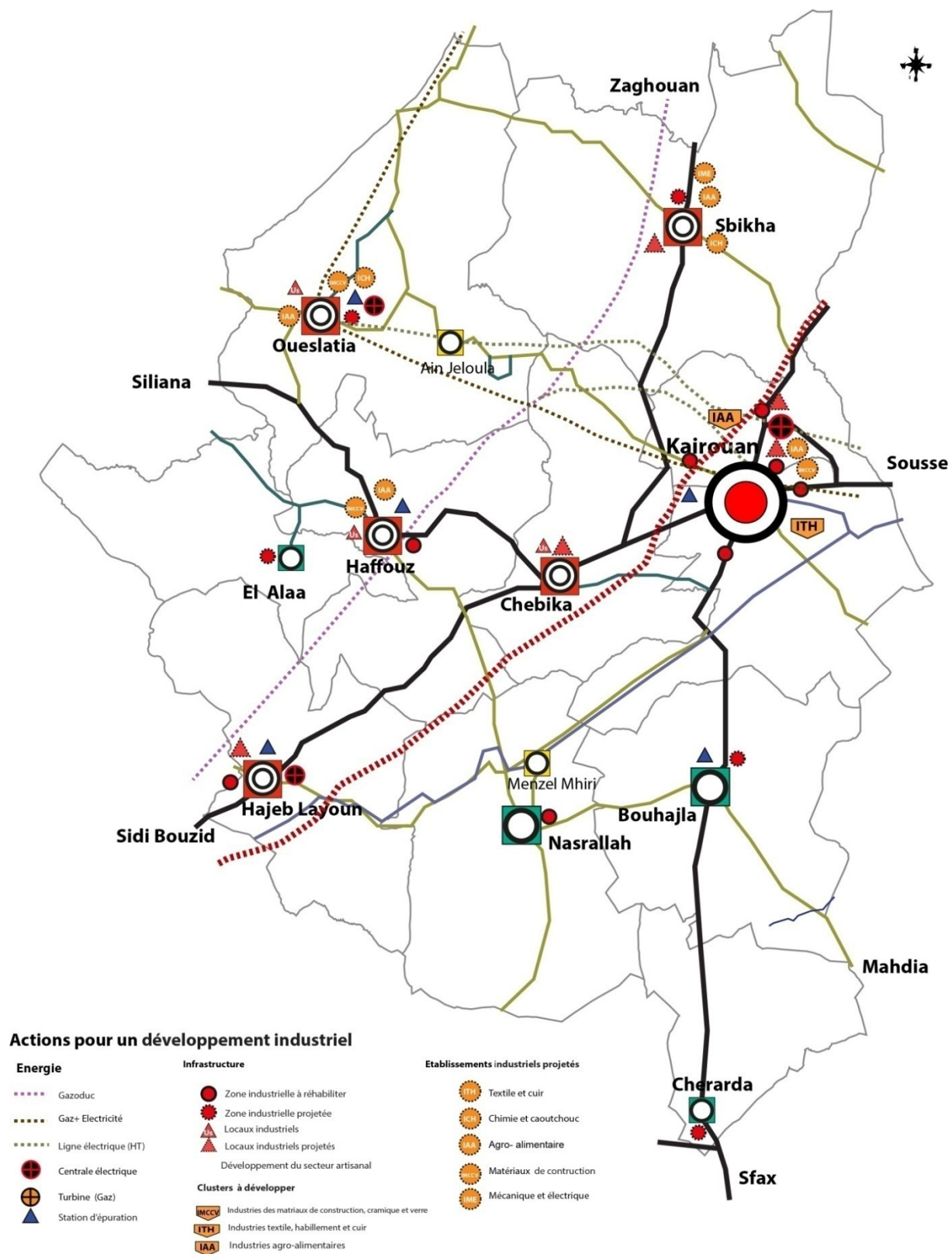


Figure 7.8: Actions pour un développement industriel



## **7.6 LE TOURISME**

Le développement du secteur touristique portera sur les créneaux suivants :

### **7.6.1 Le tourisme culturel**

Le tourisme culturel est et sera l'axe central des activités touristiques dans le gouvernorat de Kairouan, et ce à travers les composantes culturelles sous-exploitées jusque-là à savoir: les monuments dans la ville et sites en dehors de la ville et à travers la culture immatérielle qui existe dans tout le gouvernorat.

La promotion du tourisme culturel passera par le renforcement des structures d'accueil à travers ce qui suit :

- Edification de nouvelles capacités d'hébergement : petits hôtels de charme en ville et en particulier dans la Médina et en dehors de la ville, des gîtes ruraux,
- Création de structures d'accueil de qualité (restaurants, espaces d'animation et de loisirs, musées, etc..),
- Formation du personnel (restauration, guides touristiques, etc.).

La diversification du produit touristique intégrera les actions suivantes :

- Réhabiliter la Médina de Kairouan et le développement et promouvoir le circuit touristique,
- Promouvoir le Musée des arts musulmans pour traduire le prestige historique de la ville,
- Protéger et mettre en valeur des sites archéologiques et les intégrer dans les circuits touristiques.

### **7.6.2 Promouvoir l'écotourisme et le tourisme de santé**

Le second axe est celui de l'écotourisme basé sur les ressources naturelles (régions montagneuses des délégations de Oueslatia, Haffouz et El Alaa : couvert végétal et grottes, réserves naturelles et parc national de Djebel Zaghdoud), ainsi que le tourisme de santé autour des hammams à eaux thermales (Hammam Sidi Maamar à Hajeb Layoune, Hammam Trozza dans la délégation d'El Alaa, Hammam Sidi Brahim Zahar dans la délégation de Oueslatia) .

Parmi les actions à mener pour le développement de l'écotourisme nous pouvons mentionner les actions suivantes :

- Développer l'écotourisme et la spéléologie dans la zone montagneuse de Djebel Serj, Djebel Zaghdoud, etc..,
- Aménager de nouveaux parcs nationaux et/ou réserves naturelles dans la zone (Djebel Oueslat en particulier
- Promouvoir l'art rupestre (Djebel Oueslet).

## **7.7 LES EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS**

Les équipements socio-collectifs proposés ici concernent les secteurs de la Santé, de l'enseignement supérieur et la Recherche et Développement et la formation professionnelle.

### **7.7.1 Le secteur de la santé et sa mise à niveau**

#### **7.7.1.1 Situation actuelle**

La région de Kairouan présente des indices de santé faible : la densité médicale ne dépasse pas 57 médecins pour 100.000 habitants et la densité litière atteint à peine 1,28 lit pour 1000 habitants, contre une moyenne nationale de 1,83. Kairouan accuse un manque de spécialités

médicales et son hôpital régional souffre de plusieurs problèmes d'équipements. En outre plusieurs zones du Kairouanais ne sont pas dotées d'établissements sanitaires tels que les Centres de Santé de Base, les hôpitaux de circonscription, etc. La proportion des Centres de Santé de Base assurant une consultation médicale 6 jours par semaine ne dépasse pas 17%.

Les besoins des habitants de Kairouan en matière de soins sont en train d'augmenter. Cependant la satisfaction de ces besoins par les établissements de santé disponibles à Kairouan n'est pas assurée. La mise en place de nouveaux établissements sanitaires s'avère nécessaire pour faciliter l'accès aux soins et garantir la proximité tant demandée par les patients.

De surcroît, la majorité des médecins spécialistes est plus attirée par les carrières hospitalo-universitaires ou de libre pratique dans les régions de Tunis ou du Centre Est. La création d'un CHU ainsi que le renforcement de l'hôpital régional de Kairouan (Ibn El Jazzar) est de nature à développer et améliorer la qualité des prestations et attirer un corps médical de haut niveau.

#### **7.7.1.2 Objectif du projet**

L'objectif du projet vise à soutenir le gouvernorat de Kairouan pour l'amélioration de l'infrastructure de santé dont le but est le renforcement des établissements sanitaires et la création de nouveaux en vue d'assurer une couverture sanitaire plus large et une prise en charge qui se répartit dans toutes les zones de Kairouan y compris celles les plus enclavées, défavorisées, et d'accès difficile.

#### **7.7.1.3 Consistance du projet**

Il s'agit de créer, de transformer et de consolider l'infrastructure de santé par de nouveaux établissements, de nouveaux services, de nouvelles spécialités répondant aux besoins de la région.

Le projet porte sur : (a) l'implantation d'un CHU, (b) l'amélioration du potentiel de la région en hospitalisation et en soins, et (c) la création d'un système de santé plus performant dans la région à travers la mise à niveau de l'Hôpital régional de Kairouan, la création d'un pôle de pédiatrie universitaire, la création d'hôpitaux régionaux à Bouhajla et Haffouz, la réhabilitation des hôpitaux de circonscription à Chebika, Cherarda, El Alaa, et la création d'un laboratoire régional accrédité de santé Publique.

### **7.7.2 Education**

#### **7.7.2.1 Consolidation et modernisation de l'appareil d'éducation**

Le gouvernorat de Kairouan abrite 312 écoles primaires, pour une population de 64.346 élèves), 44 collèges d'enseignement moyen pour une population de 24.238 élèves, et 25 lycées pour 20.057 élèves, au titre de l'année 2012/2013 <sup>(23)</sup>. Certains de ces établissements ont vieilli et nécessitent une réhabilitation ou un entretien pour les remettre en bon état. Il est donc proposé une enveloppe conséquente pour les remettre en état de bon fonctionnement. Ce projet se montera à 10 millions de DT pour lancer un véritable programme de réhabilitation de ces infrastructures.

Pour assurer un enseignement de qualité, moderne, capable de permettre aux populations scolarisées les nouvelles technologies, il sera nécessaire, en plus de la mise à niveau infrastructurel, une mise à niveau des programmes d'éducation-enseignement et recyclage des corps enseignants.

Ainsi la première action consiste à réhabiliter et moderniser les salles spécialisées et laboratoires (des collèges et lycées) en leur apportant les équipements technologiques

<sup>23)</sup> Source : le Gouvernorat de Kairouan en chiffres, année 2013, ODCO, 2013.



modernes. La seconde portera sur la réforme des programmes d'enseignement et le recyclage des corps enseignants. L'enveloppe de la première action pourra être de 10 millions de DT.

### **7.7.2.2 Enseignement universitaire**

#### **Consolidation du tissu régional des établissements universitaires**

La ville et le gouvernorat de Kairouan se situent au centre de la Tunisie ; la ville représente un carrefour entre le Nord et le Sud, l'Est et l'ouest, la ville abrite une importante population urbaine. Ainsi le projet de consolidation du tissu universitaire vise à rehausser le niveau de la formation supérieure tant par la mise à niveau des infrastructures que par la diversification des formations. De plus il est judicieux d'ériger ces unités d'enseignement supérieur en une université à part entière pour être à même d'assurer des formations de qualité tout en y développant les capacités de recherche scientifique appropriées, ce qui lui permettrait de rayonner réellement sur la région du centre-ouest.

Le projet porte sur la diversification des formations en créant :

- Un Institut supérieur polyvalent de formation supérieure dans les disciplines sportives en vue de former des cadres de gestion et d'animation sportives (pour un coût du projet de 15 millions de DT),
- Un institut supérieur de Santé Publique offrant des formations paramédicales diverses (pour un coût de 15 millions de DT),
- Un centre de recherche et développement dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage couvrant et rayonnant sur toute la région du centre-ouest (avec des antennes ou laboratoires dans les gouvernorats du centre-ouest), il couvrira plusieurs disciplines (agriculture, hydraulique, élevage, gestion des parcours, gestion forestière, etc..) et sera extensible en tant que de besoin (pour un coût de 15 millions de DT).

#### **Restructuration des centres de Formation Professionnelle**

Il existe plusieurs centres de formation professionnelle dans la région sans synergie ni cohérence avec la demande des acteurs économiques locaux.

Le projet proposé vise :

- ✓ La rénovation des équipements des centres existants avec un effort pour la mobilisation des nouvelles technologies afin de répondre à la demande des acteurs économiques (mise à niveau pédagogique et technologique et en recentrant les formations sur les nouveaux besoins du développement tout en évitant les duplications des formations et les gaspillages de moyens.
  - ✓ Créer un organe de coordination et d'orientation à l'échelle régionale,
  - ✓ Restructurer la carte des profils –spécialités- pour être au diapason avec la structure des besoins des secteurs économiques,
  - ✓ Assurer une formation pertinente des formateurs pour être en phase avec l'enseignement et l'économie modernes
- Coût du projet 30 millions de DT pour rénover les équipements et moderniser les structures existantes.

## **7.7.3 Amélioration de la qualité de vie dans les communes**

### **7.7.3.1 Programme de réhabilitation des communes**

Les villes et les agglomérations de la partie ouest du gouvernorat et notamment les localités de Sbikha, Haffouz, Bouhajla, doivent affronter toute une série de problèmes qui remettent en question la qualité du site pour les entreprises et la qualité de vie des habitants. Le plus aigu d'entre eux est sans conteste l'étalement urbain anarchique et la détérioration du paysage urbain. L'absence d'outils institutionnels et de planification spécifiques pour agir au niveau des petites villes fait qu'une partie du patrimoine local (noyaux anciens, styles d'architecture) est irréversiblement détruit au profit d'une urbanisation uniforme et sans singularité. Pourtant, des villes comme Hajeb Laayoun, Haffouz, Oueslatia ou Bouhajla contenaient un patrimoine urbain local spécifique (héritage colonial,...) aujourd'hui, en partie, préservé. Il incombe aux acteurs locaux de valoriser ce patrimoine, de préserver les quelques éléments qui restent.

Cette action, très utile pour imprimer le paysage urbain doit être conjuguée avec d'autres actions complémentaires recommandées pour améliorer le cadre de vie dans ces localités :

- Le renforcement des infrastructures de base.
- La réhabilitation et l'intégration des quartiers anarchiques
- La gestion de l'environnement urbain et la promotion des espaces à vocation publique.
- La promotion de l'habitat social
- Consolider et aménager des espaces récréatifs

L'amélioration du cadre de vie urbain passe par des actions classiques (gestion de l'environnement urbain et la maîtrise de l'urbanisation) mais aussi par des actions spécifiques fondées sur la promotion du patrimoine urbain et sa valorisation dans une perspective de territorialisation et de patrimonialisation.

- Préserver et valoriser le patrimoine historique des communes
- Améliorer l'environnement urbain par la réhabilitation et la création de parcs urbains et d'espaces récréatifs
- Promouvoir l'habitat social

### **7.7.3.2 Création d'un réseau de musées locaux du patrimoine**

Service public à vocation culturelle, le musée est un instrument efficace de développement des territoires. Or, malgré la diversité des héritages locaux (savoir faire paysan, pratiques culinaires, produits de terroir) pour chaque localité du Kairouanais, on note une absence totale de valorisation de ces spécificités locales dans le processus de développement et d'aménagement. La création d'un réseau de musées locaux permettra de mettre en valeur les héritages régionaux en matière de techniques paysannes, savoirs -faire ancestraux et pratiques culturelles (culinaires, festives, de vie quotidienne, etc...).

L'objectif recherché est de mettre en valeur les aspects spécifiques de l'identité locale en matière des techniques paysannes, des pratiques culturelles et artistiques.

L'ensemble des communes du gouvernorat (Oueslatia, Haffouz, Hajeb Ayoun, Nasrallah, Bouhajla) abriteront des musées locaux de patrimoine qui valoriseront les spécificités locales en matière de techniques et de pratiques culturelles et artistiques.

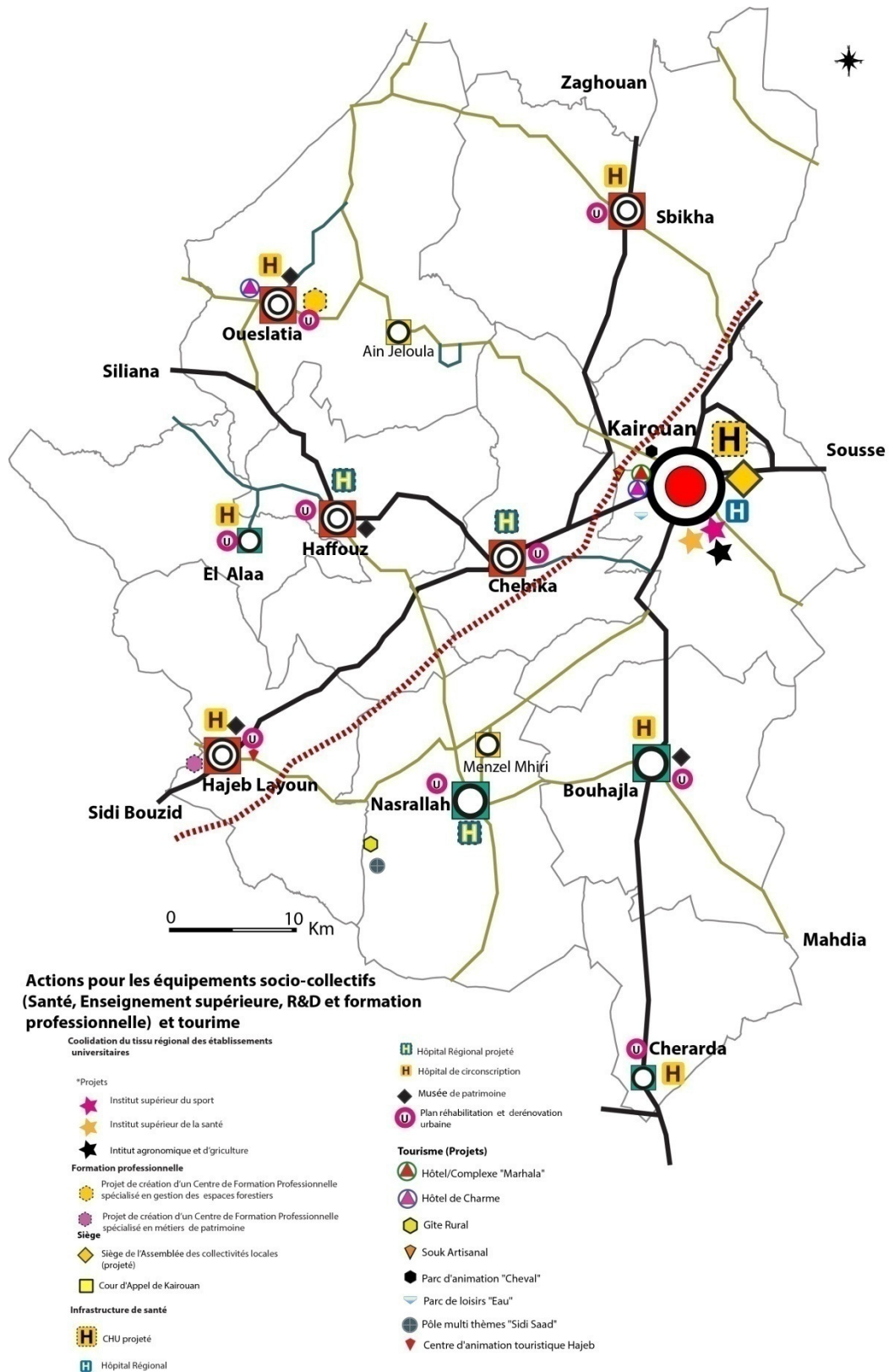


Figure 0.9: Projets d'équipements socio-collectifs

## **8 LE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT**

### **8.1 RECAPITULATIF DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT**

#### **8.1.1 Orientations générales de la stratégie de développement**

La stratégie de développement de la région doit cibler la mise à niveau de la région de Kairouan pour être au même niveau d'attractivité que les régions littorales du pays et encourager les investisseurs à s'y installer, et ce en améliorant l'état de ses infrastructures et de son équipement, pour élever son niveau de connectivité (pour les personnes : investisseurs, demandeurs d'emplois et de services, et pour les marchandises par un réseau performant de routes, autoroute, pistes, un réseau de télécommunication performant et fiable).

La mise en œuvre du plan d'action sera à même de lancer une dynamique de redéploiement des activités économiques dans tous les domaines ciblés (agriculture, industrie, services) et de création d'emplois pour satisfaire progressivement la demande locale. D'autre part, l'effort d'aménagement du territoire et d'amélioration de ses équipements constituera avec la dynamique de création d'emplois un moyen de décélération des soldes migratoires et de réduction du chômage.

#### **8.1.2 Les axes fondateurs de la stratégie**

- ✓ La protection des ressources naturelles : eau et sol (incitations plus efficaces à l'économie d'eau, contrôle ; avancer dans la perspective d'amener les excédents d'eau du nord vers la région ;
- ✓ L'Etat apporte des investissements massifs pour améliorer l'état des infrastructures de base, et pour le doter en équipements socio-collectifs de qualité (santé, éducation, formation) ;
- ✓ Requalifier l'armature urbaine afin à la fois de retenir sur place les cadres de l'industrie et des services et afin de mieux gérer l'accueil des flux de l'exode rural de la région (habitat de standing, habitat social, aménagements environnementaux et d'amélioration du cadre de vie, harmonisation des différentes composantes urbaines) ;
- ✓ Prévoir les aménagements juridiques et institutionnels, les mécanismes d'incitation financière pour favoriser les investissements privés (industriels notamment, etc..) ;
- ✓ Le secteur privé serait encouragé à investir dans la région ;
- ✓ La promotion du patrimoine culturel et historique.

La stratégie de développement de la région de Kairouan vise à l'engager dans un processus de décollage économique pour être à même de répondre à la demande d'emploi de sa population active, de réduire le chômage dont celui des jeunes diplômés, d'atténuer l'exode rural, de requalifier les services à la population (santé, éducation-formation, transport et communication) et aux entreprises dans les centres urbains, améliorer les performances économiques des secteurs productifs (agriculture, industries, BTP, services, etc..).

Toute stratégie doit comporter un ensemble d'actions à réaliser à moyen et long termes et de moyens à mobiliser, mais aussi de méthodes d'intervention pour y arriver :

- i) **La mise à niveau des infrastructures et équipements** de :
  - a. **Transport** : le réseau routier classé, les pistes agricoles et rurales, chemin de fer (étudier l'opportunité), l'Autoroute du centre-ouest à créer, les moyens de

transport public en commun à développer, création d'une zone logistique régionale pour améliorer le fonctionnement du transport de marchandises,

- b. **Santé** : améliorer les infrastructures existantes et leur développement pour assurer un service de qualité (Centre hospitalo-universitaire et hôpitaux régionaux réunissant les spécialités nécessaires pour répondre à la demande locale et régional avec équipements appropriés),
- c. **Education** : améliorer les infrastructures scolaires et universitaires et leurs équipements, requalification du corps enseignant pour assurer une éducation de qualité.

ii) **Développement agricole :**

- a. Le développement agricole se basera sur le maintien des niveaux actuels de production pour répondre à la demande (marché de consommation en frais et IAA),
- b. Il est impératif de préserver les ressources naturelles par une utilisation durable et cela par des actions de :
  - i) CES pour protéger les sols ;
  - ii) Diverses mesures de protection des zones forestières et des zones de parcours contre toutes les formes de dégradation, avec en plus des programmes de reboisement pastoral et forestier ;
  - iii) Un ensemble de mesures de protection des ressources en eau, dans ce cadre : assurer la maintenance des infrastructures et équipements hydro-agricoles par une nouvelle politique d'encadrement des GDA d'irrigation (créer une société publique ou privée ou mixte de maintenance d'infrastructures et équipements hydrauliques dans les périmètres irrigués avec la mise à contribution des GDA concernés), et créer aussi une société de gestion et de distribution de l'eau rurale avec implication des GDA et associations concernées, et ce pour garantir la durabilité des investissements réalisés et à venir ;
  - iv) Développement de toutes les formes la gestion durable des terres (agriculture biologique, agriculture de conservation, protection biologique des terres en pentes, labours et cultures en courbes de niveau, conservation de la biodiversité agricole au niveau des exploitations agricoles, etc.).

iii) **Développement industriel :**

- a. Le développement industriel doit contribuer à répondre à la demande du marché régional en matière de création d'emplois ;
- b. Le développement industriel ciblera tout d'abord la valorisation des richesses naturelles locales ;
- c. Le développement industriel exige l'équipement de la région en infrastructures de qualité (zones industrielles bien équipées, bâtiments clés en mains) pour attirer les investisseurs ;
- d. Il exigera aussi des outils de financement nécessaires (une banque dédiée pour le financement de l'investissement dans les régions), et les instruments pour la mise en œuvre des actions de développement régional (une Agence de développement régional pour assurer la coordination de tous les secteurs d'activités dans la région et garantir les synergies mutuelles).

iv) **Développement des services :**

- Développer les services à la population : services administratifs, services culturels, sportifs et récréatifs ;
- Développer les services aux entreprises.
- Mise en valeur du patrimoine culturel.

## 8.1.3 Les résultats visés

### 8.1.3.1 Décélérer le solde migratoire

Le solde migratoire du gouvernorat de Kairouan a été négatif au cours des 3 périodes suivantes :

- 1989-1994 : - 14975 habitants,
- 1999-2004 : -23824 habitants,
- 2004-2009 : - 19536 habitants.

Même si le solde a baissé en valeur absolue entre les deux dernières périodes il demeure lourd pour la région et témoigne d'une crise profonde et durable de la situation économique et sociale dans le gouvernorat puisque son économie n'arrive à résorber ni le solde migratoire négatif ni le chômage.

Le solde migratoire négatif touche en particulier certaines délégations parmi les plus pauvres en ressources comme Oueslatia, El Alaa, Nasrallah, et Cherarda, notamment au cours de la dernière période 2004-2009. Les villes de délégations ont enregistré une croissance urbaine négative, et certaines délégations ont aussi enregistré une croissance négative de leur population rurale (Oueslatia, ElAlaa, Nasrallah, Chrarda).

### 8.1.3.2 Réduire le chômage dans la région

Le taux d'activité a augmenté de 39,5% en 2004 à 45,4% en 2013, indiquant l'arrivée sur le marché du travail d'une population de plus en plus nombreuse sous l'effet de l'accroissement rapide de la tranche d'âge de 15 ans et+.

Tableau 8.1: Le chômage dans le gouvernorat de Kairouan

Année	unité	2004	2007	2008	2009	2010	2012	2013
Population 15 ans et +	personne	378522	390682	393962	398956	402915	404400	410400
Population active	personne	149610	164435	162340	165972	175937	173500	186500
Population occupée	personne	127090	145825	146181	148064	157211	145800	152500
Chômeurs	personne	19962	18610	16159	17907	18726	27600	34000
Taux de chômage	%	13,3%	11,3%	10,0%	10,8%	10,6%	15,9%	18,2%
Taux d'activité	%	39,5%	42,1%	41,2%	41,6%	43,7%	42,9%	45,4%

Sources : INS, RGPH 2004, Emploi 2007 à 2012, indicateurs socioéconomiques 2010-2013

La population active a eu une croissance moyenne de 2,5% par an entre 2004 et 2013, la population occupée a augmenté de 2% par an et le chômage de 7% par an. Le taux de chômage est passé de 13,3% en 2004 à 18,2% en 2013.

## 8.2 LES IMPLICATIONS SPATIALES DU SDAD

Le Schéma directeur d'aménagement du gouvernorat du Kairouan tel qu'il est traduit dans la cartographie reproduit prospectivement un système spatial du Kairouanais à l'horizon 2030. Ce système à la fois sectoriel (l'ensemble de la base productive du gouvernorat) et territorial (système de localisation, système d'interaction et système de zonage et de maillage de l'espace) présente, une organisation et un fonctionnement bien spécifique à l'horizon 2030 que la carte de synthèse s'est efforcé à mettre en évidence, dans ses grandes lignes.

### 8.2.1 Les mutations du système des localisations (peuplement, activités) au niveau de l'ensemble du gouvernorat

Ce système est composé par un arrangement spatial où la ville de Kairouan représente le nœud le plus important de point de vue démographique et fonctionnel. Ce nœud est épaulé au



niveau de la région par un réseau de centres régionaux chef-lieu des délégations qui créent autour d'eux des champs de polarisation sur des espaces couvrant l'étendue de leurs délégations et au-delà.

Le renforcement du tissu industriel et la diffusion hiérarchique des services permettra d'augmenter sensiblement le pouvoir structurant des centres d'appui et d'épaulement (Sbikha, Hajeb Laayoun, Haffouz, Chebika et Oueslatia) et d'y accumuler de nouveaux facteurs de centralité importants.

La carte de synthèse rend compte de l'ensemble des mutations à travers des choix sémiologiques appropriés qui mettent l'accent sur les éléments d'hiérarchie et de différenciation. Au terme, la carte offre à voir le rôle central de la ville de Kairouan passant au rang d'une métropole régionale aux fonctions diversifiées, épaulée par des centres dynamiques. Cette configuration aura pour conséquence d'atténuer la macrocéphalie démographique de la ville de Kairouan et de stabiliser "le basculement" démographique du gouvernorat exclusivement vers l'Est.

### **8.2.2 Les mutation du système régional de relations et d'interaction**

Le deuxième élément structurel qui fonde l'organisation de l'espace du gouvernorat réside dans les actions introduites sur l'architecture des réseaux du transport et leur niveau de viabilité technique et économique. La carte reproduit le réseau des routes classées avec indication concernant les actions d'aménagement envisagés (renforcement, élargissement, dédoublement). La remise en état du fonctionnement du chemin de fer est à étudier.

Toutefois, l'action la plus forte reste, sans doute, la réalisation de l'Autoroute du Centre Ouest qui est censé améliorer remarquablement les niveaux d'accessibilité du gouvernorat.

Les éléments sémiologiques de la carte tiennent compte aussi des flux potentiels des IDE et des relations avec les autres régions de la Tunisie.

### **8.2.3 Les mutations au niveau de l'environnement et du zonage agricole**

A ce niveau la carte envisage deux actions importantes:

1. La consolidation des ressources hydriques par le rechargement des nappes surexploitées (Sisseb Alem : amenée des eaux excédentaires du nord), de Kairouan (interconnexion Sidi Saâd/Houareb et Nebhana/Houareb) avec augmentation des capacités des barrages de Nahena et Sidi Saâd.
2. Un impératif environnemental: préserver les espaces naturels (sebkhas, forêts, zones d'épandage...).
3. Un impératif productif qui concerne l'orientation de l'agriculture vers un développement durable. L'accent est mis sur l'identification de l'étendue des espaces irrigués et des périmètres irrigués et les équipements qui leur sont associés.



## **9 LE PLAN-PROGRAMME**

Le Plan Programme constitue la déclinaison des actions et mesures à entreprendre, en distinguant le court, le moyen et le long terme, hiérarchisées en termes d'acteurs et de moyens financiers.

Ce Plan définit :

1. Les objectifs spécifiques à chaque action,
2. Les différentes actions permettant d'atteindre les objectifs assignés,
3. Les zones d'intervention (localisation et nature),
4. Le planning de réalisation,
5. Les opérateurs responsables des différentes actions,
6. Les coûts et les modalités de financement.

### **9.1 LA DYNAMISATION DES ACTIVITES DE PRODUCTION**

Les actions préconisées se rapportent aux quatre secteurs d'activités : agriculture, industrie, tourisme et services.

#### **9.1.1 Le développement agricole et rural**

##### **9.1.1.1 Projets de renforcement et mobilisation des ressources en eau**

(i) Poursuite des programmes qui figurent dans les plans quinquennaux et qui sont pilotés par le CRDA sur la base d'un budget annuel pour les actions de mobilisation des ressources en eau et de maintenance des ouvrages et infrastructures existantes, avec des budgets plus conséquents, d'abord pour aller vers une mobilisation optimale des ressources en eau sous-terraines en particulier, et ensuite pour garantir la protection de ces ressources contre les différentes formes de dégradation.

(ii) Envisager un PISEAU III pour poursuivre deux tâches particulièrement stratégiques à savoir :

- La pérennisation des GDA dans les PPI pour être en mesure d'assurer la prise en charge de la gestion de ces systèmes complexes,
- La programmation d'actions concrètes de protection des ressources en eau en particulier souterraines (nappes surexploitées par forages sauvages et illicites), et la mise en place de compléments d'équipements de surveillance de ces ressources (piézométrie et autres équipements).
- Réaliser le projet de transfert des eaux excédentaires du Nord via le barrage Nebhana pour améliorer les ressources en eaux de Kairouan, en plus de l'interconnexion des 3 barrages de Kairouan,
- Réaliser le projet de surélévation du barrage de Sidi Saad et la connexion Sidi Saâd - Houareb

##### **9.1.1.2 Le PDAI collines de Kairouan**

Le PDAI-Collines de Kairouan couvre 27 imadas dans 9 délégations du gouvernorat couvrant 200 000 ha avec une population d'environ 266.000 habitants (50.000 ménages). D'une durée initiale de 6 ans (2007-2012), l'exécution a été prorogée à fin 2014 et la clôture du crédit est prévue pour juin 2015.

La poursuite de ce projet est prévue pour une deuxième phase, sur une période 5 ans, avec un budget de 50 à 60 millions de DT, et portera en grande partie sur la gouvernance et l'organisation des bénéficiaires.

C'est le type de projet structurant et touchant toutes les assises du développement agricole et rural intégré, que le schéma d'aménagement et de développement du gouvernorat de Kairouan propose de reconduire pour une période allant à l'horizon 2030, et pour les zones nécessitant des interventions spécifiques (délégations d'El Alaa, de Oueslatia, Haffouz, Nasrallah, Chrarda, Bouhajla, en particulier).

### 9.1.1.3 Projet Basses plaines à Kairouan

Ce projet porte sur l'aménagement des terres proches des sebkhat en vue de la production et protection de l'environnement. Il concernera 5 délégations sur 230.000 ha.

### 9.1.1.4 Le projet Financement Cadre de la Gestion des Bassins Versants

Ce projet financé par l'AFD touche en fait 10 gouvernorats (Béja, Bizerte, Gafsa, Kairouan, Kasserine, Le kef, Mahdia, Sidi Bouzid et Siliana). Le coût du projet est de 54,2 millions d'€<sup>(24)</sup>. Le projet cible des bassins versants dans 48 secteurs répartis dans ces 10 gouvernorats, sur une superficie de 2 millions d'Ha. La durée de mise en œuvre du projet est de 6 ans de 2009-2015.

Ce projet mérite d'être poursuivi pour continuer les interventions suivantes :

- Aménagements de conservation des eaux et de sols et mise en valeur des ouvrages ;
- Appui aux communautés rurales: par mise en œuvre d'infrastructures d'amélioration des conditions de vie ;
- Appuis institutionnels au Ministère de l'Agriculture et aux CRDA: Ce projet intéressant devra être reconduit jusqu'à l'horizon 2030 avec un renforcement budgétaire pour le gouvernorat de Kairouan et une intégration des actions envisagées (production, protection, création d'emplois et amélioration des revenus et des conditions de vie des bénéficiaires), et ce dans le cadre d'un vaste programme de CES.

### 9.1.1.5 Projets CES

Nous proposons un projet CES pour achever les actions qui ont été diligentées jusque-là, l'étude de planification des aménagements CES dans le gouvernorat de Kairouan a estimé un programme de travaux d'aménagement et de sauvegarde de CES sur 139 000 ha dont nous estimons le montant d'investissement à 105 millions sur 15-20 ans.

- La lutte contre l'érosion hydrique et le développement de l'agriculture autour des ouvrages CES,
- L'aménagement des périmètres sur épandages des eaux de crues des oueds,
- La création d'emplois au cours des activités de réalisation des différents types d'ouvrages et d'entretien des aménagements existants,
- Les zones d'intervention sont déterminées selon les priorités.

### 9.1.1.6 Un projet d'agriculture durable

Un projet d'agriculture durable est déjà en cours, initié par la GIZ, et qui porte sur l'étude et le lancement de filières locales (le budget de 2015 annoncé est de 225000 €). Ce projet concerne 7 gouvernorats dont Kairouan.

Il est proposé un vaste programme d'agriculture durable pour le gouvernorat de Kairouan en complément du projet de la GIZ, portant à la fois sur *l'agriculture biologique* pour laquelle il existe d'importants atouts dont le premier est celui de la culture de l'olivier (près de 160.000 ha) avec des possibilités de labelliser l'huile d'olive des variétés locales). Les incitations

---

<sup>24</sup> ) Source: <http://www.afd.fr/home/pays/mediterranee-et-moyen-orient/geo/tunisie/projets-tunisie/devt-rural>

prévues pour l'agriculture biologique ne suffisent pas, il faut envisager une vaste vulgarisation et un encadrement étroit des agriculteurs pour les inciter à s'y engager.

#### **9.1.1.7 L'alimentation en eau potable rural**

En raison de la situation actuelle des systèmes d'eau potable en milieu rural, en particulier celui qui est géré par les groupements de développement agricole (GDA) et le génie rural (GR), il est envisagé deux projets d'AEP rurale l'un pour assurer la création de nouveaux systèmes d'eau pour alimenter la population rurale non encore approvisionnée, qui est estimée à 25.650 habitants en 2014 (7% de la population rurale). Ce projet coûtera 9 millions de DT. Le second projet portera sur la réhabilitation des systèmes d'AEP (parmi ceux gérés par le GR) pour une population résiduelle de 71.350 habitants (les autres réseaux ont bénéficié d'une réhabilitation à fin 2013 pour une population rurale de 109.390 habitants) pour un montant de 18 millions de DT.

#### **9.1.1.8 Autres actions**

- i. Engager un grand projet d'introduction des principes et actions de gestion durable des terres agricoles dans le gouvernorat de Kairouan pour protéger les ressources en sols et améliorer leur productivité naturelle et les revenus des agriculteurs. Ce projet portera sur des actions de protection et d'amélioration de l'état des sols dans les exploitations agricoles et en particulier au profit des petits agriculteurs.
- ii. Mise en œuvre d'une réelle stratégie de vulgarisation agricole pour toucher tous les agriculteurs tant dans les périmètres irrigués, dans les terres de cultures pluviales, dans les terres pastorales et forestières pour accroître leur capacité de gestion de leurs exploitations agricoles (productions végétales et élevages).
- iii. Réviser la législation des GDA, des coopératives de services, pour favoriser la participation des agriculteurs à leur mise en œuvre et à leur gestion durable, ces structures doivent contribuer à l'amélioration des conditions de travail et de vie de leurs adhérents. La législation devra prévoir la création de ces structures avec la pleine et entière participation des intéressés.
- iv. Il sera nécessaire de faire le bilan d'exploitation des terres domaniales agricoles actuellement louées à des SMVDA, pour entreprendre de nouveaux choix basés sur des cahiers de charges plus rigoureux.

### **9.1.2 Le développement industriel**

Le plan pour le développement de l'industrie dans le gouvernorat de Kairouan peut être ventilé en trois axes :

- (i) Un axe « équipement » : infrastructures et équipements technologiques
- (ii) Un deuxième axe « réforme institutionnelle » indispensable à une vraie relance industrielle
- (iii) Enfin, le troisième axe sera dédié à la prospection des secteurs et des filières les plus à même de permettre un décollage industriel de Kairouan. (liste des projets ci-contre).

#### **9.1.2.1 Orientation stratégique 1: Equiper le gouvernorat de Kairouan en réseaux et en infrastructures industriels**

Projet n°1 : Création et réhabilitation de zones industrielles et construction de locaux industriels :

Le Projet porte sur la création de six nouvelles Zones Industrielles, la réhabilitation des anciennes (celle de la ville de Kairouan route de Tunis en particulier et d'El Baten) et de la

création de locaux industriels à Kairouan ville, El Baten, Sbikha, Chebika, Hafouz, Hajeb El Ayoun, etc. et là où la demande se manifeste  
Les coûts estimatifs sont de l'ordre de 110 millions de dinars.

Projet n°2 : Réhabiliter le réseau électrique pour l'activité industrielle :

Ce programme porte sur :

- La construction d'une ligne électrique de transport : Tunis-Oueslatia-Sidi Bouzid-Bouchemma-Tataouine- El Rouiss (en Libye),
- L'installation d'une Centrale HT/MT dans la ZI d'El Metbassta..

Le coût estimatif est de 100 millions de DT.

Projet n°3 : Alimenter la Zone Industrielle de Metbassta et l'agglomération de Kairouan par le gaz naturel :

Il s'agit d'alimenter par le gaz naturel la ville de Kairouan ainsi que la zone industrielle de Metbassta, un coût estimatif de 70 millions de DT.

**9.1.2.2 Orientation stratégique 2 : Création de la Banque des Régions et d'une structure unifiée pour accompagner le secteur industriel**

Projet n°4: Création de la Banque des Régions (BR)

Il s'agit de créer une structure de financement des projets dédiée aux régions ainsi qu'une structure unifiée à l'échelle de la grande région économique du Centre Ouest pour promouvoir, suivre et accompagner le secteur industriel.

Il s'agit de mettre en place un pôle PME, sous forme de holding financier qui sera une véritable Banque des Régions et des PME, sur la base d'une restructuration des entités existantes et de lui allouer une ligne de crédit à taux bonifié ainsi que des compétences nécessaires au niveau régional (des cadres permanents et un réseau d'experts en coaching).

Projet n°5 : Révision des prérogatives réglementaires et des missions / mandats des structures publiques d'appui à la promotion économique au niveau de la grande région économique et de Kairouan :

Il est nécessaire de réviser les missions et mandats des structures d'appui à l'industrie en vue de leur attribuer des fonctions précises. Les structures d'appui concernées par cette action sont: l'ODCO, les directions régionales de l'APII et de l'APIA, le Centre d'Affaires, l'ANETI, le Cyber

parc, la pépinière d'entreprises, etc. Dans certains cas, les révisions des missions et mandats ne concernent que les tâches attribuées aux Directions et services, nécessitant seulement des décisions en interne.

Projet n°6 : Projet d'appui institutionnel aux structures publiques en vue d'améliorer le climat des affaires régional.

Un programme d'appui institutionnel devrait contribuer à la mise à niveau des structures publiques d'appui au développement industriel à Kairouan aussi bien sur le plan des compétences que sur le plan de la logistique.

Le coût estimatif est de 1 million de dinars

Projet n°7 : Création d'une Société du Complexe Industriel et Technologique de Kairouan :

Une société d'investissement sera créé dont la vocation est de dynamiser et promouvoir l'industrie dans le gouvernorat. Ses missions stratégiques et ses compétences seront définies  
Le coût estimatif est de 0,8 million de dinars

### **9.1.2.3 Orientation stratégique 3 : Promouvoir un tissu industriel intégré et riche en emplois dans le gouvernorat de Kairouan**

Projet N°8 : Réaliser une étude pour élaborer une stratégie de développement des filières agro-alimentaires :

Il s'agit d'engager une étude stratégique permettant d'identifier les produits agricoles à haute valeur ajoutée et le niveau de demande des marchés. Cette étude permettra de fixer les priorités de promotion de certaines filières agro-alimentaires et d'engager des actions de promotion ciblées.

Le coût estimatif est de 0,5 million de DT.

Projet N°9 : Réaliser une étude d'évaluation des gisements de matériaux et substances utiles :

Engager une étude complète sur les gisements de matériaux et substances utiles disponibles, notamment les gisements en pierre marbrière et les perspectives de transformation et d'industrialisation des filières substances utiles.

Le coût estimatif est de 0,5 million de DT.

Projet N° 10 : Elaborer une stratégie de développement de filières totalement exportatrices à Kairouan dans les industries :

Il s'agit d'engager une étude exhaustive sur les ressources humaines disponibles et les perspectives de développement d'industries totalement exportatrices notamment dans les secteurs : ITHC, IMEE, services offshore, etc), filières très créatrices d'emplois.

Le coût estimatif total est de l'ordre de 1 million de dinars.

## **9.1.3 Le tourisme**

Le développement du secteur du tourisme dans le gouvernorat s'appuiera sur les axes d'intervention suivants :

### **9.1.3.1 Le renforcement des structures d'accueil**

A travers :

- Edification de nouvelles capacités d'hébergement : petits hotels de chame en ville dans la Médina.
- La création de structures d'accueil de qualité (restauration, espaces d'animation et de loisirs, musées, etc).
- La formation du personnel : les guides, etc.

### **9.1.3.2 La diversification du produit touristique**

A travers :

- La promotion du tourisme culturel par la réhabilitation de la Médina, la valorisation des musées et la protection et la mise en valeur des sites archéologiques.
- La promotion de l'écotourisme et la spéléologie dans les zones montagneuses (Jebej Serj, Jebej Zaghdoud, etc.).
- L'aménagement de nouveaux parcs nationaux et réserves naturelles (zone de Jebel Oueslat en particulier).
- La promotion des activités immatérielles (activités folkloriques, chants populaires, art rupestre, etc.).

## 9.2 LE RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES

Le renforcement des infrastructures est nécessaire pour améliorer les conditions de transport des personnes et des marchandises, améliorer la mobilisation des ressources en eau, requalifier l'armature urbaine et améliorer les infrastructures de services administratifs, de santé, d'éducation.

### 9.2.1 Les infrastructures de transport

Les infrastructures de transport, et surtout les infrastructures routières sont la pierre angulaire du développement régional et global. La disponibilité des autres équipements et services publics constituent l'autre levier.

Le développement du réseau routier par le renforcement et/ou la réhabilitation du réseau de routes classées vise à faciliter la circulation et contribuer à réduire les coûts du transport des personnes et des marchandises à l'intérieur du gouvernorat de Kairouan et entre celui-ci et les autres régions du pays et ce d'autant plus que Kairouan est un axe charnière entre le Nord et le Sud et l'Est et l'Ouest du pays.

Les projets à programmer à moyen et long termes ont pour finalité de moderniser le réseau routier de la région, d'élever le niveau de connectivité entre le littoral (la région du Grand Tunis, le Cap Bon et le Sahel) et l'ouest du pays jusqu'à la frontière algérienne pour améliorer et faciliter les échanges commerciaux et économiques entre la région et le reste du pays et avec le voisin algérien. Sur ce point il est primordial d'accélérer la réalisation de l'autoroute du Centre-Ouest qui prendra naissance à Enfidha.

Ces projets sont listés comme suit :

- Réalisation de l'Autoroute du Centre-Ouest : la ville de Kairouan doit être connectée par voie autoroutière aux bassins économiques du Cap Bon et du Grand Tunis dans les plus brefs délais
- La mise au gabarit 2x2 voies de la RN12 (tronçon Sousse – Kairouan) est fondamentale dans la mesure où ceci permettra l'intégration de Kairouan avec la zone littorale, et permettra concrètement d'accompagner l'installation de projets industriels d'envergure dans la région de Kairouan
- Renforcement de la RR73 (Faiedh – Nasrallah) : cet itinéraire permettra de soulager partiellement le trafic sur la RN3, et permettra de raccourcir de 19 km la distance Sidi Bouzid – Kairouan et au-delà de Kairouan, en particulier vers la région de Sousse ;
- Création d'un axe nouveau : Sbikha – Kondar dans le gouvernorat de Sousse ;
- Création d'un axe nouveau : un barreau Batten - Metbassta
- Réhabilitation de la RR46 dans la Délégation de Oueslatia
- Renforcement de l'infrastructure des pistes rurales et agricoles, et veiller au bon entretien de ce réseau vue l'importance de l'activité agricole dans le gouvernorat
- Traitement systématique des points noirs relevés dans le réseau classé
- Réalisation d'une plateforme logistique
- Envisager la desserte d'Enfidha depuis Kairouan

Il conviendra par ailleurs d'apporter des améliorations d'ordre qualitative au réseau routier (meilleure conception des aménagements viaires) et d'activer les instruments de la planification de la mobilité à travers:

- La réalisation d'un Plan directeur régional des transport à l'échelle du gouvernorat



- La réalisation d'un Plan des déplacements urbains pour la ville de Kairouan
- La réalisation de Plans de circulation pour la ville de Kairouan et pour l'ensemble des localités du gouvernorat

## 9.2.2 Les infrastructures de mobilisation des eaux

Les infrastructures de mobilisation de l'eau à programmer dans le gouvernorat de Kairouan à l'horizon 2030 doivent répondre à la nécessité de régulariser les ressources en eaux de surface des barrages par :

- ✓ L'établissement d'une interconnexion entre les barrages de Nebhana-Hourab-Sidi Saad, pour réduire les volumes d'eaux perdus par fuites souterraines du barrage de Houareb, et permettre une juste répartition des eaux excédentaires du Nord parvenant à Nebhana,
- ✓ La surélévation du barrage de Sidi Saad pour compenser en partie sa capacité initiale réduite par l'envasement,
- ✓ Concrétiser la mise en œuvre de l'amenée des eaux du Nord (eaux excédentaires à partir du barrage de Sidi Salem), pour répondre aux besoins en eau de la région à long terme puisque l'état actuel d'exploitation des ressources en eau tend à la saturation,
- ✓ Aménager des sites de recharge des nappes notamment celles qui sont actuellement fortement surexploitées.

## 9.2.3 Autres infrastructures

Les autres infrastructures à programmer dans la région concernent l'approvisionnement en eau potable des populations rurales, l'assainissement des zones urbaines, et la collecte des déchets ménagers de ces mêmes zones.

### 9.2.3.1 L'approvisionnement en eau potable rurale

L'approvisionnement en eau potable des zones rurales non encore desservies (pour une population rurale de 25650 habitants dont plus de la moitié relève de la délégation de Bouhajla, la réhabilitation d'une partie des systèmes d'eau non encore réhabilités (pour une population résiduelle de 71 350 habitants ruraux) et qui se répartissent sur de nombreuses délégations du gouvernorat. Les actions des systèmes d'eau potable évaluées à fin 2013 (Rapport CRDA 2013) ont touché une population rurale de 109350 habitants à cette date.

### 9.2.3.2 L'assainissement des centres urbains

Il est proposé de créer des réseaux d'assainissement urbain pour les 5 communes non encore prises en charge par l'ONAS, pour une population urbaine de 24820 habitants soit 12,3% de la population urbaine totale (chiffres du RGPH 2014). Ces centres urbains sont ceux des chefs-lieux de délégation de : Nasrallah, Cherarda, El Alaa, Sbikha, Chebika.

### 9.2.3.3 La collecte des déchets ménagers

Il est envisagé de compléter les structures de collecte des déchets ménagers à travers les délégations du gouvernorat. L'ANGED a programmé 4 nouveaux centres de collecte à Hajeb Layoune, Cherarda, Oueslatia, Nasrallah-Menzel Mhiri pour renforcer les autres centres de collecte et de transfert vers la décharge contrôlée de Kairouan.

## 9.3 L'ARMATURE URBAINE

Le diagnostic mené au 1<sup>ère</sup> phase a pu montrer une armature urbaine régionale complètement déséquilibrée : La macrocéphalie extrême du réseau urbain donne un poids démographique et fonctionnel écrasant pour la ville de Kairouan au détriment des autres petites villes chef-lieux de délégations. Toutefois les actions envisageables pour maximiser l'interaction entre la ville



de Kairouan et les autres villes du gouvernorat ne peuvent être pensées sans tenir compte des contextes spatiaux où sont inscrits les composantes de l'armature urbaine du gouvernorat de Kairouan. Ces contextes sont:

**Le rôle que la ville de Kairouan est appelé à jouer au niveau de la région Centre Ouest :** Avec une masse de 150.000 habitants à l'horizon 2030 la ville de Kairouan doit améliorer d'une façon conséquente ses équipements de commandement. L'ambition est de transformer la ville en véritable *Capitale régionale* et cela en dotant la ville d'un véritable tissu de services de pointe aujourd'hui inexistantes (services administratifs, services de santé de pointe, services aux entreprises, culture et création artistique).

**La relation de la ville de Kairouan avec la Capitale et les grandes métropoles littorales (Sousse-Monastir, Sfax..) :** A ce niveau l'ambition est de garantir à la ville un véritable rôle métropolitain en augmentant les facteurs de centralité de la ville dans son gouvernorat, sa région et au niveau national. A ce niveau la création d'un pôle universitaire diversifié, des équipements de transport importants est un impératif urgent.

**La requalification du tissu des services dans les autres villes et communes du gouvernorat :** Il est nécessaire de requalifier les services dans les villes de Sbikha, Nasrallah, Hajeb, Haffouz, Bouhajla, Oueslatia, Chebika, Cherarda et El Alaa, pour augmenter le pouvoir polarisateur des chef-lieux des délégations et transformer le maillage administratif rigide en véritable bassins de relations.

### 9.3.1 Renforcer Kairouan dans la fonction de Capitale du Centre-Ouest

La ville est sous-équipée et nécessite des actions de requalification de ses quartiers, de ses réseaux de voiries urbaines, de sa Médina, et d'élever son niveau d'équipement à celui des villes littorales du pays pour lui permettre d'attirer des touristes internationaux et les cadres nationaux..

Les actions à mener porteront sur les équipements :

- Moderniser et développer les services régionaux des ministères (administratifs, sociaux, d'éducation, de culture, de loisirs, de transport et communication, etc.), et développer les compétences nécessaires à la gestion régionale et locale tout en renforçant les personnels de haut niveau dans le cadre du processus de décentralisation,
- Concrétiser la véritable décentralisation administrative en dotant les services régionaux de plus d'autonomie de prise de décision et de moyens,
- L'enseignement supérieur, la recherche scientifique et technologique : renforcer le potentiel universitaire en transformant le centre universitaire de Kairouan en université complète et diversifiée,
- La santé : concrétiser le projet de centre hospitalo-universitaire,
- Le tourisme : développer le tourisme culturel et diversifier et renforcer les activités d'animation touristiques,
- Industrie : renforcer les zones industrielles existantes
- Formation professionnelle : développer les centres de formation professionnelle de niveau régional.

### 9.3.2 Développer et renforcer les petites et moyennes villes

- Moderniser et développer les services administratifs à l'échelle des délégations,
- Moderniser et développer les services de l'éducation et de la formation professionnelle au niveau des délégations,
- Moderniser et renforcer les services de la santé au niveau des délégations,
- Moderniser et renforcer les services et équipements sociaux au niveau des délégations

- Moderniser et renforcer les services et équipements culturels et de loisirs au niveau des délégations,
- Renforcer les équipements et moyens de transport et de communication à l'échelle des délégations,
- Créer et développer des zones d'activités productives industrielles, artisanales, et de services.

### **9.3.3 Développer les centres élémentaires et les centres de base**

Dans le but de retenir les populations sur place et surtout de leur fournir des services de base nécessaires à leur quotidien mais aussi pour améliorer leurs conditions de vie au niveau local, il est nécessaire de moderniser et développer :

- Les services administratifs à l'échelle locale,
- Les équipements de l'éducation,
- Les services et équipements de santé de base,
- Les services sociaux,
- Les services de transport et de communication,
- Autant que possible créer des centres d'activités pour petits métiers à l'échelle locale.

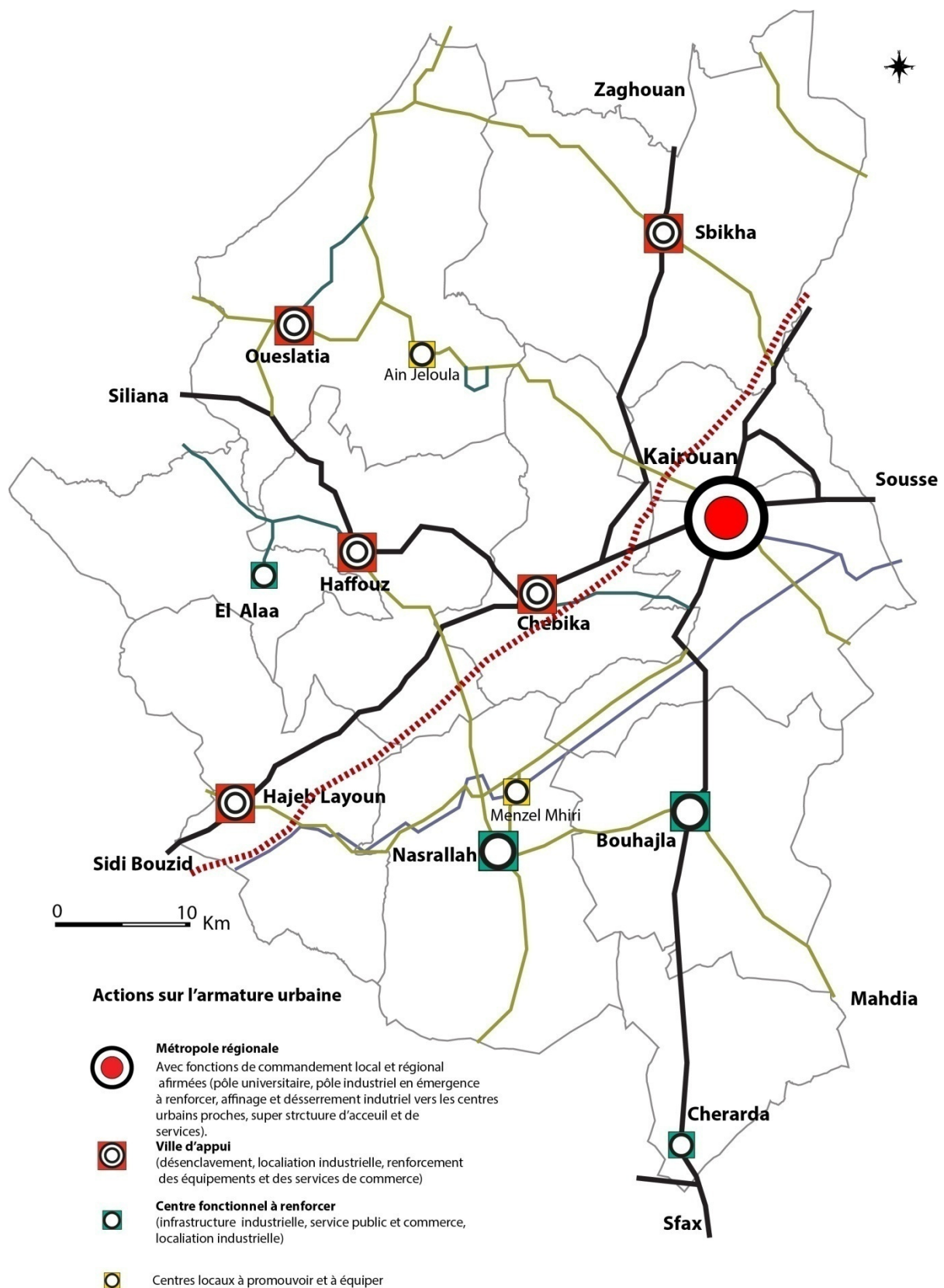


Figure 9.1: Actions sur l'armature urbaine

## **10 MESURES INSTITUTIONNELLES ET D'ACCOMPAGNEMENT**

Le plan-programme proposé dans le cadre de ce Schéma d'aménagement nécessitera des mesures d'accompagnement couvrant toute la logistique administrative et organisationnelle (décentralisation de la décision avec une étroite mobilisation des synergies locales entre tous les acteurs du développement, logistique financière (incitations financières, système de crédit bancaire, aides à l'investissement, assouplissement fiscal). Sa réalisation exige la mobilisation des acteurs locaux et régionaux institutionnels classiques (associations locales diverses, GDAs), et la mise en place d'un système d'échanges d'informations entre tous ces acteurs.

Or l'un des problèmes majeurs pour la mise en œuvre des projets au plan régional est l'absence de coordination entre les différents acteurs qui ne se réunissent qu'à l'occasion des réunions du conseil régional dirigé par le gouverneur.

Le second problème rencontré au niveau local est le déficit en compétences techniques pour l'encadrement et le suivi-évaluation des projets.

D'autre part, sur le plan institutionnel et juridique, le statut des Schémas d'aménagement et de développement des régions n'est pas encore connu. Si ce statut n'est pas défini juridiquement les différents ministères et autres intervenants continueront à planifier et exécuter leurs projets de façon sectorielle, ce qui n'est pas fait pour améliorer la synergie des projets à l'échelle régionale ni combler les déficits en cadres expérimentés pour entreprendre le suivi-évaluation du développement régional.

Il est proposé la mise en place de :

- Une Agence régionale de développement économique et social (ARDES), qui sera chargée d'apporter le soutien nécessaire au développement et notamment en suivant des démarches innovantes en matière de planification participative des actions de développement, de réalisation et de suivi-évaluation des projets en mobilisant toutes les synergies locales possibles.
- Et, une Banque Régionale de Développement.

Ces deux organismes sont appelés à intervenir pour l'ensemble des gouvernorats de l'intérieur du pays (14).

### **10.1 UNE AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIALE**

#### **10.1.1 Situation actuelle et perspectives**

La région fait face à un défi important, particulièrement celui du chômage des jeunes. Les structures administratives existantes (gouvernorat, directions régionales : administrations sectorielles déconcentrées) n'ont pas réussi à impulser le développement économique et social suffisant de la région ni à attirer les investissements privés créateurs de richesses et d'emplois.

La structure proposée intégrera les compétences requises pour concevoir une stratégie, planifier et programmer le développement durable et inclusif de la région (ainsi que les 14 gouvernorats de l'intérieur du pays). Elle agira aussi pour soutenir le secteur privé en améliorant la compétitivité du territoire régional et en valorisant ses atouts par l'amélioration du climat des affaires visant à valoriser les avantages comparatifs de la région et son potentiel

économique, favorisant une meilleure intégration dans l'économie nationale et mondiale en vue de réaliser des taux de croissance élevés et de créer des emplois.

Les résultats globaux attendus sont les suivants :

- a. une stratégie, un plan, un schéma d'aménagement et un programme de développement de la région mis à jour de façon périodique ;
- b. des réformes liées au climat des affaires identifiées et mises en œuvre ;
- c. des entreprises installées dans la région ;
- d. des emplois créés.

### 10.1.2 Description du projet

Le projet proposé consiste à créer une structure réunissant les acteurs économiques et sociaux et une équipe multidisciplinaire de haut niveau professionnel qui puisse jouer un rôle de planificateur du développement régional et d'incubateur d'entreprises.

Le lancement d'une telle structure comprend les étapes et les composantes suivantes :

- a) Les études de faisabilité et de montage
- b) L'établissement des textes législatifs de création
- c) La mise en place des structures et le recrutement des compétences
- d) L'élaboration et la mise à jour continue de plans de développement
- e) La programmation et le suivi des projets d'aménagement et de développement
- f) Un marketing territorial des régions

## 10.2 LA BANQUE DES REGIONS

Comme il a été précisé précédemment, l'économie régionale à Kairouan (ainsi que les 14 gouvernorats intérieurs) souffre de plusieurs problèmes de financement. C'est pourquoi il est impératif de créer une *Banque des Régions* pour promouvoir, suivre et accompagner les activités économiques, le secteur industriel en tête. La création de projets structurants et de PME devient aujourd'hui vitale pour l'avenir de la région.

### 10.2.1 Situation actuelle et perspectives

Le système bancaire et financier au niveau régional est déficient : il faut remonter à Tunis pour solutionner les problèmes. Ensuite, une fois le financement acquis, et après démarrage, le nouveau promoteur industriel est livré à son sort. Certains se plaignent d'être abandonnés par leurs banques à la première difficulté. Beaucoup d'affaires se noient dans les problèmes des premières années et meurent dans les cinq ans. Parfois certains industriels se trouvent contraints à recourir à des sources de financement onéreuses : des crédits de leasing, des crédits de courts termes pour financer des investissements, les conditions de financement des PME-PMI industrielles sont onéreuses à Kairouan : + 10% d'intérêt/an et à taux mobile.

En vue d'accélérer significativement le rythme de création/ développement des PME notamment dans les zones de développement régional, il est proposé de lever les obstacles majeurs identifiés à savoir :

- l'accès au financement tant en matière de fonds propres que de crédits ;
- l'accès à l'expertise d'encadrement et de coaching des nouveaux promoteurs industriels.

### 10.2.2 Description et composantes du projet

Il s'agit de mettre en place un pôle PME, sous forme de holding financier qui sera une véritable Banque des Régions et des PME, sur la base d'une restructuration des entités existantes et de lui allouer une ligne de crédit à taux avantageux ainsi que des compétences nécessaires au niveau régional (cadres permanents et un réseau d'experts en coaching).

Ce holding regrouperait :

- un pôle de financement (BFPME et BTS actuelles revues et corrigées),
- un pôle de participation comprenant les SICAR publiques régionales existantes et un nouveau Fonds Communs de Placement à Risque régionaux.
- un pôle de garantie (les fonds de garanties gérés par la SOTUGAR)

Les Indicateurs de suivi-évaluation tiendront compte notamment du nombre de projets industriels et de service financés, et les engagements et les décaissements annuels de la banque dans la région de Kasserine, ainsi que l'apparition de nouvelles activités économiques.

## *ANNEXES*

---

**ANNEXE 1 : PLAN-PROGRAMME**

**ANNEXE 2 : CARTE DU SDAD**



***ANNEXE 1 : PLAN-PROGRAMME***

---

**SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT DE KAIROUAN  
PLAN PROGRAMME**

**1 - La dynamisation des activités de production**

Programmes / Projets	Lieux	Echéancier			Coût (md)	Organismes concernés
		2017-22	2022-27	2027-32		
<b>AGRICULTURE</b>						
Réhabilitation (4668 ha) et extension du PPI de Sidi Saâd (1500 ha)	Hajeb Ayoun	●—●	●—●		20 000	CRDA
Renforcement du grand PPI d'El Houareb (2250 ha)	Hajeb Ayoun	●—●	●—●		80 000	CRDA
Extension des vergers oleicoles (3500 ha)	Kairouan	●—●	●—●	●—●		CRDA
Aménagement des BV et CES (sur 139.000 ha)	Kairouan	●—●	●—●		105	CRDA / AFD
Renforcement de la mobilisation des eaux						Ministère de l'Agriculture
Amenée des eaux excédentaires du Nord	Kairouan	●—●	●—●	●—●	800 000	DGBTH
Interconnexion des barrages Nebhana - Houareb	Kairouan	●—●	●—●	●—●	100 000	DGBTH
Interconnexion des barrages El Houareb-Sidi Saad	Kairouan		●—●	●—●	20 000	DGBTH
Projet PDAI Kairouan (nouvelle reconduction du projet pour 5 ans)						CRDA/FIOP
Assistance aux exploitants et aux GDA		●—●	●—●		5 000	
Projet des Basses plaines de Kairouan		●—●	●—●			
Projet de développement de l'agriculture durable et biologique						
Alimentation en eau potable : restructuration et réhabilitation des GDAs d'AEP	Tout le gouvernorat	●—●	●—●		10 000	
Consolidation (nouvelles pistes et entretien) du réseau de pistes agricoles	Tout le gouvernorat	●—●	●—●	●—●	15 000	MEHAT, CRDA
<b>INDUSTRIE</b>						
Réhabilitation des zones industrielles existantes et apurement de leur état foncier	Kairouan nord	●—●	●—●			AFI, Conseil de gouvernorat
Equiper la zone industrielle de Kairouan	Kairouan nord	●—●	●—●			AFI, Gouvernorat
Achever l'aménagement de la zone industrielle de Sbikha	Sbikha	●—●	●—●			AFI, STEG, ONAS
Réhabiliter les zones existantes et aménager de nouvelles ZI avec raccordement à une STEP	Hajeb, Haffouz, Chebika, Bouhajla, Oueslatia		●—●	●—●		AFI, Gouvernorat, STEG, ONAS, promoteurs privés
Instaurer dans les zones industrielles des groupements de maintenance et de gestion	Gouvernorat	●—●	●—●		500	AFI, Conseils de gouvernorat
Renforcement du réseau électrique	Gouvernorat	●—●	●—●		10 000	STEG
<b>TOURISME</b>						
Réhabiliter la Médina de Kairouan (pavage de la voirie, restauration des sites islamiques (mosquées, zaouïa, etc.) ; propreté de la ville	Ville de Kairouan	●—●	●—●		20 000	ONTT, Conseil de gouvernorat, ASM, Min. Culture
Développer des hôtels de charme	Ville de Kairouan		●—●	●—●	5 000	ONTT, initiative privée
Développer un ou deux hôtels supplémentaires de qualité	Ville de Kairouan		●—●	●—●	10 000	ONTT, initiative privée
Développement de la spéléologie et de l'art rupestre	Oueslatia		●—●	●—●		ONTT, initiative privée
Développement de l'écotourisme et du tourisme de randonnée	Oueslatia, Aâla, Sbikha		●—●	●—●		ONTT, initiative privée
Formation du personnel (personnel hôtelier, guides, etc.)	Gouvernorat		●—●	●—●		ONTT, initiative privée

**SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT DE KAIROUAN  
PLAN PROGRAMME**

**2 - Infrastructures**

Programmes / Projets	Lieux	Echéancier			Coût	Organismes Concernés
		2017-22	2022-27	2027-32		
<b>Infrastructures de transport</b>						
Réalisation de l'Autoroute du Centre-Ouest	Gouvernorat	●—————●			420 000	MEHAT
Mise au gabarit 2 x 2 voies de la RN 12	Gouvernorat	●————●			120 000	MEHAT
Renforcer la route nationale RN 3 (RR99-Hajeb) (65 km)	Gouvernorat		●————●		15 000	MEHAT
Renforcer la route nationale RN 3 (RR99-Sbikha) (23 km)	Gouvernorat			●————●	10 000	MEHAT
Création d'un axe RR99 - Sbikha - Metbassta (20 km)	Gouvernorat		●————●		30 000	MEHAT
Aménagement et construction (et entretien) de pistes rurales	Gouvernorat	●————●			15 000	MEHAT
Projets de traitement des points noirs (accidentologie)	Gouvernorat	●————●			5 000	MEHAT
Activation des instruments de planification (PDRT-PDU, etc.)	Gouvernorat	●————●			1 000	MT, Conseil de gouvernorat
Réhabilitation du tronçon de chemin de fer Sousse - Kairouan (étude)		●————●			500	MT, SNCFT
<b>Assainissement et gestion des déchets</b>						
Assainissement des localités : pose de conduites et branchement, réalisation de stations de pompage et de stations d'épuration	Sbikha, Aâla, Nasrallah, Chebika, Cherarda	●————●			70 000	ONAS; Conseil de gouvernorat
Amélioration du système de collecte des déchets et aménagement de quatre nouvelles décharges	Hajeb, Oueslatia, Cherarda, Nasrallah	●————●			5 000	ANGED, Communes, tissu associatif
<b>Protection contre les inondations</b>						
- Protection contre les inondation de la ville de Oueslatia	Oueslatia				1 500	DHU
- Protection contre les inondation de la ville de Aâla	Aâla				7 000	DHU
<b>Electricité</b>						
Renforcement et modernisation du réseau électrique	Gouvernorat					STEG
Renforcer le réseau MT triphasique dans les zones agricoles	Gouvernorat					STEG
Achever la connection de la ville de Kairouan au réseau de gaz	Ville de Kairouan					STEG

**SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT DE KAIROUAN  
PLAN PROGRAMME**

**3 - Armature urbaine**

Actions	Projets	Lieux	Echéancier			Coût	Organismes concernés
			2017-22	2022-27	2027-32		
<b>Renforcer la ville de Kairouan dans la fonction de pôle de la Région</b>		Kairouan					
<b>Les équipements publics</b> Moderniser et développer les services régionaux des ministères (administratifs, sociaux, d'éducation, de culture et de loisirs, transport et communication...)	Promouvoir les directions régionales		●	—————	●		
Décentralisation des principales institutions publiques; abroger la dépendance par rapport à Sousse	Doter le gouvernorat de Kairouan en représentations régionales de certaines structures de services	Kairouan	●	—————	●	10 000	AFH, AFI, ONAS, SONEDE
Construction du Siège de la Haute Assemblée des collectivités locales		Kairouan	●	—————	●	10 000	
Construction d'une Cour d'Appel		Kairouan	●	—————	●	5 000	Ministère de la Justice
Aménagement de parcs urbains		Kairouan	●	- - - - -	●	5 000	Communes
Programme de requalification urbaine		Kairouan	●	- - - - -	●	15 000	Communes, ARRU
<b>L'enseignement supérieur, la recherche scientifique et la technologie</b> Renforcer le potentiel universitaire : en faire le siège d'une université diversifiée	Poursuivre la construction des établissements programmés; créer de nouveaux établissements		●	—————	●	15 000	Ministère de l'enseignement supérieur
	Construire le siège de l'Université		●	—————	●	8 000	
Créer un Centre de recherche dans le domaine agricole			●	—————	●	10 000	
Renforcement des centres de formation			●	—————	●	5 000	
<b>La santé</b> Créer un centre hospitalo-universitaire de niveau régional			●	—————	●	10 000	Ministère de la Santé
<b>L'habitat</b> Développer l'habitat	Produire une offre de logements en mesure de répondre à la demande		●	—————	●	200 000	SNIT, AFH, SPROLS, promoteurs privés

**SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT DE KAIROUAN  
PLAN PROGRAMME**

3. Armature urbaine (suite)

Actions	Projets	Lieux	Echéancier			Coût	Organismes concernés
			2017-22	2022-27	2027-32		
<b>Développer et renforcer les villes locales</b>							
<b>Administration</b>	Moderniser et développer les services administratifs du niveau de la délégation	Sbikha, Oueslatia, Haffouz, Hajeb, Chebika	●	—	●		Ministère de l'Intérieur; Conseil de gouvernorat, Communes
<b>Education et de formation professionnelle</b>	Moderniser et développer les équipements d'éducation et de formation professionnelle du niveau de la délégation		●	—	●		Ministère de l'Education; ATFP
<b>Santé</b>	Moderniser et développer les équipements de santé du niveau de la délégation						Ministère de la santé
<b>Equipements sociaux</b>	Moderniser et développer les équipements sociaux du niveau de la délégation		●	—	●		Ministère des Affaires Sociales
<b>Equipements culturels et de loisirs</b>	Moderniser et développer les équipements culturels et de loisirs du niveau de la délégation		●	—	●		Ministère de la culture
<b>Equipements de transport et de communication</b>	Moderniser et développer les équipements de transport et de communication du niveau de la délégation		●	—	●		Ministère de l'équipement
<b>Activités productives</b>	Créer et développer des zones d'activités (industrie, artisanat, petits métiers...)		●	—	●		Ministère du Commerce; Communes
<b>L'habitat</b> Développer l'habitat	Produire une offre de logements en mesure de répondre à la demande		●	—	●	40 000	SNIT, AFH, SPROLS, promoteurs privés



**SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT DE KAIROUAN  
PLAN PROGRAMME**

3. Armature urbaine (suite)

Actions	Projets	Lieux	Echéancier			Coût	Organismes concernés
			2017-22	2022-27	2027-32		
<b>Développer et renforcer les centres élémentaires et les centres de base</b>							
<b>Administration</b>	Moderniser et développer les services administratifs du niveau de base	Nasrallah, Bouhajla, Aâla, Cherarda	●	—	●		
<b>Education et formation professionnelle</b>	Moderniser et développer les équipements d'éducation et de formation professionnelle du niveau de base		●	—	●		Ministère de l'Education, ATPF
<b>Santé</b>	Moderniser et développer les équipements de santé du niveau de base		●	—	●		Ministère de la santé
<b>Equipements sociaux</b>	Moderniser et développer les équipements sociaux du niveau de base		●	—	●		Ministère des Affaires Sociales
<b>Equipements culturels et de loisirs</b>	Moderniser et développer les équipements culturels et de loisirs du niveau base		●	—	●		Ministère de la culture
<b>Equipements de transport et de communication</b>	Moderniser et développer les équipements de transport et de communication du niveau de base		●	—	●		Ministère de l'équipement
<b>Activités productives</b>	Créer et développer des zones d'activités (artisanat, petits métiers...)		●	—	●		Ministère du Commerce; Communes

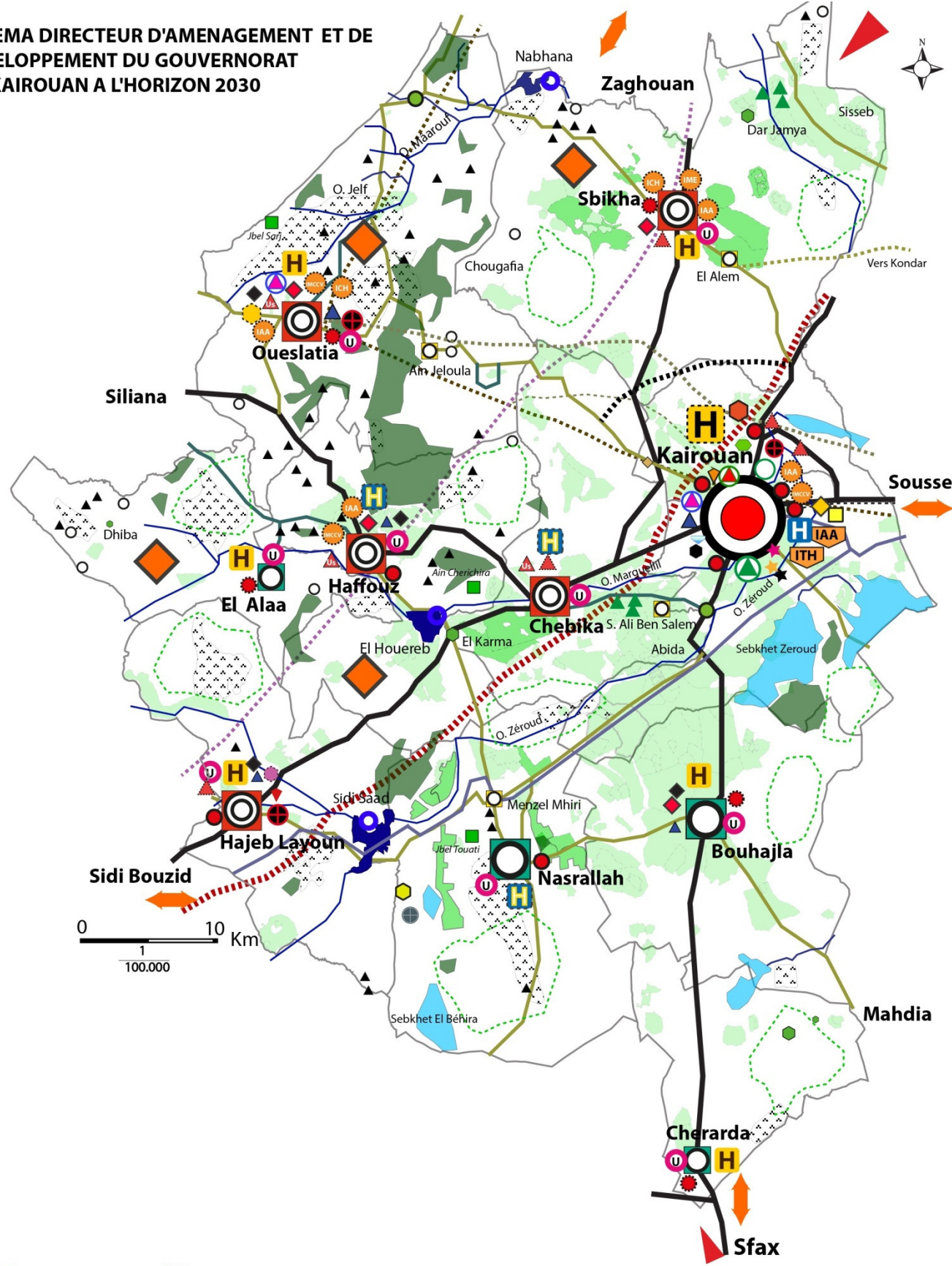
***ANNEXE 2 : CARTE DU SDAD***

---

---



**SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT DE KAIROUAN A L'HORIZON 2030**



**Légende**

**Actions sur l'armature urbaine**

- Métropole régionale  
Avec fonctions de commandement local et régional affirmées (pôle universitaire, pôle industriel en émergence à renforcer, affinement et déserréement industriel vers les centres urbains proches, super structure d'accueil et de services).
- Ville d'appui  
(désenclavement, localisation industrielle, renforcement des équipements et des services de commerce)
- Centre fonctionnel à renforcer  
(infrastructure industrielle, service public et commerce, localisation industrielle)
- Centres locaux à promouvoir et à équiper

**Actions sur les réseaux des transports**

- Autoroute (Projeté)
- Route nationale à renforcer
- Elargissement à 2x2 voies
- Bretelle (proposée)
- Route régionale
- Route locale
- Chemin de fer

**Actions pour un environnement durable**

- Cours d'eau
- Sebkhha
- Forêt
- Surpaturage
- Erosion des sols
- Réserve naturelle
- Centre du collecte et du tri des déchets
- décharge contrôlée

**Actions pour une agriculture durable**

- Barrage collinaire
- Lac collinaire
- Grand Barrage
- PPI
- Irrigation par puits de surface et forages
- Marché de gros d'intérêt national
- Marché rural à rayonnement régional et interrégional de premier ordre
- Marché rural de second ordre
- Centre saisonnier de collecte à intallations fixes
- Silo rural
- Centre de collecte et de traitement de peaux animales

**Actions pour un développement industriel**

- Energie**
- Gazoduc
- Gaz+ Electricité
- Ligne électrique (HT)
- Centrale électrique
- Turbine (Gaz)
- Station d'épuration
- Infrastructure**
- Zone industrielle à réhabiliter
- Zone industrielle projetée
- Locaux industriels
- Locaux industriels projetés
- Clusters à développer**
- Industries des matriaux de construction, cramique et verre
- Industries textile, habillement et cuir
- Industries agro-alimentaires

**Etalissements industriels projetés**

- Textile et cuir
- Chimie et caoutchouc
- Agro- alimentaire
- Matériaux de construction
- Mécanique et électrique

**Actions pour les équipements socio-collectifs (Santé, Enseignement supérieure, R&D et formation professionnelle) et tourisme**

- Coolidation du tissu régional des établissements universitaires**
- \*Projets**
- Institut supérieur du sport
- Institut supérieur de la santé
- Centre de Recherche en Agriculture
- Formation professionnelle**
- Projet de création d'un Centre de Formation Professionnelle spécialisé en gestion des espaces forestiers
- Siège**
- Siège de l'Assemblée des collectivités locales (projeté)
- Cour d'Appel de Kairouan
- Infrastructure de santé**
- CHU projeté
- Hôpital Régional (renforcement des spécialités)
- Hôpital Régional projeté
- Hôpital de circonscription
- Tourisme (Projets)**
- Hôtel/Complexe "Marhala"
- Hôtel de Charme
- Gîte Rural
- Souk Artisanal
- Parc d'animation "Cheval"
- Parc de loisirs "Eau"
- Pôle multi thèmes "Sidi Saad"
- Centre d'animation touristique Hajeb
- Actions pour le renforcement de la croissance**
- IDE (Investissements directs étrangers)
- Relations régionales et nationales
- Activation des instruments législatifs